

Jean-Guy Chaput et la SODEC (28 septembre 2004- 30 mai 2009)

La Presse

Actualités, samedi, 30 mai 2009, p. A16

La vie tumultueuse d'un cowboy enjôleur

Gagnon, Katia

Le rapport du Vérificateur général aura finalement eu raison de **Jean-Guy Chaput**, le président de la Société de développement des entreprises culturelles, qui a dû démissionner de son poste hier après une longue réunion de son conseil d'administration. Mais qui est, exactement, l'homme qui restera dans la mémoire collective pour avoir loué une chambre d'hôtel à 1300\$ la nuit? Portrait d'un personnage à la vie pleine de rebondissements, qui ne laisse personne indifférent.

Dans les semaines qui ont suivi l'arrivée de **Jean-Guy Chaput** à la **SODEC**, en octobre 2004, plusieurs employés ont changé de bureau aux trois étages de l'édifice de la rue Saint-Jacques. Plusieurs des filles jeunes et jolies se sont retrouvées, comme par hasard, au huitième étage, où le président-directeur général a son bureau. D'autres employées, plus âgées, ont été logées au septième ou au neuvième. "Il aime être entouré de beau monde", dit ironiquement un témoin de ce grand branle-bas.

La personne qui raconte cette histoire est une femme qui, bien qu'elle ne soit pas à ranger dans la catégorie des jeunes poulettes, n'est ni ulcérée ni scandalisée par l'affaire. Elle la relate sur le ton de la maman qui rapporte à des amis les mauvais coups, somme toute attendrissants, de son petit dernier. L'anecdote est révélatrice des sentiments, tranchés au couteau, que suscite l'homme de 59 ans qui tient les rênes de la **SODEC**: l'adhésion lucide mais néanmoins totale, ou la haine la plus viscérale.

Certains acteurs majeurs du milieu culturel québécois, cachés derrière un prudent anonymat, déversent une pluie d'insultes sur lui. Des mots très durs. "C'est un gérant de caisse populaire qui s'est retrouvé à la **SODEC** et qu'on a amené à Hollywood, à Cannes, le nez dans les décolletés", dit notamment l'un d'eux. "C'est un cowboy enjôleur", renchérit un ex-politicien qui l'a côtoyé.

"Ça fait trois ans de trop qu'il est là", tonne l'ex-député péquiste Daniel Turp, qui a eu maille à partir avec **Jean-Guy Chaput** quelques mois après le début de son mandat avec la conclusion de la saga des festivals de cinéma de Montréal. Une saga qui constitue d'ailleurs, pensent plusieurs, la genèse des problèmes du président.

À l'époque, plusieurs groupes, dont Spectra, se battaient pour obtenir la gouverne de ce qui serait LE festival de film de Montréal. La bataille s'est conclue par un désastre. Elle a généré des rancunes tenaces. "Une sale affaire", dit Claude Chamberlan, encore amer.

Mais, si blessé qu'il soit, M. Chamberlan refuse, aujourd'hui, de jeter la pierre à **Jean-Guy Chaput**: "On beurre la toast pas à peu près. Trop."

"Voyons donc! renchérit Louis Dussault, du distributeur K-Films Amérique, qui était à Cannes avec M. **Chaput**. La **SODEC** est reconnue pour être particulièrement radine à Cannes. Après 10 minutes, il n'y a plus de vin dans ses réceptions! Dépenses somptueuses? C'est complètement exagéré!"

Les problèmes de M. **Chaput** ont commencé lorsque Christine St-Pierre a été nommée ministre de la Culture. Sa prédécesseure, Line Beauchamp, amie de longue date de **Chaput**, l'avait nommé à la **SODEC** et avait refusé de le congédier à l'issue de la saga des festivals. "Si on avait réussi cette histoire de festivals, je ne crois pas qu'on serait dans toute cette merde aujourd'hui", indique une source qui a suivi l'histoire de près.

Dans les jours qui ont suivi sa nomination, Mme St-Pierre s'est rendue à un cocktail où des gens de l'industrie du cinéma lui ont parlé du grand train de vie du président de la **SODEC**. La ministre a illico créé le poste de président du conseil d'administration et y a nommé **Jean** Pronovost, un grand mandarin de l'État à la retraite.

Jean Pronovost est aux antipodes de **Jean-Guy Chaput**. "**Jean-Guy**, c'est un gars qui veut aider les entreprises au plus sacrant, quitte à tourner les coins un peu rond. Et là arrive un président du CA très rigoureux, très fonctionnaire, qui applique les règles de gouvernance à la lettre. Pas tout à fait le même genre", dit une source. La collision a été frontale. **Jean** Pronovost a fini par réclamer un examen du vérificateur général.

En deux ans, la **SODEC** a donc fait l'objet de deux vérifications d'envergure, en plus des vérifications annuelles de routine. Ces opérations ont amené plusieurs vérificateurs de Québec à passer des mois à Montréal et même à se rendre... à Paris. Au bureau du vérificateur, on assure que les opérations à la **SODEC** ont coûté moins cher que la moyenne des vérifications spéciales, dont le coût oscille entre 500 000 et 800 000\$.

//////////

Du quartier Hochelaga-Maisonneuve, où il est né, à l'édifice de la **SODEC**, le "cowboy enjôleur" a toujours été un parieur né. C'est lui qui, in extremis, a accordé 200 000\$ au film de Xavier Dolan, qui a fini par faire un tabac à Cannes. "Sans lui, on ne serait jamais allés à Cannes", raconte Louis Dussault, qui distribue le film. À la **SODEC**, on avait d'abord refusé une subvention à Dolan. "Ils ont fini par regarder des bouts du tournage. Ils ont trouvé ça épatant. **Jean-Guy Chaput** a mis son poing sur la table et il a dit: on va le faire, ce film-là", poursuit M. Dussault.

Et ce flair pour les perles culturelles ne date pas d'hier. "C'est grâce à lui si RBO existe. C'est lui qui nous a fait un premier prêt au début des années 80. On lui doit une fière chandelle", raconte **Guy** A. Lepage. À l'époque, **Jean-Guy Chaput** était gérant de la caisse populaire d'Hochelaga-Maisonneuve. "Un self-made man un peu festif. Extraverti", rigole **Guy** A. Lepage.

Le mot s'est passé rapidement dans le milieu des jeunes entrepreneurs de la culture: il y avait, dans Hochelaga-Maisonneuve, une sorte de "banquier des artistes". Deux gars chevelus issus du cégep Maisonneuve, André Ménard et Alain Simard, cognent ainsi à sa porte pour avoir du financement afin d'organiser un festival de jazz. Le gérant accepte. "Il a été un précurseur de la dynamique culturelle à Montréal. À l'époque, le contact entre la culture et les affaires, c'était le néant", se souvient l'ex-ministre Louise Harel.

Le gérant de la caisse pop avait aussi parié à l'époque sur CIBL, la station de radio de son quartier, qui n'avait pas un rond. Pour assurer l'insonorisation des studios, on avait coupé en deux des centaines de boîtes d'oeufs pour les coller sur les murs, se souvient Yves Bernard, alors coordonnateur de la station.

Les jeunes fous de CIBL, d'où émergeront plusieurs talents, cherchaient des gens pour former un conseil d'administration. Ils ont trouvé **Jean-Guy Chaput**. "Il incarnait l'équilibre entre le côté terre à terre d'un homme d'affaires et, en même temps, un côté complètement flyé. Et je vous assure qu'il n'a pas fait un sou avec nous", raconte Yves Bernard en riant.

Jean-Guy Chaput est resté 10 ans au conseil d'administration de CIBL. À son départ, la station diffusait dans tout Montréal du haut du mât du Stade olympique. "On avait l'air d'une vraie station de radio", résume M. Bernard.

Mais le gérant de la caisse pop gérait ses affaires de façon un peu particulière. En 1990, en plein coeur du mois de juillet, une résidante du quartier débarque à la caisse pop. Elle exige 500\$ pour l'achat d'une piscine. Ses enfants meurent de chaleur, elle veut de l'eau bien fraîche. Mais son compte, lui, est à sec.

"Je lui ai prêté ses 500\$. Je me préparais à m'en aller au chalet, le cul bien au frais dans ma voiture climatisée, je ne pouvais pas les laisser comme ça", a raconté **Jean-Guy Chaput**, à l'époque, au journaliste Robert Duguay. La dame a payé son prêt: 50\$ par mois pendant 10 mois. "Pas d'intérêt", précise Duguay.

Mais cette gestion était tellement hors du commun qu'elle n'a pas fait l'affaire de la Fédération des caisses populaires, qui a éjecté M. Chaput de son poste en 1995. Pas de fraude, mais du "laxisme dans la gestion", a déclaré à l'époque le porte-parole des Caisses.

Peu de temps auparavant, le gérant avait quitté son appartement au deuxième étage d'un immeuble de la rue Ontario pour une résidence cossue à Pointe-aux-Trembles, avec un bateau amarré au quai. Au même moment, Hydro-Québec l'a accusé de vol d'électricité et lui a réclamé 10 000\$. La poursuite a fait l'objet d'une entente à l'amiable.

//////////

Il faut dire que l'homme a toujours aimé le luxe. À l'époque de CIBL, il avait emmené en Jaguar les jeunes de la station aux audiences du CRTC. Il possède maintenant une Mercedes grise. Il aime les gros cigares et les bonnes bouteilles. Un organisateur du milieu de la culture qui voulait lui demander une subvention a été stupéfié de voir qu'on l'invitait à discuter autour d'un repas fin au club privé du millionnaire Daniel Langlois.

"Il a toujours eu un train de vie qui dépassait ses moyens", résume un ex-politicien qui le connaît bien.

Mais Jean-Guy Chaput a toujours réussi à se trouver de bons emplois, en partie grâce à de solides contacts noués au fil des ans. À CIBL, comme président du conseil d'administration, il avait embauché une jeune directrice générale prometteuse. Son nom? Line Beauchamp. Elle lui succédera plus tard à Pro-Est, l'organisme de promotion de l'est de Montréal que Jean-Guy Chaput a mené pendant plusieurs années.

Dans l'intervalle, les péquistes sont rois à Québec. Grâce à Louise Harel, Jean-Guy Chaput est d'abord nommé au conseil d'administration du Port de Montréal. Il vote contre la cession du quai Bickerdike aux frères Reichmann, qui voulaient y construire un Disneyland québécois. "C'était un geste courageux. Il s'est opposé à un projet fumeux", dit Louise Harel. Mais il subit les foudres de Bernard Landry et perd son poste.

Louise Harel le nomme au comité de transition "Une île, une ville". Là aussi, il dépense beaucoup. Un jour, la présidente du comité de transition, Monique Lefebvre, le fait venir à son bureau et lui présente des notes de frais où il facture beaucoup. "Elle lui a dit: c'est assez", raconte une source proche du dossier à l'époque.

Et quand le règne péquiste se termine, en 2003, Jean-Guy Chaput encourage Line Beauchamp à se présenter sous la bannière des libéraux. Sans états d'âme, il change d'allégeance politique et soutient l'adversaire libéral de Louise Harel, Richer Dompierre. Un geste que Louise Harel a vécu comme une "trahison suprême", raconte Yves Bernard.

Après l'élection des libéraux, Line Beauchamp nomme Chaput à la SODEC. Il entre en poste deux mois avant la fin du contrat de Pierre Lafleur, son prédécesseur, parce qu'il est sans emploi.

Ce qui laisse une dernière question en suspens: Jean-Guy Chaput se relèvera-t-il de la tempête qui l'a frappé de plein fouet la semaine dernière? Ceux qui n'aiment pas le président de la SODEC dans le milieu culturel répondent avec beaucoup d'ironie. "La semaine dernière, avec des amis, on fait des paris. Où est-ce qu'il va se retrouver, maintenant?"

Illustration(s) :

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Au coeur de la controverse depuis une semaine, le président de la SODEC, Jean-Guy Chaput, suscite des sentiments tranchés au couteau: l'adhésion lucide mais néanmoins totale, ou la haine la plus viscérale. On a dit de lui qu'il "incarnait l'équilibre entre le côté terre à terre d'un homme d'affaires et, en même temps, un côté complètement flyé". Mais il en a aussi fait sourciller plusieurs en menant un train de vie présumé supérieur à ses revenus.

© 2009 La Presse. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090530·LA·0019

La Presse

Politique, samedi, 30 mai 2009, p. A4

Jean-Guy Chaput Le président de la **SODEC** sur le gril
Le CA recommande la destitution

Croteau, Martin

Les jours de **Jean-Guy Chaput** à la tête de la Société de développement des entreprises culturelles semblent comptés. Après neuf heures de discussion, le conseil d'administration de la **SODEC** a recommandé au gouvernement de le destituer, hier soir.

La ministre de la Culture, Christine St-Pierre, qui a déjà affirmé que le dirigeant n'avait plus la légitimité pour diriger l'organisme, scellera son sort dans les prochains jours. Dans un communiqué diffusé hier soir, elle a fait savoir qu'elle soumettra le dossier à ses collègues à la prochaine réunion du conseil des ministres.

Après avoir permis à **Jean-Guy Chaput** d'exposer sa version des faits, le conseil d'administration a débattu pendant plusieurs heures. Ce n'est qu'en soirée que ses membres ont finalement rendu une décision unanime. Les 10 administrateurs - trois étaient absents - ont convenu que le président devait quitter ses fonctions.

"Les explications de M. **Chaput** ont mis les choses dans leur contexte, a déclaré le président du conseil, **Jean** Pronovost. Mais elles n'ont pas pu nous faire oublier que, dans le contexte actuel, sa légitimité est assez compromise pour l'empêcher de remplir efficacement les devoirs de ses fonctions."

Jean Pronovost affirme que le CA a déjà choisi un candidat pour assurer l'intérim si le gouvernement destitue M. **Chaput**. Mais il a préféré ne pas révéler son identité puisqu'il ne l'a pas encore sondé.

Jean-Guy Chaput a été plongé dans la controverse, la semaine dernière, lorsque le vérificateur général, Renaud Lachance, a révélé qu'il avait séjourné dans une chambre à 1300\$ la nuit lors de son passage au Festival de Cannes.

En 2008, a révélé le vérificateur, la **SODEC** a déboursé 212 000\$ en frais de déplacement et de représentation pour son PDG et d'autres employés. L'organisme gouvernemental avait également remboursé une note de 80 000\$ pour des "prestations restauration" à son bureau européen de Paris.

Jean-Guy Chaput a défendu bec et ongles sa gestion de la **SODEC**, mardi, lors d'une conférence de presse. Il a affirmé son désir de rester en poste et n'a pas exclu de poursuivre le gouvernement si celui-ci devait lui montrer la porte.

Mais cette sortie n'a pas convaincu le conseil d'administration de l'organisme, qui a finalement tranché que les dépenses de son directeur étaient extravagantes.

"M. **Chaput** est le premier responsable et se doit de donner l'exemple, a indiqué **Jean** Pronovost. Quand le premier responsable fait des gestes qui sont un peu, disons, laxistes, à ce moment, les autres suivent dans son sillage."

Indemnité de départ

S'il n'en tient qu'au conseil d'administration, **Jean-Guy Chaput** aura droit à une indemnité de départ si le gouvernement décide de le destituer. Ses membres recommandent au gouvernement de respecter le contrat qui lie le PDG à la **SODEC**, lequel prévoit une prime de départ.

Le conseil a par ailleurs convenu d'implanter de nouvelles mesures pour scruter les dépenses des employés de la **SODEC**. Les normes gouvernementales en la matière seront appliquées systématiquement, et toute dérogation devra être justifiée par écrit. Le comité de vérification de l'organisme recevra périodiquement un rapport détaillé et en informera le conseil d'administration.

"Le conseil aura pleine emprise sur les dépenses de la **SODEC**", a affirmé **Jean** Pronovost.

Illustration(s) :

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Après avoir permis à **Jean-Guy Chaput** (notre photo) d'exposer sa version des faits, le conseil

d'administration de la **SODEC** a rendu une décision unanime. Les 10 administrateurs trois étaient absents ont convenu que le président doit quitter ses fonctions.

© 2009 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090530·LA·0006

Le Soleil
Actualités, samedi, 30 mai 2009, p. 16

Avenir de **jean-guy chaput**, président de la **sodec**
Le Conseil des ministres tranchera

La Presse Canadienne

Montréal - Le sort du président et chef de la direction de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**), **Jean-Guy Chaput**, est désormais entre les mains du Conseil des ministres du Québec.

Le conseil d'administration de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**) a recommandé, à la suite de sa réunion tenue hier, la destitution du président et chef de la direction de l'organisme, **Jean-Guy Chaput**.

La ministre de la Culture, Christine St-Pierre, n'a pas tardé à réagir dans un communiqué transmis hier en soirée, indiquant qu'elle avait pris acte de la recommandation du conseil d'administration de l'organisme. "J'entends la soumettre à mes collègues au cours du prochain Conseil des ministres", a-t-elle déclaré.

Le président du conseil d'administration de l'organisme, **Jean Pronovost**, a affirmé plus tôt lors d'un point de presse que les membres en sont venus à la conclusion que M. **Chaput** n'avait plus la légitimité requise pour assumer son rôle au sein de la **SODEC**, en raison de l'ampleur du débat qui a suivi la publication du rapport du vérificateur général sur ses dépenses.

"Les explications de M. **Chaput** ont mis les choses dans leur contexte mais n'ont pas pu nous faire oublier que dans la conjoncture, sa légitimité est assez compromise pour l'empêcher de remplir efficacement les devoirs de ses fonctions", a précisé M. Pronovost.

Recommander le départ

Selon M. Pronovost, les membres du conseil ont donc "unaniment" conclu de recommander au gouvernement du Québec le départ de M. **Chaput**. Il en reviendra à la ministre de décider si ce dernier aura droit à la prime de départ prévue dans son contrat, a précisé M. Pronovost.

Le conseil d'administration de la **SODEC** mettra en place des mesures pour éviter qu'à l'avenir "ce genre de dépassements" ne se reproduise plus et que le problème soit réglé, a précisé **Jean Pronovost**. Ces mesures feront en sorte, selon lui, que l'organisme appliquera strictement les "normes applicables".

Par exemple, une explication écrite et une autorisation spécifique seront désormais nécessaires lorsque la **SODEC** devra faire une dérogation, a indiqué M. Pronovost. De plus, le comité de vérification

recevra régulièrement un rapport sur ces dérogations. La fréquence de ces rapports n'a toutefois pas encore été décidée mais ces derniers feront en sorte que "le conseil sera en pleine prise sur les dépenses de la **SODEC**", a dit M. Pronovost.

Le conseil d'administration de la **SODEC** s'était réuni dans les bureaux de l'organisme à Montréal pour se pencher sur les dépenses de M. **Chaput** et de son organisme à la suite d'un rapport accablant du vérificateur général, Renaud Lachance, rendu public la semaine dernière.

Ce rapport ne faisait état d'aucune irrégularité ou fraude, mais se montrait très critique sur l'apparente facilité avec laquelle les deniers publics étaient dépensés, notamment du côté des voyages, de l'hôtellerie et de la restauration.

Le contrat de **Jean-Guy Chaput** vient à échéance au mois d'octobre. Une personne est pressentie par le conseil d'administration de l'organisme pour assurer son intérim si le gouvernement venait à y mettre un terme avant cette date. Mais M. Pronovost n'a pas voulu révéler son identité, indiquant que cette dernière n'avait pas encore été approchée.

Illustration(s) :

photo la presse, François Roy

Les membres du conseil d'administration de la **SODEC** en sont venus à la conclusion que **Jean-Guy Chaput** n'avait plus la légitimité requise pour assumer son rôle au sein de l'organisme.

© 2009 *Le Soleil*. Tous droits réservés.

La Presse
Politique, samedi, 30 mai 2009, p. A5

Chronique

La réserve du vérificateur

Boisvert, Yves

L'affaire **Jean-Guy Chaput**, qui n'en est pas vraiment une, soulève deux questions au-delà de la gestion des fonds publics.

La première est le rôle même du vérificateur général. La seconde est la tentation de régler des comptes politiques sous couvert de défendre l'éthique.

Commençons par la première. Pour un homme qui regarde à la dépense de tout un chacun, M. Renaud Lachance est assez prodigue de ses commentaires.

Le vérificateur général du Québec, s'il veut conserver la crédibilité de sa précieuse institution, devrait réapprendre le sens du devoir de réserve.

Or, le décalage entre les déclarations de M. Lachance et le contenu de son rapport est agaçant.

Il n'a pas, en conférence de presse, à qualifier de "somptrueux" le train de vie du président de la **SODEC**.

Pour commencer, parce que c'est une faute de français. Ce qui est somptrueux est magnifique - comme une chambre avec vue sur la baie de Cannes. Mais ce qui est somptrueux n'est pas nécessairement "somptrueux", c'est-à-dire extravagant, exagérément luxueux.

Cette faute de français recouvre à elle seule toute la confusion des genres que pratique un vérificateur général qui sort de la comptabilité pour entrer dans l'opportunité politique.

Entendons-nous bien: il se peut qu'une chambre à 1300\$ soit un gaspillage de fonds publics. Mais il se peut aussi que le choix soit défendable pour des raisons d'affaires, notamment parce qu'il a ainsi accès à des gens du milieu et parce qu'il y fait des réunions. Ça, je ne le sais pas, mais le vérificateur non plus.

Le vérificateur devrait donc se contenter de constater la conformité des dépenses avec les normes gouvernementales, observer leur évolution et exposer les faits comptables. Ce qu'il fait dans son rapport. Pas aller chez André Arthur et faire des commentaires avec un sourire en coin.

Ce sera ensuite aux gens de la **SODEC**, à son conseil d'administration et au gouvernement d'analyser la situation et de juger si on dépasse les bornes.

Au lieu de cela, on a vu la ministre Christine St-Pierre sauter sur l'occasion pour dire que M. **Chaput** n'avait plus sa confiance. Même le premier ministre lui a montré la porte, disant qu'il voyait mal comment il pouvait terminer son mandat, qui s'achève pourtant en octobre. Le tout pendant que M. **Chaput** est à Cannes et avant même que le CA de la **SODEC** ne se réunisse.

Audi alteram partem, dirait Bernard Landry: écoutons avant de décider, entendons donc **Chaput** avant de lui trancher le cou.

Cette précipitation sent le règlement de comptes à plein nez. Certes, le chapitre du rapport du vérificateur général laisse voir une légèreté certaine en ce qui concerne la gestion des fonds à la **SODEC**. Il y a lieu de critiquer plusieurs aspects: repas sans pièces justificatives, repas entre employés de l'organisme.

Mais y a-t-il eu fraude? Malversation? Enquête policière? Pas le moins du monde.

Je ne sais pas qui est **Jean-Guy Chaput**, je n'ai aucune idée de ses qualités, défauts, compétences, sports, loisirs, chasse et pêche.

Mais autant je n'aime pas les profiteurs de fonds publics, autant j'ai en horreur les mises à mort professionnelles sans procès, en l'absence du principal intéressé et alors qu'aucune urgence ne le justifie, sinon l'opportunisme politique.

courriel Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

Illustration(s) :

PHOTO CLÉMENT ALLARD, LA PRESSE CANADIENNE

Selon notre chroniqueur, le vérificateur général du Québec, M. Renaud Lachance, devrait réapprendre le sens du devoir de réserve s'il veut conserver la crédibilité de sa précieuse institution.

© 2009 La Presse. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090530·LA·0007

Le Devoir

LES ACTUALITÉS, samedi, 30 mai 2009, p. a3

Le C.A. de la **SODEC** lâche **Jean-Guy Chaput**

Les administrateurs se rendent à la suggestion de la ministre St-Pierre et lui recommandent de congédier le président de l'organisme

Baillargeon, Stéphane

Après une semaine houleuse, le conseil d'administration de la société d'État chargée de distribuer les subventions aux entreprises culturelles a décidé que son dirigeant **Jean-Guy Chaput** n'a plus «la légitimité requise» pour assumer ses fonctions. Le verdict unanime est tombé hier soir. Reste à régler la question de la prime de départ.

Il en faut du temps pour décider du sort d'un président. Celui de **Jean-Guy Chaput**, président de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**), était entre les mains du conseil d'administration de l'organisme hier. Le grand jury a passé presque toute la journée à discuter de son cas et le verdict, implacable, est tombé: renvoyé!

«Les membres du conseil ont décidé de recommander unanimement la résiliation de l'engagement de **Jean G. Chaput**, président et chef de la direction de l'organisme», dit le communiqué lu par **Jean Pronovost** président du C.A., au sortir de la longue rencontre. Il était passé 19h hier soir et M. Pronovost n'a pas répondu aux questions des journalistes présents au siège de la Société, dans le Vieux-Montréal. Une douzaine de membres du conseil ont mis plus de huit heures à trancher.

Le texte lu précise que le Conseil recommande à la ministre de la Culture «la résiliation de l'engagement de monsieur **Jean G. Chaput** selon les termes contenus dans ses conditions d'emploi ou la conclusion de tout autre arrangement dont le gouvernement pourrait convenir avec [lui]». Ce contrat prévoirait une compensation de 150 000 \$.

La ministre de la Culture, de qui relève la **SODEC**, a dit recevoir «avec intérêt» la décision de la séance spéciale. «Je prends acte de la recommandation des membres du conseil d'administration et je vous informe que j'entends la soumettre à mes collègues au cours du prochain conseil des ministres», annonce son propre communiqué laconique émis moins d'une heure après celui de la **SODEC**.

Le principal intéressé n'avait pas réagi hier soir, au moment de mettre sous presse. Plus tôt cette semaine, alors qu'il se défendait ferme pour terminer son mandat (jusqu'en octobre), M. **Chaput** envisageait même de poursuivre le gouvernement en cas de congédiement.

Jean-Guy Chaput, un ancien protégé de la ministre de la Culture précédente, Line Beauchamp, est plongé dans l'eau chaude depuis la publication d'un court chapitre du dernier rapport du vérificateur général du Québec.

L'exercice analytique comptable portait sur certaines dépenses approuvées par M. **Chaput**, dont il a parfois lui-même bénéficié, par exemple la location d'une chambre à 1300 \$ la nuit à Cannes.

Le vérificateur Renaud Lachance n'a pas écrit qu'il s'agissait de frais «somptuaires», mais le qualificatif a été lâché au moment de présenter publiquement son étude de cas. Le limier des comptes a également critiqué certaines pratiques comptables ou administratives consistant notamment à présenter des frais administratifs comme des transferts aux artistes.

La ministre St-Pierre avait elle-même demandé au président du conseil d'administration de «retourner chacune des pierres» de l'administration **Chaput**. **Jean** Pronovost, un ancien mandarin de l'État québécois, a alors réclamé l'intervention du vérificateur général, une pratique inusitée.

Jean Charest puis la ministre de la Culture ont répété au cours des derniers jours que l'administrateur en chef de la **SODEC** n'avait plus leur confiance. Christine Saint-Pierre a ni plus ni moins menacé de le remercier si le C.A. décidait au contraire de le maintenir en poste.

Le C.A. a procédé en trois temps hier avant d'en arriver à une décision ferme et radicale. Les administrateurs ont d'abord examiné, à nouveau et en détail, le rapport du vérificateur. Ils ont ensuite entendu M. **Chaput**. Puis le président a quitté la réunion pour laisser se poursuivre la discussion à huis clos.

«Le Conseil considère essentiel d'appliquer des règles de gestion rigoureuse des fonds publics, par conséquent le Conseil a aussi adopté à l'unanimité les recommandations faites par le Comité de vérification en ce qui a trait à l'élaboration et la mise en place de meilleurs contrôles de dépenses et de gestion, dit finalement le communiqué de l'organisme. D'ailleurs la **SODEC** avait déjà entrepris certaines démarches avant la publication du rapport du Vérificateur général.»

La **SODEC** distribue des fonds pour venir en aide aux industries culturelles dans le domaine de l'édition, du disque, du spectacle et surtout du cinéma, secteur qui bénéficie d'importants crédits d'impôt.

© 2009 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090530·LS·0018

SRC Télévision - Le Téléjournal / Le Point
Vendredi, 29 mai 2009 - 22:00 HAE

SODEC : **Jean-Guy Chaput** doit démissionner

Animateur(s) : PASCALE NADEAU

PASCALE NADEAU (ANIMATRICE) :

- Le conseil d'administration de la **SODEC** est unanime : **Jean-Guy Chaput** doit démissionner.

JEAN PRONOVOST (PRÉSIDENT, CONSEIL D'ADMINISTRATION, SODEC) :

Monsieur **Chaput** n'a plus la légitimité requise pour assumer son rôle au sein de la **SODEC**. -

Il aura fallu neuf heures de discussions pour sceller l'avenir du patron de la **SODEC** qui a été éclaboussé, vous le savez, par un rapport sur des dépenses excessives. Et le verdict du conseil d'administration est unanime aujourd'hui : **Jean-Guy Chaput** doit quitter la direction de la **SODEC**, il doit démissionner. **Jean-Philippe**, le conseil recommande quand même qu'on lui verse une indemnité de départ?

JEAN-PHILIPPE CIPRIANI (REPORTER) :

Oui parce que même si le conseil recommande la destitution de monsieur **Chaput**, il recommande aussi de respecter les termes de son contrat. Bon, cette semaine, la ministre Christine Saint-Pierre répétait qu'il n'était pas question de verser d'indemnité de départ; la décision finale lui revient. Une chose est sûre, ministre, premier ministre et maintenant conseil d'administration, même si monsieur **Chaput** refuse de démissionner, il a vraiment perdu la confiance de tout le monde.

JEAN PRONOVOST (PRÉSIDENT, CONSEIL D'ADMINISTRATION, SODEC) :

Nous avons unanimement conclu de recommander son départ.

JEAN-PHILIPPE CIPRIANI (REPORTER) :

C'est la fin pour **Jean-Guy Chaput**. Après neuf heures de délibérations, le conseil d'administration de la **SODEC** recommande son congédiement de la présidence.

JEAN PRONOVOST (PRÉSIDENT, CONSEIL D'ADMINISTRATION, SODEC) :

C'est que sa légitimité, elle est assez compromise pour l'empêcher de remplir efficacement les devoirs de sa fonction.

JEAN-PHILIPPE CIPRIANI (REPORTER) :

Le conseil n'a pas digéré les dépenses exagérées révélées par le vérificateur général; une chambre d'hôtel à 1330 dollars la nuit à Cannes, un compte de 80 000 dollars non justifié lors de l'événement Cinéma du Québec à Paris, 200 000 dollars comptabilisés en aide financière au milieu culturel alors qu'il s'agissait en fait de frais de déplacement pour la direction.

JEAN PRONOVOST (PRÉSIDENT, CONSEIL D'ADMINISTRATION, SODEC) :

Monsieur **Chaput** est le premier responsable, et il se doit de donner l'exemple.

JEAN-GUY CHAPUT (PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, SODEC, MARDI) :

Est-ce que j'ai l'intention de quitter? Non, je n'ai pas matière à.

JEAN-PHILIPPE CIPRIANI (REPORTER) :

Au début de la semaine, **Jean-Guy Chaput** refusait de démissionner malgré les pressions de Québec. Mais ses jours sont bel et bien comptés : par voie de communiqué, la ministre dit qu'elle va soumettre la décision du conseil de la **SODEC** au prochain conseil des ministres. Mais Christine Saint-Pierre, qui écartait toute indemnité de départ, pourrait devoir se raviser; le conseil de la **SODEC** lui recommande de respecter les termes de son contrat, peut-être pour éviter une poursuite. La **SODEC** en profite pour suivre les demandes de la ministre et met en place des règles plus strictes. Chaque dépense qui déroge aux règles devra dorénavant obtenir une autorisation écrite et un rapport des dépenses sera produit tous les trois mois.

JEAN PRONOVOST (PRÉSIDENT, CONSEIL D'ADMINISTRATION, **SODEC**) :

Avec ce qu'on a adopté aujourd'hui, il faut être raisonnablement certain, là, que le problème, il est réglé.

JEAN-PHILIPPE CIPRIANI (REPORTER) :

Le conseil d'administration a même déjà trouvé un successeur à monsieur **Chaput**, mais il attend son départ officiel avant d'en révéler l'identité. **Jean-Philippe Cipriani**, Radio-Canada, Montréal.

© 2009 SRC Télévision - *Le Téléjournal / Le Point. Tous droits réservés.*

Numéro de document : news·20090529·RV·0TE090529003

La Presse

Arts et spectacles, vendredi, 29 mai 2009, p. ARTS SPECTACLES3

Part ou reste, **Jean-Guy Chaput**?

Le conseil d'administration de la **SODEC** tranche aujourd'hui

Morissette, Nathaëlle

Le sort du président-directeur de la Société de développement des entreprises culturelles, **Jean-Guy Chaput**, pourrait être scellé aujourd'hui, alors que le conseil d'administration de la **SODEC** rendra son verdict concernant l'avenir du dirigeant au sein de l'organisme. Toutefois, s'il devait rester en poste, le premier ministre, **Jean Charest**, refuse de s'engager à respecter cette décision.

Ainsi, le gouvernement, qui a déclaré à plusieurs reprises que M. **Chaput** n'avait plus la légitimité pour demeurer à la tête de la **SODEC**, reste vague sur ses intentions dans ce dossier. "On verra ce que dira le conseil d'administration, s'est contenté de dire hier le premier ministre, à l'issue du lancement officiel des travaux de la nouvelle salle de l'Orchestre symphonique de Montréal. On va d'abord leur permettre de rencontrer M. **Chaput** et on verra après."

Pourtant, M. Charest a indiqué que la responsabilité de discuter de l'avenir du PDG incombait au Conseil. "On a changé les règles de gouvernance des sociétés d'État justement pour donner à des conseils d'administration la responsabilité de s'occuper de ces choses-là."

Rappelons que dans un rapport publié la semaine dernière, le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, a qualifié les dépenses de M. **Chaput** de somptuaires. L'an dernier, l'État aurait déboursé 48 000\$ pour les billets d'avion, chambres d'hôtel et autres frais de représentation du PDG.

Le principal intéressé, qui s'est défendu avec vigueur en début de semaine, n'a pas écarté la possibilité de poursuivre le gouvernement s'il était congédié. M. **Chaput** a également fait part de sa volonté de rester en poste jusqu'à la fin de son mandat en octobre.

S'il doit partir avant, la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, a dit vouloir éviter de lui verser une prime de départ. Mme St-Pierre a également affirmé que, dès son arrivée à la tête du Ministère, il y a deux ans, elle avait des doutes sur les dépenses de **Jean-Guy Chaput**. Alors, pourquoi ne pas avoir agi avant? "Il fallait tout d'abord que la **SODEC** soit soumise à la loi sur la gouvernance, pour séparer le poste du président du conseil d'administration de celui de directeur général et pour avoir un conseil d'administration majoritairement indépendant, explique-t-elle. Pourquoi ne pas avoir agi? Parce qu'il faut aussi avoir des faits et avoir des choses qui ont été vérifiées. On n'agit pas sur des rumeurs."

Et à l'avenir, le successeur de M. **Chaput** "devra tenir compte des barèmes du gouvernement" pour ses déplacements, a averti la ministre.

Illustration(s) :

Photo par André Pichette, La Presse

Les dépenses de **Jean-Guy Chaput** ont été critiquées par le vérificateur général.

© 2009 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090529·LA·0065

Le Droit

Arts & Spectacles, vendredi, 29 mai 2009, p. 35

En bref

Chaput pourrait quitter la **SODEC** aujourd'hui

La Presse Canadienne

MONTRÉAL - **Jean-Guy Chaput** pourrait quitter dès aujourd'hui la présidence et la direction générale de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**), dans la foulée des révélations embarrassantes à son sujet du vérificateur général du Québec. Le conseil d'administration de la **SODEC** pourrait alors annoncer s'il accepte les explications de M.**Chaput** sur ses dépenses ou s'il réclamera son départ, comme l'a publiquement souhaité la ministre de la Culture, Christine St-Pierre. Cependant, La Presse rapportait hier que la ministre hésiterait à congédier M.**Chaput**, car ce dernier envisagerait ensuite de lancer des poursuites judiciaires contre le gouvernement pour licenciement injustifié. De son côté, le Journal de Montréal ajoute pour sa part que **Jean-Guy Chaput** se sent trahi et abandonné par des membres du gouvernement.

© 2009 *Le Droit*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090529·LT·0051

Le Devoir

LES ACTUALITÉS, vendredi, 29 mai 2009, p. a3

Bouts de chandelles

Rioux, Christian

Lorsque j'ai entendu parler des comptes de la **SODEC**, j'ai revu cette chambre qu'on m'avait réservée, il y a des années, pour la première de la version anglaise de Notre-Dame de Paris à Londres. Nous étions quelques journalistes venus de Paris. Je ne vous dis pas ma stupeur en découvrant le prix sur l'affichette au dos de la porte d'entrée. Il en coûtait près de 700 \$ pour passer une nuit dans cette pièce au mobilier rose bonbon. Pourquoi? Parce que nous étions dans la ville la plus chère du monde, que la livre sterling battait des records et que les organisateurs avaient dû trouver un hôtel près de la salle de spectacle.

Vous aurez compris qu'il n'y a rien d'étonnant à ce qu'une chambre un peu plus grande coûte 1300 \$ à Cannes. Excusez le mot, mais il ne faut pas être beaucoup sorti de son trou pour s'en offusquer. D'ailleurs, jamais le rapport du vérificateur général ne reproche formellement ce choix à **Jean-Guy Chaput**. Le vérificateur dit simplement n'avoir pas reçu les «justifications» nécessaires.

On comprend que l'homme de la rue s'étonne. Mais ceux qui sont allés à Cannes, où un Coke coûte 15 \$, vous diront que ces prix n'ont rien d'exceptionnel. À Cannes, tout est somptueux. On peut trouver que la mafia cannoise exagère, mais il faut s'y attendre si on veut jouer dans les ligues majeures.

Quoi de plus normal que le président de la **SODEC**, qui n'est pas une coopérative étudiante, que diable, ait une chambre plus grande que celles de ses employés s'il ne veut pas faire asseoir ses invités sur le coin de son lit. Le producteur Roger Frappier, dont tous les films sont financés par l'État, loue la villa Rimbaud à Cannes, avec vue sur la mer, et personne ne s'en plaint. Au contraire, ses réceptions sont les plus courues! Les cris de vierges éplorées sont d'autant plus déplacés que le 1835, White Palm n'est même pas sur la Croisette et qu'il est certainement moins cher que les hôtels du président du Centre national de la cinématographie en France et des autres responsables d'organismes semblables en Belgique et en Suisse.

À Paris, ceux qui ont eu vent de nos petites histoires sourient de la petitesse du Québec ces jours-ci. Car, avouons-le, il y a un côté provincial dans cette chasse aux sorcières. Il est trop facile de jouer sur les préjugés en traitant de profiteur celui qui va à Cannes sous le seul prétexte qu'il occupe une chambre avec vue sur la mer, alors qu'il fait des journées de 18 heures et que le Québec y a connu cette année un succès exceptionnel.

Sait-on que la Belgique a organisé une soirée qui a coûté 190 000 \$? Plus du double du prix de tous les cocktails de cinéma du Québec sur les Champs-Élysées! À Cannes, le petit cocktail du Québec n'a coûté que 9500 \$! Selon un habitué de Cannes, les seules dépenses superflues, ces dernières années, pourraient être celles de la ministre Christine St-Pierre, qui a fait preuve d'une étonnante assiduité depuis trois ans. Elle est même venue l'an dernier, alors que le Québec n'avait aucun film en sélection.

Nous ne sommes évidemment pas en mesure de juger des frais de la **SODEC** au Québec, qui «dépassent parfois les règles établies», selon le vérificateur. Ni de savoir si les 200 000 \$ dont on s'inquiète dans les chaumières ont été classés dans la bonne colonne. Par contre, l'analyse des frais de la **SODEC** en Europe souffre de lacunes évidentes.

Comment expliquer que la présentation de l'évolution des dépenses du commissariat européen ne tienne pas compte des taux de change qui ont atteint des sommets depuis trois ans? Une chambre de 1300 \$

aurait coûté 250 \$ de moins en septembre 2007, une variation de 20 % qui ne tient pas compte de l'inflation particulièrement importante en France.

Sortir de chez soi, c'est aussi reconnaître que tous les pays n'ont pas les mêmes pratiques comptables. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'une entreprise française fournisse à ses clients une facture sommaire. Dans certains pays, elle serait écrite à la main! Selon le délégué général du Québec à Paris, c'est ce qui explique qu'une facture de 80 000 \$ ait été attribuée à des «prestations de restauration» alors qu'elle concernait les cocktails d'ouverture et de clôture de la Semaine du cinéma québécois à Paris. Deux événements qui ont attiré plus de 1000 personnes.

Voilà le genre de réalités avec lesquelles il faut composer si on veut faire connaître nos films à l'étranger. Il serait temps de redescendre sur Terre et de cesser de faire du populisme avec des chiffres dont personne ne prend le temps d'expliquer la portée réelle. Le danger de toute cette cabale, c'est qu'on brise l'élan d'une organisation dont tous les connaisseurs s'entendent à louer le travail. Malheureusement, l'influence culturelle du Québec en Europe semble peser moins lourd que les normes comptables pour certains membres de ce gouvernement, dont on se souviendra qu'une des premières mesures après son élection avait été de tuer le projet d'un centre culturel québécois à Paris.

Le Québec a rarement connu un tel succès à Cannes, et cela, avec des films difficiles et courageux. Il ne faudrait pas que, sous prétexte de faire des économies de bouts de chandelles, on passe à la trappe une aussi belle réussite.

crioux@ledevoir.com

© 2009 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090529·LE·252642

Le Devoir
LES ACTUALITÉS, jeudi, 28 mai 2009, p. a1

SODEC: Québec veut éviter un cas «à la **Jean Pelletier**»

Robitaille, Antoine; Baillargeon, Stéphane
Le Devoir

Québec - Christine St-Pierre est déterminée à congédier le président et chef de la direction de la **SODEC Jean-Guy Chaput** et refuse qu'il touche une prime de départ. Mais elle attend la décision du conseil d'administration pour qu'il ne se pas transforme en un cas «à la **Jean Pelletier**».

La ministre de la Culture, après avoir dit mardi que l'homme aux dépenses qualifiées de «somptueuses» par le vérificateur général n'avait plus l'«autorité morale» pour diriger la **SODEC**, n'a pas fait grand mystère du sort qui attendait le gestionnaire, hier. «Le conseil d'administration va analyser la situation [demain]. Il va me faire une recommandation et à partir de la recommandation, soit qu'ils vont aller dans le sens que je veux ou alors je vais prendre, moi, mes responsabilités», a-t-elle dit hier en sortant du caucus des libéraux.

Mme St-Pierre admet que les jugements d'annulation de congédiement obtenus ces dernières années par **Jean Pelletier**, ancien président de Via Rail et ancien chef de cabinet de **Jean Chrétien** congédié dans la

foulée des commandites, forcent le gouvernement à se montrer extrêmement prudent. Questionnée à ce sujet, la ministre a soutenu qu'il y a des clauses dans le contrat de M. **Chaput** «qui permettent d'agir» [de le congédier], mais que des analyses supplémentaires sont nécessaires. «On va regarder le contrat, ce que le contrat stipule. C'est évident qu'il y a des choses à mesurer là-dedans. Est-ce qu'on s'embarque pour se faire poursuivre?»

Selon les circonstances de son départ, M. **Chaput** pourrait aussi avoir droit à une prime importante, une situation que la ministre tient à éviter: «Ce n'est pas souhaitable. Je ne pense pas que les contribuables trouveraient ça acceptable», a-t-elle dit.

Fermeté inhabituelle

La fermeté avec laquelle le gouvernement traite le cas de M. **Chaput**, qui, selon le VG, n'a pas détourné de fonds ni fraudé, a soulevé des questions sur les tenants et aboutissants de l'affaire.

Le Devoir faisait état hier d'un important différend entre le président de la **SODEC** et le délégué général du Québec à Paris, Wilfrid-**Guy** Licari. La ministre a toutefois soutenu qu'elle n'était pas au courant de cette querelle avant d'en prendre connaissance dans nos pages.

Quant à l'hypothèse d'un règlement de compte qui court, elle l'a qualifiée de «pas sérieuse» et rappelle qu'à son arrivée au ministère de la Culture il y a 25 mois, des rumeurs circulaient déjà au sujet des dépenses de M. **Chaput**, des rumeurs qu'elle a prise au sérieux. Le Parti québécois avait d'ailleurs posé des questions à ce sujet lors de l'étude de crédit du printemps 2006. La loi sur la gouvernance des sociétés d'État a permis en 2007 à Mme St-Pierre de scinder les postes de président et chef de la direction et de président du conseil de la **SODEC**. «Ça me donnait une plus grande latitude, et là, le président du conseil d'administration pouvait aller poser des questions sur les comptes de dépenses.»

En chambre hier, la ministre a cité le vérificateur général Renaud Lachance qui, dans une entrevue à la station 93,3 à Québec, avait soutenu que «la ministre, elle a fait son devoir et elle a fait jouer les mécanismes nécessaires, et aujourd'hui, on la sait, cette information-là».

Certaines sources jugent curieux le fait que la conférence de presse de M. Lachance ait eu lieu au moment même où **Jean-Guy Chaput** se trouvait à Cannes dans la fameuse chambre 308 du 1835, White Palm. Mais au Bureau du vérificateur général, on soutient que le dépôt du tome du rapport contenant le chapitre sur la **SODEC** n'est qu'une coïncidence. «Il y avait rien de prémédité par rapport à Cannes», a insisté la responsable des communications du Vérificateur général, Raymonde Côté-Tremblay, expliquant que le hasard des dates et des reports liés aux élections ont conduit au dépôt le 21 mai. Elle souligne que le chapitre sur la **SODEC** était inclus dans un tome du rapport du vérificateur général (expert indépendant nommé par l'Assemblée nationale), dans lequel il y avait d'autres «très beaux éléments dont personne n'a parlé». «Si on avait sorti un rapport sur la **SODEC** tout seul, dans la semaine de Cannes, un rapport particulier, un rapport distinct, là vous auriez pu vous poser des questions», a-t-elle répondu.

Vol d'électricité

Certains ont tenu à se porter à la défense de M. **Chaput**, hier. «Je ne peux pas me prononcer sur les accusations récentes de gaspillage de fonds, mais je peux témoigner de l'implication profonde de **Jean-Guy Chaput** dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, le réseau communautaire et la culture de Montréal», dit Yves Bernard, gestionnaire de CIBL à l'époque où M. **Chaput** présidait le conseil

d'administration de la station de radio communautaire, de 1982 à 1992. «Ce qu'on raconte sur lui depuis quelques jours dans les médias me fait mal au coeur parce que ce n'est vraiment pas l'image que j'en ai gardée. Son implication était vraiment extraordinaire.»

M. **Chaput** était alors directeur de la caisse populaire Maisonneuve. Il y est resté de 1983 à 1995, et se faisait «un honneur et une joie» de soutenir plusieurs organismes culturels, le Festival international de jazz de Montréal, le groupe humoriste Rock & Belles oreilles, comme des compagnies de théâtre. Le «banquier des artistes» avait reçu un éloge senti du chroniqueur Pierre Foglia dans La Presse en 1990.

M. **Chaput** a toutefois quitté la caisse pop après avoir été accusé de vol d'électricité à son domicile. Il avait aussi dû quitter momentanément la présidence de Pro-Est, un organisme où il avait été nommé par la péquiste Louise Harel, pilier d'Hochelaga-Maisonneuve. Son remplaçant, le libéral Pierre Bibeau, est devenu le conjoint de Line Beauchamp, elle-même alors directrice de Pro-Est.

Mme Beauchamp a ensuite fait le saut en politique et est devenue ministre de la Culture. C'est elle qui a nommé **Jean-Guy Chaput** à la tête de la **SODEC**, après qu'il eut été responsable de la campagne électorale du candidat libéral Richer Dompierre, dans Hochelaga-Maisonneuve, contre Louise Harel.

«Quand il a senti que les péquistes allaient perdre le pouvoir, il s'est collé sur Line Beauchamp, dit un dirigeant communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve qui désire conserver l'anonymat. L'aide apportée à Richer Dompierre a été vécue comme une trahison suprême par Louise Harel.»

© 2009 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090528·LE·252489

La Presse

Arts et spectacles, jeudi, 28 mai 2009, p. ARTS SPECTACLES3

CRISE À LA **SODEC**

Malaise et indignation dans le milieu artistique

Morrisette, Nathaëlle

Les révélations concernant les dépenses du président-directeur général de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**), **Jean-Guy Chaput**, suscitent malaise et indignation dans le milieu des arts. Si certains craignent que la réputation de la **SODEC** soit entachée, les représentants d'artistes réitèrent néanmoins leur pleine confiance envers cet organisme d'aide à la culture.

Comptant parmi les premières à avoir réagi, l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) a vivement dénoncé "les dépenses outrancières" du PDG de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput** ainsi que "les frais astronomiques de restauration du bureau de Paris".

"La **SODEC**, ce n'est pas une grosse banque qui donne des bonis à ses directeurs généraux, lance sans détour le président de l'ARRQ, **Jean-Pierre Lefebvre**, qui admet du même souffle que les révélations faites ne l'ont pas surpris outre mesure. Il y avait anguille sous roche. Tout le milieu le savait. Le gouvernement le savait. Il fallait une intervention politique."

Dans un rapport publié la semaine dernière, le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, a qualifié les dépenses de M. **Chaput** de somptueuses. L'an dernier, l'État aurait déboursé 48 000\$ pour les billets d'avion, chambres d'hôtel et autres frais de représentation du PDG. À la lumière de ces informations, la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, a demandé la démission du président, mais le principal intéressé a décidé de rester en poste.

"Ça va être difficile pour lui de gouverner dans ces circonstances-là, poursuit le président de l'ARRQ. Ce n'est sûrement pas un mandat qui va se terminer dans l'harmonie."

Crédibilité en jeu

Pour sa part, la présidente de la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC), Sylvie Lussier, souhaite que la crédibilité de la **SODEC** ne soit pas éclaboussée par les récents événements. "Le danger, ça serait une perte de crédibilité (de l'organisme) ou encore que le gouvernement décide de couper dans ses budgets pour cause de mauvaise gestion. Ça serait dommage qu'on remette la **SODEC** en cause."

Du côté des producteurs, il existe apparemment un profond malaise à commenter toute cette histoire. Certains d'entre eux craignent que ces révélations nuisent à l'image des producteurs qui sont parfois perçus - à tort, précise-t-on - comme étant des gens qui reçoivent des subventions à la pelle.

D'ailleurs, l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ) n'a pas l'intention de faire des commentaires. "Nous ne sommes pas en mesure d'analyser les rapports qui sont sur la table", s'est contentée de répondre la porte-parole Céline Pelletier.

Pour sa part, André Dupuy, producteur chez Pixcom (Destinées, Ça manque à ma culture), affirme que la **SODEC** "sert bien le milieu". "Ma confiance (envers l'organisme) est assez solide", assure-t-il.

Même son de cloche du côté du président de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec qui refuse visiblement de casser du sucre sur le dos de la Société de développement. "Nous dépendons de la **SODEC**, souligne Jean-Pierre Lefebvre. C'est notre premier port d'attache."

Par ailleurs, le sort du PDG de la **SODEC** sera scellé demain matin. Le conseil d'administration de l'organisme décidera alors si M. **Chaput** doit se retirer ou s'il peut rester en poste jusqu'à la fin de son mandat, en octobre. Difficile de prédire le dénouement de l'histoire puisque les membres du CA sont semble-t-il déchirés sur la question.

Jean-Guy Chaput s'est pour sa part défendu bec et ongles mardi lors d'une conférence de presse où il a tenu à rétablir sa crédibilité. Le PDG envisage même de poursuivre le gouvernement du Québec s'il est congédié.

Illustration(s) :

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

De nombreux acteurs du milieu artistique souhaitent que la **SODEC** ne soit pas trop éclaboussée par la crise concernant les dépenses de l'actuel PDG, **Jean-Guy Chaput**.

© 2009 La Presse. Tous droits réservés.

La Presse
Actualités, jeudi, 28 mai 2009, p. A13

La ministre hésite à congédier le président de la **SODEC**
Les menaces de poursuites de **Chaput** refroidissent St-Pierre

Lessard, Denis

QUÉBEC - Les menaces de poursuites du président de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**, ont paru hier refroidir la détermination du gouvernement qui voulait carrément le congédier de son poste, quatre mois avant la fin de son mandat.

La ministre de la Culture, Christine St-Pierre, était plus hésitante hier dans ses premières déclarations après que M. **Chaput** eut indiqué mardi qu'il n'avait pas l'intention de démissionner - une démission qui, selon lui, confirmerait les allégations de dépenses exagérées à son endroit.

"Il faut regarder le contrat, ce qu'il stipule. Il y a évidemment des choses à mesurer là-dedans. Est-ce qu'on s'embarque pour se faire poursuivre ou pour avoir avec lui une discussion..." "Nous trouvons que M. **Chaput** n'a pas l'autorité morale de diriger la **SODEC**", a soutenu Mme St-Pierre.

Des sources influentes au PLQ affirment que l'avenir de M. **Chaput** était compromis dès le premier jour de la nomination de Mme St-Pierre à la Culture. Le mandat du président de la **SODEC** n'aurait pas été renouvelé, même s'il n'y avait jamais eu de rapport accablant du vérificateur général, assure-t-on.

M. **Chaput** avait soutenu à la réunion du conseil de direction de son organisme mardi matin qu'il envisageait de poursuivre le gouvernement pour congédiement injustifié. Dans un passé récent, **Jean Pelletier**, le bras droit de **Jean Chrétien**, avait été mis à la porte de la présidence de VIA Rail par le gouvernement Martin. M. Pelletier avait enclenché des recours et obtenu un dédommagement de 3 millions.

"Il faut regarder le contrat de M. **Chaput**. Il y a des clauses dans le contrat qui nous permettent d'agir", a soutenu hier la ministre St-Pierre. Le contrat type de ces grands commis de l'État prévoit qu'ils peuvent être mis à la porte pour faute lourde, pour malversation.

Pour Mme St-Pierre, "il n'est pas souhaitable" que M. **Chaput** obtienne un dédommagement - il devait normalement partir au début d'octobre. "Je ne pense pas que les contribuables seraient contents", a-t-elle ajouté.

À lire aussi: Malaise et indignation dans le milieu artistique en page 3 du cahier des arts.

Illustration(s) :

Photo Jacques Boissinot, La Presse Canadienne

"Il faut regarder le contrat, ce qu'il stipule. Est-ce qu'on s'embarque pour se faire poursuivre ou pour avoir avec lui une discussion?" a dit la ministre de la Culture, Christine St-Pierre.

Le Devoir
ÉDITORIAL, jeudi, 28 mai 2009, p. a6

Dépenses à la **SODEC**
Le souffre-douleur

Chouinard, Marie-Andrée

Le président de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**, n'est sans doute pas parfaitement irréprochable. Mais les incriminations et la condamnation gouvernementale dont il est l'objet sont démesurées par rapport aux fautes qu'on lui reproche.

À juste titre, le Vérificateur général a soulevé des irrégularités inquiétantes dans les frais de représentation et de déplacement de la **SODEC**. Quatre-vingt mille dollars de dépenses de restauration justifiés de manière évasive. De la paresse dans la présentation de pièces justificatives. Un jeu comptable qui laissait croire que 211 000 \$ voués à la culture avaient fondu en frais de déplacement du personnel.

Surtout, le désormais célèbre «palace» cannois à 1330 \$ la nuit que M. **Chaput** occupait d'ailleurs, insouciant, pendant qu'ici on faisait de lui un infâme dépensier.

Il semble qu'en haut lieu, on ait décidé qu'il ne valait pas la peine que M. **Chaput** s'explique. La ministre de la Culture, Christine St-Pierre, généralement modérée et hésitante, a sorti l'artillerie lourde, proclamant que le dirigeant n'avait plus «l'autorité morale pour diriger maintenant cette société d'État». Elle ne lui a pas encore montré la porte, mais...

Ce type d'éclat sent mauvais la «petite politique». Surtout à côté de l'indifférence qui enveloppe souvent les ministres qui sont aux prises avec de (vrais) dossiers brûlants. Sur l'autel d'une éthique gouvernementale ces jours-ci malmenée gît le parfait souffre-douleur.

Quand M. **Chaput** a finalement parlé, il a servi à ses détracteurs une défense somme toute efficace: il a concédé que certains flous comptables étaient à préciser. Il a exhibé l'autorisation gouvernementale pour la dépense des 211 000 \$, qui n'enlevait rien au milieu culturel. Il a justifié la note de 80 000 \$ pour des réceptions de sept jours ayant amusé quelque 900 personnes - 89 \$ la tête. Il a défendu le coût de sa chambre à Cannes. Transformé en dilapidateur effronté, **Jean-Guy Chaput** a tenté de démontrer qu'on l'avait fait trôner à tort en prince des magouilles. À moins qu'il n'y ait une raison obscure encore cachée au public, sa condamnation est exagérée pour les méfaits qu'on lui impute.

La dissonance est encore plus vive quand on pense à tous les ratés du passé dénoncés par le Vérificateur sans qu'il y ait de sacrifiés. Les exagérations de la Société nationale du cheval de course, révélées en 2006, étaient odieuses. Les avantages versés aux dirigeants de la Société des alcools du Québec étaient abusifs. A-t-on oublié - déjà? - la «réussite» du réseau des FIER et son hôtel pour chiens et chats soutenu par des fonds destinés à l'Estrie?

Le gouvernement s'époumone avec cet apparent souffre-douleur, qui devra répondre de ses actes devant son conseil d'administration. Pendant ce temps, les vrais scandales sont étouffés par un chahut secondaire. Autour des 40 milliards de dollars d'épargne envolée en 2008 à la Caisse de dépôt et placement du Québec, plane encore un profond mystère.

machouinard@ledevoir.com

© 2009 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090528·LE·252431

Le Devoir
LES ACTUALITÉS, jeudi, 28 mai 2009, p. a3

Haro sur le baudet

David, Michel

Après avoir lu le rapport du Vérificateur général, ni le conseil d'administration de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), ni son comité de vérification ne s'attendaient à un tel tollé, a déclaré son président, **Jean-Guy Chaput**.

Il est vrai que les fautes qui sont reprochées à M. **Chaput** semblent bien légères en comparaison des abus que le Vérificateur général a découverts dans l'appareil gouvernemental au fil des ans.

Dans son rapport de l'an dernier, Renaud Lachance avait épinglé le président de la Société immobilière du Québec (SIQ) qui, en deux ans, s'était offert 70 000 \$ de repas au restaurant sans pièces justificatives, sans compter 20 000 \$ pour un abonnement à un club de golf.

En 2006, c'était au tour de la Société nationale du cheval de course (SONACC), dont un des dirigeants s'était fait rembourser des dépenses «injustifiées» de 93 000 \$, dont 12 000 \$ pour l'affrètement d'un avion pour assister à un encan de chevaux au Kentucky, alors que la SONACC n'achetait pas de chevaux.

Le cas le plus original a cependant été celui du protecteur du citoyen, Daniel Jacoby, dont le Vérificateur avait relevé les pratiques étranges dans son rapport d'octobre 2000. Pendant huit ans, Me Jacoby avait utilisé les biens et le personnel du Protecteur du citoyen au profit d'une société privée dont il était lui-même le président.

En mai 1999, cet homme pour le moins distrait avait présenté une demande de remboursement de 560,08 \$ pour un déjeuner avec cinq représentants de l'ONU dans un établissement de Genève qui n'ouvrait pas avant 17 heures et ne servait pas de repas.

Quelques mois plus tard, quand le contrôleur général des finances avait entrepris une première vérification, il s'était soudainement rappelé que le repas avait eu lieu dans un autre restaurant, en

compagnie de trois personnes qu'il avait refusé d'identifier, et pour lequel il n'avait pas réclamé de remboursement.

On ne trouve rien de tel dans le chapitre du dernier rapport du Vérificateur général qui porte sur la **SODEC**. Il y a sans doute des lacunes dans la reddition de comptes, mais rien ne laisse croire que des fonds publics ont été utilisés à des fins personnelles.

De toute évidence, il était «inapproprié» d'imputer des frais de déplacement de 200 000 \$ dans les programmes d'aide financière, mais cela ne signifie pas que le milieu culturel a été privé de ces sommes.

Pour le contribuable qui peine à joindre les deux bouts, il est certainement choquant de voir des dirigeants de sociétés d'État payer 1330 \$ pour une chambre d'hôtel avec vue sur la mer à Cannes, mais il n'y a là aucun scandale.

Tout le monde sait que les prix à Cannes sont démentiels, surtout pendant le festival. Avec raison, les Québécois sont reconnus pour leur simplicité, mais il y a un prix à payer pour jouer dans les grandes ligues. La culture est également une affaire de commerce qui a ses exigences. Dépenser 80 000 \$ en une semaine sur les Champs-Élysées pour faire la promotion du cinéma québécois n'a rien d'extravagant

M. **Chaput** n'est ni le premier ni le dernier ami du régime, peu importe lequel, à profiter d'une nomination politique pour joindre l'agréable à l'utile pendant quelques années. Ce train de vie confortable ne lui déplaît sûrement pas, mais il n'a pas excédé les normes.

Selon mon collègue Christian Rioux, les relations entre la **SODEC** et la Délégation du Québec à Paris étaient tendues depuis plusieurs mois. Il est également connu que la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, et sa prédécesseure, Line Beauchamp, qui avait nommé M. **Chaput**, ne sont pas les meilleures amies du monde.

Cela n'explique cependant pas la rapidité avec laquelle le président de la **SODEC**, dont le mandat arrivera à échéance en octobre, a été condamné sans même avoir eu l'occasion de donner sa version des faits.

À l'Assemblée nationale, la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, dont la circonspection confine parfois à l'insignifiance, s'est métamorphosée en véritable furie, impatiente de châtier ce mécréant qui, à l'entendre, avait perdu toute autorité morale.

M. **Chaput** semble plutôt victime des circonstances. Aux prises avec de sérieux problèmes d'éthique, le gouvernement a sauté sur la première occasion pour se refaire une vertu. Le président de la **SODEC** est un ami de Mme Beauchamp? Tant mieux, l'exemple n'en sera que plus probant.

Le premier ministre tolère que ses ministres possèdent des entreprises qui font affaire avec l'État, il a donné l'absolution à Philippe Couillard, qui s'est servi de sa fonction pour se négocier un emploi de

façon indécente, il présente dans Rivière-du-Loup un candidat trop embarrassant pour le montrer au conseil général du PLQ, mais il n'hésite pas à exécuter un fonctionnaire sous de faux prétextes.

«Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir», écrivait Lafontaine.

mdavid@ledevoir.com

© 2009 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090528·LE·252435

Le Devoir
LES ACTUALITÉS, mercredi, 27 mai 2009, p. a1

Jean-Guy Chaput victime d'un différend?

La délégation du Québec à Paris est à couteaux tirés avec la **SODEC**

Rioux, Christian

Paris - Alors même qu'un rapport du Vérificateur général vient de mettre en cause la **SODEC** et tout particulièrement son commissariat européen, Le Devoir a appris que la délégation générale du Québec à Paris était depuis des mois à couteaux tirés avec l'organisme culturel. Plusieurs employés de la délégation ont pu constater que le climat de travail était franchement acrimonieux, depuis octobre dernier, entre Wilfrid-**Guy** Licari, délégué général du Québec, **Jean-Guy Chaput**, président de la **SODEC**, et Christian Verbert, son commissaire à Paris.

Sans que nous puissions affirmer que cela ait un lien avec la mise en cause des activités du commissariat européen de la **SODEC**, plusieurs sources nous ont confirmé que la **SODEC** et le délégué s'étaient crêpé le chignon à plusieurs reprises pour des raisons qui n'ont rien à voir avec les finances de l'organisme.

La mésentente a commencé en octobre dernier alors que le cinéma québécois était invité à la quinzaine francophone présentée par le Centre Wallonie-Bruxelles à Paris. Un court métrage réalisé en anglais, *The Colony*, qui contient plusieurs scènes violentes, avait provoqué la colère du délégué, qui avait alors sommé la **SODEC** de ne plus présenter de tels films qui projetaient, disait-il, une mauvaise image du Québec. L'affaire est remontée jusqu'à la direction de la **SODEC** à Montréal, qui a soutenu son commissaire européen, le film incriminé étant d'ailleurs récipiendaire de prix prestigieux. Wilfrid-**Guy** Licari a néanmoins exigé que, dorénavant, on visionne préalablement les films présentés par la **SODEC** en France. Une forme de censure, estiment ceux à qui nous avons parlé.

Les choses ne se sont pas arrangées lorsque la **SODEC** a refusé la proposition de la délégation de clore la semaine du cinéma québécois à Paris avec un film qui aurait souligné la fin des célébrations françaises du 400^e anniversaire de Québec. Le délégué souhaitait que Cinéma du Québec se termine par la projection en avant-première d'une comédie, par ailleurs assez médiocre, intitulée *Le Bonheur de Pierre* et mettant en vedette le comédien Pierre Richard dans le rôle d'un Français niais découvrant un Québec plutôt folklorique. La **SODEC** estimait que ce film coproduit par la France et le Québec était

loin d'avoir la qualité requise pour clore un événement aussi prestigieux. Elle a tout de même payé 6000 Ⱬ (9500 \$) pour qu'il soit présenté séparément, au cinéma Le Balzac, sur les Champs-Élysées.

Contacté hier, Wilfrid-Guy Licari, délégué général du Québec, qui est aussi le représentant personnel de Jean Charest dans la Francophonie, a nié en bloc tout différend avec la SODEC, son président, Jean-Guy Chaput, et le représentant de ce dernier à Paris. «Le climat de travail est très bon», a-t-il ajouté, tout en vantant la «pertinence» des activités de la SODEC et la «qualité exceptionnelle» de son commissaire européen.

Le délégué, qui est le premier dans l'ordre hiérarchique à contrôler les factures du commissariat européen, estime que «le vérificateur général n'a pas révélé d'anomalies spécifiques» à Paris, sauf «une ou deux factures en voie de clarification». Il reconnaît que les entreprises françaises n'ont pas les mêmes exigences qu'au Québec et qu'elles fournissent souvent des factures assez sommaires. C'est probablement ce qui s'est produit, dit-il, avec la facture de 80 000 \$, au sujet de laquelle le vérificateur a demandé des éclaircissements et qui aurait couvert les cocktails d'ouverture et de clôture de Cinéma du Québec. Une version confirmée hier en conférence de presse par Jean-Guy Chaput, président de la SODEC.

Outre les accusations portées concernant les billets d'avion et les frais d'hôtel de ce dernier, le rapport du vérificateur critiquait aussi l'embauche d'une assistante sans appel d'offres. Celle-ci est pourtant connue à Paris comme la seule attachée de presse québécoise qui connaît aussi bien les milieux du cinéma québécois et européen et qui travaille aux festivals de Cannes, de Rotterdam et de Berlin. Contacté hier par Le Devoir, Christian Verbert, le commissaire européen, ne nous a pas rappelé.

Parmi les journalistes qui reviennent ces jours-ci de Cannes, on se dit que, si ce n'avait été de la publication de ce rapport en plein Festival de Cannes, la SODEC s'apprêtait à connaître sa meilleure année depuis longtemps sur la Croisette.

Correspondant du Devoir à Paris

Illustration(s) :

Grenier, Jacques

jacques grenier le devoir

Le président de la SODEC, Jean-Guy Chaput, en conférence de presse, hier, à Montréal.

© 2009 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090527·LE·252332

Le Droit

Arts & Spectacles, mercredi, 27 mai 2009, p. 42

Malgré les critiques et les pressions politiques, Jean-Guy Chaput persiste et signe
Le pdg de la SODEC ne démissionnera pas

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL - Le président-directeur général de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), Jean-Guy Chaput, ne démissionnera pas de ses fonctions, en dépit des pressions et des critiques.

Au contraire, M.Chaput persiste et signe: selon lui, ses dépenses à titre de pdg et celles des diverses composantes de l'organisme ne sont aucunement somptueuses, extravagantes ou répréhensibles.

"Si aujourd'hui je vous disais que je démissionne, je viendrais de dire 'Oui, c'est vrai tout ce qui est là'. Or c'est faux. Je n'ai pas des goûts somptueux, je n'ai pas dépensé comme ça, je n'ai pas pris de l'argent qui devait être là. Donc, à partir de là, je n'ai pas à démissionner", s'est défendu le grand patron de la SODEC.

"Un souci d'économie"

En conférence de presse hier, M.Chaput est allé jusqu'à affirmer qu'il avait démontré un souci d'économie dans ses dépenses.

"On a un souci d'économie. Ils disent qu'on devrait le faire peut-être davantage, et ça on ne conteste pas ça. Mais il y a peut-être des choses qu'on pourrait revoir et c'est normal qu'on revisite nos politiques. Mais pour le moment ce n'est pas laissé comme ça, je pense qu'on y fait attention."

Tout au plus a-t-il donné raison au vérificateur général Renaud Lachance quant à la nécessité d'améliorer les pratiques comptables de la SODEC et de son commissariat à Paris, dont le vérificateur avait critiqué le manque de transparence.

En contrepartie, M.Chaput soutient que ses dépenses d'hôtel à Cannes n'étaient nullement exagérées et que sa chambre à 1300\$ la nuit n'était pas luxueuse, simplement un peu plus grande que la moyenne pour pouvoir y tenir des réunions. Il a rappelé, du même souffle, que le prix des chambres en plein festival, à Cannes, est exorbitant.

"Ce n'est pas somptueux, a-t-il insisté. C'est cher, mais ce n'est pas des activités somptueuses. Les chambres sont ordinaires."

Quant aux dépenses de 80000\$ sans pièces justificatives pour des frais de restauration à Paris, le président de la SODEC a produit la pièce justificative en question, soit une facture unique du Publicis Drugstore sur les Champs-Élysées, où la SODEC avait élu domicile durant la semaine du cinéma québécois.

M.Chaput n'a aucune intention de démissionner et de donner ainsi raison à ceux qui croient qu'il a agi de manière répréhensible.

Il doit cependant rencontrer son conseil d'administration vendredi pour discuter des suites du rapport du vérificateur.

Cependant, M.Chaput précise que les recommandations du rapport touchant les pratiques comptables ont toutes été suivies.

Dure critique de la ministre

Plus tôt dans la journée, la ministre St-Pierre affirmait que **Jean-Guy Chaput** n'avait plus l'autorité morale pour diriger la **SODEC**.

Questionnée à l'Assemblée nationale, elle a indiqué qu'elle ne croyait pas que **M. Chaput** puisse compléter son mandat à la **SODEC**.

"Je veux que le conseil d'administration prenne acte que les dépenses du directeur général de la **SODEC** sont inacceptables et que, selon le gouvernement, le directeur de la **SODEC** n'a plus l'autorité morale pour diriger maintenant cette société d'État", a déclaré la ministre.

Dans son rapport rendu public la semaine dernière, le vérificateur général, Renaud Lachance, écrivait qu'à la **SODEC**, "les fonds publics ne sont pas utilisés avec un souci d'économie".

Illustration(s) :

La Presse Canadienne

FRANÇOIS ROY, La Presse "Si aujourd'hui je vous disais que je démissionne, je viendrais de dire 'Oui, c'est vrai tout ce qui est là'. Or c'est faux", a insisté hier le pdg de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**), **Jean-Guy Chaput**.

© 2009 *Le Droit*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20090527-LT-0060

Le Soleil

Actualités, mercredi, 27 mai 2009, p. 5

Dépenses du PDG de la SODEC
Chaput se défend

St-Arnaud, Pierre

LA PRESSE CANADIENNE

Montréal - Le président-directeur général de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**), **Jean-Guy Chaput**, ne démissionnera pas de ses fonctions, en dépit des pressions et des critiques dont il fait l'objet.

Au contraire, **M. Chaput** persiste et signe : selon lui, ses dépenses à titre de pdg et celles des diverses composantes de l'organisme ne sont aucunement somptueuses, extravagantes et encore moins répréhensibles.

"Si aujourd'hui je vous disais que je démissionne, je viendrais de dire : "Oui, c'est vrai tout ce qui est là". Or c'est faux. Je n'ai pas des goûts somptueux, je n'ai pas dépensé comme ça, je n'ai pas pris de l'argent qui devait être là. Donc, à partir de là, je n'ai pas à démissionner", s'est défendu le grand patron de la **SODEC**.

En conférence de presse, hier, **M. Chaput** est même allé jusqu'à affirmer qu'il avait démontré un souci d'économie dans ses dépenses.

"On a un souci d'économie. Ils disent qu'on devrait le faire peut-être davantage, et ça, on ne conteste pas ça. Mais il y a peut-être des choses qu'on pourrait revoir et c'est normal qu'on revoie nos politiques. Mais pour le moment, ce n'est pas laissé comme ça, je pense qu'on y fait attention", a soutenu M. Chaput.

Tout au plus a-t-il donné raison au vérificateur général Renaud Lachance quant à la nécessité d'améliorer les pratiques comptables de la SODEC et plus particulièrement de son commissariat à Paris, dont le vérificateur avait critiqué le manque de transparence.

Chambre ordinaire

En contrepartie, M. Chaput soutient que ses dépenses d'hôtel à Cannes n'étaient nullement exagérées et que sa chambre à 1300 \$ la nuit n'était pas luxueuse, simplement un peu plus grande que la moyenne pour pouvoir y tenir des réunions. Il a rappelé, du même souffle, que le prix des chambres en plein festival, à Cannes, est exorbitant pour tous ceux qui s'y trouvent.

"Ce n'est pas somptueux, a-t-il insisté. C'est cher, mais ce n'est pas des activités somptueuses. Les chambres sont très ordinaires."

Quant aux dépenses de 80 000 \$ sans pièces justificatives pour des frais de restauration à Paris, le président de la SODEC a produit la pièce justificative en question, soit une facture unique du Publicis Drugstore sur les Champs-Élysées, où la SODEC avait élu domicile durant la semaine du cinéma québécois à Paris. Cette note fait état de réceptions d'ouverture, de fermeture et de réceptions et repas divers.

Bien que le premier ministre Jean Charest, la semaine dernière, ainsi que la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, plus tôt dans la journée, aient remis en question la capacité de M. Chaput de demeurer en poste jusqu'à la fin de son mandat en octobre prochain, celui-ci a dit qu'il n'avait aucune intention de démissionner et de donner ainsi raison à ceux qui croient qu'il a agi de manière répréhensible.

Rapport du vérificateur

Il doit rencontrer son conseil d'administration vendredi pour discuter des suites du rapport du vérificateur.

Cependant, M. Chaput précise que les recommandations du rapport touchant les pratiques comptables de la SODEC ont toutes été suivies.

Plus tôt dans la journée, la ministre St-Pierre affirmait que Jean-Guy Chaput n'avait plus l'autorité morale pour diriger la SODEC.

Questionnée à l'Assemblée nationale, elle a indiqué qu'elle ne croyait pas que M. Chaput puisse compléter son mandat à la SODEC.

"Je veux que le conseil d'administration prenne acte que les dépenses du directeur général de la SODEC sont inacceptables et que, selon le gouvernement, le directeur de la SODEC n'a plus l'autorité morale pour diriger maintenant cette société d'État", a déclaré la ministre.

Dans son rapport rendu public la semaine dernière, le vérificateur général, Renaud Lachance, a notamment signalé que M. Chaput avait présenté des frais de déplacement en avion deux fois plus élevés que d'autres personnes se rendant au même événement, que les coûts d'hébergement de M. Chaput et de ses employés dépassaient les coûts prévus par les politiques gouvernementales et que les frais de restauration des employés de la SODEC semblaient excessifs.

Le vérificateur Lachance écrivait qu'à la SODEC, "les fonds publics ne sont pas utilisés avec un souci d'économie".

Illustration(s) :

Photos La Presse, François Roy

© 2009 *Le Soleil*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090527·LS·0006

La Presse

Arts et spectacles, mercredi, 27 mai 2009, p. ARTS SPECTACLES1

CRISE À LA SODEC

Chaput tient à rester... et n'exclut pas une poursuite

Gagnon, Katia; Lessard, Denis

Même si la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, estime qu'il n'a plus l'autorité morale pour diriger la Société de développement des entreprises culturelles, son président-directeur général **Jean-Guy Chaput** désire conserver son poste jusqu'à la fin de son mandat, qui se termine en octobre. Le PDG de la **SODEC** défie ainsi ouvertement sa patronne et envisagerait même de poursuivre le gouvernement du Québec s'il est congédié.

"Si aujourd'hui je dis que je démissionne, c'est comme de dire, oui, tout ça est vrai. Or, c'est faux. Je n'ai pas de goûts somptueux. Je n'ai pas dépensé comme ça", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse pour faire le point sur ses dépenses, dénoncées la semaine dernière par le vérificateur général Renaud Lachance.

M. **Chaput** a d'ailleurs reproché à M. Lachance d'avoir qualifié ses dépenses de somptueuses. "C'est tout à fait gratuit comme commentaire", a lancé le PDG.

Plus tôt en journée, la ministre St-Pierre avait déclaré, en Chambre, que M. **Chaput** n'avait plus la légitimité pour diriger la **SODEC**. "Je veux que le conseil prenne acte que ces dépenses sont inacceptables. Le gouvernement estime que le directeur général de la **SODEC** n'a plus l'autorité morale pour diriger l'organisme", a-t-elle martelé.

Le conseil d'administration de l'organisme se réunit vendredi et **Jean-Guy Chaput** a indiqué qu'il s'en remettait à sa décision. Lors d'une rencontre avec son conseil de direction, hier matin, M. **Chaput** a indiqué qu'il était soucieux de l'avenir de la **SODEC**. Ses interlocuteurs ont compris qu'il finirait, en bout de course, par quitter son poste. Cependant, devant les mêmes personnes, il n'a pas exclu la possibilité de poursuivre le gouvernement s'il était congédié.

D'ailleurs, la ministre St-Pierre nage toujours dans le vague quant aux obligations du gouvernement à son endroit. Aura-t-il une indemnité de départ de 150 000\$? "Il faut faire les choses correctement sans s'exposer à des poursuites, mais ce n'est pas la meilleure chose à faire que de laisser les gens partir avec des primes de séparation", s'est-elle bornée à indiquer.

M. **Chaput** dit avoir pris connaissance du rapport du vérificateur en avril dernier. "Deux membres du comité de vérification nous ont dit, à l'époque: il n'y a pas de quoi fouetter un chat", raconte-t-il. Des sources gouvernementales avaient d'ailleurs lancé à peu près le même message quand La Presse avait cherché, il y a deux semaines, à obtenir le rapport sur la **SODEC**.

Jean-Guy Chaput dit donc être tombé des nues, à son retour de Cannes, en voyant le barrage de journalistes qui l'attendaient. "À la télé, je vois une immense suite où je n'ai jamais mis les pieds. Je vois des jets privés. Je vois des gens qui veulent me traîner dans le purin."

Hier, le président de la **SODEC** a donc voulu donner sa version des faits, en s'attardant particulièrement à ses dépenses lors du dernier Festival de Cannes. Il a exhibé une carte de Cannes devant les journalistes.

"Les hôtels somptueux, ils sont ici, a-t-il dit. Et nous, on est de l'autre côté. Les chambres sont très ordinaires. Je logeais au troisième étage. Ça me surprendrait qu'ils mettent les suites somptueuses au troisième. Chambre 308. C'était une belle chambre, mais ça n'était pas somptueux."

Les dépenses de 80 000\$ imputées aux bureaux français de la **SODEC** couvrent en fait les frais d'un événement qui s'est étendu sur sept jours à Paris, où 450 invités ont été reçus pour un cocktail d'ouverture et un événement de clôture, a-t-il plaidé. "Cet argent, ce n'est pas des gens de la **SODEC** qui sont allés manger dans des restaurants", dit-il. À elles seules, les réceptions d'ouverture et de fermeture ont coûté 52 000\$, montrent les documents présentés par M. **Chaput**. Le PDG admet cependant que le commissariat de Paris aurait dû détailler davantage cette dépense.

Quant aux frais de déplacement de 211 000\$, dont le vérificateur dit qu'ils ont été imputés à tort à des programmes d'aide financière, le PDG de la **SODEC** affirme que ces frais sont liés au programme Sodexport, qui permet à la **SODEC** de faire la promotion du cinéma québécois en France. Dans le cadre de ces activités de promotion, la **SODEC** se subventionne elle-même, comme il lui arrive de subventionner d'autres organismes qui font la promotion de la musique ou du théâtre québécois à l'étranger.

M. **Chaput** admet que cette façon de comptabiliser les dépenses devait être changée. "En attendant, on est tout à fait en règle, nous avons eu l'autorisation du conseil d'administration. On a eu aussi l'autorisation de la ministre." Dans une lettre signée le 19 juin 2008, la ministre St-Pierre a effectivement approuvé, noir sur blanc, le programme Sodexport. "Jamais nous n'avons autorisé de manoeuvres dans les écritures comptables", a toutefois déclaré l'attachée de presse de la ministre, Valérie Rodrigue.

Illustration(s) :

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Le gouvernement estime que le directeur général de la **SODEC** n'a plus l'autorité morale pour diriger l'organisme. Mais **Jean-Guy Chaput** n'a pas l'intention de remettre sa démission. Le conseil d'administration devra prendre une décision vendredi.

La Presse

Forum, mercredi, 27 mai 2009, p. A26

Éditorial

La chambre à 1300 piastres

Roy, Mario

Un couronnement et une crucifixion. C'est le bilan québécois du 62e Festival international du film de Cannes qui s'est achevé, dimanche. Le couronnement est celui du jeune cinéaste-prodige Xavier Dolan, auteur et réalisateur de *J'ai tué ma mère*, gratifié de trois prix dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs.

Le crucifié est le président et chef de la direction de la **SODEC** (Société de développement des entreprises culturelles), **Jean-Guy Chaput**, qui n'est plus certain d'avoir encore un job, lundi prochain.

Dans deux jours, le conseil d'administration de la **SODEC** devrait en effet statuer sur son sort, en sachant que le premier ministre **Jean** Charest et la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, ont tous deux remis en question sa légitimité. Le mandat de **Jean-Guy Chaput**, entré à la **SODEC** en 2004, se termine au début d'octobre; aucun président de l'organisme n'a assumé plus d'un mandat.

Hier, **Chaput** s'est montré abasourdi par le reniement gouvernemental et le tumulte public déclenchés au Québec, pendant qu'il se trouvait à Cannes, par ses frais de représentation culturelle à l'étranger.

Et, de fait, le tapage a été comparable à celui qui avait accueilli, il y a quelques mois, les coupes du gouvernement Harper dans les subventions aux... frais de représentation culturelle à l'étranger.

Il y a des chances pour que la "chambre à 1300 piastres", celle que **Jean-Guy Chaput** occupait dans un hôtel cannois, devienne un des grands artefacts folkloriques du Québec, au même titre que l'or de Séraphin ou, par contraste, les sandwiches au savon de la petite Aurore.

L'image est irrésistible, en effet. Surtout lorsqu'on sait que, par contraste, les milieux culturels comptent leurs sous.

C'est l'un des postes de dépense noté par le rapport du vérificateur général, lequel fait aussi état de déboursés mal attribués dans les colonnes comptables, de barèmes dépassés, de notes insuffisamment documentées et, globalement, d'un manque de "souci d'économie". Le rapport est modéré, loin du réquisitoire assassin. Hier, **Jean-Guy Chaput** a relevé et expliqué chacun de ces points, de manière qui paraît satisfaisante. On ne peut ici entrer dans le détail, ni juger à la pièce.

Maintenant, voici.

Chaput est un vieux routier de la logistique financière de la culture qui, avant de fréquenter Cannes, a surtout officié à Hochelaga-Maisonneuve autour de CIBL, des gens de théâtre, des pionniers de la fête du jazz. Graduant à la **SODEC**, il a eu à travailler dans une tout autre arène, où le Québec est minuscule (avec la totalité du budget de la **SODEC**, 72 millions \$, on ne parvient plus à tourner un seul film à Hollywood...), mais doit tout de même donner le change.

Chaput, de fait connu pour son côté épicurien, a-t-il vraiment abusé? Ou y a-t-il dans tout cela un acharnement suspect, nourri à la fois par de byzantines rivalités étatico-bureaucratiques et par l'hystérie ordinaire des médias?

C'est la question à 1300 piastres.

© 2009 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090527·LA·0048

Le Devoir
LES ACTUALITÉS, mercredi, 27 mai 2009, p. a2

Cible du Vérificateur général
Le président de la **SODEC** résiste
Jean G. Chaput refuse de démissionner malgré l'insistance de la ministre de la Culture et du premier ministre

Baillargeon, Stéphane

Le président de la **SODEC** n'a plus le soutien de Québec, mais il s'accroche à son poste. Il justifie dans le détail les dépenses examinées récemment par le vérificateur général. Son sort devrait être fixé vendredi par le conseil d'administration de la société d'État.

Jean G. Chaput résiste et il n'a surtout pas l'intention de démissionner, malgré la pression politicomédiatique qui pèse de plus en plus lourdement sur lui. Son mandat en tant que président et chef de la direction de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**) se termine le 2 octobre prochain, mais sa tête attend sur le billot depuis la publication, jeudi dernier, du rapport du vérificateur général du Québec visant certaines dépenses sous sa gouverne.

«Si je vous disais que je démissionne, ce serait dire: "Oui, c'est vrai, tout ce qui est là [dans le rapport]", a lancé hier M. **Chaput**, pendant une conférence de presse houleuse organisée à Montréal. Or c'est faux. Je n'ai pas des goûts somptuaires. Je n'ai pas dépensé comme ça. Je n'ai pas pris de l'argent. À partir de là, je n'ai pas à démissionner.»

Quelques heures plus tôt, en réponse à une question de l'opposition officielle, Christine St-Pierre, ministre de la Culture, a au contraire estimé que

M. **Chaput** «n'a plus l'autorité morale pour diriger maintenant cette société d'État».

Elle a rappelé que le conseil d'administration de la **SODEC** se réunira vendredi pour «prendre acte» de ses remarques. Elle n'a pas exclu d'agir de son propre chef «en prenant toutes les mesures nécessaires et appropriées qui s'imposent».

La prime de départ du président serait de 150 000 \$. «Une étape à la fois, a dit au Devoir Valérie Rodrigue, attachée de presse de Mme St-Pierre. La ministre veut laisser le conseil d'administration faire son travail et lui faire sa recommandation. Mais, comme elle l'a dit ce matin, ce n'est pas son souhait qu'il touche une prime du tout. Maintenant, il y a un contrat et les analyses se font.»

M. **Chaput** a refusé de commenter les critiques de la ministre ou celles du premier ministre, **Jean Charest**, tout aussi sévère la semaine dernière. «On m'a prêté beaucoup d'intentions. J'ai vu ce que ça donnait, alors je ne commenterai pas les intentions de qui que ce soit.»

La **SODEC** est responsable du financement des entreprises culturelles du Québec, entre autres celles oeuvrant en cinéma et dans l'édition. Le chapitre du rapport du Vérificateur général consacré au commissariat européen de la Société demande de mieux vérifier les dépenses et les frais de déplacement et de représentation.

Le gardien des comptes demande par exemple des explications concernant une note de 80 000 \$ pour des «prestations de restauration» à Paris et une chambre d'hôtel à 1330 \$ la nuit pendant le Festival de Cannes. Le vérificateur ne parle jamais de dépenses somptuaires. N'empêche, des médias et des chroniqueurs ont vite fait leurs choux gras de ces révélations réputées scandaleuses.

Le président de la **SODEC** a revu le détail de ces frais hier. «La chambre que j'occupais tenait entre les quatre colonnes de la salle où nous sommes, a-t-il dit en désignant la petite pièce remplie de journalistes. Je logeais au troisième étage. Ça me surprendrait qu'ils mettent les suites somptueuses au troisième. Chambre 308. C'était une belle chambre, mais ce n'était pas somptueux.»

Il a expliqué que les dépenses de représentation de l'ordre de 80 000 \$ comprennent des réceptions d'ouverture et de clôture, mais aussi des cocktails et des locations de salles sur les Champs-Élysée, dans le cadre de l'activité Cinéma du Québec. Plus de mille personnes ont assisté à ces différentes soirées dans une des villes les plus chères du monde, habituée aux mondanités.

«On ne veut pas minimiser le rapport. [...] Les chiffres sont clairs, a dit M. **Chaput**. Mais ce qui a été interprété, ce n'est pas ce qui est dit dans le rapport, mais ce qui s'est dit après.»

Avec Antoine Robitaille

Illustration(s) :

Grenier, Jacques
Jean-Guy Chaput

© 2009 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090527·LE·252326

Le Soleil
Éditorial, mercredi, 27 mai 2009, p. 18

L'abus ordinaire

Salvet, **Jean-Marc**

Avec l'ex-lieutenant-gouverneur Lise Thibault, on était dans la tricherie. La reine déchue avait détourné des deniers publics à des fins personnelles.

Avec le pdg de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), **Jean-Guy Chaput**, on est dans autre chose : on est dans la mauvaise administration et l'abus ordinaire - cet abus si souvent dénoncé par le vérificateur général, Renaud Lachance.

En soi, le cas de M. **Chaput** n'est pas si important. Il est même plutôt insignifiant.

Ce qui est grave, c'est l'accumulation de ces petites révélations. Comme celles concernant la Société immobilière du Québec, il y a un an.

En fait, le plus navrant dans l'affaire qui nous occupe aujourd'hui est que le pdg de la **SODEC** aura contribué à ternir l'institution qu'il était censé servir.

Le plus dommageable est qu'il aura donné du grain à moudre à tous ceux pour qui la machine gouvernementale n'est que gabegie et source de gaspillage.

Voilà pourquoi les dépenses douteuses ou insuffisamment justifiées de certains nous obligent, à force, à souhaiter la mise en place d'un maximum de contrôles et de garde-fous.

La loi sur la gouvernance a posé un premier jalon. Elle a établi le principe de la séparation des fonctions de pdg et de président du conseil d'administration.

Le gouvernement Charest a nommé **Jean** Pronovost à la présidence du C. A. de la **SODEC** en mars 2008. C'est ce monsieur qui a demandé au vérificateur d'ouvrir une enquête.

Heureusement, car ce n'est pas M. **Chaput** qui serait allé cogner à la porte de Renaud Lachance. Ce n'est pas lui qui lui aurait demandé d'examiner ses comptes de dépenses!

Il faut des conseils d'administration forts pour surveiller les directions. Pour les rappeler à l'ordre, le cas échéant.

Le deuxième jalon passe désormais par l'adoption d'un projet de loi présenté récemment par le Parti québécois. S'il était adopté, ce projet protégerait ceux qui dénoncent le gaspillage et les dépenses frivoles dans le secteur public québécois.

Surtout, il enverrait un message supplémentaire. Un message qui rappellerait - encore une fois - que les fonds publics doivent être dépensés avec parcimonie.

jmsalvet@lesoleil.com

© 2009 *Le Soleil*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20090527-LS-0030

La Presse

Arts et spectacles, mercredi, 27 mai 2009, p. ARTS SPECTACLES6

Le rapport du vérificateur général

Dans son rapport, le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, critiquait notamment les frais d'hébergement et les frais aériens du PDG de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**. Il remettait en question sa chambre à 1330\$ la nuit avec vue sur la mer à Cannes. La **SODEC** achète ses billets d'avion en classe économique, mais profite d'une entente verbale qui a permis à M. **Chaput** de voyager souvent en classe affaires. M. Lachance questionnait "l'aspect éthique" de la méthode d'achat de ces billets, qui coûtaient parfois le double de ceux d'autres compagnies pour la même période. - P.J.

© 2009 La Presse. Tous droits réservés.

La Presse

Arts et spectacles, mercredi, 27 mai 2009, p. ARTS SPECTACLES6

Crise à la **SODEC**

Pendant ce temps à Téléfilm...

Journet, Paul

Comment se comparent les dépenses de **Jean-Guy Chaput** à celles de la haute direction de Téléfilm Canada et du Conseil des arts du Canada, des organismes qui font aussi la promotion de la culture d'ici à l'étranger?

En 2007 à Cannes, le président par intérim du conseil d'administration de Téléfilm, Fil Fraser, a dépensé 412,25\$ par nuit (273 euros) au Florian, un hôtel deux étoiles. "Comme tous les hôtels de Cannes obligent à réserver pour un minimum de 11 nuits - la durée du Festival -, les coûts totaux étaient de 4534,80\$", explique Steve Flanagan, porte-parole de Téléfilm Canada.

L'année dernière, le directeur de l'organisme fédéral, Wayne Clarkson, séjournait au Croisette Beach, un hôtel quatre étoiles. "Il n'y avait pas de vue sur la mer", précise M. Flanagan. Coût: 698,02\$ par nuit (463 euros), pour un total de 7678,27\$.

Cette année, c'est Michel Roy, nouveau président du conseil de Téléfilm, qui s'est rendu à Cannes. Il dormait dans un "appartement de 264 euros par nuit" (411,99\$).

Dans tous ces cas, il s'agissait de "chambres standard" qui "respectent les normes fédérales", assure M. Flanagan.

À noter que Téléfilm fait présentement l'objet d'un examen spécial du Bureau du vérificateur général du Canada.

Quant aux frais aériens, la haute direction de Téléfilm et le Conseil des arts du Canada autorisent les voyages en classe affaires pour les longs vols. "Selon la politique du gouvernement (fédéral), les membres du conseil d'administration et du comité exécutif peuvent voyager en classe affaires à partir

du moment où ils dépassent 800 km. Mais Téléfilm s'est ajoutée une directive interne additionnelle. On permet la classe affaires seulement pour les vols internationaux", indique M. Flanagan.

Plus concrètement, Fil Fraser a dépensé 5433,31\$ en frais aériens pour se rendre à Cannes en 2007. L'année dernière, Wayne Clarkson a dépensé 5119,07\$ pour le même voyage.

Et au Conseil des arts du Canada? "Notre directeur (Robert Sirman) utilise la classe affaires quand le vol dure plus que sept ou huit heures", précise sa porte-parole Carol Bream. Elle ajoute que les billets sont "réservés à l'avance, pour avoir un bon prix".

© 2009 La Presse. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090527·LA·0069

SRC Télévision - Le Téléjournal / Le Point
Mardi, 26 mai 2009 - 22:12 HAE

Le président de la **SODEC** rencontre la presse

Animateur(s) : CÉLINE GALIPEAU

CÉLINE GALIPEAU (ANIMATRICE) :

Contre vents et marées, le président de la **SODEC**, la Société de développement des entreprises culturelles, entend rester en poste. Écorché par le vérificateur général pour l'ampleur de ses dépenses, désavoué par le gouvernement, **Jean-Guy Chaput** a présenté sa version des faits aujourd'hui. Martine Biron.

MARTINE BIRON (REPORTER) :

Du Festival de Cannes à la dure réalité québécoise, le président de la **SODEC** dit qu'il a passé quatre jours d'enfer alors que selon lui, il est blanc comme neige.

JEAN-GUY CHAPUT (PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES) :

Est-ce que j'ai l'intention de quitter? Non, je n'ai pas matière à.

MARTINE BIRON (REPORTER) :

En fait, **Jean-Guy Chaput** a une explication à tout, entre autres sur sa chambre d'hôtel à Cannes qui a coûté 1330 dollars la nuit, le double de celle de la plupart des envoyés du gouvernement, la ministre de la Culture incluse.

JEAN-GUY CHAPUT (PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES) :

C'est cher, mais ce ne sont pas des activités somptueuses. Les chambres sont très ordinaires.

MARTINE BIRON (REPORTER) :

Une petite chambre comme celle-ci, dit-il, qui servait aussi pour ses rencontres d'affaires. Il s'explique aussi sur un compte de 80 000 dollars non justifié lors de l'événement Cinéma du Québec à Paris.

JEAN-GUY CHAPUT (PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES) :

Donc, s'il y a 450 personnes qui vont à un cocktail d'ouverture puis à la fermeture, si ça a coûté 80 000, avec ça, ce qu'ils ont mangé puis ce qu'ils ont bu, on est dans les trucs assez réalistes, chers mais réalistes.

MARTINE BIRON (REPORTER) :

Mais **Jean-Guy Chaput** n'a pas d'explication sur ses propres dépenses. Pourquoi choisit-il des hôtels plus luxueux que les autres? Pourquoi cette culture de la dépense que lui attribue le vérificateur général?

RENAUD LACHANCE (VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC, 21 MAI) :

... qu'il y avait un certain côté somptueux.

JEAN-GUY CHAPUT (PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES) :

C'est faux. Je n'ai pas des goûts somptueux. Je n'ai pas dépensé comme ça. Je n'ai pas pris de l'argent qui devait être là.

MARTINE BIRON (REPORTER) :

Il reste que les rumeurs d'excès couraient depuis un bon moment. Elles sont devenues des faits.

CHRISTINE SAINT-PIERRE (MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC) :

Et que selon le gouvernement, le directeur général de la **SODEC** n'a plus l'autorité morale pour diriger maintenant cette société d'État.

MARTINE BIRON (REPORTER) :

C'est le conseil d'administration de la **SODEC** qui décidera du sort de monsieur **Chaput** vendredi. Mais même s'il décidait de ne pas le congédier, le gouvernement agira. Autrement dit, les jours de **Jean-Guy Chaput** à la tête de la **SODEC** sont comptés. Martine Biron, Radio-Canada, Québec.

© 2009 SRC Télévision - Le Téléjournal / Le Point. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090526·RV·0TE090526006

SRC Radio - Radiojournal
Mardi, 26 mai 2009 - 18:00 HAE

Le directeur de la SODEC reste et s'explique

Animateur(s) : JOANE PRINCE

JOANE PRINCE (LECTRICE) :

- Le directeur de la SODEC tient tête au gouvernement Charest et refuse de démissionner. -

Bonsoir, mesdames, messieurs. Le directeur général de la Société de développement des entreprises culturelles, Jean-Guy Chaput, n'a pas l'intention de démissionner avant la fin de son mandat, même s'il n'a plus la confiance du gouvernement Charest. Il maintient qu'il n'a rien à se reprocher malgré les allégations du vérificateur général au sujet de ses dépenses. Daniel Raunet a assisté à la conférence de presse qu'il a convoquée pour s'expliquer.

DANIEL RAUNET (REPORTER) :

« J'y suis, j'y reste », répond en substance Jean-Guy Chaput à ses détracteurs.

JEAN-GUY CHAPUT (DIRECTEUR GÉNÉRAL, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES) :

Si aujourd'hui je vous disais que je démissionne, c'est parce que je viendrais de dire : oui, c'est vrai, tout ce qui est là. Or c'est faux. Je n'ai pas des goûts somptueux. Je n'ai pas dépensé comme ça. Je n'ai pas pris de l'argent qui venait de là. Donc à partir de là, je n'ai pas à démissionner, je n'ai pas à dire : oui, c'est vrai.

DANIEL RAUNET (REPORTER) :

Le PDG de la Société de développement des entreprises culturelles soutient qu'il compte bien terminer son mandat en octobre même si le premier ministre Jean Charest a dit qu'il n'avait plus confiance en lui et que la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, l'a répété en Chambre.

CHRISTINE ST-PIERRE (MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC) :

Selon le gouvernement, le directeur général de la SODEC n'a plus l'autorité morale pour diriger maintenant cette société d'État.

DANIEL RAUNET (REPORTER) :

Le patron de la SODEC se défend bec et ongles et il répond point par point à trois critiques contenues dans le rapport du vérificateur général. Oui, il a loué des chambres qui coûtent cher au Festival de Cannes, mais rien de somptueux. C'est le prix à payer pour promouvoir le film québécois à l'étranger.

Même réponse pour une facture de 80 000 dollars à Paris, une série de cocktails promotionnels échelonnés sur une quinzaine de jours. Quant aux 211 000 dollars de frais de fonctionnement du bureau européen imputés au programme culturel, Jean-Guy Chaput exhibe une lettre de Christine St-Pierre qui, selon lui, prouve que la ministre était au courant et avait approuvé la procédure en attendant une éventuelle réforme comptable.

JEAN-GUY CHAPUT (DIRECTEUR GÉNÉRAL, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES) :

Je vous relate ici deux petits commentaires simples de deux membres du comité de vérification. Il y en a un qui me dit : « Il n'y a pas de quoi fouetter un chat. » Et un autre qui me dit plus loin : « Il n'y a pas de quoi appeler ta mère. »

DANIEL RAUNET (REPORTER) :

Le conseil d'administration de la SODEC se réunit vendredi pour discuter du sort de Jean-Guy Chaput. Daniel Raunet, Radio-Canada, à Montréal.

© 2009 SRC Radio - Radiojournal. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20090526-RC-0RJ090526001

La Presse

Arts et spectacles, mardi, 26 mai 2009, p. ARTS SPECTACLES3

SODEC / Rapport du vérificateur général
Chaput brise son silence aujourd'hui

Lessard, Denis; Chouinard, Tommy; Journet, Paul

Québec - Secoué par des révélations sur ses dépenses, et en dépit de l'avis de bien de ses conseillers, le président de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**), **Jean-Guy Chaput** a décidé hier de faire une conférence de presse cet après-midi, aux bureaux de la **SODEC** à Montréal, pour s'expliquer.

Jean-Guy Chaput dira à cette occasion que la **SODEC** a toujours retenu une chambre au même hôtel pendant la durée du Festival de Cannes, une suite assez grande pour y tenir des réunions. M. **Chaput** tenait à cette chambre à 1300\$ la nuit même si des employés de la **SODEC** lui avaient déconseillé de la louer au moment où ses dépenses étaient surveillées.

En fin de semaine, à Laval, la ministre de la Culture, Christine St-Pierre a en effet déclaré qu'elle était à l'origine de la nomination de **Jean** Pronovost au poste de président du conseil de la **SODEC**, en mai 2008. Elle a aussi fait savoir qu'elle avait explicitement demandé à ce fonctionnaire de réclamer des comptes sur les dépenses jugées excessives de M. **Chaput**.

À la **SODEC**, on laisse entendre que le tort de M. **Chaput** aura été de refuser de collaborer avec M. Pronovost. Ce refus a poussé la ministre Saint-Pierre à demander, par l'entremise de M. Pronovost, l'intervention du vérificateur général, Renaud Lachance.

Dans un rapport accablant, la semaine dernière, M. Lachance relevait des factures de "prestation de restauration" totalisant 80 000\$ et des frais de déplacement de 200 000\$ présentées faussement comme des subventions remises à des artistes.

Or, M. **Chaput** compte plaider, factures en main, que ces 80 000\$ ont servi à payer les réceptions pour la Semaine du cinéma québécois, un événement organisé chaque année au cinéma Publicis, sur les Champs-Élysées de Paris, pour faire la promotion de la production québécoise. L'événement a par exemple favorisé la distribution l'an dernier en France du film Les 3 p'tits cochons de Patrick Huard.

Quant aux 200 000\$, M. **Chaput** souhaite expliquer qu'il s'agit d'une somme inscrite dans le budget de la **SODEC** depuis longtemps, soit bien avant son arrivée à la barre de l'organisme. Chaque année, cette somme est allouée aux activités internationales de la **SODEC**, pour les frais de déplacement des employés, mais aussi pour les frais du Bureau du cinéma.

Des proches de **Jean-Guy Chaput** soutiennent que ce dernier a toujours aimé mener grand train. Or depuis la semaine dernière, M. **Chaput** est, semble-t-il, totalement assommé d'avoir été publiquement traîné dans la boue par le vérificateur général. Il n'a encore fait aucune déclaration à la presse.

Jean Charest a poussé M. **Chaput** vers la porte, il y a quelques jours, en insistant sur le fait que son mandat ne serait pas renouvelé, et en déclarant qu'il pouvait difficilement rester en poste jusqu'à la fin de ce mandat. M. **Chaput** a par après indiqué qu'il souhaitait terminer son mandat. Questionné hier pour savoir si M. **Chaput** devait démissionner, le premier ministre a répondu: "Il doit rencontrer son conseil d'administration. C'est à lui de rendre des comptes à son conseil."

Illustration(s) :

Pichette, André

Des proches de **Jean-Guy Chaput** soutiennent que ce dernier a toujours aimé mener grand train.

© 2009 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090526·LA·0084

La Presse

Politique, dimanche, 24 mai 2009, p. A8

Le gouvernement surveillait Chaput de près

Le Parti libéral du Québec est courtisé par le grand frère fédéral

Lessard, Denis

Laval - Le président de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), Jean-Guy Chaput, était dans la ligne de mire du gouvernement depuis longtemps.

Il y a un an, la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, avait nommé à la tête du conseil d'administration un haut fonctionnaire pour voir ce qui se tramait à la SODEC.

Selon des sources gouvernementales, Jean Pronovost avait été nommé président du conseil de la SODEC le 12 mai 2008, avec le mandat précis de vérifier l'administration Chaput. Officiellement, il y a quelques mois, c'est M. Pronovost qui a demandé au vérificateur général d'enquêter sur l'organisme, une démarche inusitée. Le rapport, publié jeudi, révèle des gestes "inacceptables", a soutenu le premier ministre Charest. Par exemple, des dépenses de 80 000\$ décrites comme "prestation restauration" et 200 000\$ de frais de déplacement, présentés dans les livres comme des subventions aux artistes.

Il y a un an, au gouvernement on avait déjà réfléchi à la succession de l'ancien patron de Pro-Est. Le nom d'Isabelle Hudon, alors à la chambre de commerce de Montréal, avait été évoqué à l'interne.

Hier, en point de presse, Mme St-Pierre a reconnu du bout des lèvres qu'elle avait demandé l'enquête qui s'est terminée mercredi avec le rapport accablant du vérificateur général. Pour la ministre St-Pierre, M. Chaput "va réfléchir" avant de décider s'il reste à la barre de l'organisme. Il a manifesté l'intention de rester, mais c'est sa première réaction, a soutenu la ministre. "Il va réfléchir au cours du week-end. Il va analyser s'il peut être directeur général de la SODEC." Elle a rappelé qu'il devra bientôt faire face à son conseil d'administration

"J'avais demandé à M. Pronovost de regarder toutes les dépenses du bureau de Paris, de retourner toutes les pierres. Il est revenu en me disant qu'il n'avait pas de réponses aux questions. Il m'a dit: "Que fait-on, maintenant?" Je lui ai dit qu'on irait au vérificateur général", a expliqué Mme St-Pierre. Elle rappelle que, au moment où Line Beauchamp, alors titulaire de la Culture, avait nommé son ancien collègue de Pro-Est à la SODEC, "la nomination avait été très bien accueillie".

Une visite remarquée de Denis Coderre

Réunis en conseil général, hier, les 700 militants du PLQ ont eu droit à de la visite rare. Vendredi, Justin Trudeau, député et fils du défunt premier ministre, est passé serrer quelques mains. Hier, c'était au tour de l'organisateur de Michael Ignatieff au Québec, Denis Coderre, de venir saluer les militants de Jean Charest. "Je suis membre du PLQ. Cela fait bien longtemps qu'on n'était pas venu, au moins trois ans. On aurait dû le faire plus souvent", a observé M. Coderre.

Studieux, les libéraux ont adopté une longue résolution pour faire du Québec "la plus importante puissance mondiale d'énergies propres et renouvelables". Un invité de renom, Christoph Frei, secrétaire général du Conseil mondial de l'énergie, est venu louer les efforts du Québec dans ce secteur. Selon lui, le Québec jouit d'un avantage important: sa capacité de stocker l'énergie renouvelable - l'eau qu'on peut accumuler dans les barrages. Aussi, le Québec s'est doté de lois et de règlements "innovateurs" ainsi que de mesures incitatives "uniques" pour accroître l'efficacité énergétique, a observé M. Frei, dont l'organisme regroupe 90 pays. M. Frei a aussi loué le Fonds vert: "Beaucoup de choses qui se font ici montrent l'exemple."

Les militants ont également voté pour que la TVQ ne s'applique plus sur la TPS quand Québec haussera sa taxe de vente, en 2011.

Le congrès a eu d'autres visiteurs, imprévus ceux-là: plus d'un millier de motocyclistes sont venus protester contre le coût élevé des primes de la Société de l'assurance automobile. "En Ontario, un motocycliste de 21 ans, paye plus de 13 000\$ d'assurances. Au Québec, c'est 571\$ pour une moto sport", a soutenu Julie Boulet, responsable des Transports. La moto est une catégorie qui ne s'autofinance pas, a-t-elle soutenu. "Même au terme de trois ans d'augmentations, les motocyclistes ne paieront que 60% des coûts qu'ils représentent pour le régime." Les motocyclistes de l'opération

Escargot ont toutefois dû attendre la fermeture du centre commercial voisin avant de bloquer la circulation. Pour Éric Lessard, leur porte-parole, la SAAQ exerce une discrimination en ciblant un type de véhicule plutôt que les conducteurs à risque.

Illustration(s) :

Photo Robert Skinner, archives La Presse

La ministre de la Culture du Québec, Christine St-Pierre, laisse à Jean Guy Chaput la fin de semaine pour réfléchir à son avenir à la présidence de la SODEC.

© 2009 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090524·LA·0012

Le Soleil

Actualités, dimanche, 24 mai 2009, p. 4

Conseil général du PLQ

Abus à la SODEC : St-Pierre se défend d'avoir tardé à agir

Corbeil, Michel

Laval - Christine St-Pierre se défend d'avoir tardé à réagir aux abus de dépenses du président de la SODEC, Jean-Guy Chaput, même si elle a été mise au courant de rumeurs en ce sens dès son assermentation comme ministre de la Culture, il y a deux ans.

Hier matin, à son arrivée au conseil général du PLQ, tenu à Laval, la ministre a indiqué que c'est à sa requête que le haut fonctionnaire Jean Pronovost s'est penché sur les allégations avant de demander au vérificateur général de faire enquête, enquête qui a mis au jour des dépenses somptuaires.

La veille, Line Beauchamp a reconnu qu'elle avait commencé à se préoccuper du dossier peu de temps avant d'être mutée de la Culture à l'Environnement. Elle avait donc dû laisser en plan cette affaire concernant M. Chaput, un de ses amis qu'elle avait nommé à la SODEC.

Aux journalistes, Mme St-Pierre a répondu qu'elle ne pouvait pas agir "tant qu'elle n'avait rien de solide en main. Je ne travaille pas sur la base de rumeurs pour détruire des réputations. M. Pronovost a été l'homme qui a pris le dossier à ma demande, qui est allé voir le vérificateur général".

Contrairement à Jean Charest, qui croit que M. Chaput ne peut compléter son mandat à la SODEC, Mme St-Pierre s'est faite prudente sur l'avenir à court terme du président. Il appartient au conseil d'administration d'en décider, a-t-elle mentionné. "Ce sera très, très bientôt."

La ministre ne s'est pas entretenue avec M. Chaput depuis que le vérificateur Renaud Lachance a dénoncé les excès. "Je l'ai vu brièvement au Festival de Cannes [où le dirigeant de la SODEC séjournait dans une chambre à 1300 \$ la nuit]. Mais nous n'avons absolument pas abordé ces questions."

© 2009 *Le Soleil*. Tous droits réservés.

La Presse

Arts et spectacles EXPRESSO, dimanche, 24 mai 2009, p. LECTURES7

Ça a l'air que...

Cassivi, Marc

Cannes - Les couloirs du Palais des Festivals bruissaient de rumeurs hier. Un Prophète, de Jacques Audiard, aura la Palme d'or. Non, il ne l'aura pas. Mais si, puisque je te le dis...

Je ne suis pas prophète. Apparemment, ça ne se voit pas. Hier matin, à ma sortie de la projection de Visage, de Tsai Ming-liang, le dernier film de la compétition, une caméra de la télévision française m'attendait.

"Qui va gagner la Palme? Quelles sont les rumeurs?" m'a demandé un journaliste le plus sérieusement du monde, en me braquant sa caméra au visage. Mon gars, si je le savais, je ne serais pas ici à écouter tes questions futiles, mais chez les preneurs aux livres.

Les rumeurs couraient aussi chez les Québécois. Rumeurs de folles dépenses et de prix exorbitants. La meilleure que j'aie entendue? Elle est de Christian Verbert, commissaire européen de la **SODEC**. Ça a l'air, selon ce que M. Verbert a déclaré à un confrère, qu'il n'y a pas moyen d'avoir une chambre d'une qualité raisonnable à moins de 1300\$ la nuit pendant le Festival de Cannes.

Hhmmppgghhh... Désolé. Je viens de m'étouffer dans ma tartine de foie gras. Je ne veux pas lancer de rumeurs, mais j'ai des confrères à Cannes qui paient en ce moment 10 fois moins cher que la suite de luxe où logeait le président sortant de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**, à l'hôtel 1835, pendant son récent passage au Festival.

Évidemment, ils n'ont pas vue sur la mer, et le petit déjeuner continental n'est pas inclus, mais ils ne sont qu'à 10 minutes de marche du Palais des Festivals. Une petite promenade de santé grandement recommandée pour les régimes minceur...

À titre comparatif, le coût du dernier séjour de **Jean-Guy Chaput** à Cannes est, à quelques euros près, l'équivalent du budget de tournage du long métrage Carcasses, de Denis Côté, présenté cette semaine à la Quinzaine des réalisateurs.

En parlant de la Quinzaine, une autre rumeur québécoise dit que J'ai tué ma mère, de Xavier Dolan, qui a déjà raflé tous les prix auxquels il était admissible dans cette section parallèle, se trouve parmi les trois films favoris pour la Caméra d'or, qui sera décernée ce soir.

Cette prestigieuse distinction, attribuée au meilleur premier film de l'ensemble du Festival, est attribuée par jury durant la soirée de clôture officielle. Vingt-six premiers films ont été présentés au Festival cette année, parmi lesquels Cendre et sang, de Fanny Ardant, et l'attendu I Love You Phillip Morris, de Glenn Ficarra et John Requa, avec Ewan McGregor et Jim Carrey en couple gai.

On peut dire sans crainte de se tromper que le film de Xavier Dolan, acteur, scénariste, réalisateur et producteur de 20 ans, a au moins une chance sur 26 de remporter la Caméra d'or. C'est la grâce qu'on lui souhaite.

Un hommage à Truffaut

Présenté hier alors que bien des festivaliers avaient déserté la Croisette, *Visage*, de Tsai Ming-liang, n'a pas suscité d'enthousiasme particulier de la part de la presse. Aride et mystérieux, d'une languissante lenteur, ce film indolent et élégant, malgré quelques scènes mémorables, manque de tonus et de cohésion.

Pour sa troisième sélection officielle à Cannes, le Taïwanais s'intéresse au mythe de Salomé dans ce film tourné au musée du Louvre, instigateur du projet, qui met en vedette Lee Kang-sheng, Laetitia Casta (étonnante), Fanny Ardant et Jean-Pierre Léaud.

Le cinéaste de *The Hole* et de *I Don't Want To Sleep Alone* a retenu une larme, en conférence de presse, en évoquant la rencontre inédite entre les deux acteurs fétiches de François Truffaut. "C'était pour moi un rêve", dit-il.

"Je suis aussi naturellement ému, à 65 ans, d'être ici, au Festival de Cannes, comme j'y étais il y a 50 ans avec *Les 400 coups*, a déclaré Jean-Pierre Léaud, de son débit très particulier. Ce film est complètement dédié à Truffaut."

À propos de l'influence du maître de la Nouvelle Vague, disparu en 1984, son ancienne compagne Fanny Ardant n'a rien voulu ajouter. Elle n'a guère été plus loquace au sujet de *Visage*. "Je ne suis pas sûre d'avoir tout compris, mais j'ai été envoûtée, fascinée par la personnalité de Tsai Ming-liang." Nous non plus, on n'a pas tout compris.

Queue de poisson

Dans la foulée des inspirés *My Life Without Me* et *The Secret Life of Words*, mais après le décevant *Elegy*, la cinéaste catalane Isabel Coixet a présenté vendredi soir un premier film en compétition officielle à Cannes.

Map of the Sounds of Tokyo est une oeuvre sensuelle mais distante, soigneusement réalisée mais interprétée de façon inégale, à propos d'une poissonnière tokyoïte qui accepte en dilettante des contrats de tueuse à gages.

Tout va bien jusqu'à ce qu'on lui demande de tuer un marchand de vin espagnol (incarné par Sergi Lopez). Et tout va bien pour nous jusqu'à ce que ce film plein de promesses stagne à mi-parcours avant de se terminer en queue de poisson.

Courriel Pour joindre notre chroniqueur: marc.cassivi@lapresse.ca

Illustration(s) :

Photo Jean-Paul Pelissier, Reuters

Les acteurs Lu Yi-ching, Lee Kang-sheng, Fanny Ardant, Jean-Pierre Léaud, Laetitia Casta et Stefano

Accorsi entourent le réalisateur taïwanais Tsai Ming-liang (troisième à partir de la droite) lors de la présentation du film Visages.

© 2009 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090524·LA·0054

Le Droit
Actualités, samedi, 23 mai 2009, p. 36

Jean Charest estime qu'il sera difficile pour le président de la SODEC de terminer son mandat
Des dépenses jugées "inacceptables"

Saint-Arnaud, Pierre
La Presse Canadienne

Montréal - Le premier ministre Jean Charest a qualifié d'inacceptables les dépenses somptuaires du président-directeur général de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), Jean-Guy Chaput, dévoilées jeudi par le vérificateur général Renaud Lachance.

Visiblement irrité par cette affaire, M.Charest a même dit croire hier qu'il serait difficile pour M. Chaput de compléter son mandat, qui prend fin en octobre, puisque la confiance n'y est plus selon le premier ministre.

"Il me semble assez clair que les dépenses n'étaient pas conformes aux règles, et ça, c'est inacceptable", a dit M. Charest, qui était de passage à Montréal pour y présenter l'économiste Clément Gignac, qui sera candidat libéral à l'élection complémentaire du 22 juin dans le comté de Marguerite-Bourgeoys.

"(Le mandat de) M.Chaput ne sera pas renouvelé, a ajouté le premier ministre. Maintenant, compte tenu de cette réalité, à chacun d'assumer ses responsabilités. M.Chaput doit avoir l'occasion de s'expliquer auprès de son conseil d'administration. Il faut lui offrir ça et on verra les décisions qu'ils (les membres du conseil) prendront, mais dans un contexte comme celui-là, la décision me semble assez évidente que ça va être difficile pour M. Chaput de continuer dans son poste, alors qu'il ne sera pas renouvelé et que la confiance n'y est plus."

Le premier ministre a du même souffle louangé le conseil d'administration de la SODEC pour avoir demandé au vérificateur général de se pencher sur les dépenses du président.

M.Charest estime toutefois qu'il est encore trop tôt pour déterminer si un remboursement des dépenses de M. Chaput sera réclamé.

"Il est trop tôt. [...] Le vérificateur général n'est pas allé au point de dire qu'il y avait une situation telle qui demandait (un remboursement). Le v.g. n'a pas demandé ça", a dit le premier ministre.

Rapport lapidaire

Jeudi, le vérificateur Renaud Lachance a livré un rapport lapidaire après examen des dépenses de M. Chaput, affirmant que ce dernier a donné le mauvais exemple.

Le rapport faisait état de la location d'une chambre avec vue sur la mer à Cannes durant le festival de cinéma à 1300\$, ainsi que des dépenses totalisant 48000\$ l'an dernier pour des hôtels et billets d'avion lors de ses déplacements.

Par ailleurs, l'antenne parisienne de la SODEC a réclamé 80000\$ en "prestation de restauration" sans autre précision ou pièce justificative.

Renaud Lachance a aussi constaté que, pour l'année en cours, 200000\$ en frais de déplacement ont été comptabilisés dans la colonne d'un programme de subventions dont l'objectif est d'aider le milieu culturel.

En conférence de presse, le v.g. a estimé que M. Chaput aurait dû faire preuve de plus de retenue avec les fonds publics, tout en précisant, toutefois, qu'il ne s'agissait pas là d'une fraude.

L'ADQ veut un remboursement

Le porte-parole de l'Action démocratique en matière de culture, Gérard Deltell, a pour sa part demandé au gouvernement de réclamer un remboursement des sommes dépensées en trop par le président-directeur général de la SODEC et certains de ses employés.

"Quand on sait que nos artistes gagnent en moyenne 15000\$ par année, c'est tout simplement scandaleux de voir qu'une institution devant les soutenir brûle l'argent qui leur est destiné", a affirmé M. Deltell par voie de communiqué.

© 2009 *Le Droit*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090523·LT·0048

Le Droit

Actualités, samedi, 23 mai 2009, p. 37

Questionné sur ses dépenses à son retour de Cannes
Le président de la **SODEC** n'y voit rien d'anormal

La Presse Canadienne

Montréal - Le président-directeur général de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**), **Jean-Guy Chaput**, affirme qu'il n'y a rien d'anormal avec ses dépenses qui reflètent, selon lui, les pratiques courantes à l'organisme.

M. **Chaput** était attendu par plusieurs journalistes à sa descente d'avion, hier, alors qu'il rentrait de Cannes, où se déroulait le célèbre festival du cinéma qui porte le nom de la ville de la Côte d'Azur.

Le p.d.g. de la **SODEC** a été vertement critiqué par le vérificateur général, Renaud Lachance, qui lui a reproché de donner le mauvais exemple avec ses dépenses somptuaires de voyages, de restauration et d'hôtellerie.

M. **Chaput** a souligné qu'en aucun moment le rapport ne parle de fraude ou de détournement de fonds.

Quant à sa chambre d'hôtel à 1300 \$ la nuit avec vue sur la mer, à Cannes, M. **Chaput** a fait valoir que cette chambre était réservée à la **SODEC** à chaque festival, qu'il s'agissait toujours de la même chambre et qu'il n'était pas imputable de ce choix.

Par ailleurs, il a tenté d'attribuer une partie des opinions défavorables au vérificateur Lachance personnellement, soutenant que ce dernier était reconnu pour ses envolées en conférence de presse, alors que son rapport était beaucoup moins sévère à son endroit.

© 2009 *Le Droit*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090523·LT·0051

SRC Télévision - Le Téléjournal / Le Point
Samedi, 23 mai 2009 - 18:00 HAE

Le dossier des dépenses du PDG de la SODEC a rebondi au congrès libéral.

Animateur(s) : GENEVIÈVE ASSELIN

GENEVIÈVE ASSELIN (ANIMATRICE) :

Le dossier de la SODEC a rebondi au congrès libéral. La ministre responsable, Christine St-Pierre, se défend d'avoir tardé à agir face aux dépenses excessives du PDG Jean-Guy Chaput. La ministre confirme qu'elle a été mise au courant des allégations sur son train de vie dès 2007. Elle a alors demandé au président du conseil d'administration de la SODEC de vérifier les faits avant d'agir.

CHRISTINE ST-PIERRE (MINISTRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE):

Tu n'accuses pas quelqu'un sur des rumeurs, puis à ne pas avoir de faits puis rien de solide. Il faut aussi être conscient que c'est des choses importantes qu'il faut aller voir. Mais moi, je ne travaille pas sur la base de rumeurs puis détruire des réputations. Ce qu'il faut faire, c'est d'aller voir. Et M. Pronovost a vraiment été l'homme là-dedans qui a pris ce dossier-là en main, à ma demande, puis il l'a conduit puis il est allé vers le vérificateur général.

GENEVIÈVE ASSELIN (ANIMATRICE) :

Des motocyclistes aussi se sont invités à ce congrès. Ils veulent faire savoir à Jean Charest qu'ils sont insatisfaits des hausses de leurs tarifs d'immatriculation. Ils ont défilé au ralenti sur les autoroutes au nord de Laval pour protester contre ces hausses qui s'étaleront jusqu'en 2011. La ministre des Transports, Julie Boulet, semble ouverte à leurs demandes.

Numéro de document : news·20090523·RV·0TE090523003

Le Devoir

LES ACTUALITÉS, samedi, 23 mai 2009, p. a3

Dépenses somptuaires

Charest invite le président de la SODEC à partir tout de suite

Robitaille, Antoine

Québec - La ministre Christine St-Pierre estime que Jean-Guy Chaput, président et chef de la direction de la SODEC, a été «plutôt audacieux» en se réservant une chambre à 1300 \$ la nuit à Cannes, alors qu'il se savait sous le coup d'une vérification. «C'est choquant», a-t-elle lancé dans une entrevue accordée au Devoir hier, quelques heures après que Jean Charest eut ni plus ni moins incité M. Chaput à quitter son poste avant la fin prévue de son mandat, au début d'octobre. Tout en disant que M. Chaput devait avoir la possibilité de s'expliquer avec son conseil d'administration, le premier ministre a désavoué le haut fonctionnaire: «La conclusion me semble assez évidente. Ça va être difficile pour M. Chaput de continuer dans son poste, alors qu'il ne sera pas renouvelé et que la confiance n'y est plus.»

Dans son rapport déposé jeudi, Renaud Lachance, vérificateur général du Québec, a dénoncé les dépenses somptuaires de M. Chaput ainsi que d'importantes lacunes dans le contrôle des dépenses de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Le premier ministre n'a pas exclu que le gouvernement demande à M. Chaput de rembourser les dépenses excessives, ce que Gérard Deltell, de l'ADQ, avait réclamé en matinée.

Intercepté par les journalistes hier, à l'aéroport, alors qu'il rentrait de la Côte d'Azur, M. Chaput a minimisé les propos du vérificateur, laissant entendre que M. Lachance avait exagéré les griefs formulés à son endroit lors de la conférence de presse tenue jeudi. Il a prétendu avoir réservé «la même maudite chambre que l'autre avant [lui] allait dedans» [sic], notant au passage qu'il logeait au même hôtel que la ministre. Cette dernière l'a confirmé hier, mais en soulignant que sa chambre, «petite mais convenable», coûtait 420 euro la nuitée.

Quant à M. Chaput, il a protesté: «Je n'ai pas fraudé personne, je n'ai pas détourné des fonds», rejetant net l'idée de rembourser quelques sous et soutenant vouloir terminer son mandat. Le 7 mai, Le Devoir a révélé que le mandat de M. Chaput ne serait pas renouvelé.

Christine St-Pierre soutient que cette affaire a pu être dévoilée grâce à la nouvelle loi sur la gouvernance des sociétés d'État, qui a séparé les fonctions de président et chef de la direction et de président du conseil d'administration. «Cela a rendu plus transparentes les affaires de la SODEC.» Mme St-Pierre a demandé il y a plusieurs mois à Jean Pronovost, président du conseil d'administration, de «porter une attention particulière aux dépenses» de l'organisme. N'obtenant pas de réponse satisfaisante à ses questions auprès du bureau de M. Chaput, M. Pronovost a proposé à la ministre que le vérificateur général s'en mêle.

Le Parti québécois a tout de même intimé Mme St-Pierre et Mme Line Beauchamp (ancienne ministre de la Culture, qui avait nommé M. Chaput à la SODEC) de «s'excuser», hier, pour l'argent qui n'est pas allé aux artistes. Le PQ a soutenu avoir tiré la sonnette d'alarme dès le printemps 2006 au sujet des

dépenses de M. Chaput, avertissement dont Mme Beauchamp aurait fait fi, selon le PQ. M. Chaput est un «ami de longue date» de Mme Beauchamp, ce que le bureau de cette dernière a confirmé hier. Elle s'est toutefois refusée à tout commentaire.

© 2009 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090523·LE·251829

Le Devoir
PERSPECTIVES, samedi, 23 mai 2009, p. c3

La transparence des autres

David, Michel

Le 11 mai 2000, le ministre des Relations avec les citoyens dans le gouvernement de Lucien Bouchard, Robert Perreault, était fier d'annoncer que la loi d'accès à l'information s'appliquerait dorénavant aux comptes de dépenses des élus municipaux.

«Les citoyens ont le droit de savoir l'utilisation qui est faite des deniers publics, avait-il expliqué. Si un élu dépense 400 \$, puis il dépense un autre 400 \$ le lendemain, puis il est en Floride ou en Europe, [...] c'est normal que les citoyens le sachent, quitte à ce que l'élu en question soit amené à justifier les raisons de ces déplacements et de ces dépenses.»

Quand les journalistes lui avaient fait remarquer que les membres de l'Assemblée nationale n'étaient pas astreints à la même obligation, qu'ils pouvaient voyager à travers le monde sans que personne sache combien ils dépensaient, M. Perreault n'avait pas pu dissimuler sa gêne.

Jeudi, le vérificateur général du Québec a dénoncé les dépenses extravagantes de **Jean-Guy Chaput**, président de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**), qui s'est offert aux frais des contribuables une chambre à 1330 \$ avec vue sur la Méditerranée, à l'occasion du Festival de Cannes. Hier, Makka Koto, député péquiste de Bourget, a même exigé des excuses de la ministre des Affaires culturelles pour son manque de vigilance.

Dans le cas des députés, il est malheureusement impossible de vérifier si leurs dépenses sont raisonnables. Le projet de code d'éthique présenté la semaine dernière par le gouvernement Charest ne le permettra pas davantage, a reconnu Jacques Dupuis, le ministre responsable de la réforme des institutions démocratiques. «C'est un autre dossier», a-t-il expliqué.

Agnès Maltais, porte-parole de l'opposition officielle, généralement très à cheval sur les principes, ne voit pas non plus la nécessité d'une plus grande transparence. «Les règles de surveillance de l'Assemblée nationale sont très strictes envers les députés», soutient-elle.

Si c'est le cas, pourquoi ne pas divulguer leurs dépenses? Surtout, pourquoi exigent-ils moins d'eux-mêmes que des élus municipaux ou des fonctionnaires? Seul Amir Khadir se dit prêt à dévoiler ses dépenses, mais pas tout de suite. Assez ironiquement, le député de Mercier affirme ne pas avoir suffisamment de ressources pour en faire le relevé.

Il n'est pas dit que les pratiques déplorables des parlementaires britanniques ont cours ici. Chaque année, les députés consacrent néanmoins près de 25 millions à l'embauche du personnel de leur bureau de comté respectif, à leurs déplacements, etc. Or ces dépenses sont considérées comme privées et échappent de ce fait à tout examen public.

Selon les circonscriptions, un député peut disposer d'une masse salariale allant jusqu'à 175 000 \$ pour son personnel. Au début des années 1990, Jacques Baril, député péquiste d'Arthabaska, avait plongé son parti dans l'embarras en engageant son épouse comme secrétaire de comté, contre l'avis du juriste de l'Assemblée nationale, qui l'avait mis en garde contre les accusations de favoritisme que cela risquait de lui attirer. Jacques Parizeau, ainsi que Jacques Brassard, le whip du PQ à l'époque, avait bien tenté de le raisonner, mais M. Baril était un homme entêté. Puisqu'il n'y avait rien d'illégal, il ne voyait pas de problème.

Même si ce n'est pas illégal, la population est certainement en droit de savoir ce qu'il en est. L'an dernier, il a fallu que la bisbille éclate au sein de l'association adéquiste de Chauveau pour qu'on apprenne que Gilles Taillon avait tenté d'embaucher son épouse. Y a-t-il d'autres cas semblables? Impossible de le savoir.

Sauf ceux qui représentent des circonscriptions de la région de Québec, les députés reçoivent un remboursement de leurs frais de logement dans la capitale. Cette année, le maximum autorisé est de 14 100 \$.

Plutôt que d'aller à l'hôtel ou de louer un appartement, plusieurs utilisent cette somme pour acheter un condominium, qu'ils revendent avec un profit appréciable quand ils quittent la politique. Cette pratique n'a rien d'illégal, mais dans quelle mesure peut-on parler d'une transaction strictement privée? Une indemnité de logement peut-elle être considérée comme un revenu et se transformer en placement?

Outre un salaire de base de 85 388\$, qui peut aller jusqu'à 149 429 \$ s'il siège au conseil des ministres, un député a droit à une allocation de dépenses non imposable de 14 983 \$, qu'il peut utiliser comme bon lui semble. Cette rémunération hybride est malsaine. S'il s'agit d'un compte de dépenses, il doit être sujet à examen public. S'il s'agit d'un revenu, il doit être imposable. En 2001, Jean Chrétien avait réglé le problème en éliminant l'allocation non imposable, qui a été compensée par une substantielle augmentation du salaire des membres de la Chambre des communes.

La politique est un métier exigeant à bien des égards. Il faut donc faire en sorte que les députés puissent l'exercer dans les meilleures conditions possibles. Ils ont cependant le devoir de prêcher par l'exemple. Ils ne doivent surtout pas s'exempter ce qu'ils imposent aux autres.

mdavid@ledevoir.com

© 2009 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090523·LE·251760

La Presse
Politique, samedi, 23 mai 2009, p. A19

Conseil général du Parti libéral du Québec
Les controverses plongent le PLQ dans l'embarras

Lessard, Denis

Québec - Méga-chantier hydroélectrique, création d'emplois en dépit de la période difficile et, en prime, une grosse prise à titre de candidat aux partielles: les astres semblaient bien s'aligner pour les libéraux, réunis pour la première fois depuis l'élection de décembre dernier.

Mais quelques controverses ont assombri hier le ciel de Jean Charest et son parti. Plongé dans l'embarras, le président du PLQ, Jean D'Amour, avait choisi de rester dans Rivière-du-Loup pour faire campagne plutôt que de venir à ces retrouvailles. Surtout, les abus de dépenses du président de la SODEC, Jean-Guy Chaput, bien proche aussi des libéraux, ont déclenché une autre controverse agaçante pour les stratèges du parti.

Dans son discours, enflammé, aux 600 militants réunis, Jean Charest a rappelé l'inauguration toute récente du chantier de la Romaine, un barrage de 6,5 milliards, un ouvrage d'une envergure telle qu'il prendra 10 ans à réaliser. "Dix ans de travail pour les Québécois pour faire ce qu'on fait de mieux au monde, de l'énergie propre... renouvelable."

Pour lui, le destin du Québec est tout droit tracé. "C'est l'avenir du Québec... Être la première puissance mondiale des énergies renouvelables. C'est là que je veux conduire le Québec", a-t-il martelé. La filière nucléaire, que préconisait le Parti québécois dans les années 70, "nous aurait laissé une vingtaine de centrales tout le long du fleuve". À la sortie de la salle, le PLQ distribuait un dépliant dans lequel M. Charest, comme Adélar Godbout, Jean Lesage et Robert Bourassa, étaient décrits comme de "grands bâtisseurs du Québec".

L'annonce de la candidature de Clément Gignac pour le PLQ dans Marguerite-Bourgeoys a galvanisé les libéraux. Et Jean Charest n'a guère laissé de doute sur son accession au Conseil des ministres en le présentant comme "l'un des meilleurs économistes au Canada... qui se joint au gouvernement pour traverser la tempête et préparer l'avenir". Le Québec a créé, depuis le début de 2009, 60% des 36 000 nouveaux emplois au Canada. "L'emploi, c'est notre obsession. Celle du PQ, on la connaît, c'est la souveraineté... Ils veulent refaire la bataille des plaines d'Abraham", a ironisé Jean Charest. L'accélération des projets d'infrastructures a créé 100 000 emplois, a-t-il rappelé, rendant hommage à Monique Jérôme-Forget, qui a démissionné en avril, quatre mois après avoir été élue.

Portant sur "l'énergie source d'emploi", le rassemblement libéral entendra aujourd'hui Christoph Frei, le secrétaire du Conseil mondial de l'énergie, une sommité mondiale dans ce secteur. L'organisme regroupe 90 pays et tiendra son prochain congrès à Montréal en septembre 2010 - l'ancien chef de cabinet du premier ministre Charest, Stéphane Bertrand, avait reçu une nomination d'Hydro-Québec pour organiser le congrès.

Controverses

Si elle s'est bien terminée, la journée de Jean Charest avait débuté plus difficilement. De passage dans Marguerite-Bourgeoys pour annoncer son candidat vedette pour l'élection complémentaire du 22 juin,

l'économiste Clément Gignac, M. Charest a plutôt dû répondre à des questions embarrassantes sur les notes de frais "somptuaires" du président de la SODEC, Jean-Guy Chaput, mises en lumière dans le rapport du vérificateur général, cette semaine. Il s'agit de gestes "inacceptables" que devra juger le conseil d'administration de l'organisme, s'est contenté de dire M. Charest.

Amie de longue date de M. Chaput, Line Beauchamp, qui l'avait nommé à la présidence de la SODEC quand elle était aux Affaires culturelles, a rappelé que M. Chaput avait déjà reçu des rappels à l'ordre de l'Assemblée nationale, le vérificateur ayant déjà critiqué sa gestion dans le passé. Il appartiendra au conseil d'administration de l'organisme de décider de son sort - c'est le président du conseil, le mandarin Jean Pronovost, qui avait demandé l'intervention du vérificateur Renaud Lachance.

Pour la première fois, le président du PLQ était absent à un conseil général. C'est que Jean D'Amour, ancien maire de Rivière-du-Loup, devait faire campagne dans l'ancienne circonscription du chef de l'ADQ, Mario Dumont. M. D'Amour semble dans le pétrin. Il fait l'objet d'une enquête par le commissaire au lobbying. L'ancien maire a fait des démarches pour sa firme BPR, auprès de son successeur Michel Morin, sans s'inscrire au registre des lobbyistes. En outre, en début d'année, il a aussi dû plaider coupable à une accusation de conduite en état d'ébriété. C'est par vidéoconférence qu'il s'est adressé aux militants hier soir, les invitant à venir appuyer sa campagne contre l'ex-bloquiste Paul Crête. Pour plusieurs ministres libéraux, cette absence s'explique facilement - M. D'Amour se devait de faire campagne, en prévision de l'élection complémentaire du 22 juin.

© 2009 La Presse. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090523·LA·0027

Le Soleil

Actualités, samedi, 23 mai 2009, p. 8

Charest trouve inacceptables les dépenses du président de la SODEC

La Presse Canadienne

MONTREAL - Le premier ministre Jean Charest a qualifié d'inacceptables les dépenses somptuaires du président-directeur général de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), Jean-Guy Chaput, dévoilées jeudi par le vérificateur général Renaud Lachance.

Visiblement irrité par cette affaire, M. Charest a même dit croire vendredi qu'il serait difficile pour M. Chaput de compléter son mandat, qui prend fin en octobre, puisque la confiance n'y est plus selon le premier ministre.

"Il me semble assez clair que les dépenses n'étaient pas conformes aux règles, et ça, c'est inacceptable", a dit M. Charest, qui était de passage à Montréal pour y présenter l'économiste Clément Gignac qui sera candidat libéral à l'élection complémentaire du 22 juin dans la circonscription de Marguerite-Bourgeoys.

"(Le mandat de) M. Chaput ne sera pas renouvelé, a ajouté le premier ministre. Maintenant, compte tenu de cette réalité, à chacun d'assumer ses responsabilités. M. Chaput doit avoir l'occasion de s'expliquer auprès de son conseil d'administration. Il faut lui offrir ça et on verra les décisions qu'ils (les membres du conseil) prendront, mais dans un contexte comme celui-là, la décision me semble assez

évidente que ça va être difficile pour M. Chaput de continuer dans son poste alors qu'il ne sera pas renouvelé et que la confiance n'y est plus."

Le premier ministre a du même souffle louangé le conseil d'administration de la SODEC pour avoir demandé au vérificateur général de se pencher sur les dépenses du président.

M. Charest estime toutefois qu'il est encore trop tôt pour déterminer si un remboursement des dépenses de M. Chaput serait réclamé.

Chaput se défend

Interrogé par les journalistes à l'aéroport, Jean-Guy Chaput a dit n'avoir rien négligé. "J'ai la même maudite chambre que l'autre avant moi allait dedans", a-t-il lancé, ajoutant qu'il s'agit d'une entente qui date de plusieurs années. Le pdg revenait tout juste d'un séjour à Cannes, où, durant le festival, il avait loué une chambre à 1300 \$ la nuit, avec vue sur la mer Méditerranée. Au cours de l'année dernière, le président avait dépensé 48 000 \$ en hôtels et en billets d'avion.

Par ailleurs, l'antenne parisienne de la SODEC a réclamé 80 000 \$ en "prestation de restauration" sans autre précision ou pièce justificative. Renaud Lachance a aussi constaté que, pour l'année en cours, 200 000 \$ en frais de déplacement ont été comptabilisés dans la colonne d'un programme de subventions dont l'objectif est d'aider le milieu culturel.

En conférence de presse, le vérificateur général a estimé que M. Chaput aurait dû faire preuve de plus de retenue avec les fonds publics qui financent l'organisme gouvernemental, tout en précisant, toutefois, qu'il ne s'agissait pas là d'une fraude.

L'ADQ veut un remboursement

Le porte-parole de l'Action démocratique en matière de culture, Gérard Deltell, a pour sa part demandé au gouvernement de réclamer un remboursement des sommes dépensées en trop par le président-directeur général de la SODEC et certains de ses employés.

"Quand on sait que nos artistes gagnent en moyenne 15 000 \$ par année, c'est tout simplement scandaleux de voir qu'une institution devant les soutenir brûle l'argent qui leur est destiné", a affirmé M. Deltell par voie de communiqué.

"Il est impératif que la ministre de la Culture (Christine St-Pierre) récupère toutes les sommes identifiées par le vérificateur général comme des dépenses excessives et qu'elle remette l'argent aux créateurs québécois", a-t-il ajouté.

Illustration(s) :

Selon le vérificateur général, Jean-Guy Chaput aurait dû avoir plus de retenue avec les fonds publics.

© 2009 *Le Soleil. Tous droits réservés.*

Numéro de document : news-20090523-LS-0009

La Presse
Politique, samedi, 23 mai 2009, p. A19

Dépenses somptuaires
Le mandat du président de la **SODEC** ne sera pas renouvelé

La Presse Canadienne

Visiblement irrité par les dépenses somptuaires du président de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**), **Jean-Guy Chaput**, le premier ministre **Jean** Charest a indiqué hier matin que le mandat de ce dernier ne serait pas renouvelé lorsqu'il viendra à échéance, en octobre.

"M. **Chaput** doit avoir l'occasion de s'expliquer auprès de son conseil d'administration. Il faut lui offrir ça, et on verra les décisions qu'ils prendront. (...) La conclusion me semble assez évidente. Ça va être difficile pour M. **Chaput** de continuer dans son poste, alors qu'il ne sera pas renouvelé et que la confiance n'y est plus."

Le premier ministre, de passage dans la circonscription montréalaise de Marguerite-Bourgeoys, a loué le conseil d'administration de la **SODEC**, qui a lui-même demandé au vérificateur d'examiner le dossier des dépenses du PDG. Jeudi, le vérificateur Renaud Lachance a rendu un rapport lapidaire après examen des dépenses de M. **Chaput**, affirmant que ce dernier a donné le mauvais exemple.

Interrogé par les journalistes à l'aéroport, **Jean-Guy Chaput** a dit n'avoir rien négligé. "J'ai la même maudite chambre que l'autre avant moi allait dedans", a-t-il lancé, ajoutant qu'il s'agit d'une entente qui date de plusieurs années. Le PDG revenait tout juste d'un séjour à Cannes, où durant le festival, il a loué une chambre à 1300\$ la nuit, avec vue sur la mer Méditerranée. Au cours de l'année dernière, le président a dépensé 48 000\$ en hôtels et en billets d'avion.

Par ailleurs, l'antenne parisienne de la **SODEC** a réclamé 80 000\$ en "prestation de restauration" sans précisions ou pièces justificatives.

Renaud Lachance a aussi constaté entre autres que, pour l'année en cours, 200 000\$ en frais de déplacement ont été comptabilisés dans la colonne d'un programme de subventions dont l'objectif est d'aider le milieu culturel.

© 2009 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090523·LA·0028

Le Soleil
Actualités, vendredi, 22 mai 2009, p. 8

La SODEC dans la mire du VG

Boivin, Simon

Chambre de luxe à Cannes avec vue sur la mer à 1330 \$ la nuitée. Billets d'avion deux fois plus chers que ceux des autres. Et 200 000 \$ en frais de voyage comptabilisés comme des subventions aux artistes.

Le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, a littéralement crucifié la gestion de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), hier, particulièrement les dépenses de son président, Jean-Guy Chaput.

"Je dirais qu'il a exagéré", a affirmé M. Lachance aux journalistes. "Il n'était pas nécessaire d'avoir ce train de vie-là lorsqu'on participe à des activités de la SODEC. Plus vous dépensez pour vos déplacements et vos activités, moins vous en avez pour en donner aux autres."

La liste des doléances est longue envers le président et chef de la direction de la SODEC. Encore cette année, M. Chaput s'est approprié "la chambre la plus chère" parmi les huit louées par l'organisme pour le Festival de Cannes.

Chambre avec vue

"On n'a pas besoin de demander une chambre avec vue sur la mer lorsqu'on va au Festival", note le vérificateur. L'année précédente, M. Chaput avait une suite.

Si le président appréciait le confort à l'étranger, il n'en allait pas autrement au Québec. En effet, dans 40 % des cas, le coût de ses nuitées à l'hôtel varie entre 229 \$ et 299 \$.

En vertu d'une entente verbale avec un transporteur aérien sur une quantité de sièges achetés, M. Chaput a reçu des billets en surclassement qu'il a gardés pour lui.

"Pourquoi une entente verbale alors qu'on pouvait aller en appel de propositions pour ce genre d'arrangement-là?" se demande M. Lachance.

La SODEC n'a pas transmis tous les renseignements réclamés dans une demande d'accès à l'information, contrairement aux exigences de la loi. Dans les faits, pour "l'année en cours", 200 000 \$ de frais de déplacement et de représentation des dirigeants et des employés de l'organisme - dont 48 000 \$ pour M. Chaput - ont été comptabilisés comme de l'aide financière au milieu culturel "en donnant l'impression que c'étaient des subventions".

D'après le vérificateur général, le comportement de M. Chaput a facilement pu influencer certains employés de l'organisation. M. Renaud a d'ailleurs relevé, entre 2006 et 2008, quelque 22 270 \$ pour 181 factures de repas pris uniquement entre des employés de la SODEC.

"Lorsque le premier dirigeant a un côté un petit peu somptueux, ça ne donne pas un bon ton pour les autres autour", a noté M. Lachance.

Le vérificateur affirme qu'il ne s'agit pas de "fraude", mais à tout le moins de "mauvaise comptabilité". Il enjoint l'organisme à se faire rembourser certains montants.

Le vérificateur général a enclenché son enquête sur la SODEC à la demande même du président du conseil d'administration de l'organisme, Jean Pronovost. "C'est très intéressant de voir qu'un conseil d'administration prend ses responsabilités", a tenu à souligner M. Lachance.

Le mandat de Jean-Guy Chaput à la tête de la SODEC, qui vient à terme le 2 octobre, ne sera pas renouvelé. Le 7 mai, il a déclaré au Devoir ne pas craindre de reproches du vérificateur général sur ses notes de frais. "Sinon, on en aurait entendu parler avant", disait M. Chaput, tout juste avant son départ pour Cannes.

sboivin@lesoleil.com

Illustration(s) :

Jean-Guy Chaput, président de la SODEC, aurait exagéré sur ses dépenses personnelles.

© 2009 *Le Soleil. Tous droits réservés.*

Numéro de document : news-20090522-LS-0012

SRC Télévision - Le Téléjournal / Le Point
Vendredi, 22 mai 2009 - 22:00 HAE

Le président de la SODEC doit se défendre

Animateur(s) : GENEVIÈVE ASSELIN

GENEVIÈVE ASSELIN (ANIMATRICE) :

- Dépenses excessives, le président de la SODEC a beau se défendre...

JEAN-GUY CHAPUT (PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES) :

À tous les ans on a le même hôtel, tout le temps.

GENEVIÈVE ASSELIN (ANIMATRICE) :

... il a perdu la confiance du premier ministre.

JEAN CHAREST (PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC) :

Ça va être difficile pour monsieur Chaput de continuer dans son poste alors qu'il ne sera pas renouvelé.
-

Les jours de Jean-Guy Chaput à la tête de la SODEC semblent comptés. Au lendemain du rapport sur les dépenses excessives à la société d'État, le premier ministre Charest a clairement fait savoir que son président n'avait plus la confiance du gouvernement. Le principal intéressé assure qu'il n'a rien à se

reprocher et refuse de démissionner. Alors, Pierre, Jean-Guy Chaput s'est défendu même dès son retour de Cannes.

PIERRE DUCHESNE (REPORTER) :

Oui, Geneviève. Écoutez, et c'est la deuxième fois que le vérificateur général parle de la SODEC; l'année dernière, c'était pour critiquer une pratique qui consiste à donner des subventions sans des critères très précis. Là, bien, il se penche sur le frais de déplacement, les repas, l'hébergement. Tout ça a augmenté, et augmente beaucoup, entre autres depuis l'arrivée de monsieur Chaput en 2004. Revenant de Cannes, c'est à l'aéroport que le président de la SODEC a expliqué pourquoi il logeait dans une suite à 1330 dollars la nuit.

JEAN-GUY CHAPUT (PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES) :

J'ai la même maudite chambre que l'autre avant moi allait dedans. Ils nous donnent ça. C'est une entente qu'on a avec eux autres; à tous les ans, on a le même hôtel.

PIERRE DUCHESNE (REPORTER) :

Même explication pour les 200 000 dollars comptabilisés en aide financière au milieu culturel, alors qu'il s'agissait en réalité de frais de déplacement pour la direction.

JEAN-GUY CHAPUT (PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES) :

Pas là, mais ça a toujours été de même, sous Lampron, sous Pierre Lafleur, sous nous; ça a toujours été comme ça. Sauf que ce n'est peut-être pas l'idéal comme procédure, c'est tout.

PIERRE DUCHESNE (REPORTER) :

Le mandat de Jean-Guy Chaput se termine en octobre. Et il n'a pas l'intention de partir avant même s'il n'a plus l'appui du premier ministre.

JEAN CHAREST (PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC) :

La conclusion me semble assez évidente que ça va être difficile pour monsieur Chaput de continuer dans son poste alors qu'il ne sera pas renouvelé et que la confiance n'y est plus.

PIERRE DUCHESNE (REPORTER) :

En 2006, l'opposition officielle avait déjà interrogé la ministre de la Culture de l'époque sur le généreux compte de dépenses de Jean-Guy Chaput.

LINE BEAUCHAMP (EX-MINISTRE DE LA CULTURE, 2006) :

Enfin, on peut même affirmer que les frais de représentation ne peuvent qu'aller en diminuant au cours des prochaines années.

MAKA KOTTO (PORTE-PAROLE DE L'OPPOSITION OFFICIELLE EN MATIÈRE DE CULTURE) :

Il y a eu un manque de vigilance. Et sur quoi repose ce manque de vigilance? Est-ce que c'est un manque de vigilance volontaire ou autre chose?

PIERRE DUCHESNE (REPORTER) :

C'est la ministre Line Beauchamp qui a nommé, en 2004, Jean-Guy Chaput au poste de président de la SODEC. Monsieur Chaput et madame Beauchamp se connaissent bien; c'est lui qui l'a engagée à la radio communautaire CIBL en 1991. Il a aussi participé à la nomination de Line Beauchamp comme directrice générale de Pro-Est en 1993. Avant son embauche comme président de la SODEC, Jean-Guy Chaput avait une feuille de route particulière. Il a été condamné par la cour à rembourser des sommes au ministère du Revenu pour des rapports d'impôt incomplets. Directeur d'une Caisse populaire à Montréal, il avait dû démissionner en 1995. La Fédération des Caisses populaires lui reprochait son laxisme et des irrégularités dans sa gestion. Pierre Duchesne, Radio-Canada, Québec.

© 2009 SRC Télévision - *Le Téléjournal / Le Point. Tous droits réservés.*

Numéro de document : news·20090522·RV·0TE090522004

Le Devoir

LES ACTUALITÉS, vendredi, 22 mai 2009, p. a5

Rapport du Vérificateur général du Québec SODEC
À Cannes, le patron ne se prive de rien

Alexandre Robillard

Québec - Le président-directeur général de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) a donné le mauvais exemple en se permettant des frais de déplacement somptueux pour des chambres avec vue sur la mer à Cannes, a déclaré hier le vérificateur général, Renaud Lachance.

L'an dernier, Jean-Guy Chaput a engagé des dépenses totalisant 48 000 \$ pour des hôtels et des billets d'avion lors de ses déplacements, a indiqué le vérificateur général, après avoir déposé son plus récent rapport à l'Assemblée nationale.

Lors d'une conférence de presse, M. Lachance a estimé que ces frais étaient disproportionnés par rapport à la nature des activités. Outre des billets d'avion au prix plus élevé, il a notamment souligné une facture de 1300 \$ pour une chambre avec vue sur la Méditerranée, à Cannes, durant le célèbre festival français de cinéma.

Selon lui, M. Chaput, qui quittera ses fonctions en octobre prochain, aurait dû faire preuve de plus de retenue avec les fonds publics qui composent le budget de l'agence gouvernementale.

«Il n'était pas nécessaire d'avoir ce genre de train de vie, a-t-il dit. Il faut comprendre que la SODEC, c'est là pour donner des subventions aux gens du milieu culturel. Plus vous dépensez des sous pour vos déplacements et vos activités de représentation, moins vous en avez pour en donner aux autres.»

M. Lachance a noté que ces dépenses excessives ne constituent en rien une fraude, mais il juge qu'elles ont certainement contribué à créer une culture dans l'organisation, dont il a récemment examiné les comptes, à la demande du nouveau président du conseil d'administration.

«Lorsqu'on se choisit de très belles chambres, alors qu'il y en avait d'autres très correctes à des prix moindres, on voit que ça peut affecter la culture organisationnelle, a-t-il dit. Lorsqu'on a fait cette vérification, on a trouvé bien des endroits où il y avait lieu de changer la direction.»

M. Lachance et son équipe ont relevé plusieurs exemples où la SODEC aurait dû exercer un contrôle plus serré sur les frais de déplacement et de représentation réclamés par ses employés.

L'antenne parisienne de l'agence gouvernementale a réclamé 80 000 \$ en «prestations de restauration» sans donner aucune autre précision ou pièce justificative.

«On a constaté que les ententes étaient très souvent verbales, peu documentées et qu'il n'y avait pas vraiment d'appels de proposition», a-t-il dit.

Lors de leurs déplacements au Québec, des employés de la SODEC ont facturé, dans plus de

60 % des cas, des frais d'hôtel dépassant le montant prévu par les politiques de gestion. De 2006 à 2008, la SODEC a aussi payé

22 750 \$ pour 181 factures de repas qui réunissaient seulement des employés de la société.

M. Lachance a aussi constaté que, pour l'année en cours,

200 000 \$ en frais de déplacement ont été comptabilisés dans la colonne d'un programme de subventions dont l'objectif est d'aider le milieu culturel.

«Des frais de représentation, ce n'est pas une subvention, a-t-il dit. Ce n'est pas un problème de colonne. C'est un problème de transparence.»

© 2009 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20090522-LE-251541

La Presse

Actualités, vendredi, 22 mai 2009, p. A7

Le Vérificateur général dénonce les dépenses du PDG de la SODEC

Chouinard, Tommy

QUÉBEC - Le PDG de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), Jean-Guy Chapat, revient aujourd'hui du Festival de Cannes où il a séjourné pendant une semaine dans une chambre d'hôtel avec vue sur la Méditerranée qui a coûté 1330\$ la nuitée aux contribuables.

Le gouvernement Charest poussera M. Chaput vers la sortie avant la fin de son mandat, notamment en raison des dépenses considérables dénoncées hier par le vérificateur général, Renaud Lachance. L'État a déboursé 48 000\$ l'an dernier pour les billets d'avion, chambres d'hôtel et autres frais de représentation de M. Chaput, proche de la ministre Line Beauchamp, celle qui l'avait nommé à la tête de l'organisme culturel.

Toujours en 2008, la SODEC a fait passer 212 000\$ de frais de déplacement et de représentation de son PDG et d'autres employés pour de l'aide financière au milieu culturel.

Les frais de déplacement et de représentation des dirigeants et employés de la SODEC ont augmenté de plus de 80% en cinq ans, depuis le début du règne de M. Chaput. Ils sont passés de 212 000\$ en 2003-04 à plus de 390 000\$ l'an dernier. Les dépenses seules du PDG ont atteint autour de 45 000\$ par année.

Bien souvent, ces frais "dépassent les règles établies et les fonds publics ne sont pas utilisés avec un souci d'économie", indique le rapport du Vérificateur général déposé à l'Assemblée nationale.

Dans les dépenses de M. Chaput, "il y a un certain côté somptueux. Il y a des dépenses d'un montant trop élevé pour la nature des activités qui étaient en cause", a affirmé Renaud Lachance en conférence de presse.

"Je dirais qu'il a exagéré. Il n'était pas nécessaire d'avoir ce genre de train de vie. Parce qu'il faut comprendre que la SODEC, c'est là pour donner des subventions aux gens du milieu culturel. Donc, plus vous dépensez des sous pour vos déplacements et vos activités de représentation, moins vous en avez pour en donner aux autres."

Pour cette année au Festival de Cannes, le coût des 7 chambres réservées par la SODEC varie de 680\$ à 1330\$ par nuit. L'an dernier, l'organisme culturel avait loué 8 chambres dont le coût se situait entre 590\$ et 1010\$. Le PDG se réservait toujours la chambre la plus luxueuse. Son hébergement sur la Côte d'Azur aura coûté cette année près de 10 000\$. Certes, une chambre d'hôtel à Cannes n'est pas donnée, "mais on n'a pas besoin de demander une chambre avec vue sur la mer nécessairement", a indiqué Renaud Lachance. C'est important que Québec participe à ce célèbre festival de cinéma, "mais était-ce nécessaire de dépenser autant d'argent?"

Déplacements en première classe

Le coût de plusieurs déplacements en avion du PDG - parfois en première classe - est deux fois plus élevé que celui d'autres personnes voyageant dans la même période pour participer au même événement. Exceptionnellement, Jean-Guy Chaput a décidé de revenir au Québec aujourd'hui sur les ailes d'Air Transat, sachant que M. Lachance déposait son rapport sur ses dépenses exorbitantes cette semaine, indique-t-on à l'interne.

Dans d'autres déplacements, le PDG a profité d'un surclassement en classe affaires de la part d'Air Canada grâce à une entente verbale entre cette compagnie et la SODEC sur l'achat de billets. "La SODEC devrait se questionner sur l'aspect éthique" de cette pratique, estime le Vérificateur général.

Les séjours dans des hôtels du Québec ont également coûté cher aux contribuables. Dans 40% des cas, le coût de la nuitée variait de 229\$ à 299\$ pour le PDG. La grande majorité des séjours des employés de la SODEC dépassaient également les normes en vigueur.

D'avril 2006 à décembre 2008, la SODEC a payé 181 factures de repas - 22 750\$ - qui réunissaient seulement ses propres employés. Ces réclamations étaient en plus appuyées par des documents "insuffisamment détaillés" selon le Vérificateur général.

La SODEC a remboursé une facture de 80 000\$ en frais de restauration à son bureau européen de Paris, qui n'a fourni aucun détail sur cette dépense. La seule mention était "prestations restauration". Le bureau de Paris a accordé un contrat d'un peu plus de 150 000\$ sans aucun appel d'offres, pour la production et la coordination d'un événement majeur.

Dans ses états financiers, la SODEC répartit depuis des années ses frais de déplacement et de représentation entre ses dépenses d'administration et ses programmes d'aide financière. L'an dernier, 212 000\$ de frais de déplacement et de représentation ont été comptabilisés comme de l'aide au milieu culturel - plus de 100 000\$ par an depuis 2003-04. Le Vérificateur général dénonce cette pratique. Il a fait son enquête à la demande du président du conseil d'administration de la SODEC, Jean Pronovost.

Les dépenses faramineuses de Jean-Guy Chaput, qui faisaient l'objet de rumeurs depuis un bon moment déjà, sont la goutte qui fait déborder le vase au gouvernement Charest. Déjà, les relations étaient tendues entre le PDG et la ministre de la Culture, Christine St-Pierre. M. Chaput est toutefois un proche de Line Beauchamp, qui a précédé Mme St-Pierre à la Culture, et de son conjoint, Pierre Bibeau. Ils se sont connus dans les années 80 chez Pro-Est, une société de concertation socioéconomique de l'est de Montréal. Québec n'avait pas l'intention de renouveler le mandat du PDG qui vient à échéance le 2 octobre. Il le poussera vers la sortie avant cette date.

Illustration(s) :

photo andré pichette, archives la presse

Le gouvernement Charest poussera le PDG de la SODEC, Jean-Guy Chaput vers la sortie avant la fin de son mandat, notamment en raison de ses dépenses considérables.

© 2009 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090522·LA·0013

SRC Télévision - Le Téléjournal / Le Point

Jeudi, 21 mai 2009 - 22:00 HAE

Rapport du vérificateur général du Québec

Animateur(s) : PASCALE NADEAU

PASCALE NADEAU (ANIMATRICE) :

À Québec, maintenant, le vérificateur général constate que le président de la SODEC voyage en France à grand frais. Il dénonce la culture somptuaire qu'a donnée Jean-Guy Chaput à la Société de développement des entreprises culturelles. Martine Biron.

MARTINE BIRON (REPORTER) :

La fête bat son plein à Cannes. Et pendant que le président de la SODEC, Jean-Guy Chaput, se promène le long de la marina, ici, il fait parler de lui.

RENAUD LACHANCE (VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC) :

Moi je vous dirais que lorsque le premier dirigeant a un côté un petit peu somptueux, comme je le disais, ça ne donne pas un bon ton pour les autres autour.

MARTINE BIRON (REPORTER) :

C'est ainsi que le président Chaput, qui accompagne notamment les vedettes québécoises à Cannes, se repose ces jours-ci dans une superbe chambre d'hôtel à 1330 dollars la nuit.

RENAUD LACHANCE (VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC) :

On n'a pas besoin de demander une chambre avec vue sur la mer nécessairement lorsqu'on va au Festival de Cannes.

MARTINE BIRON (REPORTER) :

Sans compter qu'il voyage en classe affaires et que les coûts de ses déplacements, généralement, sont souvent deux fois plus élevés que ceux de ses employés. N'empêche, il a su partager son goût du luxe; le bureau de Paris a justifié par les mots "prestation restaurants" une facture de 80 000 dollars. Plusieurs réclamations au-dessus de 22 000 dollars sur plus de deux ans concernent des repas pris entre employés. Et pour couronner le tout, la SODEC a joué avec sa comptabilité.

RENAUD LACHANCE (VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC) :

Dans la section "aide financière", donc donnant l'impression que c'était des subventions, il y avait là des frais de représentation puis des frais de déplacement.

MARTINE BIRON (REPORTER) :

On parle de 200 000 dollars qui auraient dû se retrouver dans les poches de créateurs.

CHRISTINE SAINT-PIERRE (MINISTRE DE LA CULTURE DU QUÉBEC) :

C'est absolument inacceptable...

MARTINE BIRON (REPORTER) :

Choquée, la ministre entend maintenant revoir la situation.

CHRISTINE SAINT-PIERRE (MINISTRE DE LA CULTURE DU QUÉBEC) :

Le mandat est terminé, on va regarder quelles sont... présentement, quelles sont les possibilités, quelles sont les alternatives qui s'offrent à... qui s'offrent à nous.

MARTINE BIRON (REPORTER) :

Jean-Guy Chaput doit quitter la SODEC à l'automne et la ministre Saint-Pierre n'exclut pas la possibilité de lui réclamer le montant de ses excès. Le vérificateur général ne parle toutefois pas de fraude, mais d'exagération. Martine Biron, Radio-Canada, Québec.

© 2009 SRC Télévision - *Le Téléjournal / Le Point. Tous droits réservés.*

Numéro de document : news·20090521·RV·0TE090521014

SRC Radio - Radiojournal
Jeudi, 21 mai 2009 - 18:00 HAE

Rapport du vérificateur général du Québec

Animateur(s) : JOANE PRINCE

JOANE PRINCE (LECTRICE) :

- Nouvelles dénonciations du vérificateur général du Québec, cette fois-ci les pratiques dépenièrès du président de la Société de développement des entreprises culturelles sont mises à jour. -

Bonsoir mesdames, messieurs. Le vérificateur général du Québec identifie des failles importantes dans la gestion des dépenses à la SODEC, la Société de développement des entreprises culturelles. Dans le tome un de son rapport annuel, Renaud Lachance lève le voile sur des dépenses du p.-d. g., Jean-Guy Chaput, qu'il qualifie de somptuaires et qui contreviennent aux politiques de gestion de la société. Sébastien Perron a plus de détails.

SÉBASTIEN PERRON (REPORTER) :

C'est le président du c.a. de la SODEC qui a alerté le vérificateur sur les dépenses faites par le p.-d. g. Jean-Guy Chaput. Et ses doutes se sont avérés. Des déplacements en avion deux fois supérieurs à ceux de ses collègues qui voyagent pourtant sur le même vol et pour le même événement; des chambres dans des hôtels du Québec qui vont jusqu'à 300 dollars la nuit, ce qui dépasse largement les limites permises. Et l'exemple le plus frappant, cette chambre d'hôtel à 1330 dollars avec vue sur la mer que Jean-Guy Chaput se paie actuellement au Festival de Cannes, une dépense légale mais qui n'est clairement pas justifiée, selon le vérificateur Renaud Lachance.

RENAUD LACHANCE (VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC) :

Il a exagéré. Ce n'est pas nécessaire d'avoir ce genre de train de vie-là lorsqu'on participe à diverses activités de la SODEC. On croit qu'il y a là un côté somptueux non nécessaire.

SÉBASTIEN PERRON (REPORTER) :

D'autant plus que le train de vie du p.-d. g. teintait toute l'organisation, selon le vérificateur général qui soulève entre autres que 60 pour cent des nuitées réclamées par les employés de la SODEC au Québec dépassent les montants permis. Le député adéquiste Gérard Deltell.

GÉRARD DELTELL (DÉPUTÉ, ADQ) :

Avec les exemples aussi dramatiques qu'on a pu voir au cours des dernières années, on pense tous à madame Thibault, moi j'étais persuadé qu'on allait vraiment faire preuve de souci parce que c'est ce qu'il y a de plus facile, de s'empiffrer comme des cochonnets, plutôt que d'être rigoureux.

SÉBASTIEN PERRON (REPORTER) :

Un train de vie carrément inacceptable aux yeux de la ministre responsable Christine Saint-Pierre.

CHRISTINE SAINT-PIERRE (MINISTRE DE LA CULTURE DU QUÉBEC) :

C'est l'argent des contribuables, et en culture, chaque sou compte.

SÉBASTIEN PERRON (REPORTER) :

La ministre n'écarte pas d'ailleurs la possibilité de demander à Jean-Guy Chaput, qui termine son mandat à l'automne, de rembourser certaines dépenses. Sébastien Perron, Radio-Canada, Québec.

© 2009 SRC Radio - Radiojournal. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090521·RC·0RJ090521001

Le Devoir

CULTURE, jeudi, 7 mai 2009, p. b8

Départ de **Jean-Guy Chaput** de la **SODEC**

Tremblay, Odile

Le mandat de **Jean-Guy Chaput**, président de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**), ne sera pas renouvelé le 2 octobre prochain. Après cinq ans à la tête de la société d'État, **Jean-Guy Chaput** ne pleure pas sur son sort et espère se replacer dans le milieu culturel. En attendant, il sera au Festival de Cannes la semaine prochaine au pavillon de la **SODEC**, et heureux d'y être.

On se souvient que le vérificateur général avait enquêté au début de l'année sur les allocations de dépenses de la **SODEC**, particulièrement lors des déplacements en Europe. Son rapport sera rendu public en mai. La rumeur courait que les relations entre **Jean-Guy Chaput**, reconnu pour son style coloré ainsi que son franc-parler, et la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, n'étaient pas au beau fixe. «J'ai eu des contacts cordiaux, mais rien de privilégié avec la ministre», assure-t-il. Le vérificateur aurait-il trouvé à redire sur les notes de frais du président? Le rapport répondra à cette question. Mais **Jean-Guy Chaput** pense qu'ils n'ont rien de majeur à lui reprocher. «Sinon, on en aurait entendu parler avant.»

Il se dit satisfait en général de son mandat: «Juste la présence de notre cinéma à l'international a augmenté considérablement. À Namur, à Berlin, à Venise, à San Francisco, cette fois à Cannes. Cinéma du Québec à Paris, le rendez-vous annuel des films québécois, a pris une ampleur énorme. Et la

décision personnelle dont je suis le plus fier: avoir financé Polytechnique de Denis Villeneuve, malgré un contexte difficile et des avis opposés.»

Ses prédécesseurs, Pierre Lampron et Pierre Lafleur, avaient également rempli un mandat de cinq ans.

© 2009 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090507·LE·249257

La Presse

Politique, jeudi, 26 février 2009, p. A11

Les dépenses de la **SODEC** sous la loupe

L'enquête du vérificateur général sème la zizanie au sein de la société d'État

De Grandpré, Hugo

OTTAWA - Le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, regarde à la loupe les dépenses effectuées sur la scène internationale par la **SODEC**, a appris La Presse. Et la démarche sème la zizanie au sein de la société d'État.

C'est le nouveau président du conseil d'administration lui-même qui a demandé à M. Lachance de se pencher sur ces dépenses. **Jean** Pronovost, un haut fonctionnaire nommé à ce poste par le gouvernement Charest il y a près d'un an, se serait basé sur des plaintes anonymes pour faire une telle demande.

À la mi-janvier, les employés de M. Lachance se sont rendus jusqu'à Paris, où la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**) a un bureau, pour consulter les livres de cette organisation gouvernementale consacrée au financement de la culture québécoise.

Depuis trois semaines, les vérificateurs passent maintenant au peigne fin la paperasse de l'organisme à ses bureaux de Montréal.

"Ils veulent voir les comptes de dépense, ils veulent vérifier combien ça coûte pour les hôtels à Cannes, par exemple", a expliqué une source bien au fait du dossier.

Grogne

Or, la démarche soulève la grogne chez plusieurs membres du conseil d'administration. En effet, **Jean** Pronovost a fait cavalier seul et n'a consulté ni le conseil d'administration ni le président et chef de la direction, **Jean-Guy Chaput**, avant de faire ce geste.

M. **Chaput** a appris qu'une enquête avait lieu dans la société qu'il dirige par une lettre envoyée par le vérificateur à la mi-janvier, a-t-on confié à La Presse.

De plus, plusieurs à la **SODEC** croient que l'exercice est exagéré et doutent que la vérification donne de grands résultats.

"On verra ce que l'avenir nous réserve, mais il y a un risque de salir la réputation de la **SODEC** pour pas grand-chose, a indiqué une source. Les gens ne comprennent pas, a-t-elle ajouté. Il y en a qui se demandent si de demander une enquête du vérificateur était vraiment le meilleur moyen de procéder."

Soupçons

Certains se tournent maintenant vers la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, pour obtenir des explications.

Des gens proches de la **SODEC** soupçonnent en effet que la ministre ait pu jouer un rôle dans la requête de **Jean Pronovost**. Certains ont souligné que les relations entre Mme St-Pierre et le président et chef de la direction, **Jean-Guy Chaput**, n'étaient pas des plus harmonieuses.

Or, le mandat renouvelable de M. **Chaput** prend fin d'ici quelques mois.

Mais le bureau de Mme St-Pierre a nié toute implication dans l'affaire. "La ministre n'a pas demandé à M. Pronovost ou au vérificateur d'enquêter, a déclaré sa porte-parole, Valérie Rodrigue. La ministre n'a rien à avoir avec le processus."

"Mme St-Pierre a de très bonnes relations avec tous les dirigeants de sociétés d'État", a ajouté l'attachée de presse.

Quant à M. **Chaput**, il est en vacances au Mexique, et n'était pas disponible pour fournir des commentaires.

Rapport en mai?

C'est la deuxième vérification menée par le bureau de Renaud Lachance à la **SODEC** en deux ans. La première, sur la querelle des festivals de cinéma à Montréal et l'implication de la société d'État, avait donné peu de résultats.

Cette fois-ci, son spectre est limité aux dépenses à caractère international. Le vérificateur n'a pas voulu fournir de détails. Son bureau a indiqué que les prochains rapports devraient être déposés à l'Assemblée nationale en mars et mai.

On peut donc s'attendre à ce que son rapport sur l'actuelle vérification, si on décide d'en faire un, ne soit pas déposé à l'Assemblée nationale avant le mois de mai.

Illustration(s) :

Photo André Pichette, la presse

Jean-Guy Chaput, président et chef de la direction de la **SODEC**.

© 2009 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090226·LA·0015

Le Devoir
CULTURE, samedi, 14 février 2009, p. e2

Scandale et révolution

Tremblay, Odile

Le scandale entourant les Prix du Canada, ces 25 millions destinés à couronner des artistes étrangers, n'a fait que confirmer le pire. Ottawa s'enlise dans des rêves de grandeur en pleine récession et ajoute le mensonge à l'infamie dans sa stratégie marketing. Les partenaires brandis n'avaient jamais été consultés. Honte sur la colline! On se croirait dans *Les Âmes mortes* de Gogol, où un escroc achetait les âmes de serfs décédés pour hausser sa cote de crédit.

Ces incendiaires «Nobel canadiens» vont vraisemblablement tomber à l'eau, coulés par le tollé. Et on lève notre chapeau à Nathalie Petrowski pour avoir lancé ce brûlot dans *La Presse*. Cela prouve qu'il est possible d'ébranler les bases tories et insuffle le dérisoire espoir de voir les 25 millions récupérés, investis pour des tournées d'artistes canadiens, ou afin de garnir les goussets des créateurs. Ceux-ci en auront bien besoin par les temps qui courent...

On ne le répétera jamais assez: 2009 s'annonce comme une catastrophe pour le milieu culturel, qui ploie sous les coups de butoir de la crise économique mariée aux compressions culturelles d'Ottawa. Fragile secteur, s'il en est, surtout du côté des petites compagnies invitées à manger leur pain noir.

Fléau pour la culture, en dehors des manifestations gigantesques et des projets pharaoniques, ce gouvernement conservateur? Oui, et malhonnête en plus. Sa cause est entendue.

Les institutions québécoises pourront-elles jouer les Zorro salvateurs de l'artiste famélique, quand Ottawa déraile? Cette semaine, je suis allée rencontrer **Jean-Guy Chaput**, le président de la **SODEC**, avec des questions plein la tête. Comment garder à flot les compagnies culturelles, orphelines de fonds au fédéral, à l'heure où les commanditaires, à moitié ruinés, fuient leurs navires et où les ventes de produits culturels menacent de chuter, tant le public s'est appauvri?

Un fonds d'aide du ministère de la Culture pour compenser les manques à gagner est-il même envisageable? En période de vaches maigres, le budget provincial déficitaire, voté en avril, peut-il espérer être bonifié? Osons un doute...

Jean-Guy Chaput évalue grosso modo à 30 % les pertes bientôt épongées par les entreprises culturelles. «Mais comme la période des Fêtes est plutôt bonne pour la consommation, les quatre prochains mois donneront l'heure juste. Si le public déserte, on le saura au printemps.»

Pas envisageable sans doute pour le ministère de la Culture de faire des miracles en temps de récession. Alors, vers quoi se tourner?

Reste à économiser des sous. Le président de la **SODEC** évoque beaucoup les nouvelles technologies, un moyen de diffusion à bas coût.

De fait, la crise économique accélère l'avancée implacable des nouvelles technologies, pour le meilleur et pour le pire. Le transfert de produits culturels sur de nouveaux supports se fait nécessité économique.

Les auteurs et les éditeurs québécois, confrontés à la crise du livre, devront se poser à la fin du mois des questions capitales: numériser ou pas leurs ouvrages sur Internet, dont certains furent déjà scannés sans autorisation par Google. Malaise devant le livre dévoyé, poursuites contre Google en perspective? Ou choix de mettre la littérature en ligne pour étendre ses tentacules, histoire de pallier les débâcles en librairie? Décisions déchirantes en vue.

Le marché du disque n'a guère le choix de son côté. Piratage, téléchargement. Qui achète encore beaucoup de dvd aujourd'hui? Chacun les copie à tour de bras. La maison de distribution de disques Fusion 3 vient de faire faillite. La **SODEC** pousse l'augmentation des marchés en accentuant le téléchargement de la chanson québécoise, par exemple. D'ailleurs, la musique traditionnelle, bien ancrée dans l'univers de la World Music, profite déjà de ce souk élargi. Mais tous les secteurs seront touchés.

Prenez les projections numériques de films. Envoyer des bobines dans les festivals coûte cher. Expédier le tout à travers un simple signal optique permettra d'abaisser les coûts de livraison. Nos salles de cinéma devraient se convertir bientôt au numérique. Seule une poignée d'entre elles ont pris le virage jusqu'à maintenant. La tendance s'accroîtra. Avec de bons côtés: projeter par exemple des films d'auteur à la guise de l'exploitant. Toutefois, l'offre se diversifiera de concert, comme dans les salles converties d'Ex-Centris.

Déjà les initiatives de diffuser des opéras en salle (on applaudit à ce projet à deux mains) se généralisent au cinéma. Mais avec des projecteurs numériques partout, l'offre pourra s'étendre à des comédies musicales, à des compétitions sportives, ou même à des tournées virtuelles de spectacles en région. Et il n'est pas dit que les artistes y gagneront. Pour conserver vivants les arts de la scène, l'aide de l'État (hello, Ottawa!) deviendrait d'autant plus cruciale. Misère!

On a devisé de tout ça l'autre jour, dans les bureaux de la **SODEC**. Jonglant entre les pièges et les atouts de la formule. Une révolution est en marche, en mode désormais accéléré. Elle modifiera toutes nos habitudes de consommation culturelle, en laissant des corps morts dans son sillage. Que devons-nous préserver d'un hier en déroute? Pas de temps pour répondre. Faut réduire les dépenses en culture. Et l'art là-dedans? Il aura besoin de protection, ne serait-ce que pour s'adapter aux mutations en cours. À nous, la vigilance!

otremblay@ledevoir.com

Illustration(s) :

chris wattie reuters, Agence

Reuters

Les «gros canons» de la culture canadienne à Ottawa: James Moore, Peter McKay et Stephen Harper

© 2009 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20090214·LE·233613

La Presse

Arts et spectacles, vendredi, 28 novembre 2008, p. ARTS SPECTACLES3

CINÉMA DU QUÉBEC À PARIS

L'âge de la reconnaissance

Robitaille, Louis-Bernard

Collaboration spéciale

PARIS - "Il y eut un temps où l'on considérait comme un exploit le fait de placer un film québécois dans un grand festival européen", explique Christian Verbert, délégué de la SODEC pour l'Europe.

"Aujourd'hui, ce sont les festivals qui nous sollicitent quand ils préparent leur programmation, ajoute le délégué. À titre d'exemple, en 2008 il y a eu des films québécois au programme des six festivals allemands, à commencer par Berlin et Munich. Le cinéma québécois a désormais une personnalité spécifique et reconnue, qui intéresse les programmeurs. Et les distributeurs, même si une sortie en salle demeure une opération lourde et coûteuse, qui n'est pas facile à obtenir."

Nous voilà mercredi soir, au beau milieu de la soirée d'ouverture de Cinéma du Québec, une manifestation qui se tenait pour une 12^e année à Paris. Christian Verbert a de quoi être satisfait. La salle de 450 places du Publicis, en haut des Champs-Élysées, affiche complet pour la projection de *Ce qu'il faut pour vivre*, le beau film de Benoît Pilon, qui sera chaleureusement ovationné.

On devrait cette année repasser au-dessus de la barre des 5000 spectateurs - mieux que la semaine du cinéma allemand, installé au cinéma Arlequin.

La manifestation québécoise est désormais solidement installée au Publicis, l'une des adresses les plus prestigieuses de Paris. Un lieu qui a le mérite d'être un petit complexe commercial et culturel qui connaît une intense activité nocturne. Cela permet de proposer une sélection de livres québécois à la librairie adjacente, ainsi que des produits d'artisanat ou de mode.

Petite précision: les médias, bien entendu, ne couvrent pas le détail de la programmation d'un petit festival de ce genre. Mais l'événement en lui-même a droit désormais à une presse: l'hebdo culturel *Télérama* lui consacre une page, de même que *Le Film français*, premier journal professionnel, ou *Pariscope*, guide culturel à grande diffusion. Le soir de la première, on a même vu une équipe de France 3 (télé).

Un succès qui, tout doucement, s'élargit d'une année sur l'autre. Malgré des budgets modestes, et en trouvant de nouveaux partenaires français. Cette année, Cinéma du Québec a fait des petits: des éditions en modèle réduit à Cannes (21-23 novembre), à Liège (27-30 novembre) et à Lyon (30 novembre au 2 décembre). "Le recoupement des dates, explique Christian Verbert, permet aux réalisateurs déjà sur place de présenter eux-mêmes leur film à plusieurs endroits."

Malgré l'échec commercial des 3 p'tits cochons, qui a plafonné à 75 000 entrées pour une centaine de salles (la sortie un 6 août était un pari risqué), les quelques énormes succès des dernières années au rayon cinéma d'auteur ont évidemment joué un rôle non négligeable dans ce regain d'intérêt. On signalait cette année la présence d'une centaine de producteurs québécois et européens. Mais aussi d'une quinzaine d'acheteurs professionnels venus des principaux pays européens.

Obtenir une sortie en salle demeure évidemment une affaire compliquée, vu les coûts que cela implique. Tout est parfait sortira en janvier. Borderline pourrait aussi être distribué. D'autres films - Le ring, Ce qu'il faut pour vivre, notamment - sont considérés comme de bons candidats pour une sortie en France.

Bref, le cinéma québécois a une existence réelle en Europe, même si elle n'est pas commerciale. "L'objectif du cinéma québécois, dit le président de la SODEC, Jean-G. Chaput, n'est pas d'être rentable, car c'est impossible pour les cinémas des petits pays. L'objectif, c'est que les films soient vus par le plus grand nombre. Et c'est ce qui est en train de se passer."

Illustration(s) :

Photo fournie par Films Séville

Mercredi soir, au Publicis de Paris, les spectateurs qui ont assisté à la projection de Ce qu'il faut pour vivre, le film de Benoît Pilon mettant en vedette Natar Ungalaaq, ont chaleureusement applaudi après la présentation.

© 2008 La Presse. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20081128·LA·0069

La Presse

Arts et spectacles, jeudi, 18 septembre 2008, p. ARTS SPECTACLES2

La **SODEC** serre la vis aux producteurs

Cloutier, Mario

La **SODEC** exigera davantage des producteurs et des distributeurs de films afin de mieux rentabiliser son aide financière au cinéma québécois. La société d'État devra approuver dorénavant les plans de mise en marché des films et pourra même modifier ses investissements en cours de route pour amener les producteurs à respecter leurs engagements financiers.

"Il faut que les producteurs mettent de l'argent, a soutenu le président de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**, en commission parlementaire, hier à l'Assemblée nationale. Un producteur ne pourra plus produire un film sans investir."

M. **Chaput** a présenté au gouvernement le plan d'action de son organisme en réponse au rapport annuel du Vérificateur général déposé le printemps dernier. Le vérificateur y déplorait des "décisions pas toujours bien documentées et sans logique", dont certains investissements dans des films où des producteurs y allaient d'une participation financière symbolique, voire inexistante.

L'organisme subventionnaire n'a pas réussi jusqu'ici à établir un pourcentage d'investissement équitable (certains disent que 10% pourrait être exigé des producteurs). Mais, depuis le début de l'année 2008, la **SODEC** utilise un nouveau contrat d'investissement en production qui lui permet de réviser sa participation financière à la toute fin des productions.

En fait, malgré le succès du cinéma québécois ces dernières années, les retours sur investissement de la **SODEC** restent peu élevés, soit en moyenne 5% sur une période de cinq ans. La société d'État a

récupéré seulement 1,9 million des 38 millions qu'elle a investis dans 81 longs métrages produits entre 1998 et 2003.

Pour améliorer ce rendement, les producteurs devront notamment s'engager à remettre un plan et un budget de mise en marché pour la distribution des films, et ce à la satisfaction de la **SODEC**.

Par souci d'une plus grande transparence également, la **SODEC** utilisera une liste de critères devant guider ses futurs investissements qui, promet-elle, seront "mieux documentés". Ces critères comprennent la production d'oeuvres originales, diversifiées et de qualité, la cohérence du projet aux plans artistique, financier et en fonction des publics auxquels il est destiné et la continuité du travail créatif de réalisateurs d'expérience et l'émergence de nouveaux talents.

En dépit des demandes de certains parlementaires, **Jean-Guy Chaput** ne croit toutefois pas nécessaire d'établir une grille d'évaluation très précise des projets de films québécois.

"Téléfilm Canada fonctionne avec une grille et on voit les résultats que ça donne. Je pense qu'on figure mieux (à la **SODEC**)", estime le coloré président.

© 2008 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20080918-LA-0062

Le Droit

Arts & spectacles, jeudi, 27 novembre 2008, p. 34

L'événement Cinéma du Québec veut prendre un rythme de croisière

Dolbec, Michel

La Presse Canadienne

Paris - Après des années de croissance, la semaine du cinéma québécois à Paris aspire à prendre un rythme de croisière et à bien gérer son succès.

La 12e édition de "Cinéma du Québec" s'est ouverte hier soir au cinéma Publicis des Champs-Élysées, où la manifestation est installée depuis trois ans.

Ce qu'il faut pour vivre, de Benoît Pilon, a été projeté en séance inaugurale. D'ici le 12 décembre, plus d'une vingtaine de fictions et de documentaires, du *Piège américain* à *La Truffe*, y seront montrés.

Le succès de cette nouvelle édition est acquis. Solidement installé dans le paysage parisien, Cinéma du Québec, qui est aussi un rendez-vous professionnel, accueille chaque année un nombre croissant de producteurs, d'acheteurs et de distributeurs, sans parler des simples cinéphiles qui faisaient la queue, hier, pour la soirée d'ouverture.

"Ça grandit, ça grandit, reconnaît avec satisfaction Christian Verbert, le patron parisien de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**), qui organise la manifestation. On veut maintenant

passer à la vitesse de croisière, sinon, il va falloir trouver d'autres cinémas pour les projections et d'autres salles pour les réunions et les ateliers."

Le volet professionnel, qui vient de s'enrichir d'une "vitrine" de la télévision québécoise, est sans doute la plus belle réussite de Cinéma du Québec. Organisées pour la cinquième fois, les "Rencontres de coproduction francophone" réuniront, par exemple, plus de 120 producteurs québécois et européens (dont, pour la première fois, des Hollandais).

"On a dû geler les inscriptions parce qu'il y avait trop de demandes, raconte Christian Verbert. On ne peut pas pousser les murs !"

Le constat vaut aussi pour les éditions "régionales" de Cinéma du Québec. Plus tôt cette semaine, à Cannes, les cinq projections ont attiré 1500 spectateurs, un "succès impressionnant" dont s'est réjoui hier soir le président de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**.

La "tournée" se poursuit à Liège, en Belgique, puis à Lyon, pour une deuxième année. La **SODEC** aurait reçu de nombreuses invitations de villes de province désireuses d'accueillir elles aussi la manifestation. La **SODEC** les déclinera pour la plupart. **Jean-Guy Chaput** veut bien "contaminer la France avec le cinéma québécois", mais il reconnaît qu'"on ne peut pas tout faire".

© 2008 *Le Droit*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20081127-LT-0057

Le Devoir

CULTURE, mercredi, 26 novembre 2008, p. b10

Ce qu'il faut pour vivre ouvre le Cinéma du Québec à Paris

Un nouveau volet sur les téléseries québécoises sera offert à l'industrie

Tremblay, Odile

C'est parti pour la 12e édition de Cinéma du Québec, patronnée par la **SODEC**, qui démarre aujourd'hui à Paris et se poursuit jusqu'au 12 décembre en pleins Champs-Élysées. Mais déjà, en fin de semaine dernière, cette vitrine de notre septième art était à Cannes. Elle se déplacera par la suite à Liège en Belgique du 27 au 30 novembre ainsi qu'à Lyon (pour la deuxième année consécutive) du 30 novembre au 2 décembre. Carole Laure demeure sa présidente d'honneur, Pascale Bussièrès est la marraine du cru. Que vogue le navire!

Une nouveauté: la vitrine TV Québec, conçue en collaboration avec le magazine Le Film français, proposera aux télédiffuseurs une dizaine de séries de notre petit écran. Ils pourront voir par exemple Les Hauts et les Bas de Sophie Paquin, Le Négociateur, Le Match des étoiles. «On consacrera deux jours et demi à la télé, explique **Jean-Guy Chaput**, le président de la **SODEC**. Si la formule marche bien, on la reconduira l'an prochain.» La France avait déjà acheté des concepts de séries québécoises (comme Un gars, une fille, Les Bougon), mais il apparaît plus difficile de leur vendre des émissions toutes faites, flanquées de l'accent et des réalités québécoises. Du côté des coproductions télévisées avec l'Hexagone, la dernière tentative, cette tristement célèbre série consacrée à Félix Leclerc, s'était soldée par un échec cuisant. «Mais l'intérêt est manifeste pour les émissions québécoises, et les diffuseurs viendront», assure le président de la **SODEC**.

Sur le flanc cinéma, quatorze longs métrages seront projetés, avec par exemple Ce qu'il faut pour vivre de Benoît Pilon (en ouverture), mais aussi Maman est chez le coiffeur de Léa Pool, Tout est parfait d'Yves-Christian Fournier, Le Ring d'Anaïs Barbeau-Lavalette, Un capitalisme sentimental d'Olivier Asselin, Le Piège américain de Charles Binamé, etc. Ajoutons un volet documentaire, avec onze titres, dont Cabines de Johanne Fournier, Jouer Ponette de Jeanne Crépeau, Sur le Yangzi de Yung Chang, Les Femmes de la Bruckman d'Isaac Isatan, etc. Cinébox propose des succès de l'année: Borderline de Lyne Charlebois, La Ligne brisée de Louis Choquette, Le Dernier Continent de Jean Lemire, Un été sans point ni coup sûr de Francis Leclerc.

Jean-Guy Chaput se dit encouragé, en particulier par l'accueil reçu à Cannes par les films québécois. «L'industrie était venue assister à notre événement en provenance de toute la Côte d'Azur, même de Monaco. 11 000 personnes, professionnels et cinéphiles, ont assisté aux six projections. Une excellente moyenne au bâton. L'an dernier, à Lyon, les projections ont très bien marché aussi.»

Les grands triomphes outremer du cinéma québécois commencent néanmoins à dater. Le président de la **SODEC** admet que les gens lui parlent encore beaucoup de La Grande Séduction, des Invasions barbares et de C.R.A.Z.Y.

Les Trois P'tits Cochons de Patrick Huard ont fait patate aux guichets français. «Mais l'industrie a pris l'habitude de venir voir ce qu'on propose», précise-t-il, tout en convenant que les succès récents de nos films en Europe manquent à l'appel. À ses yeux aussi, les déboires de Christal films n'ont pas aidé à dynamiser la donne et ont toujours des conséquences. «Plusieurs films qui devaient sortir sur nos écrans de l'automne, dont Cadavres d'Érik Canuel, ont vu leurs dates repoussées en 2009 et ne peuvent être montrés à Paris lors de cette édition.»

Du moins, l'excellent Tout est parfait, d'Yves-Christian Fournier, sur le suicide adolescent a été vendu en France où il prendra l'affiche dès la mi-janvier.

Illustration(s) :

Natar Ungalaaq, la vedette du film Ce qu'il faut pour vivre de Benoît Pilon.

Natar Ungalaaq, la vedette du film Ce qu'il faut pour vivre de Benoît Pilon.

© 2008 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20081126·LE·218762

Le Devoir
CULTURE, samedi, 5 avril 2008, p. c7

En bref
La **SODEC** change de tête

Le, Devoir

C'est Jean Pronovost, un ancien haut fonctionnaire du gouvernement du Québec, qui succède à **Jean-Guy Chaput** à la présidence du conseil d'administration de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**), pour un mandat maximal de cinq ans.

Jean-Guy Chapat exerçait ses fonctions depuis 2004.

© 2008 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20080405·LE·183698

Le Devoir
CULTURE, mercredi, 23 janvier 2008, p. b7

Le Festival du film de l'Outaouais est sauvé in extremis

Michaud, Anne

Gatineau - Le Festival du film de l'Outaouais pourra finalement célébrer son 10e anniversaire.

Au terme d'une rencontre avec le maire Marc Bureau, le président du festival Didier Farré a annoncé que la Ville de Gatineau et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) se sont engagées à injecter 45 000 \$ dans l'événement. Cela permettra de boucler le budget pour cette année. Cette somme s'ajoute aux 50 000 \$ promis par la SODEQ et aux 20 000 \$ en provenance de Téléfilm Canada.

Par ailleurs, Via Rail, qui fut l'un des principaux commanditaires du FFO à l'époque du Programme fédéral des commandites, aurait accepté de fournir un wagon qui transportera les invités du festival de Montréal à Ottawa. Les autres commanditaires, une fois rassurés quant à la tenue du FFO, devraient aussi être au rendez-vous.

«Par contre, nous n'avons toujours aucune nouvelle de Patrimoine Canada», explique M. Farré. Et quand on lui demande quelles leçons il tire de cette crise, Didier Farré répond que «les gens ne nous ont peut-être pas pris au sérieux lorsqu'on disait qu'on était sous-financés, mais là, je pense qu'ils nous ont entendus et j'espère qu'on n'aura pas à refaire ça tous les ans, parce que c'est épuisant... »

Le 10e Festival du film de l'Outaouais se tiendra du 13 au 21 mars prochain à Gatineau.

Collaboratrice du Devoir

© 2008 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20080123·LE·172876

Le Droit
Arts & spectacles, mardi, 22 janvier 2008, p. 24

La Ville et le CRÉO pourraient octroyer 45 000 \$ pour sa survie
Gatineau à la rescousse du FFO

Lessard, Valérie

La 10e édition du Festival du film de l'Outaouais (FFO) devrait finalement avoir lieu. S'il n'en tient qu'à son fondateur et président, Didier Farré, le FFO se déroulera du 13 au 21 mars prochain, notamment grâce à l'engagement financier de dernière minute de 45 000 \$ de la Ville de Gatineau et de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO).

" Je sors tout juste d'une rencontre avec le maire Marc Bureau qui m'a dit que la Ville et la CRÉO réussiraient à amasser les 45 000 \$ dont nous avons besoin et qu'il pourrait me confirmer ce montant la semaine prochaine ", a expliqué M. Farré, lorsque joint par *LeDroit* en après-midi, hier.

Du côté du cabinet du maire, il a été confirmé que la Ville est bel et bien en train d'évaluer l'idée de bonifier son offre initiale (Gatineau contribue annuellement 10 000 \$ au FFO) et qu'elle entend travailler avec la CRÉO afin de sauver le festival, parce que Marc Bureau est bien conscient que de tels événements survivent rarement à l'annulation d'une édition.

À la lueur de cette volonté, Didier Farré s'est dit confiant de pouvoir maintenant célébrer comme il se doit les 10 ans de son festival, alors qu'il y a une dizaine de jours à peine, il annonçait que le FFO n'existait plus, faute de financement adéquat.

Les derniers pourparlers avec les instances de financement gouvernementales ont aussi porté fruit, au cours des dernières semaines.

Téléfilm Canada

La SODEC a accepté d'injecter près de 50 000 \$, ce qui représente environ 30 000 \$ de plus que la somme originellement prévue. " Du côté de Téléfilm Canada, ça demeure toutefois la grande question. J'attends toujours des nouvelles, mais je ne pense pas que la somme que l'organisme nous versera dépassera les 20 000 \$ ", a soutenu Didier Farré.

Cela dit, Via Rail s'est dit prêt à aider le festival à sa manière. " Le retour du train du festival pourra nous permettre d'amener un plus grand nombre d'acteurs et de réalisateurs à Gatineau pour fêter avec nous ", a fait valoir le cinéphile et homme d'affaires.

Quant à la programmation du 10e anniversaire du FFO, son président a fait valoir qu'il entamera une série de réunions avec les distributeurs dès la semaine prochaine, afin d'en finaliser les grandes lignes le plus rapidement possible.

La 10e édition étant sauvée, l'avenir du festival est-il pour autant assuré ? " Nous n'avons pas parlé de sommes récurrentes avec aucun de nos partenaires ou commanditaires, a répondu Didier Farré. Cela dit, comme les gens ont aujourd'hui compris que le FFO allait mal parce que nous avons osé le crier, peut-être qu'ils seront plus attentifs à notre cause dans l'avenir. "

vlessard@ledroit.com

Illustration(s) :

Didier Farré, le président et fondateur du Festival du film de l'Outaouais.

© 2008 *Le Droit*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20080122·LT·0048

Le Droit

Arts & spectacles, mardi, 15 janvier 2008, p. 22

En bref

FFO : les négociations continuent

Le président de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**, a rencontré, hier en fin de journée, la ministre québécoise de la Culture, Christine St-Pierre, dans l'espoir de maintenir le Festival du film de l'Outaouais (FFO), dont la 10^e édition est supposée avoir lieu du 13 au 21 mars. Les résultats de cette démarche devraient être rendus publics aujourd'hui. Pour le directeur général de la Société du film et de la télévision d'Ottawa-Gatineau, Roch Brunette, il s'avère "important de conserver un tel festival", afin que la région puisse continuer à rayonner sur le plan cinématographique. Par ailleurs, M. Brunette trouverait dommage que les sommes que Téléfilm Canada (25 000 \$) et la **SODEC** (40 000 \$) ont déjà annoncé pour la tenue du 10^e FFO soient tout simplement redistribuées ailleurs si l'événement n'avait pas lieu cette année. "Il est de notre mandat, à la Société, de nous assurer que cet argent reste dans l'Outaouais", a soutenu M. Brunette, ajoutant sa voix à celle du président et fondateur du Festival, Didier Farré.

© 2008 *Le Droit*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20080115·LT·0053

Le Devoir

CULTURE, lundi, 14 janvier 2008, p. b8

Festival du film de l'Outaouais
Rencontre de la dernière chance

Michaud, Anne

Il ne reste qu'un mince espoir que la 10^e édition du Festival du film de l'Outaouais (FFO) soit présentée. Didier Farré, directeur de l'événement, s'est envolé pour l'Europe vendredi soir, pour sélectionner les films qui pourraient éventuellement être projetés. «Mais le coeur et le plaisir n'y sont plus...», a-t-il lancé avant de partir.

M. Farré s'était donné jusqu'au 10 janvier pour prendre une décision définitive quant à l'avenir de l'événement. Il espérait que ce délai serait suffisant pour permettre aux bailleurs de fonds de réviser leurs subventions à la hausse, de manière à combler un déficit annuel de 60 000 \$ (sur un budget total d'environ 675 000 \$).

Après avoir rencontré vendredi dernier les représentants de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**) et ceux de Téléfilm Canada, Didier Farré n'avait pas encore jeté l'éponge, mais semblait plutôt pessimiste. Les 40 000 \$ offerts par la **SODEC** (20 000 \$ en 2007) et les 25 000 \$ de Téléfilm Canada (15 000 \$ en 2007), n'étant toujours pas suffisants pour combler le manque à gagner.

Quant à la Ville de Gatineau, directement interpellée par M. Farré en décembre pour sa contribution annuelle de 10 000 \$, il semble qu'elle ne compte pas examiner ce dossier avant la fin du mois de janvier. «Dans ces conditions, déclarait Didier Farré en entrevue à Radio-Canada, il est impensable de poursuivre nos opérations et encore moins de mettre sur pied une édition anniversaire.»

Mais rien n'est encore définitif puisque l'on a appris vendredi après-midi que le président de la **SODEC**, M. **Jean-Guy Chaput**, devait rencontrer aujourd'hui même la ministre de la Culture et des Communications, Mme Christine St-Pierre, pour discuter de ce dossier, entre autres choses.

Collaboratrice du Devoir

© 2008 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20080114·LE·171671

Le Droit

Arts & spectacles, samedi, 12 janvier 2008, p. 44

À moins d'un miracle, l'Outaouais perdra son festival du film
"Pour moi, le FFO n'existe plus" - Didier Farré

Lessard, Valérie

À moins d'un miracle, lundi, le Festival du film de l'Outaouais ne fêtera pas ses 10 ans, en mars prochain.

"Pour moi, le FFO n'existe plus. C'est dommage, mais c'est comme ça", a affirmé le fondateur et directeur de l'événement, Didier Farré, lorsque joint par *LeDroit*, hier, en fin d'après-midi.

Quelques heures plus tard, en entrevue au *Téléjournal* de 18 h, avec Michel Picard, le cinéphile et homme d'affaires laissait toutefois entendre que le président de la SODEC, Jean-Guy Chaput, rencontrerait la ministre québécoise de la Culture Christine St-Pierre, lundi, et qu'il restait donc une mince lueur d'espoir de sauver le festival.

L'ultime rencontre avec les représentants de Téléfilm Canada, en matinée, hier, à Montréal, n'avait pourtant pas donné les résultats escomptés. L'organisme de financement majorait son enveloppe de 10 000 \$ (pour un total de 25 000 \$, cette année), mais c'est trop peu, de l'avis de M. Farré, qui a mentionné qu'il lui manque 60 000 \$, sur un budget total d'opération de quelque 675 000 \$, pour souligner adéquatement le 10e anniversaire du FFO.

"Alors que la SODEC avait accepté de défrayer la moitié des coûts de la soirée d'ouverture, Téléfilm refusait de partager ces frais", a-t-il déploré.

Du côté de la ministre du Patrimoine canadien, Josée Verner, "c'est l'absence totale", a-t-il aussi regretté.

"Pourquoi la région de l'Outaouais n'arrive-t-elle pas à recevoir son dû des gouvernements ? Je ne comprends pas qu'elle soit si mal traitée et ne puisse même pas compter sur le dixième de ce que

Montréal obtient", a répété Didier Farré, qui tenait les mêmes récriminations en décembre, lorsqu'il a pour la première fois laissé entendre que la survie du FFO était sérieusement menacée.

Pour les six dernières éditions, le festival avait accumulé un déficit d'environ 95 000 \$, malgré des bilans positifs pour les années 2005 et 2006.

Si le FFO n'est plus, M. Farré, qui reprenait l'avion vers l'Europe hier soir pour aller y visionner des films, poursuivra néanmoins son engagement dans le milieu.

Il continuera ainsi à prendre part aux sélections de divers événements cinématographiques, tels la Semaine du cinéma du Québec à Paris et le Festival du film francophone d'Angoulême.

"Je me ferai toutefois moins présent en Outaouais, alors que j'aurais bien voulu continuer, grâce au FFO, à faciliter des projets pour les jeunes bourrés de talent qui vivent dans la région, à les aider à percer à Montréal sans qu'ils soient obligés d'y déménager. Des festivals, c'est aussi à ça, que ça sert, à organiser des rencontres entre les bailleurs de fonds, les distributeurs et les artistes", a-t-il conclu.

vlessard@ledroit.com

Illustration(s) :

Didire Farré, fondateur du Festival du film de l'Outaouais

© 2008 *Le Droit*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20080112·LT·0055

Le Droit
Arts & spectacles, vendredi, 11 janvier 2008, p. 25

En bref

Le FFO aura-t-il lieu ?

La tenue ou non du 10e Festival du film de l'Outaouais (FFO) pourrait bien être déterminée ce matin. En vacances à l'extérieur du pays, le fondateur et directeur de l'événement, Didier Farré, rentre expressément à Montréal aujourd'hui pour y rencontrer les représentants de la SODEC. L'organisme n'aurait pas complètement fermé la porte à une autre majoration de son engagement financier, qui s'élevait à 20 000 \$ l'an dernier et qu'il avait déjà accepté d'augmenter à 40 000 \$, en décembre. Rappelons que Didier Farré avait soutenu, avant la période des Fêtes, que le 10 janvier représentait la date butoir pour lui, quant à l'avenir du festival gatinois.

© 2008 *Le Droit*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20080111·LT·0046

La Presse
Cinéma, samedi, 1 septembre 2007, p. CINEMA15

Le bon Bluff du FFM

Cassivi, Marc

Le Festival des films du monde n'aurait pu choisir meilleur film d'ouverture. Bluff, qui sera en salle dès mardi au Quartier latin puis partout au Québec dès vendredi, est frais, ingénieux, bien de chez nous. Ne vous fiez pas à l'affiche. Ce film choral réalisé par Simon Olivier Fecteau et Marc-André Lavoie n'est pas une comédie banale de fin d'été. C'est un film intelligent qui a le bon goût de ce qui est fait maison.

Réalisé avec des bouts de ficelles pour un budget d'environ 300 000\$, Bluff est l'oeuvre d'hommes à tout faire. Lavoie et Fecteau signent non seulement la réalisation, mais également le scénario et la direction photo. Ils ont eu le flair, l'audace et la détermination de réaliser un film sans l'aide de Téléfilm Canada ni de la **SODEC**. La preuve qu'en 2007, lorsqu'on a une bonne idée et beaucoup de volonté, tout est possible au cinéma.

Le résultat est un long métrage fort sympathique, qui distille un humour efficace, parfois absurde, rappelant dans sa livraison quelques délicieuses répliques de Pulp Fiction. Au coeur de l'intrigue, une dizaine d'anciens locataires d'un appartement, lieu unique de cette comédie décalée, qui met en scène une brochette d'acteurs impressionnante et fort bien dirigée. On regrettera une fin un peu alambiquée, défaut de nombreux premiers films, qui n'empêche cependant Bluff d'être une réussite.

Je le répète, Serge Losique n'aurait pu choisir meilleur candidat pour ouvrir son 31^e Festival des films du monde. Un film québécois brillant et amusant, fait sans l'aide de la **SODEC** et de Téléfilm, pour lancer le FFM. L'ironie de la chose n'aura échappé à personne. Il n'y avait pas meilleure solution pour tenter de rafraîchir l'image poussiéreuse du festival, ce qui, évidemment, n'est pas une mince tâche.

Ressuscité des morts ou presque, le FFM a repris du poil de la bête après deux années extrêmement difficiles. Le Festival des films du monde va mieux et c'est tant mieux. Pour nous et pour lui. Maintenant, il reste à Serge Losique a enterrer les vieilles haches de guerre. Avec la **SODEC** (ce qui semble être chose faite), avec Téléfilm (ce qui sera plus difficile) et avec l'éternel "rival" du Festival du nouveau cinéma (de grâce). On se lasse des guerres, surtout lorsque leur origine se perd dans la nuit des temps (vous excuserez l'élan poétique).

En faisant des recherches, il y a quelques semaines, dans les archives de mon regretté collègue Luc Perreault, je suis tombé sur quantité d'articles commentant à travers les époques les déboires du FFM et les nombreuses doléances du milieu à son égard. J'ai entre autres relu un article de 1992 qui traitait des difficultés financières du festival, de sa perte de clientèle et du soi-disant mépris des gouvernements à son égard (selon Serge Losique). Cet article qui date d'il y a 15 ans aurait pu avoir été écrit le mois dernier, il y a deux ans ou 30. L'histoire se répète inlassablement, et rarement pour le mieux (vous excuserez l'élan philosophique).

Il est temps que Serge Losique se débarrasse de son complexe du persécuté. Qu'il cesse de reprocher toujours les mêmes choses aux institutions et aux gouvernements. Qu'il accepte d'être critiqué. Lui et Danièle Cauchard sonnent comme un duo larmoyant et défraîchi sur un vieux disque rayé.

À voir ainsi le FFM renaître, je me dis tout de même que Serge Losique doit avoir les qualités de ses défauts. Qui d'autre se serait autant entêté, autant battu pour son festival. Aujourd'hui, faute de mieux,

après l'avoir renié, tout le monde se range du côté du FFM. Il faut croire qu'il y a certains charmes à la dictature (vous excuserez la métaphore politique).

Le bluff de la SODEC

Serge Losique doit lâcher le morceau. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille passer l'éponge sur le fiasco des festivals de films. J'entendais le président de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**, admettre la semaine dernière que la saga des festivals avaient été gérée "tout croche". Voilà toute une nouvelle. On se rappellera que la **SODEC** et Téléfilm Canada s'étaient entendus pour créer en 2005, sous l'égide de Spectra, le Festival international de films de Montréal, mort-né après sa seule et unique édition. Le processus de nomination de Spectra, aux termes d'un appel d'offres bidon, souffrait de plus d'une anomalie.

"On n'aurait jamais dû faire ça! a déclaré **Jean-Guy Chaput** au Journal de Montréal. L'idée de faire un appel d'offres, je ne sais pas de qui elle vient, d'où elle émane, mais ça s'est avéré ne pas être une bonne affaire, ç'a été tout croche." C'est drôle. Moi qui ne suis pas président de la **SODEC**, j'ai une idée assez précise de qui elle vient et d'où elle émane, cette idée.

M. **Chaput** se défend bien sûr de ne pas avoir été à la tête de la **SODEC** lorsque le fameux appel d'offres a été lancé. C'est vrai. Ce qui est vrai aussi, c'est que la plupart de ceux qui ont rédigé ce scénario catastrophe sont toujours en poste et n'ont pas été blâmés pour leurs gestes. Ils s'en tirent à très bon compte, si vous voulez mon avis. À quoi bon alors les mea culpa si c'est pour bluffer?

Courriel

Pour joindre notre chroniqueur: marc.cassivi@lapresse.ca

Illustration(s) :

Photo films séville

Raymond Bouchard et **Jean-Philippe Pearson** dans Bluff.

© 2007 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20070901·LA·0149

La Presse

Forum, vendredi, 24 août 2007, p. A18

Le roi Losique

Roy, Mario

Le 31e Festival des films du monde a débuté officiellement, hier soir. Et le copieux défilé des projections démarre vraiment, aujourd'hui: il est composé de 445 films, dont 230 longs métrages, en provenance de 70 pays. Cette année, les commanditaires publics sont pour ainsi dire revenus au bercail. La SODEC y va de 220 000 dollars, moins que par le passé, cependant. Et Téléfilm Canada, dont la contribution globale n'est pas arrêtée, verse déjà 100 000 dollars pour le sous-titrage.

Au total, surtout, Serge Losique survit, trône, persiste et signe.

Au cours des trois dernières années, alors que son Festival était secoué par une tempête de grande magnitude, pas un instant il n'a paru douter qu'il serait, à terme, le vainqueur. Pas un instant il n'a apparemment songé à céder sa créature à une quelconque succession, ce que, dans bien des estrades (dont celle-ci), on souhaitait alors à haute voix.

Dans le domaine culturel, peu d'hommes ont vu leurs défauts, réels ou supposés, à ce point scrutés, analysés, étalés dans la presse. C'est un honneur d'habitude réservé aux politiques, aux financiers et autres vrais puissants de ce monde (bien que les pouvoirs intellectuel et culturel soient grandement sous-estimés).

Or, Losique a aussi une ou deux qualités. On ne parlera même pas de sa détermination - ou de son entêtement, au choix - qui est manifeste aujourd'hui.

On notera plutôt que, si les cimetières sont à ce qu'on dit pleins de gens indispensables, Serge Losique, lui, a prouvé qu'il l'était vraiment, à Montréal, dans le domaine qui est le sien: celui de l'événement cinématographique à visée internationale.

Le groupe qui s'est retrouvé en 2005 titulaire du rôle de relève instantanée, celui de Spectra et de Daniel Langlois, n'était pourtant pas un jeu de deux de pique: on connaît la compétence de l'un dans l'organisation de festivals culturels, et de l'autre dans la cinématographie. Pourtant, ça n'a pas fonctionné. Et, pendant que le nouveau festival se plantait, Losique continuait à cultiver ses contacts - pléthoriques - et déplaçait ses pions en prévision de la partie à venir.

Le " putsch " des institutions publiques de financement a échoué lui aussi? Sans doute. Mais avouons qu'on peut trouver un petit plaisir pervers à voir un homme tenir tête, presque seul, à la grosse, puissante et riche machine de l'État

Le soin de juger de la qualité et de la pertinence de la programmation du FFM sera laissé aux critiques et autres cinéphiles (parmi lesquels manque cette année notre collègue Luc Perreault, décédé il y a quelques jours, qui était une sorte de cinémathèque vivante et savait jeter un regard brillant, non seulement sur les films, mais aussi sur le grand cirque du cinéma).

Et, de grâce, oublions Toronto.

Montréal ne joue tout simplement plus dans cette ligue-là. C'est ainsi. C'est en partie voulu et en partie subi, mais c'est apparemment définitif. Nous n'aurons pas succombé aux sirènes de Hollywood, du clinquant, de l'industrie et du commerce, n'est-ce pas l'essentiel?

Small is beautiful, comme on dit.

© 2007 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20070824·LA·0049

La Presse

Arts et spectacles, lundi, 11 juin 2007, p. ARTS SPECTACLES 1

Notre culture à vendre?

Cloutier, Mario; De Repentigny, Alain

À une époque où les compagnies canadiennes, Falconbridge, Dofasco, voire peut-être Bell, sont avalées par des intérêts étrangers, la question doit être lancée: et si la chose arrivait à un festival, à une maison de disques ou à un éditeur?

Le président de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**, réfléchit à la question depuis quelques mois. La société d'État veut être prête à intervenir si une telle situation se présentait.

"Je ne voudrais pas que ce soit les Américains qui fassent les FrancoFolies de Montréal", lance M. **Chaput**.

Au Québec, nos festivals, nos compagnies de disques, producteurs, éditeurs et diffuseurs représentent autant de "symboles identitaires", explique-t-il.

"Les livres scolaires, ajoute-t-il, peut-on se permettre qu'ils soient faits par des Américains ou d'autres? Ce sont des questions de société et des questions économiques. Ça nous préoccupe."

Les "trippeux" qui ont lancé Juste pour rire, le Festival de jazz et le Cirque du Soleil, pour ne nommer que ceux-là, prennent de l'âge, et la question de leur relève se pose. Notamment pour Alain Simard, que la mésaventure du FIFM (Festival international du film de Montréal) a secoué.

"C'est sûr que, au cours des années, des gens ont démontré de l'intérêt pour Spectra, a-t-il dit récemment à La Presse. Il était curieux de voir s'il y avait une possibilité d'acheter la compagnie, carrément. De tout temps, on a été sollicités par des financiers pour aller en Bourse. On a toujours refusé. On n'est pas là-dedans pour jouer au Monopoly."

À la recherche de solutions "au cas où", **Jean-Guy Chaput** est rassuré de voir que la relève s'organise dans plusieurs entreprises culturelles comme Spectra, Juste pour rire, Analekta ou Hurtubise HMH.

"Nos dirigeants culturels sont très attachés au Québec et, depuis un an, il est clair que les équipes rajeunissent, que de nouveaux administrateurs émergent", note-t-il.

N'empêche que les investisseurs étrangers rôdent. Le président de Juste pour rire, Gilbert Rozon, confirme être en mode écoute.

"Il ne se passe pas un mois sans que j'aie une offre des grandes chaînes américaines. Pour l'instant, j'ai refusé d'aller plus loin que des conversations. C'est mon terrain de jeu; tant que je vais pouvoir jouer, je vais jouer", dit-il.

Charles Lapointe, président de Tourisme Montréal, pense que rien ne changerait s'il survenait une prise de participation étrangère dans un festival.

"Ça ne m'inquiète pas beaucoup du moment qu'on préserve le caractère animé de la ville. Ces grandes manifestations nous aident dans la promotion touristique parce qu'on peut parler de Montréal, ville festive. Les questions de propriété ne me dérangent pas beaucoup", déclare-t-il.

Au Cirque du Soleil, le président, Daniel Lamarre, est catégorique: on est complètement fermé à toute offre d'achat. Il connaît bien les Américains sur le marché puisque le Cirque travaille avec certains d'entre eux comme Live Nation et AEG Live. "Toutes les grandes entreprises d'entertainment ont cogné à la porte de **Guy** Laliberté à un moment ou un autre, mais la conversation ne dure que cinq secondes. **Guy** a trop de plaisir à faire ce qu'il fait."

Prévention

La **SODEC** songe à établir un protocole qui donne accès à des fonds exceptionnels et temporaires afin de "geler le patrimoine" des entreprises culturelles.

"Il y a eu des aventures en culture par la Caisse de dépôt, mais elle ne veut plus y retourner, note M. **Chaput**. Elle s'est brûlé des doigts. Il faut donc trouver un autre moyen d'aider les entreprises d'ici, si, par exemple, Pierre Renaud (de Renaud-Bray, NDLR) nous dit demain qu'il prend sa retraite ou si Mario Labbé décide de vendre Analekta."

Une autre possibilité serait d'accoler aux subventions accordées aux festivals une condition selon laquelle une vente d'actifs ne pourrait avoir lieu sans que la **SODEC** soit avisée. "Il ne faudrait pas qu'une entreprise "soit vendue sans qu'on le sache", fait **Jean-Guy Chaput**.

Alain Simard raconte que, à une certaine époque, feu Pierre Péladeau lui avait proposé de fusionner Spectra avec une filiale de Quebecor pour acheter Archambault.

"Je lui avais dit qu'il n'avait pas besoin de moi pour faire ça. Il a suivi mon conseil, dit-il en riant. Chez Spectra, j'ai des associés beaucoup plus jeunes. La relève est assurée."

Gilbert Rozon non plus n'est pas seul dans son bateau. Il a des partenaires québécois qui ont des actions, en plus de ses associés à l'étranger.

"Je pense à la succession. C'est important de prévoir, dit-il. J'espère former à l'interne et me structurer en conséquence."

© 2007 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20070611·LA·0054

Le Devoir
LES ACTUALITÉS, lundi, 28 mai 2007, p. a4

Nouvelle offensive du cinéma français au Québec

Tremblay, Odile

Cannes - En fin de semaine, la ministre Christine St-Pierre faisait un saut à Cannes pour assister au film d'Arcand L'Âge des ténèbres qui clôture, comme on sait, le bal de cette 60e édition.

Il s'agit de son premier festival cannois, de sa première incursion à l'étranger aussi, dans le cadre de ses fonctions. «Il est important d'encourager notre industrie du cinéma», assure-t-elle. On l'a d'ailleurs vue

monter fièrement les marches dans une belle robe bleue aux côtés de Luc Plamondon. Comme quoi il n'y a pas que des mauvais côtés à la vie politique...

Quand Arcand avait accompagné ici Les Invasions barbares, la ministre Line Beauchamp s'était fait reprocher son absence à Cannes. Christine St-Pierre assure de son côté avoir l'intention de se montrer présente dans plusieurs manifestations culturelles, grandes ou petites, sur l'arène québécoise et internationale, afin de manifester son soutien et son intérêt. Si Dieu lui prête longévité comme ministre évidemment... Comment savoir en nos temps agités?

Pour l'instant, la nouvelle ministre se dit contente que le montant de 10 millions injecté dans l'industrie du cinéma soit récurrent. Lorsqu'elle s'est adressée hier à son homologue de la communauté francophone de Belgique, Fadila Laanan, cette injection de fonds faisait bonne impression, laissant augurer des ententes possibles de coproductions. Christine St-Pierre doit surtout établir ici des contacts avec les Européens. Une conversation téléphonique était prévue plus tard hier en journée avec la non moins récente ministre de la Culture française, Christine Albanel. Il sera question entre autres choses de la participation française à Québec 2008.

La France et le Québec

De fait, s'insérant dans les célébrations du 400e anniversaire de la ville de Québec, Unifrance Film organise un rendez-vous de films français dans la capitale. D'ailleurs, un petit groupe de délégués d'Unifrance Film a rencontré les journalistes québécois cette fin de semaine.

Rappelons que la France a des parts de marché à reconquérir chez nous. Le cinéma venu de l'Hexagone, qui nous voyait d'abord comme un marché captif, a chuté dans nos salles depuis 2002. De 1,8 million d'entrées en 2002, il est passé à 1,1 million en 2003. Un plan de relance (et des films plus costauds) ont fait gonfler les chiffres en 2005 et 2006 (1,4 million).

La cuvée 2007 s'annonce fertile. La Vie en rose ainsi qu'Arthur et les minimoy ramènent le public québécois devant ses films français. Mais Unifrance veut maintenir le cap, et monter à deux millions d'entrées si possible. Or, la jeune génération québécoise ne veut pas savoir grand-chose des films français...

Place donc à cette opération charme à Québec (les dates sont à déterminer) avec une dizaine de films majeurs, lancés en primeur et des têtes d'affiche pour promouvoir tout ça. Une rétrospective d'un cinéaste à déterminer également serait au programme avec classe de maître. L'événement sera récurrent pour au moins trois ans, mais devrait se tenir ailleurs qu'à Québec dès 2009, quelque part en région. Le concept est là, mais son contenu encore flou.

Toujours du côté des alliances à tisser, à l'initiative de la **SODEC**, une délégation d'une douzaine de producteurs français vient à Montréal le mois prochain, du 10 au 13 juin, pour des rencontres: bailleurs de fonds, prestataires de services, producteurs québécois, etc. La tournée de l'industrie est prévue.

De l'avis général, ce 60e Cannes fut une bonne cuvée pour les distributeurs et producteurs québécois descendus sur la Croisette. Des discussions, des ententes ont été amorcées ou poursuivies. Même Serge Losique, le directeur de FFM souriait, manifestement confiant. Son prochain festival sera sans doute financé en 2007 par les institutions qui le boudaient.

Jean-Guy Chaput, directeur de la **SODEC**, précise que, du côté de la représentation québécoise en France, il est question de rayonner hors de Paris, tout en conservant sa vitrine dans la Ville lumière. «On espère organiser des petites fins de semaine du cinéma québécois, hors capitale, dans des villes comme Lyon, Bordeaux, etc.», dit-il.

© 2007 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20070528·LE·145081

Le Droit

Arts, vendredi, 1 décembre 2006, p. 39

Le cinéma d'ici garde la tête haute sous l'Arc de triomphe

PC

PARIS - Présenté pour la première fois sur les Champs-Élysées, la semaine du cinéma québécois à Paris a attiré cette année un nouveau public.

"Les Champs sont une meilleure vitrine pour le cinéma du Québec, a constaté au terme de cette dixième édition Christian Verbert, le commissaire européen de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEQ). Cela a drainé une nouvelle clientèle, plus curieuse, plus moderne, et qui voit le cinéma québécois comme une cinématographie autre, nord-américaine, francophone, sans se référer toujours au passé."

En venant s'installer dans les salles du célèbre Drugstore Publicis, au pied de l'Arc de triomphe, *Cinéma du Québec* a indiscutablement accédé à un nouveau statut.

Au programme de la manifestation figuraient une douzaine de films inédits en France (de *La belle bête* à *Bon Cop, Bad Cop* en passant par *Un dimanche à Kigali*), auxquels s'ajoutaient des hommages aux cinéastes Claude Jutra et Michel Brault.

Environ 5000 spectateurs ont assisté aux projections, quelques centaines de plus que l'année dernière au Cinéma des cinéastes, Place Clichy, où se tenait la manifestation depuis sa création. Arpentant les Champs-Élysées, au milieu des grands cinémas, des magasins et des restaurants, ils sont souvent venus en curieux, attirés par les affiches ou la présence québécoise dans les boutiques du Drugstore.

"On a attiré un public nouveau mais aussi un public payant, a souligné Christian Verbert. La moitié des spectateurs ont payé leurs places. Ce n'est pas rien. Il faut comprendre qu'on est à Paris. Il y a chaque soir 200 événements culturels, dont des dizaines de films. Et là, des Français décident d'acheter un billet et de venir voir un film québécois dont on n'a pas encore parlé. Ça, c'est le résultat direct de notre présence sur les Champs."

"Succès complet"

Les rencontres professionnelles organisées en marge des projections (les ateliers de coproduction et le "marché" notamment) ont également été un succès, indique-t-on. Elles ont attiré plus d'une centaine de producteurs, de diffuseurs et d'acheteurs.

L'installation de Cinéma du Québec sur les Champs-Élysées a donc été un "succès complet", d'autant que le rapprochement avec le géant de la publicité Publicis a suscité de nouveaux partenariats et donc de nouveaux financements.

Heureux de la tournure des choses, Christian Verbert songe maintenant à la onzième édition, où seront sans doute projetés les nouveaux films de Denys Arcand et de Carole Laure. En attendant, les Français pourront découvrir *Congorama*. Le film de Philippe Falardeau prendra l'affiche début janvier à travers le pays.

© 2006 *Le Droit*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20061201·LT·0064

Le Droit
Arts, jeudi, 30 novembre 2006, p. 32

Le cinéma québécois : du succès à Paris

PC

Paris - Présentée pour la première fois sur les Champs-Élysées, la semaine du cinéma québécois à Paris a attiré un nouveau public.

"Les Champs sont une meilleure vitrine pour le cinéma du Québec", a constaté Christian Verbert, le commissaire européen de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Environ 5000 spectateurs ont assisté aux projections. Arpentant les Champs-Élysées, ils sont souvent venus en curieux, attirés par les affiches ou la présence québécoise dans les boutiques du Drugstore. "On a attiré un public nouveau mais aussi un public payant, a souligné Christian Verbert. La moitié des spectateurs ont payé leurs places. Ce n'est pas rien. Il faut comprendre qu'on est à Paris. Il y a chaque soir 200 événements culturels, dont des dizaines de films. Et là, des Français décident d'acheter un billet et de venir voir un film québécois dont on n'a pas encore parlé. Ça, c'est le résultat direct de notre présence sur les Champs."

© 2006 *Le Droit*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20061130·LT·0061

Le Devoir
CULTURE, jeudi, 30 novembre 2006, p. b8

Paris
Le cinéma québécois connaît du succès sur les Champs-Élysées

Michel Dolbec, PC

Paris - Présentée pour la première fois sur les Champs-Élysées, la semaine du cinéma québécois à Paris a attiré un nouveau public cette année.

«Les Champs sont une meilleure vitrine pour le cinéma du Québec», a constaté au terme de cette dixième présentation Christian Verbert, commissaire européen de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

«Ç'a drainé une nouvelle clientèle, plus curieuse, plus moderne et qui voit le cinéma québécois comme une cinématographie autre, nord-américaine, francophone, sans se référer toujours au passé», a-t-il ajouté.

En s'installant dans les salles du célèbre Drugstore Publicis, au pied de l'arc de Triomphe, Cinéma du Québec a indiscutablement accédé à un nouveau statut.

Au programme de la manifestation figuraient une douzaine de films inédits en France (de La Belle Bête à Bon cop, bad cop en passant par Un dimanche à Kigali), auxquels s'ajoutaient des hommages à Claude Jutra et à Michel Brault.

Environ 5000 spectateurs ont assisté aux projections, quelques centaines de plus que l'année dernière au Cinéma des cinéastes, place Clichy, où se tenait la manifestation depuis sa création. Arpentant les Champs-Élysées au milieu des grands cinémas, des magasins et des restaurants, ils sont souvent venus en curieux, attirés par les affiches ou par la présence québécoise dans les boutiques du Drugstore.

«On a attiré un public nouveau mais aussi un public payant, a souligné Christian Verbert. La moitié des spectateurs ont payé leurs places. Ce n'est pas rien. Il faut comprendre qu'on est à Paris. Il y a chaque soir 200 événements culturels, dont des dizaines de films. Et là, des Français décident d'acheter un billet et de venir voir un film québécois dont on n'a pas encore parlé. Ça, c'est le résultat direct de notre présence sur

les Champs.»

Les rencontres professionnelles organisées en marge des projections (les ateliers de coproduction et le «marché», notamment) ont également été un succès, indique-t-on. Elles ont attiré plus d'une centaine de producteurs, de diffuseurs et d'acheteurs.

L'installation de Cinéma du Québec sur les Champs-Élysées a donc été un «succès complet», d'autant que le rapprochement avec le géant de la publicité Publicis a suscité de nouveaux partenariats et donc de nouveaux financements.

Heureux de la tournure des choses, Christian Verbert songe maintenant à la onzième présentation, où seront sans doute projetés les nouveaux films de Denys Arcand et de Carole Laure. En attendant, les Français pourront découvrir Congorama. Présenté lors de la projection inaugurale de Cinéma du Québec, le long métrage de Philippe Falardeau prendra l'affiche début janvier à travers le pays.

Illustration(s) :

Charles Platiau, Reuters

Reuters, Agence

Reuters

En s'installant dans les salles du célèbre Drugstore Publicis, au pied de l'arc de Triomphe, Cinéma du Québec a indiscutablement accédé à un nouveau statut.

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20061130·LE·123885

La Presse

Arts et spectacles, jeudi, 30 novembre 2006, p. ARTS SPECTACLES5

Le cinéma québécois se fait un public à Paris

Dolbec, Michel
PC

Paris - Présentée pour la première fois sur les Champs-Élysées, la semaine du cinéma québécois à Paris a attiré cette année un nouveau public.

"Les Champs sont une meilleure vitrine pour le cinéma du Québec", a constaté au terme de cette 10^e année Christian Verbert, le commissaire européen de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

"Ça a drainé une nouvelle clientèle, plus curieuse, plus moderne, et qui voit le cinéma québécois comme une cinématographie autre, nord-américaine, francophone, sans se référer toujours au passé", a-t-il ajouté.

En venant s'installer dans les salles du célèbre Drugstore Publicis, au pied de l'Arc de triomphe, Cinéma du Québec a indiscutablement accédé à un nouveau statut.

Au programme de la manifestation figuraient une douzaine de films inédits en France (de *La belle bête* à *Bon Cop, Bad Cop*, en passant par *Un dimanche à Kigali*), auxquels s'ajoutaient des hommages à Claude Jutra et Michel Brault.

Environ 5000 spectateurs ont assisté aux projections, quelques centaines de plus que l'année dernière au Cinéma des cinéastes, place Clichy, où se tenait la manifestation depuis sa création. Arpentant les Champs-Élysées, au milieu des grands cinémas, des magasins et des restaurants, ils sont souvent venus en curieux, attirés par les affiches ou la présence québécoise dans les boutiques du Drugstore.

"On a attiré un public nouveau mais aussi un public payant, a souligné Christian Verbert. La moitié des spectateurs ont payé leurs places. Ce n'est pas rien. Il faut comprendre qu'on est à Paris. Il y a chaque soir 200 événements culturels, dont des dizaines de films. Et là, des Français décident d'acheter un billet et de venir voir un film québécois dont on n'a pas encore parlé. Ça, c'est le résultat direct de notre présence sur les Champs."

Les rencontres professionnelles organisées en marge des projections (les ateliers de coproduction et le "marché" notamment) ont également été un succès, indique-t-on. Elles ont attiré plus d'une centaine de producteurs, de diffuseurs et d'acheteurs.

L'installation de Cinéma du Québec sur les Champs-Élysées a donc été un "succès complet", d'autant plus que le rapprochement avec le géant de la publicité Publicis a suscité de nouveaux partenariats et donc de nouveaux financements.

Heureux de la tournure des choses, Christian Verbert songe maintenant à la 11^e année, où seront sans doute projetés les nouveaux films de Denys Arcand et de Carole Laure. En attendant, les Français pourront découvrir Congorama. Présenté lors de la projection inaugurale de Cinéma du Québec, le long métrage de Philippe Falardeau prendra l'affiche début janvier dans tout le pays.

Illustration(s) :

photo Charles Platiau, reuters

En venant s'installer dans les salles du célèbre Drugstore Publicis, au pied de l'Arc de triomphe, Cinéma du Québec a accédé à un nouveau statut.

© 2006 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20061130·LA·0084

Le Droit

Arts, jeudi, 23 novembre 2006, p. 36

Congorama ouvre la Semaine du cinéma québécois à Paris

PC

PARIS - Désormais installée sur les Champs Élysées, la Semaine du cinéma du Québec à Paris s'est ouverte hier soir avec la projection de *Congorama*.

Précédé par sa réputation, le long métrage de Philippe Falardeau, qui avait été présenté au dernier festival de Cannes, a reçu un accueil extrêmement chaleureux.

Le film, acheté par le géant français UGC, sortira en France en janvier et on s'accorde à lui prédire une jolie carrière, dans la foulée des succès remportés par *Les Invasions barbares*, *La Grande Séduction* et *CRAZY*.

"Cinéma du Québec à Paris" célèbre cette année ses dix ans en changeant de quartier. La manifestation a en effet quitté le Cinéma des cinéastes, Place Clichy, au profit des deux salles du "Drugstore Publicis", Place de l'étoile.

"Ma mère a lu dans le journal que mon film était présenté sur les Champs Élysées, a raconté avec humour Philippe Falardeau avant la projection. Elle était très fière, mais elle m'a demandé : Pourquoi il passe dans une pharmacie ?"

Qu'on se rassure : le "Drugstore", créé dans les années 1950 par Marcel Bleustein-Blanchet, le fondateur du géant de la publicité Publicis, n'est pas une pharmacie, mais un élégant centre commercial, avec sa librairie, ses restaurants, son bar, son épicerie fine.

Situé au pied de l'Arc de Triomphe, c'est aussi un des endroits les plus célèbres de Paris, fréquenté chaque jour par près 15 000 visiteurs, touristes ou parisiens.

En s'installant dans les deux salles voisines, "Cinéma du Québec", organisé par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) avec un budget de 250 000 \$, passe indiscutablement à la vitesse supérieure, avec l'espoir de franchir pour la première fois le cap des 10 000 entrées.

"Dans l'après-midi, la projection de *Mon oncle Antoine* (de Claude Jutra) a attiré 130 spectateurs, se réjouissait le président de la SODEC, Jean-Guy Chaput. C'est énorme pour un film qui date de 1971, surtout quand on pense que James Bond sortait au même moment dans toutes les grandes salles du quartier."

Ce déménagement sur les Champs donne à l'évidence un nouvel élan à la semaine du cinéma québécois. Le choix d'une adresse prestigieuse a notamment eu pour effet d'attirer de nouveaux partenaires et commanditaires, à commencer par Médiavision, la filiale de Publicis qui gère les publicités projetées en début de séance dans les cinémas parisiens.

Pendant la semaine, l'agence diffusera à 500 reprises un amusant film promotionnel de 30 secondes sur la manifestation, lui assurant une visibilité sans précédent. Une campagne de cette ampleur coûte normalement plusieurs dizaines de milliers d'euros. Médiavision aurait demandé moins de 5000 euros à la SODEC, un prix d'ami.

Du sirop d'érable en vente

Pour l'occasion, le Drugstore a pris par ailleurs les couleurs du Québec. Pendant les prochains jours, on pourra y acheter des créations en fourrure de Mariouche Gagné ou des produits aussi exotiques que le sirop d'érable ou le vin de glace. Un espace Québec a également été aménagé à la librairie : tout le stock d'ouvrages québécois avait été vendu en début de soirée, a indiqué un responsable.

"Le moment était venu de bouger. Le fruit était mûr", a récemment expliqué Christian Verbert, le commissaire européen de la SODEC.

Illustration(s) :

Le film de Philippe Falardeau, *Congorama*, a reçu un accueil extrêmement chaleureux, hier soir, à Paris. Il y est présenté dans le cadre de la Semaine du cinéma québécois.

© 2006 *Le Droit*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20061123·LT·0057

Le Devoir

CULTURE, jeudi, 23 novembre 2006, p. b7

L'événement Cinéma du Québec commençait hier sur les Champs-Élysées

PC

Paris - L'événement Cinéma du Québec commençait hier sur les Champs-Élysées, à Paris, dans les salles de projection du célèbre Drugstore Publicis, à deux pas de l'incontournable place de l'Étoile.

Jusqu'au 28 novembre, cette dixième édition, toujours parrainée par Carole Laure, offrira aux cinéphiles français une douzaine de films, comme *La Belle Bête*, de Karim Hussain, d'après le roman de Marie-Claire Blais, *Congorama*, de Philippe Falardeau, *Un dimanche à Kigali* et *Bon cop, bad cop*.

Cinéma du Québec rend par ailleurs hommage cette année au cinéaste Claude Jutra, disparu il y a 20 ans. Depuis sa création, la manifestation se tenait place Clichy, au Cinéma des cinéastes, où sont présentés de nombreux événements de ce genre.

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20061123·LE·123393

e Devoir

WEEK-END CULTURE, vendredi, 29 septembre 2006, p. b4

Saga des festivals de films - Le Comité du 30e FFM interpelle la **SODEC**

Tremblay, Odile

Le rapport du Comité de révision des festivals de films montréalais, enfanté par la **SODEC** et livré dans ses grandes lignes la semaine dernière, n'a pas fini de faire des vagues.

Hier, c'était au tour des membres du Comité du 30e anniversaire du Festival des films du monde, présidé par Rock Demers, de s'indigner dans une lettre adressée au président de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**.

Ils craignent de trouver dans les recommandations dudit rapport un nouveau prétexte pour retarder l'aide dont a besoin le FFM pour sa 30e édition. Celle-ci, qui s'est terminée début septembre, n'avait pas reçu l'appui des institutions. Le délégué de la **SODEC** indiquait d'ailleurs la semaine dernière au Devoir que si le FFM recevait une subvention pour 2007, elle ne saurait être rétroactive.

Or le Comité du 30e FFM dit espérer une aide de l'ordre de 850 000 \$ pour l'édition passée, quand le rapport prévoit instaurer à l'avenir un plafond d'aide de

350 000 \$ pour toute manifestation cinématographique. Une recommandation contre laquelle proteste le Comité du 30e FFM haut et fort.

Autre sujet de litige: cette date unique de dépôt des demandes en mai, bien tardive pour un festival comme le FFM, qui débute en août.

«Ces suggestions sont à leur face même ridicules et inconvenantes, estiment les membres du Comité du 30e. Elles représentent une approche administrative qui ne tient compte ni des besoins réels des directions des festivals, ni des dépenses inhérentes à de grands festivals de cinéma comme les Montréalais les souhaitent. Elles sont faites sur mesure par des fonctionnaires pour des fonctionnaires qui habitent la certitude de leurs fonctions.»

À leur avis, si ces deux recommandations étaient retenues, cela pourrait être interprété comme une nouvelle tentative déguisée de charcuter le FFM. «Non seulement le FFM, par son envergure internationale, doit disposer de bien davantage que ces 350 000 \$, mais en plus, le montant de l'aide de la **SODEC** doit lui être confirmé au plus tard en janvier précédant l'événement. En mai, tout est déjà en marche. Il y aurait encore beaucoup à dire des recommandations du Comité, et c'est ce que nous comptons faire en temps et lieu», concluent-ils.

Rappelons que le CNCT (Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle), auquel le rapport de révision d'aide aux événements cinématographiques fut soumis, a réclamé une consultation du milieu du cinéma. Ses conclusions ne sont donc pas définitives.

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060929·LE·119306

Le Devoir

WEEK-END CULTURE, vendredi, 15 septembre 2006, p. b4

Saga des festivals de films

La **SODEC** révèle les noms des membres du comité sur l'avenir des festivals

Tremblay, Odile

Dans la queue de la folle saga des festivals de cinéma à Montréal, qui a dégénéré en crise et coûté bien des sous aux contribuables, le 4 mai dernier, la **SODEC** (Société de développement des entreprises culturelles) a annoncé la création d'un comité qui se penchera sur l'avenir des festivals.

Avec la mort du FIFM (Festival international de films de Montréal), le gel des fonds au FFM (Festival des films du monde) et de nébuleuses perspectives d'avenir pour le FNC (Festival du nouveau cinéma de Montréal), des réalignements s'imposent et les questions se bousculent. Les noms des membres de ce comité avaient été maintenus secrets, sans transparence aucune. Selon le représentant de la **SODEC**, c'est à la demande des membres que leur identité fut tenue secrète. Daniel Turp, porte-parole de l'Opposition officielle en matière de culture et de communications, a obtenu ces noms par le biais d'une demande d'accès à l'information et les a révélés hier au Devoir.

Quatre membres de ce comité sont issus de la **SODEC** elle-même, soit Joëlle Levie, Gilles Corbeil, Dominique Jutras et Valeria Moro. Venus de l'extérieur: Vincent Leduc, des productions Zone 3, Michèle Fortin, de Télé-Québec, Michel Poulette, de l'Association des réalisateurs du Québec, Claire Simard, du Musée de la civilisation, et Louise Morin, d'Investissement Québec.

«Je ne peux croire que des gens ayant été associés d'aussi près à cette saga puissent demeurer objectifs en décidant de l'avenir des festivals de films, estime Daniel Turp, ajoutant que la **SODEC** se retrouve dans cette affaire juge et partie.

«Je constate en outre que sept des neuf membres du comité sont des fonctionnaires de l'État québécois, poursuit Daniel Turp. Deux personnes émanant de la **SODEC**, mesdames Joëlle Levie et Valeria Moro, ont été étroitement associées aux décisions ayant engendré la saga des festivals. Deux seules personnes sont vraiment de l'extérieur et l'une d'entre elles, M. Michel Poulette, était l'un des membres invités du Comité consultatif du Festival international de films de Montréal.»

Le député de l'opposition en matière culturelle s'inquiète aussi en aval du processus. «Le conseil de consultation de la **SODEC**, qui va étudier les recommandations du comité, est également composé de personnes qui furent associées à la saga des festivals, tel Patrick Roy, président D'Alliance Atlantis Viva Films.»

À ses yeux, le rapport de ce comité s'en trouve entaché. «Le président de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**, s'était engagé à consulter le milieu avant de rédiger ce rapport, ce qui ne fut pas fait. Ils s'arrangent pour que rien ne change et que le milieu réagisse négativement au fait d'avoir été écarté du processus ainsi qu'au spectacle des conflits d'intérêt des membres du comité.»

Le rapport dudit comité devrait être retransmis au Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle le 21 septembre, puis au conseil d'administration de la **SODEC**. À la **SODEC**, on affirme que ce rapport sur l'avenir des festivals sera rendu public très bientôt.

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060915·LE·118171

La Presse

Arts et spectacles, mardi, 5 septembre 2006, p. ARTS SPECTACLES1

FFM Le Grand Prix des Amériques remis ex aequo au Japon et au Brésil
Serge Losique persiste et signe

Lussier, Marc-André

Serge Losique rayonnait. Tout juste avant la cérémonie de clôture du Festival des films du monde, on pouvait le voir cabotiner devant les objectifs des photographes, saluer tous les invités, et même... badiner avec les journalistes!

Ce 30e anniversaire, il l'a porté à bout de bras. Plus volubile qu'à l'accoutumée dans son discours ("Ce sera long, cela va durer quatre minutes!" a-t-il prévenu), il s'est fait philosophe, militant, et toujours aussi obstiné. "Sept ans, c'est l'âge de raison; 18 ans, c'est l'âge de la majorité; 30 ans, c'est l'âge de l'immortalité!" a-t-il lancé sous une ovation.

Fustigeant au passage les "fonctionnaires en mal de rationalité mercantile" qui lui ont retiré ses subventions, le président-directeur général du FFM a bien entendu fait valoir les "liens de confiance" établis un peu partout sur la planète cinéma, et, surtout, l'appui indéfectible du public montréalais, son principal allié. "J'invite nos gouvernants à suivre le désir d'une population qui souscrit à la politique de

diversité culturelle du FFM", a-t-il ajouté en substance avant d'annoncer les dates auxquelles son festival se tiendra l'an prochain, soit du 23 août au 3 septembre 2007.

M. Losique était hier si convaincant que tous, critiques inclus, l'ont alors chaudement applaudi... "À force de vous fréquenter, je deviendrai même populaire!" a-t-il déclaré.

Les prix

Le jury du 30e Festival des films du monde, présidé par l'actrice Kathy Bates, a accordé la récompense suprême, le Grand Prix des Amériques, ex aequo à Nagai Sanpo (Une longue marche), un film japonais réalisé par Eiji Okuda, et à O Maior Amor do Mundo (Le plus grand amour au monde), la plus récente oeuvre du cinéaste brésilien Carlos Diegues.

Le film d'Eiji Okuda, un cinéaste qui a fait sa marque en tant qu'acteur dans les années 80 avant de se lancer dans la réalisation et la production (il a notamment produit le Kamataki de Claude Gagnon), a aussi obtenu le prix de la critique internationale, de même que le prix du jury oecuménique.

Le jury, dont faisaient aussi partie la productrice Vibeke Windelov, le scénariste Guillaume Laurant, le festivalier Michel Gagnon, et les cinéastes Marc-André Forcier et Dan Pita, n'a pas ménagé les surprises quand est venu le moment d'annoncer les autres prix.

Ainsi, le film chinois Snow in the Wind, réalisé par Yang Yazhou, repart avec deux récompenses importantes: le Grand Prix spécial du jury, de même que le prix d'interprétation féminine (Ni Ping). Or, ce drame conjugal, qui défile sur un fond de passion cinématographique, est tellement poussif que personne ne s'attendait à ce qu'il fasse aussi bonne figure.

Le prix d'interprétation masculine, mérité, est par ailleurs allé à Filip Peeters qui, dans Enfer à Tanger, campe avec conviction un modeste chauffeur d'autobus belge qui croupit dans une prison marocaine après qu'une cargaison de stupéfiants eut été découverte dans son véhicule.

Pedersen, le prof, chronique relatant les années militantes d'un jeune enseignant qui joint les rangs du parti marxiste-léniniste norvégien dans les années 70, vaut à son réalisateur, Hans Petter Moland, le prix de la mise en scène.

Le prix du scénario a été attribué à Warchild. Ce film réalisé par Christian Wagner, qui décrit les efforts d'une mère bosniaque pour retrouver en Allemagne la fille qu'elle a perdue pendant la guerre, a été écrit par Edin Hadzimahovic.

Si on ne peut qu'applaudir l'octroi à Guy Dufaux, directeur photo des Filles du botaniste, le prix de la meilleure contribution artistique, force est d'admettre que le prix de l'innovation remis à Ruido (Bruit), un mélodrame réalisé par le Portoricain César Rodriguez, se révèle incompréhensible.

Du coup, des films méritoires sont restés sur la touche. On comprend mal que des oeuvres accomplies comme Ultima Thule -Aux confins du monde, très beau film introspectif réalisé par le Suisse Hans-Ulrich Schlumpf, Mariposa Negra (Papillon noir), film percutant du Péruvien Francisco J. Lombardi, ou même Daisy d'Andrew Lau, aient été écartées ce palmarès officiel.

Animée par la vice-présidente du FFM, Danièle Cauchard, la longue cérémonie de remise des prix fut suivie par la présentation de *La vie secrète des gens heureux*, le premier - et sympathique - long métrage de Stéphane Lapointe.

Illustration(s) :

Boily, David

Du sang neuf pour le FFM: Serge Losique pose en compagnie de la vedette miniature du film japonais Nagai Sanpo (*Une longue marche*), Hana Sugiura.

© 2006 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060905·LA·0084

Le Soleil

Arts et spectacles, vendredi, 25 août 2006, p. A7

Tentative de retour en force

Le Festival des films de Montréal ragailardi pour son 30e anniversaire

Lavallée, Guillaume

AFP

Montréal - Le trentième Festival des films du monde (FFM) de Montréal, un rendez-vous résolument aux antipodes du faste hollywoodien, s'est ouvert hier après une odyssée tumultueuse dont il sort la tête haute.

Personne dans les arcanes du septième art au Canada ne prévoyait une trentième tenue du FFM lorsque ce dernier a perdu en 2004 la quasi-totalité de ses subsides publics.

Les autorités canadienne et québécoise avaient abandonné la direction de l'événement et ouvert leur coffre à un nouveau venu, le Festival international des films de Montréal (FIFM), dont la tâche avouée était de redorer le blason de la métropole québécoise sur la scène mondiale des festivals de films.

Après un échec retentissant aux guichets et une programmation mince lors de sa première présentation l'an dernier, le FIFM a tiré sa révérence, laissant le champ libre au Festival des films du monde qui tente un retour en force après une polémique qui a flétri son image.

Le festival de sa rivale canadienne Toronto, prisé par le gotha d'Hollywood, lui fait sans doute ombrage, mais le FFM persiste, signe et surprend.

Au total, 215 longs métrages en provenance de quelque 70 pays sont au menu de cette présentation incluant le premier film de l'écrivain français Bernard Werber *Nos amis les Terriens*, projeté en ouverture, et *La Vie secrète des gens heureux* du Québécois Stéphane Lapointe, en clôture le 4 septembre.

"On n'a pas besoin d'insister sur les *blockbusters* américains, on les voit déjà tous les jours", explique à l'AFP le controversé président du FFM, Serge Losique, à la barre de l'organisation depuis 30 ans.

"Aujourd'hui, les jeunes surtout voient des gadgets technologiques, des films à la Schwarzenegger", regrette celui qui constate toutefois un "réveil des cinémas nationaux" que les festivals doivent contribuer à faire connaître, insiste-t-il.

"Le cinéma culturel perd de plus en plus de ses cinéphiles. Mais si les cinéastes peuvent produire de bons films intelligents, disons indépendants, ça pourrait attirer les jeunes vers ce genre de cinéma, parce que de plus en plus les gens sont fatigués des gadgets américains", poursuit-il.

La compétition compte 25 films dont *Je vais bien, ne t'en fais pas* du Français Philippe Lioret, architecte de *Tenue correcte exigée* (1997), et de la coproduction franco-canadienne *Les Filles du botaniste chinois*.

La Chine et l'Iran, deux abonnés au Festival de Montréal, sont représentés dans la compétition par deux films chacun, à quoi s'ajoute pour l'Iran une production franco-indienne dirigée par le réalisateur iranien Mohsen Makhmalbaf, révélé en 2000 grâce à *Kandahar*.

Les organisateurs rendront un hommage aux acteurs suisse Bruno Ganz, incarnation troublante de Hitler dans *La Chute*, québécois Rémy Girard, irradiant l'écran dans *Les Invasions barbares*, et Bulle Ogier, égérie du cinéma d'auteur français.

Sans-le-sou, est-ce le chant du cygne pour l'iconoclaste festival ? s'interrogent les médias canadiens. "Les hommes ne sont pas éternels. Les institutions restent", assure son président.

Illustration(s) :

photo la presse, martin chamberland

Le directeur du Festival des films du monde de Montréal, Serge Losique, est arrivé à la première, hier soir, escorté par la comédienne américaine Kathy Bates.

© 2006 *Le Soleil*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060825·LS·0090

Le Devoir

CULTURE, mercredi, 23 août 2006, p. b8

Manifeste pour la survie du FFM

Les pétitionnaires espèrent pousser Téléfilm et la SODEC à revenir, pour l'édition 2007, sur leur décision de couper les vivres à ce rendez-vous cinématographique qui célèbre ses 30 ans cette année

Tremblay, Odile

Le Comité pour le 30e anniversaire du Festival des films du monde, devant la désaffectation de Téléfilm et de la SODEC, lesquels n'ont pas versé un sou pour cette édition anniversaire (pas plus qu'en 2005, tant il y eut de la houle), a lancé un manifeste pour la survie du Festival des films du monde. Il

s'agit d'une pétition en fait, disponible sur le site du FFM. Rock Demers, Claude Fournier, Jacques Godbout, Paul Toutant et les autres membres du comité y invitent les cinéphiles à parapher leurs propositions. Rappelons que le FFM débute demain, désargenté mais toujours debout.

«Le Festival des films du monde doit continuer son oeuvre, y lit-on, entre autres choses. [...] Des manoeuvres mesquines l'ont menacé, on ne peut brader 30 ans d'expertise, de relations internationales et de plaisir cinématographique. [...] Le Festival des films du monde est une institution essentielle de la vie culturelle. Il doit continuer son oeuvre pour les cinéphiles, pour le cinéma, pour les cinéastes, pour les citoyens. Avec courage, le Festival des films du monde célèbre, cette année, son 30e anniversaire.»

Les pétitionnaires espèrent ainsi pousser les institutions fédérales et provinciales à revenir, pour l'édition 2007, sur leur décision de couper les vivres à un rendez-vous qu'ils ont jugé à bout de souffle. L'an dernier, la tentative de lui offrir un successeur, le Festival international des films de Montréal (FIFM), s'est soldée par la déroute du nouveau venu.

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060823·LE·116465

La Presse

Arts et spectacles, mardi, 22 août 2006, p. ARTS SPECTACLES 1

Chronique

Du vin et de l'eau

Cassivi, Marc

Serge Losique est prêt à mettre de l'eau dans son vin. On s'en doutait depuis la conférence de presse du 30e Festival des films du monde, il y a quelques semaines. Le président du FFM, d'ordinaire si crispé, y avait l'air plus détendu - pas affable, mais ouvert à la discussion. À deux jours de l'ouverture de "son" Festival, on constate qu'il est aussi ouvert au compromis, condition sine qua non au recouvrement des subventions (d'environ 1 million de dollars) auxquelles il n'a plus droit depuis 2005.

À l'antenne d'Info 690 hier, le producteur Rock Demers, allié de longue date de Serge Losique, laissait entendre qu'une entente de principe avait été conclue entre le Festival et les organismes subventionnaires (SODEC et Téléfilm Canada) à propos du financement d'un éventuel 31e FFM, en 2007. "Du côté du financement public, on a eu des garanties à ce sujet, a déclaré M. Demers. Mais ça va demander une modification du C.A. À la suite de ça, à compter de l'automne, il y a doucement une relève qui va se mettre en place et je pense que ces deux conditions vont satisfaire les fonctionnaires des organismes publics."

Aux bureaux de Téléfilm Canada à Montréal, on a été "très surpris" de cette déclaration, selon la directrice des communications Janine Basile. "Malheureusement, je ne peux faire aucun commentaire sur le Festival des films du monde en raison du litige en cours", a-t-elle ajouté, au sujet de la poursuite de 2,5 millions de dollars intentée par le FFM contre Téléfilm Canada, en décembre 2004.

Même son de cloche à la **SODEC** (Société de développement des entreprises culturelles), où l'on indiquait hier qu'aucune "entente officielle" n'avait été conclue avec le Festival, même si des discussions ont eu lieu à ce sujet entre le président **Jean-Guy Chaput** et Serge Losique ainsi qu'avec d'autres membres du conseil d'administration. À l'instar de Téléfilm, la **SODEC** ne finance plus le FFM depuis 2005.

Vérification faite auprès du Festival des films du monde, aucune entente n'a en effet été conclue à ce jour avec les organismes subventionnaires, ni pour cette année ni pour l'année prochaine. "M. Demers préside le comité organisateur du 30e anniversaire du Festival, mais ce n'est pas lui qui est responsable du financement", a rappelé la porte-parole du FFM, Amély Tremblay.

Après une rencontre de mise au point entre Serge Losique et Rock Demers, le FFM a diffusé ce communiqué laconique en après-midi:

"À la suite de ce que l'on a pu entendre dans certains médias ce matin au sujet du financement du Festival par le gouvernement fédéral, le FFM souhaite faire la mise au point suivante: cette nouvelle est erronée et sans fondement." On reconnaît là le style direct de Serge Losique. Tant pis pour ceux qui, comme nous, tentaient d'en savoir davantage.

Une nouvelle sans fondement, vraiment? Permettez un léger scepticisme. Il m'apparaît au contraire évident que Rock Demers a dit exactement ce qu'il voulait dire, à savoir que le FFM rentrera dans les bonnes grâces des institutions s'il se conforme à certaines exigences, notamment celles d'assurer une relève et de mettre un terme à sa gestion en vase clos. Il m'apparaît aussi clair que le Festival a accepté de faire ces compromis. Était-ce à Rock Demers de le dire? De l'avis de Serge Losique, peut-être pas. Lorsqu'on est en pleine négociation, on ne dévoile pas son jeu aussi facilement.

Serge Losique est un homme fier qui ne veut surtout pas donner l'impression de fléchir. C'est aussi un homme blessé, replié sur lui-même, dont la rage s'exprime souvent par les voies judiciaires. Peut-être qu'à son avis, c'est lui, et personne d'autre, qui doit faire l'annonce d'un quelconque compromis cédé à l'adversaire. Pas un vieil ami que certains voient déjà prendre sa place.

Qu'importe en réalité. Que ce soit Serge Losique ou Rock Demers qui l'ait laissé entendre, il était grand temps que le Festival des films du monde fasse des efforts de paix après de longs mois de guerre. Il est tout à fait légitime de la part de la **SODEC** et de Téléfilm Canada de réclamer des modifications à la façon de fonctionner du FFM (il a même l'obligation morale de le faire, au nom des contribuables). Ces compromis seront à l'avantage de tous. S'ils peuvent assurer la pérennité du Festival des films du monde, une institution vieille de 30 ans, il faut s'en réjouir. Serge Losique veut mettre de l'eau dans son vin? Donnons lui du vin. Et beaucoup d'eau.

Pour joindre notre chroniqueur: marc.cassivi@lapresse.ca

© 2006 La Presse. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20060822-LA-0072

La Presse

Arts et spectacles, mercredi, 9 août 2006, p. ARTS SPECTACLES3

Miracle rue de Bleury

Cassivi, Marc

On lisait presque le contentement sur le visage de Serge Losique, hier matin, au dévoilement de la programmation du 30e Festival des films du monde. Le fondateur du FFM n'a pas eu souvent l'occasion de se réjouir depuis deux ans. On lui a retiré ses subventions à la suite de la publication d'un rapport très critique (de la firme SECOR). On lui a opposé un concurrent direct soutenu par les institutions - le Festival international de films de Montréal, disparu depuis. Il a été abandonné par le milieu du cinéma québécois et sa dernière présentation fut loin d'être une réussite.

Pourquoi donc Serge Losique a-t-il l'air si détendu? Peut-être parce que le FFM n'a plus de rival - il tend désormais la main à son ancien "ennemi", le Festival du nouveau cinéma -, qu'il semble en voie d'enterrer la hache de guerre avec Téléfilm Canada (qu'il poursuit pour 2,5 millions) et que son 30e anniversaire, contre toute attente, aura lieu comme prévu.

Il y a 18 mois, on ne donnait pas cher de la peau du FFM. Bien des gens se demandaient où Serge Losique irait puiser les ressources nécessaires pour maintenir son festival en vie. Le manque à gagner du Festival des films du monde est encore cette année, comme l'an dernier, d'environ un million de dollars en subventions (retirées en 2005 par la SODEC et Téléfilm Canada). On comprend certains employés de craindre de ne pas être payés. Le 30e anniversaire du FFM, il faut le dire, tient presque du miracle.

Le miraculé en personne, Serge Losique, n'avait plus hier l'air aigri des derniers mois. Il semblait avoir complété son parcours du combattant. Il a évité les tirades enflammées au sujet de la SODEC et de Téléfilm, s'est peu apitoyé sur son sort, a donné l'impression d'être moins campé sur ses positions et a même ponctué sa présentation de films d'un humour bien à lui. Sans surprise, il a refusé de répondre aux questions des journalistes sur les déboires du festival. Ce refus avait quelque chose de presque rassurant. Serge Losique n'a pas changé. Il est toujours aussi entêté. Et l'épreuve de la dernière année, ironiquement, l'a peut-être rendu plus fort.

Ce sentiment d'invulnérabilité se traduit dans la programmation du 30e FFM. Dans la confiance que la voie choisie est la bonne. On sent par ailleurs un réel effort de la direction de faire "plus avec moins". Rien pour se jeter à terre - vous ne verrez pas de file monstre à la billetterie de sitôt - mais tout de même un effort, louable et lucide, à la mesure des moyens, forcément modestes, d'un événement qui n'a guère plus de pouvoir d'attraction auprès des grands du cinéma mondial. "On fait au mieux de nos capacités", a fait remarquer la vice-présidente Danièle Cauchard aux nombreux journalistes présents hier au cinéma Impérial.

À noter en particulier: le retour, quoique timide, de certains distributeurs québécois, la présence de films de quelques cinéastes établis, et un virage, peut-être salutaire, vers une compétition des premières oeuvres. Évidemment, on reste loin de la belle époque où l'on voyait circuler, dans les quartiers généraux du festival, le nec plus ultra du cinéma mondial. N'empêche que le FFM n'est pas mort. Même qu'il y a longtemps qu'il n'a pas paru aussi vivant. Les films seront-ils à la hauteur? Le public suivra-t-il? Il est trop tôt pour le savoir.

Pour l'instant, l'enthousiasme est tel que l'on a décidé de reprogrammer les conférences de presse à la Grande Place du complexe Desjardins (l'an dernier, elles étaient confinées à de petites salles de l'hôtel Wyndham). Des activités ont également été prévues par un comité spécial du 30e anniversaire, présidé

par Roch Demers. "Si le FFM venait à disparaître, ce serait impossible de le recréer, croit le créateur des "Contes pour tous". Il y avait 50 festivals de cinéma il y a 30 ans. Aujourd'hui, il y en a plus de 1000. Le calendrier est encombré. Il faut conserver cette fenêtre, sinon, tout sera perdu."

Serge Losique y croit aussi, dur comme fer. Son entêtement force l'admiration. Très peu de gens auraient prédit, à pareille date l'an dernier, qu'il célébrerait ce 30e anniversaire. Ils sont aussi peu nombreux à penser aujourd'hui qu'il aura les reins assez solides pour fêter le 31e. C'est peut-être tout ce qu'il faut à Serge Losique pour se rendre jusqu'à un 35e FFM.

Courriel Pour joindre notre chroniqueur:marc.cassivi@lapresse.ca

© 2006 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060809·LA·0089

La Presse

Arts et spectacles, mercredi, 9 août 2006, p. ARTS SPECTACLES3

30e FESTIVAL DES FILMS DU MONDE DE MONTRÉAL

Une question de regard

Lussier, Marc-André

Résistant aux tempêtes et aux difficultés, le Festival des films du monde s'apprête à célébrer son 30e anniversaire avec une programmation "ouverte sur le monde et la relève".

Quatre cent neuf films en provenance de 76 pays, dont 215 longs métrages. Parmi ceux-ci, 106 présentés en première mondiale ou internationale (première à l'extérieur de leur pays d'origine), 58 en premières nord-américaines, 34 en premières canadiennes. Malgré les tempêtes et les difficultés, le menu du Festival des films du monde, qui se déroulera du 24 août au 4 septembre, apparaît toujours aussi copieux.

"Nous avons dû voir autour de 2000 films cette année, faisait d'ailleurs remarquer hier matin Danièle Cauchard, vice-présidente du FFM, lors du dévoilement de la programmation. On vous propose ce qui fait que le cinéma est encore excitant. Tous les films sélectionnés ont leur intérêt, et possèdent ce quelque chose qui fait que nous avons été séduits", a-t-elle ajouté.

Pas moins de 22 longs métrages de fiction ont été sélectionnés dans la Compétition mondiale, la section phare du festival. Le jury, dont feront notamment partie le cinéaste Marc-André Forcier, les acteurs Kathy Bates et Federico Luppi, la productrice Vibeke Windelov et le scénariste Guillaume Laurent, auront la tâche de départager des oeuvres qui, contrairement à l'an dernier, sont quand même parfois signées par des cinéastes de renom.

Il convient ainsi de souligner les présences dans cette compétition de Dai Sijie, cinéaste sino-français qui s'était fait remarquer avec Balzac ou la petite tailleuse chinoise; du Péruvien Francisco J. Lombardi,

lauréat du Grand Prix des Amériques en 1990 avec *Tombés du ciel*; du vétéran cinéaste brésilien Carlos Diegues; du Français Philippe Lioret (*Mademoiselle, L'Équipier*); sans oublier l'Iranien Mohsen Makhmalbaf qui, après avoir proposé son plus mauvais film l'an dernier au FFM, revient cette année avec une production qui porte la bannière franco-indienne. *La Vie secrète des gens heureux* est par ailleurs le seul film québécois de la compétition. On sait que ce premier long métrage de Stéphane Lapointe, dont les têtes d'affiche sont Gilbert Sicotte, Marc Paquet et Catherine de Léan, sera présenté à la soirée de clôture.

Du côté des sections parallèles, certains titres risquent de servir de points de repère. On remarque ainsi la sélection de *Fauteuils d'orchestre*, la comédie à succès de Danièle Thompson; de quelques films québécois (dont *Black Eyed Dog* de Pierre Gang, de même que deux productions des frères Serge et Jean Gagné); du film le plus récent du controversé cinéaste Jean-Claude Brisseau (*Les Anges exterminateurs*); de René Féret (*Maître d'oeuvre*) et de Fabienne Godet (*Sauf le respect que je vous dois*).

La "compétition mondiale des première oeuvres", qui, de son côté, comprend 24 longs métrages, propose une sélection où se démarquent les noms de Xawery Zulawski (le fils d'Andrzej, avec Chaos), du scénariste Jacques Fieschi (*La Californie*) et de l'acteur Jean-Pierre Darroussin (*Le Pressentiment*).

La direction du FFM se targue d'ailleurs d'offrir pas moins de 70 premières oeuvres de fiction dans sa programmation. "Nous avons l'embaras du choix", indique d'ailleurs Danièle Cauchard.

Plusieurs acteurs seront honorés au cours de la manifestation. Bulle Ogier, Rémy Girard et Bruno Ganz s'amèneront avec, sous le bras, quelques films qu'ils auront choisis eux-mêmes. Hommage sera aussi rendu au cinéma japonais à travers Kiyoshi Atsumi, l'un des plus célèbres acteurs nippons, mort il y a maintenant 10 ans.

Pas de commentaires

L'équipe du festival n'avait évidemment aucun commentaire à formuler sur le retrait des organismes de financement gouvernementaux, nommément Téléfilm Canada et la SODEC. Un laconique "Nous nous parlons", lancé par Danièle Cauchard, indique qu'on tenterait présentement de dénouer une impasse dont le festivalier fait les frais. À cet égard, il convient de prévenir les cinéphiles francophones du risque d'une grande frustration. À défaut de financement adéquat, le sous-titrage électronique brillera par son absence une fois de plus. Conscient du problème (la majorité des productions internationales sont présentées avec des sous-titres anglais), Serge Losique nous renvoie directement à Téléfilm. "Vous devriez poser la question aux responsables", a-t-il simplement dit.

Le 30e FFM aura lieu cette année au Cinéma Impérial, au Théâtre Maisonneuve, à la Cinémathèque québécoise, au Cinéma ONF, de même qu'au cinéma Quartier Latin, une nouveauté. Le Parisien ayant changé d'administration, le FFM occupera dorénavant les neuf salles de l'étage supérieur du cinéma de la rue Émery.

Encadré(s) :

COMPÉTITION MONDIALE 2006

Bruit de César Rodriguez (Porto Rico)

Le Cri des fourmis de Mohsen Makhmalbaf (Inde - France)

Daisy d'Andrew Lau (Corée du Sud)

Ding Jun Shan de An Zhanjun (Chine)

Enfer à Tanger de Frank Van Mechelen (Belgique - Espagne)

Les Filles du botaniste chinois de Dai Sijie (France - Canada)

Havana File de Alireza Raisian (Iran)

Je vais bien, ne t'en fais pas de Philippe Lioret (France)

Une longue marche de Eji Okuda (Japon)

Mélanome mon amour de Joseph Madmony, David Ofek (Israël)

Pages du journal de Mauricio de Manuel Perez Paredes (Cuba - Mexique)

Papillon noir de Francisco J. Lombardi (Pérou)

Pedersen, le prof de Hans Petter Moland (Norvège)

Un petit baiser de Bahman Farmanara (Iran)

Le Plus Grand Amour au monde de Carlos Diegues (Brésil)

Snow in the Wind de Yang Yazhou (Chine)

Sök de Maria von Heland (Suède)

Ultima Thule - Aux confins du monde de Hans-Ulrich Schlumpf (Suisse)

Un Franco, 14 pesetas de Carlos Iglesias (Espagne)

La Vie secrète des gens heureux de Stéphane Lapointe (Québec)

Le Voyage de Goutam Ghose (Inde)

Warchild de Christian Wagner (Allemagne - Slovénie)

Illustration(s) :

Mailloux, Robert

L'équipe du festival, à commencer par son président, Serge Losique, n'avait évidemment aucun commentaire à formuler sur le retrait des organismes de financement gouvernementaux, hier, lors du dévoilement de la programmation.

Numéro de document : news·20060809·LA·0090

SRC Télévision - Le Téléjournal / Le Point
Mardi, 8 août 2006 - 22:00 HAE

[- Donné pour mort il y a un an, le Festival des films du monde revient en force avec 400 films. - On lui réservait, pas plus tard que l'an dernier, un enterrement de première classe. Pourtant, le Festival]

Animateur(s) : MARC-ANDRÉ MASSON; CATHERINE GAUTHIER

MARC-ANDRÉ MASSON (LECTEUR) :

- Donné pour mort il y a un an, le Festival des films du monde revient en force avec 400 films. -

On lui réservait, pas plus tard que l'an dernier, un enterrement de première classe. Pourtant, le Festival des films du monde de Montréal va célébrer, à la fin du mois, son 30e anniversaire, malgré l'absence de financement public. Au menu, près de 400 films provenant de plus de 70 pays. Catherine Gauthier décrit ce tour de force.

CATHERINE GAUTHIER (REPORTER) :

Serge Losique, comme un grand capitaine, n'a jamais abandonné son navire. Le Festival des films du monde, dont plusieurs prévoyaient la disparition l'an dernier, vogue vers sa 30e édition. Il a survécu à la saga des festivals. Mais impossible de savoir si les finances du FFM, orphelin de tous fonds publics, se portent bien.

SERGE LOSIQUE (P.-D.G., FESTIVAL DES FILMS DU MONDE) :

On a dit qu'aujourd'hui, on parle de la programmation, pas des finances. Quand on aura quelque chose à vous communiquer, on vous communiquera.

CATHERINE GAUTHIER (REPORTER) :

Tout remonte au moment où Téléfilm Canada et la SODEC cessent de financer le Festival des films du monde. Les organismes gouvernementaux veulent créer un nouvel événement plus rassembleur. C'est le groupe Spectra qui remporte le concours et invente le Festival international de films de Montréal. Ironie du sort, c'est ce nouveau festival qui meurt. Le FFM lui, malgré une baisse d'affluence d'un peu plus de 30 pour cent, existe toujours, et ses organisateurs affirment n'avoir eu aucun problème à attirer des films de partout dans le monde cette année encore.

DANIÈLE CAUCHARD (V-PRÉSIDENTE, FESTIVAL DES FILMS DU MONDE) :

On a une réputation qui, au niveau international, est très forte, est très positive. Donc, cet aspect-là fonctionne.

CATHERINE GAUTHIER (REPORTER) :

Et pour souligner ses trois décennies, des irréductibles ont mis sur pied des événements spéciaux avec des artisans d'ici. Pourquoi? Parce qu'ils croient à la spécificité du FFM.

ROCK DEMERS (MEMBRE COMITÉ DU 30E ANNIVERSAIRE, FESTIVAL DES FILMS DU MONDE) :

Si le Festival des films du monde venait à disparaître, pour une raison ou pour une autre, ce serait impossible de le recréer.

CATHERINE GAUTHIER (REPORTER) :

Encore aujourd'hui, on compare le Festival des films du monde au Festival de Toronto, qui lui prend de l'ampleur chaque année. Mais contre vents et marées, le festival de Serge Losique tient le coup et s'offre plus de 400 films de 70 pays pour son 30e anniversaire. Catherine Gauthier, Radio-Canada, Montréal.

© 2006 SRC Télévision - Le Téléjournal / Le Point. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060808·RV·20060808SRC2200Téléjournal018

La Presse

Arts et spectacles, mardi, 20 juin 2006, p. ARTS SPECTACLES3

Cinéma québécois

Les producteurs veulent un fonds d'urgence de 20 millions

Cloutier, Mario

La ministre de Patrimoine Canada, Bev Oda, devra s'armer de patience demain. Elle fera face à une délégation de producteurs de cinéma exaspérés qui demandent 20 millions pour pallier la crise de financement du cinéma québécois.

Ces derniers se sont déjà vus refuser une rencontre il y a deux semaines. Ils estiment qu'un fonds d'urgence est devenu indispensable en raison de la baisse considérable de films soutenus par Téléfilm, de 20 à 11 en trois ans.

Hier, c'était au tour de la **SODEC** d'annoncer ses investissements 2006-2007 dans les longs métrages de fiction. Huit projets (voir la liste ci-contre) ont été retenus, dont cinq en français incluant le film de Denys Arcand, L'Âge des ténèbres, mais aussi le troisième film de Carole Laure.

Cette nouvelle ne change rien pour la productrice Denise Robert en raison du refus de Téléfilm. À Radio-Canada, en fin de semaine, Mme Robert est revenue sur le sort des films québécois en critiquant le gouvernement fédéral. "Quand on paie des avions 1 milliard de dollars, 20 millions c'est une goutte dans l'océan", a-t-elle déclaré.

Mais le président de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**, n'a pas l'intention de lancer un appel à l'aide au gouvernement québécois comme l'a fait Téléfilm à l'endroit des conservateurs. "Ce n'est pas dans notre structure de fonctionnement avec le ministère, a indiqué M. **Chaput** en entrevue à La Presse. On ne fait pas de demandes supplémentaires, mais on réaménage les crédits d'impôt pour les coproduction, par exemple."

Contrairement aux comités de Téléfilm, le président de la **SODEC** considère Denys Arcand comme un "incontournable" puisque "le cinéma québécois est aidé par les locomotives de son genre".

M. **Chaput** ajoute qu'il faut aussi donner une deuxième vie aux films québécois, notamment en prenant le virage numérique qui permettra de vendre davantage de films partout sur la planète, grâce à Internet notamment.

"On travaille beaucoup sur la promotion du cinéma québécois, à Cannes, bien entendu, mais aussi avec la Semaine du cinéma du Québec à Paris où on tient un marché. On aimerait la tenir aussi à Lyon", ajoute-t-il.

Plutôt que de percevoir une partie des billets de cinéma pour la production, M. **Chaput** préfère parler de la vente de DVD outremer. "En France, si les gens ne voient pas un film sur grand écran et qu'ils achètent le DVD, il y a de l'argent à faire en vertu de la masse critique", dit-il.

De son côté, la productrice Nicole Robert espère que des modifications au système d'enveloppes à la performance permettront à plus de films de recevoir un coup de pouce. "Ça pourra permettre à ceux qui en reçoivent d'emprunter sur l'année suivante afin de compléter leur financement", explique-t-elle.

Mme Robert a vu le film de Guillaume Vigneault, *Tout est parfait*, être accepté par la **SODEC**, mais il manque encore plus d'un million pour financer ce projet refusé à Ottawa. Aussi, elle déplore le refus de la **SODEC** opposé à Robert Morin, "un de nos plus grands cinéastes", selon elle.

Encadré(s) :

LES FILMS SUBVENTIONNÉS PAR LA SODEC

L'Âge des ténèbres, de Denys Arcand. Observation originale et sans compromis de la société québécoise d'aujourd'hui.

Adieu Max, scénarisé par Benoît Guichard et réalisé par Alain Desrochers. Film d'action dans lequel Max s'engage dans une course contre la montre pour sauver sa femme. Produit par Pierre Even (C.R.A.Z.Y.).

Serveuses demandées, de Guylaine Dionne (*Les Fantômes des trois Madeleine*). Une histoire d'amour dans le milieu interlope sur des stripteaseuses immigrées illégalement.

Le règne de Rose, de Carole Laure. Regard sur la violence paternelle.

Tout est parfait, écrit par Guillaume Vigneault et Yves-Christian Fournier. Un jeune homme tente de se reconstruire au lendemain du suicide de ses amis.

Emotional Arithmetic, scénarisé par Jefferson Lewis et Paolo Barzman. Film sur le thème de l'Holocauste avec Susan Sarandon et Max Von Sydow.

Shameless, d'Arto Paragamian. Film sur la relation enfants-parents.

The Yellow Woman, écrit par Steve Gallucio en collaboration avec Émile Gaudreault, qui en sera également le réalisateur. Drame et comédie sur un conflit générationnel entre mères et filles dans la communauté italienne.

Illustration(s) :

Mailloux, Robert

Denise Robert est revenue le week-end dernier, à Radio-Canada, sur la crise de financement du cinéma québécois.

© 2006 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060620·LA·0054

Le Devoir

CULTURE, mercredi, 24 mai 2006, p. b8

Festival de Cannes

Bruno Dumont: entre l'hébétude et l'enfer

Tremblay, Odile

Cannes - On se souvient qu'en 1999, l'attribution de trois prix prestigieux au film français L'Humanité de Bruno Dumont par le jury de David Cronenberg avait suscité un émoi et une grosse controverse sur la Croisette.

Non seulement L'Humanité repartait avec le Grand Prix du jury, mais ses deux acteurs non professionnels gagnaient les prix d'interprétation masculine et féminine. D'autres favoris avaient été laissés sur la touche, dont David Lynch. Le parterre grognait.

Bruno Dumont était de retour hier en compétition, cette fois avec Flandres, un film dans la lignée de L'Humanité et de La Vie de Jésus, avec une dimension encore plus hautement dramatique, la guerre en fond de scène.

Des plans séquence très longs, des silences éternels, une quasi non action au départ. Puis l'horreur...

Dumont fait toujours jouer des acteurs non professionnels dans des villages enlisés dans le désœuvrement, sur un rythme d'extrême lenteur. Né lui-même dans les Flandres, il a choisi comme interprètes des gens du coin, dont les silhouettes se mariaient à ses yeux au paysage.

«J'ai écrit une histoire d'amour, une histoire d'extrêmes et une histoire de guerre dans l'attente que les mots d'amour soient proférés», expliquait hier Bruno Dumont.

Adelaïde Leroux incarne la jeune Barbe, dont l'essentiel des activités consiste à faire des marches et à coucher sans joie avec son ami d'enfance Demester secrètement amoureux d'elle (Samuel Boidin), puis à sortir avec un autre jeune qui passe par là. Une guerre non identifiée au Moyen-Orient recrute ces garçons. À l'ennui des Flandres succède pour eux l'enfer d'une guerre sale faite de viols, de torture, de boucherie, de peur, de serrage de coudes et de trahisons dans un désert menaçant aux codes inconnus. Barbe perdra quelque temps la raison au foyer, Demester se transformera en animal de guerre, mais la parole naîtra sur le terreau des épreuves.

Dans un registre aux antipodes, on constate que Dumont aborde avec Flandres le même thème qu'Inarritu dans Babel: l'incommunicabilité entre les êtres qui s'aiment et ne parviendront à se rejoindre qu'après une douloureuse traversée du désert.

J'ai eu de la difficulté à supporter Flandres, encore que sa portée soit plus grande que celle de L'Humanité, à cause du volet guerrier qui crée un puissant effet de contraste avec les promenades champêtres du début. Les scènes de torture sur ce sol rocailleux du Moyen-Orient sont vraiment fortes, insoutenables. Le dénouement est beau comme un cri. Mais on a du mal à croire aux épisodes de folie de l'héroïne. Et le jeu de ces non professionnels se révèle franchement inégal, parfois plus récité que vécu, chez Inge Decaesteker surtout, qui incarne l'amie de l'héroïne. Adelaïde Leroux manque de présence et l'ennui liquide de la première partie du film se transmet au spectateur. L'hébétude de Samuel Boidin, l'interprète de Demester, irrite, encore qu'il habite pleinement le vide et le plein du personnage. Mais tant de silences rentrés, tant de plans hypnotiques. N'en jetez plus! Dumont crée un cinéma d'inconfort tel qu'il suscite un sentiment de révolte chez plusieurs. C'est mon cas. Ses images demeurent pourtant imprimées dans mon esprit, comme une allergie tenace.

Certains estiment qu'il est le seul cinéaste à savoir rendre le rythme de la vie campagnarde. Sans doute, sans doute. Mais...

On ne vient pas à Cannes sans passer par les pavillons du Québec et du Canada, histoire de retrouver nos problèmes maison et nos petites sagas. Le Québec fait ce qu'il peut. Après tout, la ministre de la Culture Line Beauchamp s'est pointée à Cannes en fin de semaine pour rencontrer ses homologues français. Mais la crise des festivals n'est pas résorbée. Serge Losique, du FFM, est ici, comme les directeurs du Festival du nouveau cinéma. Tout ce beau monde s'entrecroise, parle avec le président de la **SODEC Jean-Guy Chaput**. Ça jase, ça s'engueule un peu. Chacun fait son lobbying.

Wayne Clarkson, le directeur de Téléfilm, qui a bien des problèmes au bureau, n'est pas venu à Cannes; signe d'un ciel nuageux. Entre les branches, on entend dire que non seulement Serge Losique recevra du financement de Téléfilm pour son prochain FFM, mais qu'un dédommagement substantiel (il poursuit l'institution fédérale) viendrait remplir le trou financier de l'édition 2005 non subventionnée. Selon cette rumeur québécoise à Cannes, celui-là même que les institutions avaient cherché à abattre en appuyant la créature du FIFM morte au berceau, sortirait vainqueur et enrichi de cette saga. Et même si la **SODEC** ne finance pas le FFM cette année, ayant gelé ses fonds pour un an, **Jean-Guy Chaput** fait pression sur d'autres ministères (du Tourisme notamment) pour combler sa part manquante au rendez-vous de Serge Losique.

C'est assez délirant, ce retour à la case départ. «Faut-il en rire ou en pleurer?» comme demande la chanson...

On se souvient que les dirigeants de la **SODEC** ont été blâmés par la ministre Beauchamp dans cette affaire, alors qu'au fédéral, le ministère du Patrimoine ne s'est même pas exprimé sur les bavures de Téléfilm.

La rumeur veut toutefois que le directeur de Téléfilm (Clarkson) comme son président Charles Bélanger, prépareraient leur sortie. Ah! ces bruits cannois!

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060524·LE·109842

La Presse

Arts et spectacles, mercredi, 10 mai 2006, p. ARTS SPECTACLES2

Financement des festivals

Serge Losique demandedes comptes à la **SODEC**

Cloutier, Mario

Le président du Festival des films du monde, Serge Losique, ne lâche pas prise. Dans une lettre, il demande des comptes au conseil d'administration de la **SODEC** en exigeant un financement qui lui a fait défaut l'an dernier et qu'il ne recevra pas cette année non plus.

À la suite de l'échec du Festival international de films de Montréal et de la publication du rapport Vaugeois, qui recommande plusieurs changements à la **SODEC**, la société d'État a pris la décision de reconduire le financement des festivals soutenus l'an dernier afin de procéder à une révision de son programme d'aide aux festivals.

Or, M. Losique affirme que "le président de la **SODEC** les avait assurés que son organisme subventionnerait le FFM cette année et qu'on fêterait ensemble le 30e anniversaire du FFM. Nous nous sommes serré la main là-dessus dans ses propres bureaux."

Le président du FFM fait référence à une rencontre qui a eu lieu le 13 avril dernier. La **SODEC** réplique que son président, **Jean-Guy Chaput**, n'a jamais promis d'argent à M. Losique. Il lui aurait plutôt conseillé de soumettre son dossier à nouveau l'an prochain.

Mais Serge Losique va plus loin. Il prétend qu'en soutenant les mêmes festivals que l'an dernier, sauf le FFM, la **SODEC** y va d'une "autre manoeuvre discriminatoire pour priver le FFM de ses subventions". Il demande "où est passé l'argent des contribuables de l'année dernière et dont le FFM a été privé", à propos de l'aide de 425000 octroyée l'an dernier au défunt FIFM.

Cette somme servira, en fait, à combler des projets spéciaux que caressent les 16 festivals soutenus financièrement cette année, comme des présentations spéciales, anniversaires ou rétrospectives.

"M. **Chaput** a répété à M. Losique qu'il n'y avait pas de liste noire à la **SODEC**", indique Nancy Bélanger, porte-parole de la société d'État.

En outre, le FFM a droit au soutien des ministères québécois du Tourisme et des Affaires municipales. Chez Téléfilm, le directeur Wayne Clarkson n'a pas non plus fermé la porte à un soutien financier cette année.

© 2006 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060510·LA·0074

Le Devoir
LES ACTUALITÉS, samedi, 6 mai 2006, p. a6

Téléfilm et la saga des festivals
Un rapport aux allures de gruyère

Tremblay, Odile

Le rapport interne de Téléfilm Canada sur la saga des festivals a été livré hier au public, mais tellement rayé, expurgé, désinfecté, purifié et déstructuré (il doit exister d'autres synonymes) qu'on a d'abord cru à une forme d'humour noir.

Au lendemain de la publication du rapport Vaugeois - qui, sur le flanc québécois, secouait vertement la **SODEC** et formulait de sévères mises en garde, suivi du mea-culpa de la ministre de la Culture Line Beauchamp, laquelle prenait des mesures et sermonnait ses troupes -, on assure chez Téléfilm, comme le Panglos de Voltaire, que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. No problemo!

Quant à la ministre du Patrimoine canadien, Beverly J. Oda, elle n'a pas commenté un rapport commandé par ses soins, rapport qu'elle aurait fait réécrire par Téléfilm, faute d'y trouver satisfaction, aujourd'hui rendu public avec profil de gruyère.

Le rapport provincial résultait d'une enquête indépendante; celui du fédéral, du regard d'une institution sur ses propres ratés. Les résultats diffèrent du tout au tout.

Rappelons que les deux rapports se penchaient sur la saga des festivals de films 2005 à Montréal. Téléfilm et la **SODEC**, après un appel de propositions, avaient privilégié le rendez-vous piloté par l'Équipe Spectra (FIFM) au projet d'expansion du Festival du nouveau cinéma, même si ce dernier avait été jugé plus méritant au départ.

Les questions posées la veille par Denis Vaugeois à Téléfilm sont laissées sans réponses dans ce document fédéral, tronçonné à la scie mécanique. Nulle mention du mystérieux avis juridique émanant des avocats de Téléfilm, clef de voûte d'un changement de cap, quand la recommandation favorable au FNC s'est muée en une invitation aux concurrents de parfaire leurs projets. Les journées du 28 et du 29 octobre, jugées cruciales par Denis Vaugeois, avec appels conférences et délibérations du conseil d'administration, sont biffées en noir dans le rapport. Entre autres ratures...

En conférence téléphonique, Wayne Clarkson, le directeur de Téléfilm Canada, l'a déclaré sans rire: «Téléfilm a agi en toute bonne foi et probité, dans le respect de son mandat, et n'a rien à se reprocher.» Tout au plus a-t-il admis que personne n'avait gagné au change et que l'épisode était regrettable pour toute l'industrie. «Nous pouvons tous apprendre de cette expérience. Il est temps d'aller de l'avant.»
Dont acte!

Justifiant les bandeaux et feuilles de vigne couvrant chastement les zones équivoques dudit rapport de Téléfilm, Wayne Clarkson a invoqué la confidentialité des documents internes, ainsi que les poursuites judiciaires pendantes avec le Festival des films du monde. Il a néanmoins loué la transparence (sic!) du document.

Wayne Clarkson a refusé de commenter les propos d'une des membres du conseil d'administration de Téléfilm, Louise Pelletier, qui accusait en mars dernier le président du conseil d'administration de Téléfilm, Charles Bélanger, de mentir lorsqu'il affirmait n'avoir pas vu les résultats des fiches d'évaluation qui faisaient primer le Festival du nouveau cinéma sur son rival du FIFM en octobre 2004. Et ce, même si dans le rapport de Téléfilm il est reconnu que les fiches d'évaluation ont été remises aux membres du conseil d'administration de la boîte. Charles Bélanger, qui avait piloté tout le dossier des festivals, ne participait pas hier à la conférence téléphonique.

Interrogé sur le financement du Festival des films du monde 2006 (que la **SODEC** ne financera pas), le directeur de Téléfilm a répondu que la demande du FFM était à l'étude, qu'elle n'avait pas été rejetée d'emblée.

Au milieu de pareille purée de pois, Maka Kotto, porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture, envisage de déposer une motion aux Communes ce mois-ci pour demander un éclairage sur le rôle de Téléfilm dans cette saga, voire une enquête indépendante.

Contrastant avec l'attitude opaque de son vis-à-vis fédéral, **Jean-Guy Chaput**, président de la **SODEC**, reconnaissait, au lendemain du rapport Vaugeois, les carences et les erreurs des institutions dans cette saga, ajoutant que ce partenariat avec Téléfilm ne fut pas très heureux. «Ce dossier-là nous a porté malheur depuis le début, avoue-t-il. Le rapport Secor n'est jamais passé devant notre conseil d'administration: c'est une erreur. Les fiches analytiques des dossiers sont passées au-dessus de la tête du conseil aussi: autre erreur. Il n'y avait que des membres de l'interne au conseil d'administration: erreur également. On a marché sur nos lacets.»

À propos du fameux avis juridique de Téléfilm, **Jean-Guy Chaput** affirme qu'après que le comité conjoint Téléfilm-**SODEC** eut jeté son dévolu sur le projet du Festival du nouveau cinéma, lors d'une conférence téléphonique en octobre 2004, des membres de Téléfilm ont assuré que le dossier était jugé incomplet par leurs avocats et qu'il valait mieux arrêter le processus. «Téléfilm était notre partenaire là-dedans. On a voulu s'entendre avec lui. En décembre, lorsque les propositions sont revenues sur la table, on a cherché à régler ça trop vite avant Noël, tentant de marier le Festival du nouveau cinéma et le FIFM, quand on a compris que beaucoup de monde voulait cette union. Alors, on accepte les blâmes de la ministre. On s'en va dans le coin et on dit trois fois: "Je ne le ferai plus!"»

Le président de la **SODEC** précise en outre que la décision de ne pas financer de nouveaux festivals en 2006-07 (dont le FFM et Fantasia) est irrévocable, émanant du conseil d'administration. «Je veux un rapport sur l'ensemble des festivals, dit-il. Il faudra décider après réflexion qui on financera et à quelle hauteur. On a besoin d'un temps d'arrêt.»

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060506·LE·108588

Le Devoir
WEEK-END CULTURE, vendredi, 5 mai 2006, p. b2

La **SODEC** refuse de financer le 30e Festival des films du monde

Tremblay, Odile

Au même moment où le rapport Vaugeois versait quelque lueur (et noirceur) sur la saga des festivals de cinéma de Montréal, la **SODEC**, objet de son étude, annonçait hier des mesures transitoires (valables pour un an) dans l'octroi de l'aide aux festivals.

Aucun événement non financé en 2005-06 ne recevra une aide de la **SODEC** en 2006-07. Par ailleurs, nuls fonds supplémentaires ne seront accordés aux rendez-vous admissibles.

La première mesure exclut d'office non seulement un rendez-vous comme Fantasia, qui réclamait une première année de subsides, mais également le Festival des films du monde. Privé de fonds l'an dernier, son président Serge Losique espérait être appuyé en 2006 pour sa trentième édition.

Le conseil d'administration de la **SODEC** a demandé qu'un comité soit formé pour réviser le volet d'aide aux festivals et aux événements cinématographiques du programme en vue du prochain exercice financier. La révision du volet d'aide pourrait avoir un impact sur le nombre de festivals financés dans le futur et sur les sommes accordées à chacun.

Téléfilm avait déjà annoncé il y quelques semaines une intention similaire de ne pas financer de nouveaux rendez-vous de films cette année.

Pour cette édition, Serge Losique assure que le président de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**, lui avait promis le 13 avril dernier de l'appuyer financièrement. Or son dossier ne serait même pas en analyse. À la **SODEC**, on déclare que le FFM n'est pas admissible. Point. Serge Losique refuse de croire que ce «non» puisse être définitif et promet de se battre.

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060505·LE·108418

La Presse

Arts et spectacles, jeudi, 4 mai 2006, p. ARTS SPECTACLES3

FESTIVALS DE FILM

Québec se tourne vers l'avenir

Cloutier, Mario

Résolument tournée vers l'avenir des festivals de films à Montréal, étant donné leur qualité et leur diversité, la ministre de la Culture Line Beauchamp rend public aujourd'hui à Québec le rapport Vaugeois.

Tout a été écrit, dit et contredit sur le sujet depuis des mois. Mme Beauchamp n'aurait pas l'intention d'écrire une nouvelle épitaphe. Elle a répété pendant tout ce temps qu'elle ne cherchait pas à faire porter le chapeau de l'échec du FIFM à un groupe ou à un autre.

Les choses ont évolué et beaucoup de festivals, dont le réputé Fantasia, s'attendent désormais à des réponses claires sur leurs demandes d'appui gouvernemental. La **SODEC** a déjà agi en demandant à Québec des mesures pour appliquer le programme d'aide aux festivals pour l'année 2006-2007.

Faisant suite aux déboires du FIFM, la société d'État a aussi procédé à des changements internes. Dans une lettre qu'il a fait parvenir, la semaine dernière, à la Commission de l'administration publique de l'Assemblée nationale, le président de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**, a admis que " des erreurs techniques avaient été commises dans le processus de gestion de ce dossier ".

Pour y remédier, la **SODEC** a amendé son règlement. Tout nouvel appel d'offres devra contenir à l'avenir " une analyse conjoncturelle ". En outre, " le processus d'évaluation des propositions devra être entériné préalablement par le conseil ", tout comme " la composition des comités d'évaluation ".

FIFM

Par ailleurs, les états financiers du FIFM ne signalent aucune anomalie quant aux opérations entre apparentés, c'est-à-dire entre le Regroupement pour un festival de film et l'Équipe Spectra, qui a organisé le FIFM.

Au contraire, dans ce dossier, " le partage des ressources permet à chaque entité d'optimiser les économies d'échelle ", peut-on lire dans le document qui fait état d'un déficit de 1 million au 16 décembre dernier.

De toute façon, les seuls chiffres valables désormais sont ceux qui figurent sur la liste des créanciers déposée au Surintendant des faillites le 25 avril dernier. Le total du passif du FIFM atteint 1,5 million et vise 76 créanciers.

Les actifs s'approchent de 700 000 \$, dont environ 250 000 \$ en subventions non versées. Ces sommes serviront à rembourser aux créanciers une partie des dépenses effectuées. Les négociations à ce sujet peuvent s'étendre jusqu'au 25 mai, avec une possibilité de prolongation de quelques mois.

Spectra

La dette la plus importante du FIFM, 1,2 million, touche évidemment Spectra et ses OSBL. Ensuite, Cineplex a présenté une facture de 100 000 \$; le Hyatt Regency près de 86 000 \$; et Quebecor 58 000 \$. Dans une moindre mesure, avocats et comptables réclament 43 000 \$, et le cabinet de relations publiques National, 6000 \$.

Quant à l'ancien directeur à la programmation, Moritz de Hadeln, qui réclame 65 000 \$ au FIFM, le Regroupement estime avoir rempli ses obligations à son endroit et considère le dossier clos.

M. de Hadeln est revenu à la charge cette semaine pour réclamer son dû en faisant valoir qu'il a des factures à l'appui. Toutefois, a appris *La Presse*, M. de Hadeln a de lui-même mis fin aux recours juridiques et décidé de remercier son avocat.

© 2006 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060504·LA·0061

La Presse

Arts et spectacles, jeudi, 13 avril 2006, p. ARTS SPECTACLES1

Le rapport Vaugeois favorise la pluralité

Cloutier, Mario

Ceux qui salivaient à l'idée de voir les coupables dénoncés et les têtes rouler dans le rapport Vaugeois, sur les festivals de cinéma à Montréal, devront patienter.

Remis à la ministre de la Culture Line Beauchamp mardi en fin de journée, l'imposant document qui comporte nombre d'annexes inédites, ne se contente pas de cerner le processus d'appel d'offres de la **SODEC**, pour lequel il recommanderait de procéder à des changements structurels.

Selon les informations recueillies par *La Presse* auprès de plusieurs sources, le rapport Vaugeois plaiderait en faveur d'une pluralité des événements cinématographiques à Montréal, tout le contraire de la démarche conjointe entreprise en 2004 par la **SODEC** et Téléfilm Canada qui ne voulaient plus qu'" un festival rassembleur " pour la métropole.

Dans cette optique, le Festival des films du monde, de Serge Losique, et le Festival du nouveau cinéma, de Claude Chamberlan, pourraient tous les deux recevoir un soutien financier de Québec.

En outre, il appert que les représentants de petits festivals comme Fantasia et Comedia auraient réussi à faire très bonne impression sur l'ancien ministre Denis Vaugeois. Il a d'ailleurs fait des dizaines de rencontres avec des intervenants du milieu cinématographique à tous les niveaux, avant de rédiger son rapport.

Au cabinet de la ministre Line Beauchamp, la porte-parole, Véronik Aubry, indiquait hier que le rapport " sera rendu public comme promis très prochainement ". À la veille de Pâques, il serait cependant possible qu'on attende la semaine prochaine.

Selon ce qu'a appris *La Presse*, le ministère de la Culture est en train de s'assurer que toutes les informations inédites comprises dans les annexes puissent être rendues publiques.

Pour ce qui est de la **SODEC**, les changements proposés concerneraient évidemment des resserrements au processus d'appel d'offres. En outre, dans le même esprit que la réforme des sociétés d'État déposée la semaine dernière par le ministre des Finances, Michel Audet, il est recommandé que la direction de la **SODEC** soit scindée en deux, c'est-à-dire qu'il y aurait deux postes pour celui qu'occupe actuellement **Jean-Guy Chaput**: un président du conseil d'administration et un président de la direction.

D'ici la fin de 2007, il est également question d'amener la **SODEC** à mettre en place un code d'éthique et de déontologie visant tous les dirigeants et les employés de l'organisme.

Comme l'indiquait la ministre Line Beauchamp en entrevue il y a deux semaines, les questions de " gouvernance et d'éthique " sont au centre des nouvelles exigences s'adressant à la **SODEC** et devront se retrouver dans une section de son rapport annuel.

© 2006 *La Presse*. Tous droits réservés.

La Presse

Arts et spectacles, vendredi, 31 mars 2006, p. ARTS SPECTACLES1

Line Beauchamp à La Presse

La ministre reconnaît " l'échec " du FIFM

Elle évoque des changements importants à la SODEC

Cloutier, Mario

Accusée dans le milieu culturel d'user de la langue de bois, Line Beauchamp ne lésine pas sur les mots au sujet du Festival international du film de Montréal. Elle reconnaît que " le FIFM a été un échec ".

En entrevue exclusive à *La Presse*, avant d'avoir entre les mains le rapport Vaugeois qui fera la lumière sur ce ratage, la ministre de la Culture évoque déjà des resserrements dans le processus d'appel d'offres de la SODEC.

" On ne cherche pas de coupable. Ce qui m'intéresse, c'est la gouvernance à la SODEC. Il y a des règles et il faut les suivre ", explique-t-elle.

Comme critique dans l'opposition, Mme Beauchamp se souvient que le ministère de la Culture était le " moins performant " aux yeux du Vérificateur général du Québec. Pour toute explication, un haut fonctionnaire lui avait dit un jour: " Madame, on est la Culture. "

" C'est une réponse que je n'accepterai jamais. On est la Culture, mais on gère de l'argent public. Il doit y avoir des règles de gouvernance ", fait-elle.

La ministre ajoute que la SODEC n'a pas une grande expérience des appels d'offres, outre le Salon du livre et le Festival des Trois Amériques à Québec. Dans ces deux cas, le conseil d'administration de la société d'État avait aussi contourné le processus d'appel d'offres.

Puis, contrairement aux signataires d'une lettre parue mercredi dans nos pages, Mme Beauchamp ne fait pas dans les nuances au sujet du FIFM et elle refuse de montrer du doigt les médias.

" Le fait que le Festival n'ait pas répondu à nos attentes, je ne pense pas que ce soit la faute des médias. Honnêtement, non ", déclare-t-elle.

OSM et conservatoires

La ministre de la Culture confirme les informations parues dans *La Presse* de mardi selon lesquelles le gouvernement ira de l'avant avec la salle de l'OSM et les conservatoires, et ce, en partenariat public-privé. Les deux projets sont toujours liés à ses yeux.

" Ce n'est pas incongru que les deux projets soient ensemble. Plus un PPP est important, plus c'est intéressant pour les firmes soumissionnaires ", fait-elle valoir.

Par contre, Québec a dû tourner sept fois le budget de ce PPP dans ses goussets pour convenir finalement d'une somme d'environ 125 millions.

" Une firme spécialisée nous a démontré que l'évaluation des coûts faite par la SIQ et notre ministère ne correspondait pas à la réalité à travers le monde. Ce vers quoi on s'en allait n'était pas réaliste ", avoue-t-elle.

La ministre Beauchamp souligne qu'il est préférable de prendre le temps qu'il faut avant d'annoncer un budget final.

" Il nous a fallu revoir les coûts en tenant compte du fonctionnement dans 15 ou 25 ans d'ici. Il faut être précis à ce point pour s'assurer que l'État va devenir propriétaire d'un immeuble en parfait état. Le promoteur qui va le faire et le gérer a l'obligation de le maintenir conforme aux règles ", dit-elle.

Quant aux conservatoires, elle veut les voir " logés dans un édifice qui est digne de leur mission et de leur réputation ".

Télé-Québec

Pour ce qui est de Télé-Québec, Line Beauchamp assure le maintien du budgets, voire une augmentation de huit à 10 millions d'ici cinq ans en modernisant une structure interne et un inventaire trop lourds.

" C'est une télévision publique qui va avoir à sa disposition plus d'argent pour le mettre à l'écran ", souligne-t-elle.

Sous l'ancien gouvernement péquiste, précise-t-elle, certaines décisions " allaient à l'encontre de la façon dont les choses se font en télévision ". Elle montre du doigt l'amortissement sur six ans de l'achat des émissions, alors qu'une série survit rarement à deux passages à l'antenne.

" Ça veut dire qu'on est encore en train de payer des émissions qui ne sont plus à l'écran depuis cinq ans ", s'insurge-t-elle.

Budget

Répondant aux critiques essuyées par le budget de la Culture cette année, elle indique qu'il " s'inscrit dans une suite où l'on essaie de remplir nos engagements. Au début de notre mandat, c'était le soutien aux créateurs. Le CALQ a vu son budget augmenter de 25 % depuis 2003 ", lance-t-elle.

Cette année, le budget Audet annonçait que l'étalement du revenu des artistes pouvait se faire sur sept ans à partir de maintenant.

" On a baissé le plancher à 25 000 \$, indique Line Beauchamp. On se rapproche du revenu moyen et on répond à la seule et unique demande de l'Union des artistes, faite par Pierre Curzi en janvier ", souligne-t-elle.

© 2006 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060331·LA·0063

Le Devoir
CULTURE, mardi, 14 mars 2006, p. b8

Saga des festivals de cinéma à Montréal
Jacques Bensimon appelle à une investigation indépendante

Tremblay, Odile

Jacques Bensimon, président de l'Office national du film et membre du conseil d'administration de Téléfilm Canada, souhaite que tout ce qui entoure les décisions de Téléfilm dans les mécanismes ayant mené au choix du projet du Regroupement-Spectra pour créer un nouveau festival de cinéma à Montréal soit évalué par un organe de neutralité.

«La ministre Oda a pris la bonne décision en demandant à Téléfilm un rapport sur la chronologie des événements. C'est un excellent pas dans la bonne direction, mais il serait souhaitable que l'on aille vers un exercice plus large, plus indépendant, quelque forme qu'il puisse prendre: comité, un conseil, etc. Là où l'on est rendus, la transparence devient essentielle.» De fait, un grand nombre d'observateurs du milieu croient aujourd'hui qu'une intervention politique est venue bloquer en octobre 2004 la candidature du Festival du nouveau cinéma, parti favori, puis recalé au second tour au profit du projet du Regroupement-Spectra qui a donné naissance au FIFM, mort après une seule édition.

Le conseil d'administration de Téléfilm Canada siégeait hier et poursuit l'exercice aujourd'hui jusqu'à midi. La ministre du Patrimoine canadien, Beverly J. Oda a demandé à l'institution un rapport sur cette saga, qui doit être livré ce vendredi. Mais ce n'est sans doute pas suffisant, à l'heure où toutes les suppositions remettent en cause les dire et agir des institutions. Téléfilm avait mené cet exercice d'appel de propositions main dans la main avec son pendant québécois, la SODEC, qui fait l'objet d'une investigation indépendante sous la gouverne de Denis Vaugeois.

Jacques Bensimon était également membre du conseil des gouverneurs du Regroupement pour un nouveau festival, qui se tenait avec l'équipe Spectra derrière le FIFM. Mais il précise ne pas avoir voté pour l'appel de propositions au conseil d'administration de Téléfilm, s'estimant alors en conflit d'intérêts.

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20060314-LE-104273

Le Devoir
LES ACTUALITÉS, samedi, 11 mars 2006, p. a5

Saga des festivals de cinéma
Téléfilm devra s'expliquer par écrit
La ministre du Patrimoine exige un rapport d'ici une semaine

Tremblay, Odile

La ministre du Patrimoine canadien, Beverly J. Oda, réclame un rapport à Téléfilm Canada sur la saga des festivals de films montréalais, qui n'en finit plus de causer des remous. Elle déclare avoir rencontré le 9 mars le directeur général de Téléfilm, Wayne Clarkson, ainsi que le président de l'institution, Charles Bélanger, pour qu'ils éclairent sa lanterne.

Plus tôt cette semaine, c'est son homologue québécoise, la ministre de la Culture Line Beauchamp, qui demandait à Denis Vaugeois un rapport d'enquête détaillé sur les agissements de la **SODEC** (Société de développement des entreprises culturelles) dans ce houleux dossier mené de concert par la **SODEC** et Téléfilm, qui devait mener à la mise au monde d'un nouveau festival de films à Montréal, lequel s'est écrasé après sa première édition.

Line Beauchamp avait fini par accepter de faire appel à un enquêteur indépendant plutôt que de se contenter des explications de la **SODEC**. Tel n'est pas le cas au fédéral. Téléfilm Canada se voit mandaté pour donner des explications sur sa propre conduite dans la gestion de ce dossier opaque. «Donnons la chance au coureur, lance **Jean-Guy** Beaupré, directeur des communications au Patrimoine canadien. Après lecture du rapport, la ministre avisera.»

La ministre Oda exige un rapport sur les critères spécifiques qui ont servi à évaluer les différentes propositions reçues par Téléfilm Canada pour la création d'un festival international de films à Montréal et expliquant le processus suivi pour octroyer l'appui financier au Regroupement pour un festival de cinéma à Montréal. La ministre demande aussi à Téléfilm Canada d'expliquer sa vision relativement à l'appui des grands festivals de films canadiens, les objectifs poursuivis, les critères établis et les mesures de rendement mises en place.

Le rapport doit être déposé le 17 mars, ce qui donne à l'institution une semaine à peine pour pondre le document.

À Téléfilm Canada, on assure que tout sera prêt à temps et que la collaboration de l'institution sera totale.

Dans ce dossier confus, les langues se délient pourtant. Ainsi, Louise Pelletier, membre du conseil d'administration de Téléfilm Canada, déclare au Devoir avoir bondi en prenant connaissance des propos du président de Téléfilm Canada, Charles Bélanger. Celui-ci déclarait aux médias il y a deux semaines qu'il n'avait pas vu les fiches d'évaluation et les documents qui donnaient favori le Festival du nouveau cinéma sur son concurrent piloté par le Regroupement et l'Équipe Spectra. Louise Pelletier affirme que c'est faux.

«Le 27 octobre 2004, nous [les membres du conseil d'administration] avons reçu les fiches d'évaluation de chacun des projets et les documents qui s'y rapportaient. Une recommandation du comité en date du 26 octobre soutenait le projet de Daniel Langlois et Sheila de la Varenne [Festival du nouveau cinéma], et le président de Téléfilm, Charles Bélanger, comme celui de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**, s'étaient mis d'accord pour le soutenir, documents à l'appui. Le 29 octobre, on nous avise que la décision est remise au 1er décembre et **Jean-Claude Mahé** me précise que les documents d'analyse n'ont plus cours et devront être détruits.»

Louise Pelletier affirme n'avoir rien détruit du tout et fait parvenir dernièrement au ministère du Patrimoine et au Vérificateur général les fiches et les documents d'analyse reçus par les membres du conseil d'administration de Téléfilm.

La situation de Louise Pelletier, comme celle de deux autres membres du conseil d'administration de Téléfilm, est nébuleuse. Un décret empêche depuis dix mois les personnes ayant des intérêts économiques dans l'industrie de siéger à ce type de conseil d'administration, mais les trois noms touchés n'ont pas été rayés de la liste. Ces membres fantômes ne siègent plus depuis dix mois sans avoir été remplacés.

«Si je pouvais aller au conseil d'administration, je dirais tout ceci de vive voix aux autres membres, précise Louise Pelletier, mais ne pouvant siéger, je me sens libérée de mon devoir de réserve. Je dirais aussi de cesser de rejeter les responsabilités de cette affaire sur les employés. Ce sont les deux présidents de ces institutions qui ont mené l'affaire.»

Chez Téléfilm, on persiste à dire que les membres du conseil d'administration n'ont jamais eu en main ces fiches d'évaluation et ces documents d'analyse.

Par ailleurs, sur le flanc québécois, le député de l'opposition Daniel Turp, qui avait mis au jour le mois dernier bien des carences dans la gestion de cette saga par la **SODEC**, se prononçait hier sur la nomination de Denis Vaugeois pour l'enquête provinciale. «En tant qu'éditeur chez Septentrion, Denis Vaugeois a reçu près de 20 000 \$ de subventions de la **SODEC** l'an dernier et se trouve donc en conflit d'intérêts pour présider cette commission d'enquête.»

Denis Vaugeois a fait répondre qu'il ne ferait aucun commentaire avant la fin de son enquête.

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060311·LE·104144

La Presse

Arts et spectacles, jeudi, 9 mars 2006, p. ARTS SPECTACLES4

FEUILLETON DES FESTIVALS

La ministre de la Culture intervient

Côté, Émilie

L'ex-ministre Denis Vaugeois examinera le processus d'appel d'offres qui a conduit la SODEC à donner le feu vert au Regroupement pour le festival de cinéma de Montréal. C'est la tâche que lui a confiée la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp.

La ministre avait déjà commandé un rapport interne aux membres du conseil d'administration de la SODEC. Elle réclame maintenant une enquête indépendante, bien qu'elle ait cru en la crédibilité de la démarche. " J'ai vu qu'il y avait un problème de perception quant à la neutralité du rapport ", a-t-elle dit.

Mme Beauchamp a donc mandaté Denis Vaugeois, qui a été ministre des Affaires culturelles de février 1978 à avril 1981. Durant ce mandat, M. Vaugeois a participé à la création de la Société québécoise de développement des industries culturelles, la SODIC, devenue la SODEC. " Il connaît bien le milieu culturel et les mécanismes de financement ", a souligné la ministre.

M. Vaugeois devra remettre son rapport le 11 avril. Retracer le fil des événements, du lancement de l'appel d'offres à l'attribution du contrat au Regroupement/Spectra. " Il devra proposer des correctifs ", a indiqué Mme Beauchamp.

La ministre libérale fait donc plaisir à Daniel Turp, qui exigeait une enquête indépendante. Par contre, le porte-parole péquiste en matière de culture critique le fait que M. Vaugeois sera assisté par Yvan Fortin, un conseiller du ministère de la Culture et des Communications. Cette assistance remet en question l'indépendance de l'enquête, a dit M. Turp, qui a téléphoné à *La Presse* de Paris.

Vendredi dernier, M. Turp réclamait aussi la démission du président de la SODEC, Jean-Guy Chaput, et celle de Joëlle Levie, directrice générale du cinéma et de la production télévisuelle. " Cette demande est toujours pertinente, signale-t-il. Il y a un bris de confiance. Durant l'enquête, ils auront à traiter des demandes de financement des festivals de films à venir. "

Des erreurs

M. Chaput a déjà reconnu que la SODEC avait commis des erreurs dans le processus de sélection du gagnant. Il promet son entière collaboration à la ministre Beauchamp, a-t-il dit à *La Presse*, mardi soir, lors d'une soirée tenue en l'honneur des finalistes québécois du Gala des prix Genie. Une soirée à laquelle assistait aussi Mme Levie.

M. Chaput a apporté quelques précisions concernant la fameuse rencontre du 15 décembre 2004. Cette rencontre a réuni Daniel Langlois, président du Festival du nouveau cinéma (FNC), et Mme Levie, qui était accompagnée de Jean-Claude Mahé, de Téléfilm Canada.

On n'aurait pas dit à M. Langlois que le conseil d'administration de la SODEC penchait en faveur du Regroupement/Spectra. Dans une lettre diffusée la semaine dernière, Daniel Langlois laissait entendre que cette information l'avait incité à se joindre au Regroupement.

M. Chaput confirme qu'on mettait de la pression en ce sens sur M. Langlois. Mais le 15 décembre, la SODEC disait non et au Regroupement et au Festival de nouveau cinéma. Toutefois, on faisait miroiter un oui s'il y avait fusion des événements. "C'était souhaité", note M. Chaput. Mais on n'a pas menti à Daniel Langlois pour influencer sa décision.

Justification des 100 000 \$

Par communiqué, la SODEC s'est aussi défendue concernant l'aide remboursable de 100 000 \$ octroyée au Regroupement pour le festival de cinéma. Une " subvention déguisée ", dénonçait la semaine dernière Daniel Turp. Il soutenait que la somme provenait d'un programme qui n'est pas destiné aux festivals de cinéma.

Dans un communiqué, l'institution explique que cette aide provient du Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel de la SODEC. Et son octroi- décidé avant la tenue du Festival international de films de Montréal- se justifiait par le caractère international du FIFM. Il s'agit d'une aide remboursable et non d'une subvention. Ainsi, les modalités de l'entente avec le Regroupement ne sont pas publiques, soutient la SODEC.

Du côté fédéral, Maka Kotto, porte-parole du Bloc québécois en matière de patrimoine, a demandé une rencontre avec Téléfilm Canada pour avoir " des explications claires et complètes ". Pour l'instant, il n'est pas question d'une enquête.

Illustration(s) :

Roy, François
La ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp.

© 2006 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060309·LA·0067

Le Devoir
LES ACTUALITÉS, jeudi, 9 mars 2006, p. a1

Enquête indépendante sur la saga des festivals
Line Beauchamp mandate Denis Vaugeois

Tremblay, Odile

Après mûre réflexion, la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, a décidé de réclamer une enquête indépendante sur la saga des festivals montréalais, qui fait partout tache d'huile. Elle mandate l'ancien ministre des Affaires culturelles du Québec, Denis Vaugeois, d'examiner l'appel d'offres qui a conduit la SODEC à l'attribution d'un contrat pour créer un nouveau festival de cinéma à Montréal.

La SODEC (Société de développement des entreprises culturelles), main dans la main avec son homologue fédéral Téléfilm Canada, dans le but de tasser le Festival des films du monde jugé en perte de souffle, avait retenu, à la suite d'un appel de propositions, l'Équipe Spectra et un Regroupement de représentants du milieu pour diriger un nouveau festival de cinéma (FIFM), lequel a fait patate l'automne dernier.

La semaine dernière, Daniel Turp avait réclamé la tenue d'une enquête indépendante sur cette saga des festivals, qui prend le mors aux dents, à coups de révélations incessantes sur fond d'intrigues et de brouillard. La ministre préféra alors charger le conseil d'administration de la SODEC de se pencher sur sa propre cour. Aujourd'hui, la ministre explique son revirement en faveur d'une enquête indépendante par son oreille tendue vers le milieu. «Il y avait un problème de perception. La neutralité du rapport du conseil d'administration de la SODEC aurait été mise en cause.»

«J'ai demandé à ce que son rapport soit remis le 11 avril, révélait la ministre au Devoir. Le plus tôt sera le mieux et ce rapport de Denis Vaugeois sera rendu public.»

«La SODEC va collaborer au rapport avec toute la diligence possible», assurait hier Nancy Bélanger, directrice des communications de la SODEC.

Line Beauchamp demande à Denis Vaugeois de faire rapport sur les lacunes décelées dans le processus de l'appel d'offres et de proposer, le cas échéant, des mesures correctives pour l'avenir. L'ancien

ministre sera assisté par Yvan Fortin, un conseiller de la Direction des médias, de l'audiovisuel et du multimédia au ministère de la Culture et des Communications.

Rappelons que Daniel Turp avait mis précédemment au jour des documents internes de la SODEC démontrant qu'il y a eu stratégies douteuses et revirements bizarres dans le choix du projet du Regroupement/Spectra, alors que la candidature du Festival du nouveau cinéma (FNC) avait été jugée dans un premier temps plus méritante.

«Mon rôle et ma responsabilité est d'assurer un bon principe de gouvernance au sein des institutions québécoises, de voir si les règles ont été respectées, précise la ministre Beauchamp. Je laisse aux autres le soin d'interroger les institutions fédérales [Téléfilm Canada] sur leurs propres mécanismes.»

La ministre réclame aujourd'hui un examen rigoureux de toutes les étapes du processus: du lancement de l'appel d'offres jusqu'à l'attribution du contrat. Mais, pour l'heure, elle refuse d'envisager de couper des têtes, comme le réclame Daniel Turp, c'est-à-dire celles du président de la SODEC, Jean-Guy Chaput, et de la directrice cinéma de la société d'État, Joëlle Levie.

«M. Chaput a déjà reconnu en commission parlementaire, avec beaucoup de transparence, qu'il y avait eu des problèmes de mécanique dans l'évaluation des candidatures. Le test de la réalité semble indiquer, après cette aventure malheureuse, qu'il y a eu un mauvais choix. Ça fait partie du risque. Si l'on était capable de lire l'avenir, on ne ferait jamais d'erreur, mais personne ne défendait dans cette affaire des intérêts personnels. On peut se demander pourtant: est-ce que c'est à l'État de forcer le jeu?»

La ministre Beauchamp se déclare convaincue que l'expertise et la grande expérience de M. Vaugeois dans le domaine de la culture et des communications contribueront à améliorer les pratiques de la SODEC en matière de gestion d'appel d'offres. Ce qui semble constituer un blâme indirect à l'égard de l'institution en la matière.

Daniel Turp s'est dit content de voir la ministre se résoudre à nommer un enquêteur indépendant. «Mais il subsiste un problème de confiance face aux dirigeants actuels, demeurés en place, estime-t-il. Un lien est rompu.» Le député du PQ dit se mettre à la disposition de M. Vaugeois pour partager les informations qu'il a recueillies dans ce dossier.

Plus tôt, la SODEC avait réagi aux remous causés par son octroi d'une aide remboursable de 100 000 \$ au Regroupement pour le défunt FIFM.

Par voie de communiqué, elle a révélé que c'est quatre jours seulement avant le début du Festival international de films de Montréal, soit le 14 septembre, que cette entente fut signée. L'aide fut accordée deux semaines après la fin de la manifestation, le 7 octobre 2005. Toutefois, la demande avait été effectuée six semaines (15 août 2005) avant le démarrage du FIFM.

Daniel Turp s'était étonné de l'existence de cet octroi, absent du règlement officiel d'aide aux festivals.

Cette aide remboursable à la billetterie, sur la base des résultats obtenus, aurait eu des précédents, assure le communiqué de la SODEC: deux fois au Festival Juste pour rire (1999-2000 et 2000-01). «La totalité de ces aides a été récupérée par la SODEC depuis», précise le texte. Les recettes du FIFM ne laissent pourtant augurer aucun remboursement...

«Ce qui me préoccupe, explique Daniel Turp, c'est que l'on ait versé la subvention 16 jours après le festival, à un moment où on savait que les résultats de la billetterie étaient désastreux et que la SODEC ne serait pas remboursée. De l'argent public fut versé par les fenêtres, ce qui mérite des explications supplémentaires de la SODEC. Certains prétendent qu'il s'agit d'une subvention déguisée pour amortir le désastre. Or rien dans ce communiqué ne met fin à cette hypothèse. En divulguant l'information au compte-gouttes, la SODEC rend sa situation plus difficile.»

Bref, Denis Vaugois aura beaucoup à faire pour éclairer les méandres du déroulement de toute cette opération festival.

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060309·LE·103930

Le Devoir
CULTURE, mercredi, 8 mars 2006, p. c8

Saga des festivals de cinéma montréalais
Maka Kotto interpelle Téléfilm

Tremblay, Odile

Après que le député du Parti québécois Daniel Turp eut mis au jour des manoeuvres contestables de la SODEC dans la saga des festivals de films montréalais, c'est au tour de Téléfilm Canada de se retrouver dans la ligne de tir de l'opposition officielle, au fédéral cette fois-ci.

Maka Kotto, porte-parole du Bloc québécois en matière de patrimoine, a fait une demande pour rencontrer la direction et les membres du conseil d'administration de Téléfilm Canada. Il invite l'institution fédérale à apporter des explications claires et complètes pour son choix de la firme Spectra afin de piloter le Festival international de films de Montréal (FIFM). Le Bloc québécois veut savoir selon quels critères cette sélection s'est faite alors que la proposition du Festival du nouveau cinéma (FNC) se classait première au pointage selon les règles d'attribution utilisées par l'organisme fédéral.

«Le fait est que Téléfilm Canada administre des fonds publics et que l'organisation du Festival international de films de Montréal n'a pas connu le succès initialement escompté. C'est pourquoi Téléfilm Canada se doit de faire preuve de transparence et de fournir des réponses satisfaisantes aux questions que se posent les Québécois qui croient à l'importance de Montréal dans le rayonnement du septième art», a expliqué M. Kotto. Téléfilm n'a pas encore donné sa réponse. De toute façon, cette rencontre ne pourra pas avoir lieu avant la reprise des travaux de la Chambre, en avril.

De son côté, Daniel Turp, porte-parole de l'opposition officielle à Québec en matière de culture et de communications, a fait parvenir une nouvelle lettre au secrétaire général de la SODEC, Pierre Major, toujours à propos de l'aide remboursable de 100 000 \$ octroyée par la SODEC au Regroupement pour son FIFM.

À la suite d'un premier refus de Pierre Major de lui transmettre les documents relatifs à cette entente, il demande notamment - outre une révision de la décision de confidentialité - des renseignements relatifs aux dates de la conclusion et des versements de cet octroi de 100 000 \$ au Regroupement par la

SODEC. La somme a-t-elle été attribuée avant ou après la débâcle du FIFM? La question demeure pendante.

À l'opposé, certaines voix du milieu appellent à cesser la chasse aux coupables dans ce désastre du FIFM. Dans une lettre à La Presse, François Macerola, ex-directeur de Téléfilm, parle de simple erreur historique et invite à ne pas récrire l'histoire et à arrêter de chercher des responsables.

Aux yeux de Bruno Jobin, directeur général du FNC, il est trop tôt pour passer l'éponge. «Il faut d'abord éclaircir le dossier avant de le qualifier d'erreur historique, estime-t-il. M. Macerola cherche à apaiser le milieu, ce qui est une bonne chose. N'empêche que bien des points demeurent nébuleux.»

Par ailleurs, un distributeur comme Louis Dussault, de K-Films Amérique, a écrit une lettre pour s'opposer au congédiement de Joëlle Levie de la SODEC, décrétant que la SODEC est un organisme modèle qui soutient le cinéma québécois depuis des années. Il ajoute que la SODEC a le droit de se défendre et que seul un juge peut trancher.

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060308·LE·103822

Le Devoir
CULTURE, mardi, 7 mars 2006, p. b8

Saga des festivals de cinéma à Montréal
Mystérieux octroi de 100 000 \$ au Regroupement par la SODEC

Tremblay, Odile

La saga des festivals de cinéma de Montréal n'en finit plus de rebondir. Daniel Turp, le député de l'opposition qui avait mis en lumière, il y a deux semaines, les cafouillages des institutions dans le choix du Regroupement et de Spectra pour diriger un nouveau festival de cinéma à Montréal, ajoute des questions aux interrogations déjà sur la table.

L'octroi d'une aide remboursable de 100 000 \$ par la SODEC au Regroupement pour un festival de cinéma à Montréal suscite son poids de mystère. Ce type d'octroi se jouant hors du programme officiel d'aide aux festivals.

Or le secrétaire général de la SODEC, Pierre Major, dans une réponse à Daniel Turp, n'éclaire la lanterne de personne dans cet imbroglio.

Pierre Major précise que la lettre d'entente intervenue entre la SODEC et le Regroupement ne revêt pas un caractère public, puisqu'il s'agit d'un avantage économique discrétionnaire. «Cette entente n'a pas été conclue dans le cadre du processus public d'appel de propositions pour un événement cinématographique à Montréal», est-il précisé.

Mais on ignore à quelle étape du processus cette aide remboursable fut octroyée: avant ou après la débâcle du FIFM. Dans ce dernier cas, il pourrait s'agir d'une subvention indirecte pour éponger le déficit sans l'afficher. Ce qui ajouterait au manque de transparence de tout le mécanisme.

Par ailleurs, une rencontre du conseil d'administration du Festival du nouveau cinéma (FNC) était prévue hier soir, alors que le torchon brûle ferme entre tout ce beau monde. Deux membres, Charles Ohayon et Arnie Gelbart, avaient tenté, deux jours avant la chute du FIFM, de négocier en parallèle du reste du conseil d'administration du FNC et avec l'aide des institutions une entente avec le Regroupement-Spectra pour une ultime tentative de fusion. Le conseil d'administration du FNC était dans son ensemble contre cette fusion. Ce fut donc un coup d'épée dans l'eau. La rencontre d'hier soir dut être agitée...

*Une erreur s'est glissée dans l'article de samedi dernier sur le point de presse de Daniel Turp. Ce n'est pas le président de Téléfilm Canada, Charles Bélanger, qui aurait prévenu Daniel Langlois avec Joëlle Levie de la SODEC que Spectra et le Regroupement allaient remporter le concours, mais Jean-Claude Mahé, le directeur des affaires publiques et gouvernementales chez Téléfilm Canada.

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060307·LE·103744

Le Devoir
ÉDITORIAL, lundi, 6 mars 2006, p. a8

Qu'on enquête!

Boileau, Josée

Le député Daniel Turp avait tout à fait raison vendredi de réclamer, et vite, une enquête indépendante sur ce véritable scandale, on le voit bien aujourd'hui, qu'a été la mise en place d'un nouveau festival du film à Montréal. La ministre de la Culture Line Beauchamp finira-t-elle par avoir l'air de s'intéresser au dossier?

L'affaire cause moins de remous que tous les soubresauts qui viennent d'agiter la Société des alcools. De fait, la **SODEC** est un acronyme moins connu que la SAQ, et les variations de prix du vin indignent plus facilement les foules que la nébuleuse des subventions accordées en matière culturelle. Et puis, pour bien comprendre, il faut entrer dans le fin détail: qui a dit quoi, à qui, à quelle date, avec de multiples jeux d'alliance qui se font et défont.

Néanmoins, aussi compliquée puisse-t-elle être, la saga des festivals de cinéma se doit d'être dénoncée haut et fort avec enquête à l'appui, à Québec comme à Ottawa. Il est quand même question d'un million de dollars de fonds publics engloutis dans un projet raté, le Festival international de films de Montréal (FIFM), créé à la suite d'un putsch institutionnel contre le Festival des films du monde de Serge Losique; mis sur pied au mépris de toutes les règles; financé de façon pas très claire; et pour lequel personne n'est tenu de rendre de comptes publiquement!

Les médias s'étaient bien fait l'écho des batailles d'ego et de décisions douteuses qui ont contribué à l'échec du FIFM, mais il a fallu les révélations du député péquiste Daniel Turp, armé de la Loi d'accès à l'information, pour constater à quel point le processus a déraillé.

Téléfilm Canada et la **SODEC** avaient une obsession: tasser Serge Losique et concevoir un festival qui réunirait Alain Simard et Daniel Langlois, monsieur Festival et monsieur Cinéma. Le concours pour trouver le meilleur festival ne pouvait donc pas se conclure tant que ce duo n'était pas constitué, quitte à forcer la main aux intéressés, à leur faire des accroires, à leur taire des informations. Notamment que, si on s'était tenu aux règles, le Festival du nouveau cinéma de Claude Chamberland et Daniel Langlois se classait premier. Un pointage que M. Turp vient de nous révéler, un an et demi après les événements. Même les membres du conseil d'administration de la **SODEC** en ignoraient tout!

Il était frappant, en commission parlementaire à Québec il y a dix jours, de voir à quel point les députés, renversés par ce qu'ils apprenaient, avaient des questions précises à poser à **Jean-Guy Chaput**, directeur de la **SODEC** et président de son c.a., et à quel point les réponses données étaient floues. Des réponses par la suite contredites par de nouvelles révélations, la plus importante étant que Daniel Langlois a su, avant même que le c.a. ait décidé quoi que ce soit, qu'une proposition concurrente à la sienne, soit celle du groupe Spectra, emporterait le morceau!

Et que dit la ministre de la Culture? Rien. Mme Line Beauchamp veut simplement un rapport interne, histoire de «réajuster le tir, pour qu'on évite que ça se reproduise», comme on l'indique à son cabinet. M. **Chaput** a d'autant moins à craindre pour son poste qu'il sera, à titre de président du c.a., responsable du bilan demandé par la ministre! Parlons de situation burlesque, puisqu'on est au cinéma.

Du côté fédéral, c'est encore pire. Là où M. **Chaput** reconnaît au moins des erreurs, Charles Bélanger, président de Téléfilm Canada - d'où émane tout ce gâchis - se lave les mains de tout. Après moi le déluge! Et qu'il emporte avec lui les centaines de milliers de dollars perdus dans l'aventure. Vivement le retour des Communes pour que le comité des comptes publics se penche sur ce scandale!

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060306·LE·103643

Le Devoir
LES ACTUALITÉS, samedi, 4 mars 2006, p. a5

Saga des festivals de cinéma
Des têtes doivent tomber, dit le PQ
Daniel Turp réclame une enquête indépendante, mais la ministre de la Culture se contentera d'un rapport de la SODEC

Tremblay, Odile

La scandaleuse saga des festivals montréalais pourrait-t-elle entraîner quelques décapitations? En tous cas, Daniel Turp, porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communication, réclame d'un même souffle le départ du président de la SODEC, Jean-Guy Chaput et, par la bande, celui de Joëlle Levie, la directrice cinéma de cette société d'État, de même que la tenue d'une enquête indépendante sur cette folle aventure.

Il demande que la lumière soit faite sur les gestes posés par la SODEC, dans cette affaire de festival à créer, qui allait donner le feu vert à l'Équipe Spectra et au Regroupement des intervenants du milieu, avec un désastre en bout de ligne et bien des zones d'ombre au milieu.

Daniel Turp avait mis le mois dernier la main sur des documents troublants révélant que des informations capitales n'avaient pas été transmises au conseil d'administration de la SODEC et que la partie s'était jouée sur fond de brouillard et d'intrigues. Depuis, d'autres révélations troublantes venaient démontrer que Daniel Langlois, le président de conseil d'administration du Festival du nouveau cinéma, avait été informé par des représentants des institutions que le projet rival piloté par Spectra allait remporter la mise, d'où son passage à l'équipe concurrente.

Daniel Turp estime que la haute direction de la SODEC a abusé de ses pouvoirs en s'arrogeant des compétences relevant de son conseil d'administration et en informant un des solliciteurs (Langlois) avant qu'une décision soit rendue.

Il demande donc que Jean-Guy Chaput, le président de la SODEC, soit relevé de ses fonctions, mais aussi Joëlle Levie, celle-là même qui aurait avisé Daniel Langlois de la suite des événements.

En commission parlementaire la semaine dernière, «M. Chaput avait admis qu'il avait commis des erreurs et il a offert des réponses ambiguës, explique Daniel Turp. Un événement est inacceptable: la décision de retenir la proposition du Groupe Spectra avait été annoncée à l'auteur d'une autre proposition. Dans l'état actuel des choses, comment le milieu pourrait-il, lors du déroulement de festivals à venir, avoir confiance en des personnes qui ont commis de tels gestes? Un doute subsistera sur l'impartialité, sur l'objectivité de ceux qui auront encore à statuer sur les demandes du Festival des films du monde et du Festival du nouveau cinéma, par exemple.»

Daniel Turp ne veut pas accuser de mensonge le président de la SODEC, Jean-Guy Chaput, lorsqu'il déclarait ignorer qu'une rencontre avait eu lieu le 15 décembre 2004 entre Daniel Langlois et des représentants des institutions, en l'occurrence Joëlle Levie et le président de Téléfilm Canada, Charles Bélanger, pour l'aviser que le résultat serait favorable à Spectra.

«Si M. Chaput était au courant de cette rencontre, il y a un problème. S'il ne l'était pas, il y a aussi un problème», lance Daniel Turp.

En réclamant une enquête indépendante, le député de l'opposition veut en outre qu'elle se penche sur le versement d'une aide remboursable de 100 000 \$ au Regroupement dont il n'a pas trouvé trace dans le règlement de la SODEC pour l'aide aux festivals.

Daniel Turp s'inquiète de la commande d'un rapport sur cette saga de la ministre de la Culture Line Beauchamp à Jean-Guy Chaput lui-même, alors qu'il est juge et partie. Le député de l'opposition réclame que soit évalué aussi, dans un cadre indépendant, le rôle de la ministre et de son cabinet. À la SODEC, on a confirmé que la SODEC fera bel et bien rapport à la ministre.

Au bureau de la ministre Beauchamp, son attachée de presse Véronique Aubry affirme que ce rapport n'a pas été demandé à Jean-Guy Chaput, mais au conseil d'administration de la SODEC. «On demande un rapport sur la situation ainsi que des recommandations afin de réajuster le tir pour éviter que ça se reproduise» explique-t-elle.

Petit hic: le président de la SODEC Jean-Guy Chaput est également président du conseil d'administration. Par ailleurs, un rapport sur les ratés du FIFM avait déjà été rédigé à l'interne par un autre délégué de la SODEC, Bernard Boucher. Tout se passe en famille.

Au ministère de la Culture, on assure qu'il n'est pas question de couper des têtes demain. D'abord le rapport. Ensuite on verra.

Il va sans dire qu'une enquête sur la SODEC, indépendante ou pas, demeurera partielle si, en contrepoint, une autre investigation sur le flanc fédéral n'est pas tenue de concert; Téléfilm et la SODEC ayant marché main dans la main dans cette histoire d'appel de propositions et de jeux d'attribution, avec pressions communes en coulisse et comité de sélection conjoint. Daniel Turp dit être en pourparlers avec son vis-à-vis du Bloc québécois, Maka Kotto, afin de réclamer une enquête indépendante sur les agissements de Téléfilm dans cette saga.

Maka Kotto répond de son côté que les activités de la Chambre ne reprennent que le 3 avril, mais que le dossier «saga des festivals» se trouve sur le dessus de la pile du Bloc québécois. Reste à convaincre les autres partis d'accorder la priorité à cette histoire. «Il est clair que les représentants de Téléfilm Canada ont des comptes à rendre pour ce cafouillage. Nous désirons les interroger sur des questions de transparence et d'imputabilité.» Maka Kotto affirme qu'il est trop tôt pour réclamer la tenue d'une enquête puisqu'il faut d'abord interroger les administrateurs de Téléfilm.

Par ailleurs, selon d'autres sources, deux jours avant que le Regroupement n'annonce la chute du FIFM le 10 février, une dernière tentative de rapprochement avait été faite pour marier le FNC et le FIFM. Deux membres du conseil d'administration du Festival du nouveau cinéma, Charles Ohayon [également directeur de l'Institut national de l'image et du son (INIS)] et Arnie Gelbart (aussi président de Gala Films), auraient tenté de négocier en parallèle une fusion avec le Regroupement-Spectra, avec le concours de la SODEC et de Téléfilm. Le budget de ce festival fusionné alors mis sur la table tournait autour de quatre ou cinq millions, et les institutions se seraient chargées d'éponger le déficit du FNC. Tout cela à l'encontre d'une résolution du conseil d'administration du FNC qui refusait de négocier avec le Regroupement. Bref, les institutions seraient intervenues jusqu'au bout. À suivre...

Illustration(s) :

Nadeau, Jacques

La ministre de la Culture, Line Beauchamp, préfère attendre de lire le rapport de la SODEC avant d'envisager toute action.

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060304·LE·103538

La Presse

Actualités, samedi, 4 mars 2006, p. A30

Feuilleton des festivals

Turp demande le départ de deux dirigeants de la SODEC

Côté, Émilie

Le député péquiste Daniel Turp exige le départ du président de la SODEC, Jean-Guy Chaput, et de Joëlle Levie, directrice générale du cinéma et de la production télévisuelle.

Il réclame également une enquête indépendante afin de faire la lumière sur le roman-feuilleton des festivals de cinéma à Montréal.

Le porte-parole du PQ en matière de culture juge que les événements révélés au cours des derniers jours sont " inacceptables ".

Rappelons les faits. Le 13 décembre 2004, le conseil d'administration de la SODEC vote contre la recommandation de choisir le Regroupement/Spectra. La recommandation vient du comité d'examen Téléfilm-SODEC, dont fait partie Mme Levie. Deux jours plus tard, elle informe Daniel Langlois du contraire.

Dans une lettre, Daniel Langlois affirmait mardi dernier que cette fausse information l'avait poussé à se joindre au Regroupement le 16 décembre. Et sa venue a poussé le conseil d'administration de la SODEC à voter en faveur du Regroupement, qui, lui, devait remporter l'appel d'offres.

Élément nouveau dans l'histoire, le directeur des communications de Téléfilm, Jean-Claude Mahé, assistait également à la rencontre. Comme Mme Levie, il était membre du comité d'examen. Autre nouvelle information: le conseil d'administration de Téléfilm a repoussé son vote du 14 au 17 décembre. Et celui de la SODEC a voté deux fois, les 13 et 17 décembre. Entre-temps? La fameuse rencontre du 15 décembre.

La SODEC et Téléfilm sont donc montrées du doigt. Hier après-midi, Daniel Turp a invité son homologue fédéral, le député bloquiste Maka Kotto, à unir ses forces aux siennes. Le porte-parole du Bloc en matière de patrimoine canadien attend des explications de Téléfilm Canada. " À la reprise des travaux en Chambre, ce sera un dossier prioritaire pour nous ", a-t-il dit à *La Presse*.

Espérons que M. Kotto sera plus chanceux que *La Presse* dans ses demandes d'information auprès de Téléfilm. Hier, M. Mahé et le président Charles Bélanger ne pouvaient nous parler, a dit la chef des communications Jeanine Basile.

La SODEC est également restée muette. La directrice des communications, Nancy Bélanger, s'est contentée de dire que la ministre Line Beauchamp avait commandé un rapport au conseil d'administration de la SODEC. " Nous allons y contribuer avec diligence et rapidité. "

Or, Daniel Turp conteste ce rapport. " Le président de la SODEC (Jean-Guy Chaput) ne s'incriminera pas lui-même, dit le député de Mercier, qui réclame une enquête " provenant d'une autorité compétente et indépendante comme le vérificateur général ".

Pourquoi M. Levie et M. Mahé auraient-ils transmis une information fausse ou présumée à Daniel Langlois, le 15 décembre 2004? Est-ce que Charles Bélanger, président de Téléfilm, était au courant de cette rencontre? Mystère. Du côté de la SODEC, tout porte à croire que Jean-Guy Chaput ne l'était pas. C'est du moins ce qu'il a laissé entendre la semaine dernière devant la Commission de l'administration publique.

Qu'il ait été au courant ou non, Daniel Turp exige son congédiement et celui de Joëlle Levie. " Mme Levie a outrepassé ses compétences ", dit-il.

Un geste justifiant que le président soit aussi démis de ses fonctions.

" Comment le milieu peut-il avoir confiance en des personnes qui ont commis de tels gestes? "

Autre point nébuleux que veut élucider le député péquiste: l'attribution d'une aide remboursable de 100 000 \$ au Regroupement /Spectra par l'entremise du programme Sodexport. Daniel Turp parle de " subvention déguisée ", car ce programme n'est pas destiné aux festivals de cinéma. Histoire d'y voir plus clair, Daniel Turp a fait une demande d'accès à l'information, hier matin.

Illustration(s) :

Duguay, Steve

Le député péquiste Daniel Turp réclame également une enquête indépendante.

© 2006 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060304·LA·0065

Le Devoir

WEEK-END CINÉMA, vendredi, 3 mars 2006, p. b3

Chronique d'un désastre annoncé

Bilodeau, Martin

Il a beau subsister en moi quelque potentiel insoupçonné d'étonnement, je n'arrive pas à m'ébahir devant le scandale qui affecte en ce moment nos institutions publiques dans le dossier des festivals. Certes, quiconque pose un regard myope sur les révélations de la semaine dernière et de cette semaine, indiquant que le processus d'élection d'un nouveau festival international de cinéma à Montréal a été corrompu, trouvera matière à s'indigner. Or, en retournant à l'origine de cet appel d'offres, soit au rapport bidon du groupe Secor commandé par la **SODEC** et Téléfilm Canada, on comprend que, dans le contexte, les bévues, les magouillages et les cafouillages étaient inévitables.

De la même façon qu'une bonne adaptation littéraire au cinéma me renvoie toujours au livre, cet énième épisode de la saga des festivals, constitué de l'audition du président de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**, devant la Commission de l'administration publique, m'a donné envie de remonter à la source.

Rappelons que le rapport Secor, paru le 26 juillet 2004 sous le titre Analyse des grands festivals de films au Canada, n'offrait que des conclusions partielles et biaisées visant à révéler devant l'oeil public les failles du Festival des films du monde*. Or, contrairement aux dirigeants des trois autres festivals (Toronto, Halifax et Vancouver), rencontrés dans le but évident de maquiller les véritables intentions des institutions, ceux du FFM ont refusé de coopérer avec Secor, si bien que les analystes ont traité sans discrimination des renseignements officiels obtenus de première main (dans le cas des festivals se déroulant au Canada anglais) et d'autres, non officiels et discutables sur le plan de l'exactitude (dans le cas du FFM), glanés auprès d'un comité d'experts dont la liste (dressée par Secor) a dû être préalablement approuvée par Téléfilm et la **SODEC**.

Parmi ces experts se trouvent plusieurs des producteurs et distributeurs québécois qui se sont retrouvés aux conseils d'administration et de gouverne du Festival international de films de Montréal, à naître à l'époque, défunt depuis. Leurs témoignages sont résumés ainsi dans une des conclusions laconiques du rapport: «Quoique désireux de conserver un événement cinématographique d'envergure internationale à

Montréal, [les professionnels de l'industrie locale] déplorent l'attitude des dirigeants [du FFM], leur manque d'ouverture et de générosité envers le milieu.»

L'absence complète de rigueur et de pertinence (autre que politique) dont faisait preuve le rapport Secor était prophétique. Elle marque en fait le début de ce qu'Agnès Maltais a appelé au cours de l'audition de **Jean-Guy Chaput** la «chronique d'un désastre annoncé». Aujourd'hui, nous avons toutes les raisons de penser qu'un grand ménage se prépare. Charles Bélanger, président de Téléfilm, et **Jean-Guy Chaput**, son homologue de la **SODEC**, sont dans de sales draps et pourraient tomber. Cela étant, le sacrifice de quelques hauts fonctionnaires serait vain sans un examen complet des rapports qu'entretiennent nos institutions avec les gros joueurs de notre industrie cinématographique (l'Équipe Spectra, Alliance Atlantis Vivafilm, Christal Films, Max Films, Cinémaginaire, Ex-Centris, etc.), dont le rôle dans cette affaire est plus que nébuleux.

La question qui me vient spontanément à l'esprit est la suivante: Téléfilm Canada et la **SODEC** sont-ils lucides ou solidaires? Lucides par rapport aux intérêts réels des commerçants du cinéma qui exercent leur influence dans leurs bureaux? Ou solidaires des intérêts des contribuables, dont ils sont censés faire fleurir la culture? Il y a dix jours à peine, on osait encore se poser la question. À la lumière des faits révélés par l'enquête menée par le député bloquiste Daniel Turp, la réponse est on ne peut plus évidente. Et dire que cela avait si mal commencé!

Collaborateur du Devoir

* J'ai souvent dit, dans cette tribune, à quel point le FFM était un événement moribond, et je le maintiens. Ça ne m'empêche pas de voir dans les méthodes employées par nos institutions pour le faire disparaître une stratégie digne du Politburo.

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060303·LE·103441

Le Soleil

Arts et Vie, jeudi, 2 mars 2006, p. B5

Téléfilm tente de calmer le jeu dans la saga des festivals montréalais

PC

Montréal - Après leurs homologues de la SODEC, c'était au tour des délégués de Téléfilm de rencontrer les journalistes, cette semaine, pour tenter de calmer le jeu dans la saga des festivals montréalais.

Téléfilm et la SODEC avaient fait un appel de propositions, en 2004, afin d'instituer la création d'un nouveau rendez-vous de films à Montréal. On connaît la suite: résultats catastrophiques et mort récente de la nouvelle créature du Festival international de films de Montréal (FIFM).

À l'encontre de son vis-à-vis de la SODEC, Charles Bélanger, président de Téléfilm Canada, a refusé de reconnaître qu'il avait misé sur le mauvais cheval en offrant au Regroupement et à l'Équipe Spectra

la direction du nouveau rendez-vous plutôt qu'au Festival du nouveau cinéma (FNC), son gros concurrent de la course.

"On a pris les meilleurs joueurs. Il y avait deux grands moteurs, Daniel Langlois et Alain Simard, qui pouvaient s'arrimer. Peut-être que la structure proposée par Spectra était effectivement trop lourde. On est allés au bout du processus en toute bonne foi. On a réalisé plusieurs mois plus tard que ce n'était pas un succès. Peut-être qu'on a manqué de jugement. Mais ce n'est pas notre travail, les résultats."

M. Bélanger a quand même avoué trouver un peu surprenant que d'importantes données détenues par le comité d'examen des propositions ne se soient pas rendues au conseil d'administration des institutions.

"On aurait dû le savoir", a-t-il reconnu tout en déclarant transparent et honnête le processus qui a mené à la création du FIFM, malgré la débâcle qui a suivi.

M. Bélanger n'a pas développé une allergie aux appels d'offres pour des festivals de cinéma à Montréal et se dit prêt à remettre ça au besoin. "Gilbert Rozon peut revenir dans le décor avec de nouvelles propositions. Je ne sais pas si le FFM va répondre aux exigences des institutions. Le Festival du nouveau cinéma est là aussi."

La semaine dernière, le député de l'opposition péquiste Daniel Turp démontrait que toutes sortes de données importantes récoltées dans une première ronde par le comité d'examen des propositions (nommé conjointement pas Téléfilm et la SODEC) ne s'étaient pas rendues au conseil d'administration des institutions.

Parmi les données passées sous silence: les 10 points d'avance du Festival du nouveau cinéma (FNC) sur son rival, le FIFM (pilote par le Regroupement et l'Équipe Spectra), lors d'une première manche, avance renversée en quelques jours. Aussi, le refus du conseil d'administration du FNC de s'associer au Regroupement.

Les délégués de Téléfilm Canada reconnaissent qu'ils ont toujours souhaité des rapprochements, mais refusent de dire qu'il y a eu du tordage de bras pour privilégier Spectra et son FIFM.

Les représentants de Téléfilm Canada n'ont pas été en mesure de dire sous quelles pressions Daniel Langlois, qui présidait le c.a. du FNC, a pu changer son fusil d'épaule pour aller rejoindre le groupe concurrent (Regroupement-Spectra).

© 2006 *Le Soleil*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20060302-LS-0062

La Presse

Arts et spectacles, jeudi, 2 mars 2006, p. ARTS SPECTACLES1

FEUILLETON DES FESTIVALS

A-t-on floué Moritz de Hadeln et Daniel Langlois?

Côté, Émilie

Moritz de Hadeln dit avoir été " trompé " par Alain Simard et le Regroupement/Spectra. Dans un courriel acheminé à *La Presse* hier soir, l'ex-délégué à la programmation du Festival international de films de Montréal (FIFM) indique avoir signé son contrat avec la certitude que le Festival du nouveau cinéma (FNC) se joindrait au Regroupement.

En février dernier, la secrétaire d'Alain Simard lui a fait parvenir une " entente de principe signée entre les parties ". Le document indiquait qu'il serait signé par Alain Simard et Luc Châtelain, du Regroupement, et par Sheila De La Varande, Claude Chamberlan, Bruno Jobin et Daniel Langlois, du FNC. Mais ces derniers n'ont jamais apposé leur signature.

Dans le document, Simard assurait également " que Serge Losique allait arrêter son festival ", dit Moritz de Hadeln. " Ce document était décisif dans notre décision (sa femme et lui) d'accepter de venir à Montréal. "

" Nous n'avons toujours pas été payés entièrement pour notre travail en 2005, poursuit-il. (...) Jusqu'ici, personne à la **SODEC** ou Téléfilm ne semble s'intéresser à recevoir un bilan de gestion dans cette affaire, ou veiller à ce que nous soyons traités correctement. "

Moritz de Hadeln conclut sèchement: " Les étrangers, on les fait venir pour dorer le blason, puis on les renvoie une fois le citron pressé, sans même dire merci. Cela laisse un goût très amer et pour nous, le *Je me souviens* prend un bien autre sens. "

Pression sur Daniel Langlois

Dans les faits, le conseil d'administration du FNC a toujours refusé le mariage avec le Regroupement/Spectra. Moritz de Hadeln a donc signé son contrat à la suite d'informations trompeuses. Idem pour Daniel Langlois, qui dit avoir joint le Regroupement sur la base de fausses prémisses. Dans son cas, " l'entremetteur " n'était pas l'Équipe Spectra, mais la **SODEC**.

Un mariage forcé? La **SODEC** élude la question. La porte-parole Nancy Bélanger confirme qu'une représentante de la **SODEC** a rencontré M. Langlois, la veille de sa décision. Cette représentante est Joëlle Levie, membre du comité d'examen conjoint Téléfilm-**SODEC**, et directrice générale du cinéma et de la production télévisuelle à la **SODEC**.

Elle n'était pas en mesure de nous parler, hier, a-t-on indiqué.

Leur rencontre a eu lieu le 15 décembre 2004. Deux jours plus tôt, le conseil d'administration de la **SODEC** votait contre la recommandation du comité d'examen de choisir le Regroupement.

Deux jours plus tard, on a toutefois informé Daniel Langlois du contraire. " La **SODEC** l'informe que le mandat de réalisation du projet sera octroyé au Regroupement ", indiquait M. Langlois dans une lettre, avant-hier.

Pourquoi et qui l'a informé du contraire? Ni lui ni la **SODEC** n'ont pu fournir une réponse. Mais cette information a poussé Daniel Langlois à se joindre au Regroupement, le 16 décembre. Et sa venue a poussé le conseil d'administration de la **SODEC** à voter en faveur du Regroupement qui, lui, devait remporter l'appel d'offres.

Dans sa lettre, Daniel Langlois dit avoir subi beaucoup de pression pour que le FNC s'allie au Regroupement et à l'Équipe Spectra. Du côté de la **SODEC**, on confirme que les rencontres étaient nombreuses, et que l'alliance était souhaitée.

Mais jeudi dernier, lors de la Commission de l'administration publique, le président de la **SODEC Jean-Guy Chaput** n'était pas au courant que Langlois avait eu vent d'une réponse favorable au Regroupement/Spectra. Une information décisive pour Langlois, soutient-il dans sa lettre.

Il s'agit de l'un des nombreux événements nébuleux du feuilleton des festivals de cinéma à Montréal.

Chose certaine, Serge Losique a confirmé qu'il se tournera vers la **SODEC** et Téléfilm pour le 30e Festival des films du monde (FFM).

Illustration(s) :

Moritz de Hadeln garde un souvenir amer de son passage à Montréal.

© 2006 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060302·LA·0076

La Presse

Arts et spectacles, mercredi, 1 mars 2006, p. ARTS SPECTACLES1

FEUILLETON DES FESTIVALS

Des explications troublantes

Bérubé, Stéphanie

La journée d'hier a été forte en révélations dans le dossier des festivals de cinéma. En matinée, le président de Téléfilm Canada a reconnu avoir discuté avec des participants à l'appel de propositions de 2004, avant le lancement de ce concours. En soirée, Daniel Langlois avouait avoir subi des pressions des deux organismes publics à l'origine de cette histoire.

La réponse de l'homme de cinéma Daniel Langlois, personnage-clé dans cette affaire, est venue dans une lettre adressée à la ministre de la Culture et des Communications du Québec, Line Beauchamp. Il y donne sa version des faits, à partir du 7 septembre 2004. Ce jour-là, la SODEC et Téléfilm Canada lançaient un appel de propositions pour l'organisation d'un festival de cinéma à Montréal. Langlois était alors président du Festival du nouveau cinéma (FNC) et décidait de participer au concours. Dans sa chronologie, Langlois omet toutefois de mentionner qu'il était déjà au courant des intentions des institutions publiques, pour en avoir discuté avec le président de Téléfilm Canada, Charles Bélanger, en août.

Le président de Téléfilm Canada avait alors aussi rencontré Alain Simard. Tout a été fait dans les règles de l'art, affirme néanmoins Charles Bélanger, même après cet étonnant aveu.

L'Équipe Spectra, dirigée par Alain Simard, a remporté la mise le 17 décembre 2004, après un mois de prolongation au processus qui devait permettre aux quatre soumissionnaires de peaufiner leurs projets. Spectra était alors appuyé par un regroupement de professionnels de l'industrie, incluant Daniel

Langlois, qui avait accepté de se joindre au groupe la veille. Ce " Regroupement pour un festival de cinéma à Montréal " a donné naissance au Festival international de films de Montréal, le FIFM.

Hier, Langlois affirmait que, le 15 décembre, des représentants de la SODEC et de Téléfilm Canada l'avaient déjà informé que son équipe du FNC, qui avait pourtant obtenu la meilleure note lors d'une première évaluation, perdait le concours. Langlois avoue aussi avoir subi des pressions afin que le FNC se rallie au projet piloté par Spectra. " Durant la période du 12 au 15 décembre 2004, de nombreuses demandes sont formulées par la SODEC et Téléfilm Canada auprès de Daniel Langlois afin qu'intervienne une alliance entre le FNC et le Regroupement pour un festival de cinéma à Montréal et pour solliciter sa participation sur le conseil d'administration du Regroupement ", peut-on lire dans la lettre adressée à la ministre.

Selon Langlois, jamais, ni pendant l'appel de propositions ni après que le FIFM eut été choisi, le conseil d'administration du FNC n'a accepté de s'allier au nouveau festival.

En février 2005, Daniel Langlois a démissionné de son poste de président du FNC. Son projet de marché du cinéma numérique n'est pas mort pour autant. Digimart s'est tenu en 2005, en même temps que le FIFM. La SODEC et Téléfilm ont appuyé financièrement cet événement de Daniel Langlois.

La ministre demande un rapport

La semaine dernière, le président de la SODEC, Jean-Guy Chaput, avouait qu'il y avait eu des failles dans le processus de sélection du gagnant. La ministre Line Beauchamp compte demander un rapport au président quant à cette histoire, qui a gagné le titre de feuilleton il y a plusieurs mois déjà. La lettre que M. Langlois lui a envoyée hier est une pièce de plus au puzzle. Une copie conforme a été envoyée à la nouvelle ministre du Patrimoine, Bev Oda, qui a Téléfilm Canada sous sa responsabilité.

À Téléfilm, le président Charles Bélanger refuse de parler de faute. Même lorsqu'il a appris hier, lors d'une rencontre de presse, que son comité de sélection (le groupe qui a recommandé l'Équipe Spectra et le Regroupement) avait omis de lui mentionner que le conseil d'administration du FNC était contre un mariage entre Spectra et son Regroupement. Effectivement: le comité qui a étudié les propositions des quatre groupes savait que le conseil d'administration du FNC n'était pas favorable à une collaboration avec un festival signé Spectra, si ce regroupement remportait le concours. " C'est un peu surprenant de ne pas avoir eu une information aussi importante, a admis Charles Bélanger. Ça aurait pu être utile. "

Charles Bélanger indiquait toutefois que la présence de Daniel Langlois au sein du conseil d'administration du regroupement qui appuyait Spectra a changé la donne dans cette histoire. " Il y a eu un moment de magie quand le comité nous a dit qu'il y avait eu cette poignée de main ", s'est même risqué Charles Bélanger hier.

Ce duo Langlois et Simard était vivement souhaité par les institutions publiques qui voulaient mettre au monde un festival " rassembleur " et bien géré. Téléfilm a même changé ses règles d'admissibilité pour pouvoir financer un festival naissant, alors qu'il fallait avoir au moins trois ans d'existence avant l'aventure FIFM.

" Nous avons fait des efforts extraordinaires pour donner une chance à ce regroupement-là ", concède Charles Bélanger.

Le président a rappelé, de différentes façons, que Téléfilm avait les meilleures intentions du monde dans toute cette histoire. " Peut-être qu'on a manqué de jugement, c'est dans la nature humaine ", dit M. Bélanger. Mais pas question de porter le blâme pour la suite des événements. " Je n'admets aucune responsabilité dans l'échec du FIFM ", tranche-t-il. L'Équipe Spectra a déjà annoncé qu'il n'y aurait pas de deuxième FIFM cette année. Le groupe traîne un déficit d'un million de dollars pour cette première et unique édition de 2005.

Illustration(s) :

Roberge, Alain

Daniel Langlois, personnage-clé dans le dossier des festivals de cinéma.

© 2006 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060301·LA·0072

Le Devoir

CULTURE, mercredi, 1 mars 2006, p. b6

Saga des festivals de cinéma à Montréal

Téléfilm tente de calmer le jeu

Tremblay, Odile

Après leurs homologues de la SODEC, c'était au tour des délégués de Téléfilm de rencontrer hier les journalistes pour tenter de calmer le jeu dans la délirante saga des festivals montréalais. Téléfilm et la SODEC, rappelons-le, avaient fait un appel de propositions en 2004 afin d'instituer la création d'un nouveau rendez-vous de films à Montréal. On connaît la suite: résultats catastrophiques et mort récente de la nouvelle créature du Festival international de films de Montréal (FIFM), non viable.

À l'encontre de son vis-à-vis de la SODEC, Charles Bélanger, président de Téléfilm Canada, a refusé de reconnaître qu'il avait misé sur le mauvais cheval en offrant au Regroupement et à l'Équipe Spectra la direction du nouveau rendez-vous plutôt qu'au Festival du nouveau cinéma (FNC), son gros concurrent de la course. À l'entendre, tout avait baigné dans l'huile. Pourtant...

«On a pris les meilleurs joueurs. Il y avait deux grands moteurs, Daniel Langlois et Alain Simard, qui pouvaient s'arrimer. Peut-être que la structure proposée par Spectra était effectivement trop lourde. On est allés au bout du processus en toute bonne foi. On a réalisé plusieurs mois plus tard que ce n'était pas un succès. Peut-être qu'on a manqué de jugement... Mais ce n'est pas notre job, les résultats... »

M. Bélanger a quand même avoué trouver un peu surprenant que d'importantes données détenues par le comité d'examen des propositions ne se soient pas rendues au conseil d'administration des institutions. «On aurait dû le savoir», a-t-il reconnu tout en déclarant transparent et honnête le processus qui a mené à la création du FIFM, malgré la débâcle qui a suivi. M. Bélanger n'a pas développé une allergie aux appels d'offres pour des festivals de cinéma à Montréal et se dit prêt à remettre ça au besoin. «Gilbert Rozon peut revenir dans le décor avec de nouvelles propositions... Je ne sais pas si le FFM va répondre aux exigences des institutions. Le Festival du nouveau cinéma est là aussi.»

Sous silence

La semaine dernière, le député de l'opposition péquiste Daniel Turp démontrait que toutes sortes de données importantes récoltées dans une première ronde par le comité d'examen des propositions (nommé conjointement pas Téléfilm et la SODEC) ne s'étaient pas rendues au conseil d'administration des institutions.

Parmi les données passées sous silence: les dix points d'avance du Festival du nouveau cinéma (FNC) sur son rival, le FIFM (pilote par le Regroupement et l'Équipe Spectra), lors d'une première manche, avance renversée en quelques jours. Aussi, le refus du conseil d'administration du FNC de s'associer au Regroupement. «Que Daniel Langlois ait accepté de siéger au conseil d'administration du Regroupement envoyait un signal qu'il y avait volonté d'entente entre les deux rendez-vous», a expliqué le président de Téléfilm. «On a été un peu présomptueux par rapport à la capacité de deux entreprises de s'associer dans un délai relativement court.»

Les délégués de Téléfilm Canada reconnaissent qu'ils ont toujours souhaité des rapprochements mais refusent de dire qu'il y a eu du tordage de bras pour privilégier Spectra et son FIFM. «On a changé des règles pour donner une chance aux coureurs... »

Charles Bélanger a avoué hier qu'il n'avait pas vu non plus les fameuses fiches d'évaluation du 28 octobre mettant le Festival du nouveau cinéma en tête de la course.

Les représentants de Téléfilm Canada n'ont pas été en mesure de dire sous quelles pressions Daniel Langlois, qui présidait le conseil d'administration du FNC, a pu changer son fusil d'épaule pour aller rejoindre le groupe concurrent (Regroupement-Spectra).

Après que la rupture entre le FNC et le FIFM eut été consommée (très tôt dans le processus), pourquoi ne pas avoir fait une année 2005 sans festival plutôt que de se lancer à la fine épouvante de l'assaut?, a-t-on demandé au président de Téléfilm: «Je reconnais qu'avec des cultures d'entreprise différentes, ça aurait pris l'année pour permettre aux gens de s'appriivoiser», a-t-il affirmé.

Alain Simard, président du FIFM, avait pourtant assuré aux journalistes que les institutions elles-mêmes exigeaient la tenue d'un rendez-vous en 2005...

Alors que le dossier était encore déclaré clos dernièrement chez Téléfilm, Charles Bélanger rouvre une porte au financement du Festival des films du monde, non grata depuis l'an dernier. «Si M. Losique et son FFM présentent un dossier, s'ils décident de se conformer aux règles du jeu, on verra», dit aujourd'hui le président de Téléfilm. «Je n'ai pas changé d'avis», protestait pourtant Charles Bélanger. Vendredi dernier, Jean-Guy Chaput, président de la SODEC, évoquait aussi la perspective de financer de nouveau le FFM s'il se conforme aux règles. Serge Losique, en train de se constituer un nouveau conseil d'administration, fourbit ses armes. Le FFM a toujours une poursuite pendante contre Téléfilm, qui se dénouera devant les tribunaux. À travers les branches, on croit comprendre que les institutions, poursuivies ou pas, retourneront bel et bien en 2006 au soutien du FFM et du FNC... comme avant.

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060301·LE·103238

La Presse

Arts et spectacles, mercredi, 1 mars 2006, p. ARTS SPECTACLES3

Des pipes et des dés pipés

Cassivi, Marc

Ainsi donc, l'appel de propositions lancé en septembre 2004 par Téléfilm Canada et la SODEC dans le fameux feuilleton des festivals semble avoir été un exercice factice. Un concours futile, avec près de deux millions de dollars en fonds publics à la clé, dont les gagnants auraient été choisis à l'avance. Comment expliquer autrement que les lauréats aient été sollicités par Téléfilm et la SODEC... AVANT le lancement de l'appel de propositions? Une coïncidence? Permettez qu'on en doute un peu.

Tout semble indiquer que le mariage souhaité par Téléfilm Canada et la SODEC entre le Regroupement de l'Équipe Spectra et le Festival du nouveau cinéma (FNC) ait été arrangé par le gars des vues. Dès août 2004, on espérait, pour emprunter l'expression du président de Téléfilm Canada, que " deux moteurs s'arriment " afin de remplacer le tacot rouillé du Festival des films du monde: l'expertise organisationnelle d'Alain Simard et la vision d'avenir de Daniel Langlois.

On ne peut s'empêcher de penser que les dés étaient pipés lorsqu'on constate qu'à l'arrivée, le Regroupement d'Alain Simard a été retenu par les institutions, sur la foi de l'adhésion de Daniel Langlois au conseil d'administration du Festival international de films de Montréal (FIFM). Le 1er septembre 2004, sept jours avant le lancement de l'appel d'offres, mon collègue Luc Perreault avait révélé dans *La Presse* qu'une telle alliance était souhaitée par les institutions. Quatre mois plus tard, le souhait était réalisé. Une coïncidence, vraiment?

En cours de route, pour sauver les apparences, les institutions ont proposé un rôle plus ou moins honorifique à Serge Losique dans le nouveau festival, en sachant qu'il n'accepterait jamais leur offre. Losique avait en quelque sorte signé son arrêt de mort auprès de Téléfilm Canada (qu'il poursuit en dommages intérêts pour 2,5 millions), en ridiculisant publiquement à l'été 2003 sa politique de contenu canadien. Dans la foulée, Téléfilm Canada et la SODEC ont commandé en novembre 2003 une étude à la firme Secor sur les festivals de films canadiens, qui a révélé plusieurs lacunes dans l'organisation du FFM (gestion opaque, chiffres d'assistance gonflés, marché du film moribond, etc.).

Dans leur entêtement à vouloir remplacer le FFM par le tandem Simard-Langlois, les institutions ont porté atteinte à la crédibilité de leur processus d'appel de propositions. Alors que le FNC a obtenu dans un premier temps la meilleure évaluation du comité d'examen conjoint Téléfilm-SODEC, c'est le Regroupement de l'Équipe Spectra qui a remporté le concours au " second tour ", selon une nouvelle grille d'évaluation qui n'a jamais servi à comptabiliser des résultats chiffrés.

Au final, le Regroupement/Spectra a été choisi sur la promesse d'une alliance avec le FNC qui n'a jamais eu lieu. C'est plus tordu que ça. Lorsque le comité d'examen conjoint a recommandé que la candidature du Regroupement soit retenue, il savait que le conseil d'administration du FNC avait refusé, à plusieurs reprises, de s'associer au Regroupement, mais n'en a pas avisé les conseils d'administration de Téléfilm et de la SODEC. Selon Daniel Langlois, malgré le fait que le conseil d'administration de la SODEC avait rejeté la proposition du Regroupement le 13 décembre, on lui a laissé entendre qu'elle avait été retenue deux jours plus tard. Ce n'est pourtant que le 17 décembre, en apprenant qu'il avait accepté de se joindre au c.a. du Regroupement la veille, que le c.a. de la SODEC a voté en faveur du projet. Tordu, que je vous dis.

Bref, le processus n'en est pas à un accroc près. Des règlements d'allocation de subventions ont été modifiés afin d'accommoder la candidature du Regroupement (ce que Téléfilm admet sans ambages),

des conseils d'administration ont pris des décisions sur la foi d'informations erronées, les règles d'évaluation des propositions ont été changées en cours de route. Et quoi encore?

Évidemment, on n'apprend tout ça que des mois plus tard, en réponse paniquée aux révélations d'un député péquiste (Daniel Turp), alors que les institutions- des organismes publics censés rendre des comptes-, refusent obstinément de répondre aux questions des journalistes depuis la déconfiture du FIFM. Belle transparence de la part d'organismes qui reprochent, à juste titre, la même chose à Serge Losique. On aurait des choses à cacher peut-être? Qu'a-t-on offert à Daniel Langlois pour qu'il se joigne au Regroupement? Une plate-forme intéressante pour le développement de son Digimart (associé au premier FIFM) et ses autres activités? Mais encore?

Malgré tout, Téléfilm Canada refuse d'admettre sa responsabilité dans le fiasco du FIFM, un événement mort-né qu'elle a mis au monde de toutes pièces, et dont la déconfiture a non seulement entaché la réputation de Montréal, mais divisé plus que jamais le milieu du cinéma. Charles Bélanger, le président de Téléfilm Canada, peu au fait des us et coutumes des festivals de films, est convaincu d'avoir agi avec diligence. Si Téléfilm a effectivement agi selon les règles de l'art, il est peut-être temps de réviser les règles de l'art...

L'erreur de Charles Bélanger n'est pas seulement d'avoir présumé que le FNC et le FIFM finiraient par s'entendre, ni d'avoir cru que le FFM disparaîtrait du jour au lendemain, mais d'avoir imaginé qu'il soit dans l'intérêt de Montréal de mettre sur pied un festival de films populaire qui présente l'été, entre deux films d'auteurs et une grande fête en plein air, des " thrillers et des comédies ". Son discours, comme celui d'Alain Simard, trahit une certaine naïveté, pour ne pas dire une pensée magique.

Est-ce que la catastrophe aurait été évitée si l'on avait retardé l'échéance de ce premier festival à 2006? Peut-être. À qui la faute? Les dirigeants du FIFM ont soutenu dès le départ qu'ils auraient souhaité passer leur tour, mais que l'échéance de 2005 leur a été imposée par les institutions. Le comité Téléfilm-SODEC a en effet jugé " qu'il serait nécessaire de mettre en place un événement cinématographique grand public dès 2005 ". Or, Téléfilm et la SODEC laissent désormais entendre que c'est l'Équipe Spectra qui a tenu à respecter l'échéance initiale, pour satisfaire entre autres aux exigences de commanditaires importants déjà engagés dans l'aventure. Qui dit vrai? Difficile de partager les mensonges et les demi-vérités dans cette histoire de pipes et de dés pipés.

Marc.cassivi@lapresse.ca

© 2006 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060301·LA·0077

La Presse
Actualités, samedi, 25 février 2006, p. A18

Festival de cinéma
La SODEC admet des ratés

Bérubé, Stéphanie

Après les nombreuses révélations concernant la SAQ, une autre société d'État québécoise est dans la tourmente cette semaine: le président de la SODEC a admis hier qu'il y avait eu des ratés dans le choix de L'Équipe Spectra pour organiser un festival de cinéma à Montréal.

" Il n'y a pas eu d'erreur dans l'intention: il y a eu des erreurs dans la façon dont ça s'est fait ", a avoué hier Jean-Guy Chaput, président de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC), au lendemain de sa comparution devant une commission parlementaire particulièrement mouvementée. L'opposition officielle a révélé cette semaine certaines irrégularités dans le processus de sélection qui a suivi l'appel de propositions.

Quand L'Équipe Spectra a finalement été choisie pour organiser " le " grand festival de cinéma de Montréal, en 2004, l'entreprise était appuyée par un regroupement de professionnels de l'industrie. Parmi eux, l'homme d'affaires et de cinéma Daniel Langlois, alors président du Festival du nouveau cinéma (FNC), qui participait aussi à l'appel de propositions. La SODEC a conclu qu'il s'agissait de la meilleure offre sur la table. Elle a donné sa bénédiction, et ses subventions, à la naissance du nouveau festival de Spectra, qui devait collaborer avec le FNC.

" Nous aurions dû nous demander si Sheila de la Varende (directrice du FNC) et Daniel Langlois représentaient vraiment le Festival du nouveau cinéma et si le regroupement derrière Spectra existait vraiment ", a admis Jean-Guy Chaput. Pour quiconque suit cette histoire des festivals depuis 18 mois, c'est un important aveu de faiblesse.

On le sait maintenant, ce mariage annoncé avec le nouveau festival de Spectra n'a pas été approuvé par le conseil d'administration du FNC. Ce qui a mené à la démission de Sheila de la Varende et de Daniel Langlois. Quant au regroupement qui entourait Spectra, il s'est depuis désagrégé.

Lorsque la SODEC a vu que les deux festivals ne fusionneraient pas, n'aurait-il pas été plus sage de mettre le projet en veilleuse pour 2005? " Il était trop tard: on s'était commis envers Spectra ", répond Jean-Guy Chaput, qui admet aujourd'hui qu'il aurait peut-être mieux valu attendre avant de mettre au monde un troisième festival de cinéma généraliste à Montréal, après le FNC et le Festival des films du monde de Serge Losique. Comme les gens de Spectra l'assuraient que tout allait rondement et que les commanditaires étaient déjà mêlés au projet, les institutions publiques ont appuyé la naissance du FIFM en 2005.

Quant à ce qu'il appelle " la déconfiture " du FIFM, ce n'est pas à la SODEC d'en porter le blâme, dit M. Chaput, qui a bien donné quelques conseils personnels à Alain Simard. Comme de cesser de se mettre en évidence dans l'organisation du FIFM.

" Toute cette histoire-là est excessivement triste pour Montréal ", conclut M. Chaput. La SODEC attend maintenant une nouvelle proposition, que le FNC doit déposer avant la fin du mois. Le groupe présentera un projet de festival bonifié. C'est un peu le retour à la case départ pour lui. Jean-Guy Chaput affirme aussi maintenant que si Losique lui présente une demande d'aide qui respecte les règles de la société d'État, il est prêt à lui rendre ses subventions. " Nous n'avons pas de liste noire ", assure-t-il. Le FFM avait perdu l'appui de la SODEC à la suite du rapport Secor qui révélait des lacunes dans sa gestion.

Le rapport Secor, l'appel de propositions et le choix de Spectra ont été décidés conjointement par la SODEC et Téléfilm Canada. La SODEC est passée à table cette semaine, a répondu aux questions des

parlementaires jeudi et des journalistes vendredi. À Téléfilm Canada, on refuse toujours de s'expliquer sur ce sujet.

© 2006 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060225·LA·0028

Le Soleil

Actualités, samedi, 25 février 2006, p. A7

Festival international de films de Montréal

Le président de la SODEC admet des ratés dans le choix de Spectra

La Presse

Montréal - Après les nombreuses révélations concernant la SAQ, une autre société d'État québécoise est dans la tourmente cette semaine : le président de la SODEC a admis hier qu'il y avait eu des ratés dans le choix de l'Équipe Spectra pour organiser un festival de cinéma à Montréal.

"Il n'y a pas eu d'erreur dans l'intention : il y a eu des erreurs dans la façon dont ça s'est fait", a dit hier Jean-Guy Chaput, président de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC), au lendemain de sa comparution devant une commission parlementaire particulièrement mouvementée. L'opposition officielle a révélé cette semaine certaines irrégularités dans le processus de sélection qui a suivi l'appel de propositions.

Quand l'Équipe Spectra a finalement été choisie pour organiser le grand festival de cinéma de Montréal, en 2004, l'entreprise était appuyée par un regroupement de professionnels de l'industrie. Parmi eux, l'homme d'affaires et de cinéma Daniel Langlois, alors président du Festival du nouveau cinéma (FNC), qui participait aussi à l'appel de propositions. La SODEC a conclu qu'il s'agissait de la meilleure offre. Elle a donné sa bénédiction, et ses subventions, à la naissance du nouveau festival de Spectra, qui devait collaborer avec le FNC.

"Nous aurions dû nous demander si Sheila de la Varende (directrice du FNC) et Daniel Langlois représentaient vraiment le Festival du nouveau cinéma et si le regroupement derrière Spectra existait vraiment", a admis Jean-Guy Chaput. Pour quiconque suit cette histoire des festivals depuis 18 mois, c'est un important aveu de faiblesse.

On le sait maintenant, ce mariage annoncé avec le nouveau festival de Spectra n'a pas été approuvé par le conseil d'administration du FNC. Ce qui a mené à la démission de Sheila de la Varende et de Daniel Langlois. Quant au regroupement qui entourait Spectra, il s'est depuis désagrégé.

Trop tard pour reculer

Lorsque la SODEC a vu que les deux festivals ne fusionneraient pas, n'aurait-il pas été plus sage de mettre le projet en veilleuse pour 2005 ? "Il était trop tard : on s'était commis envers Spectra", répond Jean-Guy Chaput, qui admet aujourd'hui qu'il aurait peut-être mieux valu attendre avant de mettre au monde un troisième festival de cinéma généraliste à Montréal, après le FNC et le Festival des films du monde de Serge Losique. Comme les gens de Spectra l'assuraient que tout allait rondement et que les

commanditaires étaient déjà mêlés au projet, les institutions publiques ont appuyé la naissance du FIFM en 2005.

Quant à ce qu'il appelle "la déconfiture" du FIFM, ce n'est pas à la SODEC d'en porter le blâme, dit Chaput.

La SODEC attend maintenant une nouvelle proposition, que le FNC doit déposer avant la fin du mois. Le groupe présentera un projet de festival bonifié. Jean-Guy Chaput affirme aussi maintenant que si Losique lui présente une demande d'aide qui respecte les règles de la société d'État, il est prêt à lui rendre ses subventions. "Nous n'avons pas de liste noire", dit-il. Le FFM avait perdu l'appui de la SODEC à la suite du rapport Secor qui révélait des lacunes dans sa gestion.

© 2006 *Le Soleil. Tous droits réservés.*

Numéro de document : news·20060225·LS·0015

Le Devoir
LES ACTUALITÉS, samedi, 25 février 2006, p. a6

Saga des festivals du cinéma
Le président de la SODEC reconnaît son erreur

Tremblay, Odile

Cette saga des festivals n'en finit plus de livrer au compte-gouttes les ratés de sa mécanique dans l'échec cuisant de l'aventure du Festival international de films de Montréal (FIFM), mort au début du mois après son édition ratée. Jean-Guy Chaput, président de la SODEC, après avoir subi la veille le tir d'artillerie du député Daniel Turp, porte-parole de l'Opposition officielle en matière de culture, devant la Commission de l'administration publique de l'Assemblée nationale, admettait hier qu'entre les projets du Festival du nouveau cinéma et celui du regroupement avec L'Équipe Spectra, son institution avait misé sur le mauvais cheval. «On s'est plantés. Notre responsabilité est d'avoir fait un choix sur un projet, mais on n'est pas responsable de sa propre désorganisation. Ce qui en a découlé, c'est épouvantable.»

Chose certaine, on ne reprendra plus la SODEC dans l'arène d'un appel de propositions pour un rendez-vous de cinéma à Montréal: «On va continuer d'être un subventionneur, mais on ne fera pas d'autre appel d'offres, poursuit Jean-Guy Chaput. On attend la proposition du Festival du nouveau cinéma à la fin février. On va les aider, c'est sûr, mais ça se jugera à hauteur de projet pour le financement alloué. Est-ce qu'il sera le gros festival que le monde veut? Nous ne pouvons pas répondre encore à cette question.»

Rappelons qu'après un appel d'offres lancé par la SODEC et Téléfilm en 2004 pour créer un nouveau rendez-vous de cinéma «rassembleur», la partie s'est jouée entre deux coureurs importants: le Festival du nouveau cinéma et le regroupement/Spectra derrière le futur FIFM. Or le député Daniel Turp a démontré, fiches d'appréciation à l'appui, qu'une première évaluation chiffrée mettait favori le Festival du nouveau cinéma plutôt que son rival, et que le conseil d'administration de la SODEC, Jean-Guy

Chaput en tête, n'avait pas été avisé des résultats du pointage par le comité d'évaluation. Ce manque de transparence n'était pas vraiment éclairci hier. Ni pourquoi le comité d'examen n'avait pas jugé bon de remettre un système de pointage au second tour. «Je ne voulais pas que le conseil d'administration refasse le travail du Comité», dit Jean-Guy Chaput. «À la deuxième manche, nous n'avions pas les mêmes critères», ajoute Joëlle Levie, directrice du secteur cinéma à la SODEC, en expliquant que la donne avait changé. Oui, mais encore...

Hier, les représentants de la SODEC tenaient à préciser que, quoique séduisant sur le plan culturel, le projet du Festival du nouveau cinéma présentait des lacunes sur le plan économique, d'où le choix du concurrent. À aucun moment, précisent-ils, la mort du FNC n'a été envisagée. « Une aide exceptionnelle de 200 000 \$ lui fut même accordée l'an dernier», rappelle Jean-Guy Chaput.

L'impression que les dés avaient été pipés en faveur du regroupement/Spectra entre la première évaluation et la deuxième persiste dans les esprits, malgré les dénégations des représentants de la SODEC. Sous quelles pressions Daniel Langlois a pu changer son fusil d'épaule et quitter le conseil d'administration du FNC pour rejoindre le FIFM, les réponses demeurent nébuleuses. «J'avais dit à Daniel Langlois que nous souhaitons qu'il y ait un regroupement à Montréal, déclare Jean-Guy Chaput. Mais, entre les deux rondes, des créateurs ont rejoint le regroupement. Le FNC et le regroupement se parlaient. Ce projet semblait le meilleur.»

On le sait, les institutions espéraient un mariage entre le FIFM et le FNC, lequel ne s'est pas concrétisé. Pourquoi, faute de l'entente escomptée et après avoir mis la charrue avant les boeufs, ne pas avoir placé le FIFM sur la glace en 2005 pour miser sur une formule gagnante en 2006? Jean-Guy Chaput déclare que la SODEC s'était déjà trop engagée pour reculer et qu'elle a cru que le FIFM marcherait bien. Dès le Festival de Cannes, quand il a vu Alain Simard, de Spectra, mal en selle dans le secteur du cinéma, il a compris qu'il y avait un problème.

Daniel Turp se dit de son côté estomaqué par ce qu'il a lu et entendu et il affirme qu'il reviendra au cours de la semaine avec de nouveaux commentaires sur cette saga: «C'est très troublant ce qui nous a été révélé jeudi, le perdant (FIFM) est devenu le gagnant, le gagnant (FNC) le perdant. À la Commission, personne ne trouve acceptable le processus de cette nouvelle grille sans pointage. Ni qu'on ait laissé entendre à Daniel Langlois que Spectra gagnerait.»

Du côté du Festival du nouveau cinéma, la première stupeur passée d'apprendre que son projet était favori au départ, ses directeurs sentent avec raison que ces révélations poussent la roue de leur festival et que le vent souffle enfin dans leur direction.

Les choses semblaient moins claires pour le Festival des films du monde. La veille, en Commission, Jean-Guy Chaput avait fait grand cas de ses bonnes relations avec Serge Losique, le président du FFM en laissant des portes ouvertes. Hier, il précisait surtout que le FFM doit se conformer aux exigences du Rapport SECOR pour obtenir des subventions et qu'il part de très loin... Dans les coulisses, on entend dire pourtant que, chez Téléfilm comme à la SODEC, le dossier du FFM est loin d'être clos, après l'échec retentissant de son successeur.

Pour l'heure, Serge Losique assure qu'il travaille à monter la 30^e édition de son FFM, prépare son avenir au-delà de cet anniversaire et rajoute que son festival avait refusé de s'associer à l'opération douteuse du processus d'appel d'offres destiné à l'évincer et que les récentes révélations ne lui donnent pas tort.

Il est clair cependant que les responsabilités de la SODEC ne doivent pas masquer celles de Téléfilm, le gros bailleur de fonds fédéral qui a joué un rôle prépondérant dans toute cette saga.

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060225·LE·102936

Le Devoir
LES ACTUALITÉS, vendredi, 24 février 2006, p. a4

Saga des festivals de cinéma

La **SODEC** admet que les subventions n'ont pas été accordées dans les règles de l'art

Robitaille, Antoine

Québec - Le président de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**), **Jean-Guy Chaput**, a admis hier, à l'Assemblée nationale, qu'il y avait eu des «problèmes de mécanique» sérieux dans l'octroi des subventions au Festival international de films de Montréal (FIFM), du groupe Spectra. Comme nous le révélions dans notre édition d'hier, des documents portent à croire qu'en 2004, le Festival du nouveau cinéma (FNC), avec un programme jugé plus méritant, a été écarté au profit du FIFM, lors de l'appel d'offres des institutions (**SODEC** et Téléfilm) pour fonder un nouvel événement de cinéma à Montréal.

M. **Chaput** a répondu pendant trois heures aux questions des membres de la Commission de l'administration publique. La plupart d'entre elles ont porté sur ce qu'on est désormais convenu d'appeler la saga des festivals. La directrice générale du cinéma et de la production télévisuelle de la **SODEC**, Joëlle Levie, a informé la commission que le déficit du FIFM «est davantage de l'ordre du million» que des 800 000 \$ évoqués jusqu'à maintenant. La **SODEC** a versé quelque 425 000 \$ au FIFM. Si le festival avait été un succès, elle aurait pu en récupérer 100 000 \$.

Le député de Mercier, Daniel Turp, et la députée de Taschereau, Agnès Maltais, ont démontré, documents à l'appui, que des contradictions flagrantes existent entre les deux moments où les projets de festivals ont été évalués.

Le député Turp a questionné M. **Chaput** de façon serrée. Il lui a notamment demandé si «quelqu'un» avait annoncé au mécène Daniel Langlois, associé au FNC, que la décision serait favorable à Spectra, avant que le conseil d'administration de la **SODEC** ne fasse son choix. Rappelons que M. Langlois s'est associé au FIFM, ce qui «a laissé croire aux administrateurs de la **SODEC** qu'il y avait un regroupement» de festivals, souhaité par eux.

M. **Chaput** a admis qu'il «peut avoir été dit dans une conversation que les tendances étaient plus du côté du regroupement, [...] tout le monde se parlait». Quant à M. Langlois, il n'a pas rappelé Le Devoir, qui avait sollicité ses commentaires.

En entretien avec Le Devoir, au sortir de la salle de la commission, M. **Chaput** a nié que les dés ait été pipés en faveur de Spectra. «Jamais, jamais, les gens qui composent ces comités [de sélection et d'administration] n'ont fait cela. Ils ont tenté, de bonne foi, de travailler pour qu'on ait un festival correct à Montréal», a-t-il déclaré.

Par ailleurs, M. **Chaput** a évoqué la possibilité que la **SODEC**, contrairement à ce qui s'est produit l'an passé, accorde une subvention au Festival des films du monde de Serge Losique: «Demain matin, si le Festival des films du monde réglait tous les problèmes qui lui sont reprochés par le rapport SECOR, je n'ai aucune raison de refuser d'accorder de l'aide à M. Losique» pour une prochaine édition du festival. M. **Chaput** a mentionné que plusieurs personnes s'intéressent au FFM: «Certains ont dit que Bernard Lamarre pourrait aider Losique». Enfin, M. **Chaput** a souligné avoir «d'excellentes relations» avec M. Losique. Ce dernier a, à ses dires, impressionné beaucoup de monde à Montréal l'an dernier en réussissant à tenir son festival sans aucune aide de l'État.

Avec la collaboration d'Odile Tremblay

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060224·LE·102853

La Presse

Arts et spectacles, vendredi, 24 février 2006, p. ARTS SPECTACLES 1

FIFM et FNC

Le concours était-il truqué?

Bérubé, Stéphanie

À l'issue d'un appel de propositions controversé, en 2004, L'Équipe Spectra appuyée par un imposant regroupement de professionnels de l'industrie du cinéma mettait au monde le FIFM, le Festival international de films de Montréal. Le gagnant de cet appel d'offres était-il choisi d'avance?

La députée Agnès Maltais, ex-ministre de la Culture et des Communications, a révélé de surprenantes contradictions dans les fiches d'évaluation des quatre participants du concours, dont les deux qui étaient en tête, celle de L'Équipe Spectra et son Regroupement, et celle du Festival du nouveau cinéma de Montréal (FNC). À la première évaluation, le FNC sortait gagnant; à la seconde, il était perdant. " Ce n'est pas la chronique d'un désastre annoncé ça? " a demandé Mme Maltais.

" Il semble y avoir eu un problème de mécanique ", a finalement admis le président de la SODEC, Jean-Guy Chaput, devant les questions pressantes d'Agnès Maltais. Tout cela se passait à la Commission de l'administration publique de l'Assemblée nationale, hier après-midi. Pour la première fois, Chaput s'expliquait publiquement sur cette histoire de festivals, avouant que son souhait, et le souhait du milieu, était un projet commun entre L'Équipe Spectra et le FNC. Et que ce mariage a presque eu lieu. Selon ce que Jean-Guy Chaput a déclaré hier, Daniel Langlois et Sheila de la Varenne, deux dirigeants du FNC, étaient en accord avec Alain Simard, président de Spectra. Les membres du conseil d'administration du FNC ont toutefois refusé le mariage. " Divergences éditoriales ", s'expliquent-ils depuis.

Sans projet commun, Spectra, spécialiste des festivals, a quand même remporté la mise.

Le député de Mercier, porte-parole de la culture pour l'opposition officielle, Daniel Turp, a toutefois révélé mercredi que dans l'étude des dossiers des quatre participants à cet appel d'offres pour organiser

un grand festival de cinéma montréalais, le FNC avait obtenu les meilleures notes lors de la première évaluation, 71 %. L'Équipe Spectra et ses partenaires n'avaient pu faire mieux qu'un 61 %.

" Je suis estomaqué! " a lancé le fondateur du FNC, Claude Chamberlan hier, à son retour de Berlin. Il assure qu'il n'était absolument pas au courant que le projet présenté par son festival avait obtenu un bien meilleur pointage que celui qui a finalement remporté la mise. Les pointages n'avaient pas été transmis aux soumissionnaires. Le président de la SODEC ne les connaissait pas non plus.

Le Festival du nouveau cinéma de Montréal (FNC) n'a pas remporté l'appel de propositions de la SODEC et de Téléfilm pour des questions d'argent, a-t-on appris hier. Si le projet du FNC était le " plus porteur ", il manquait des informations quant au financement du projet d'expansion de ce festival qui rêvait de devenir " le grand festival de cinéma de Montréal. "

Joëlle Levie, directrice générale du cinéma et de la production télévisuelle pour la SODEC, a spécifié que ce pointage n'évaluait que le projet présenté et ne tenait pas compte de la capacité pour son organisation de le mener à terme.

Le 13 décembre 2004, néanmoins, les membres du conseil d'administration de la SODEC refusaient d'approuver le choix de l'Équipe Spectra et son Regroupement. Le 17 décembre, ils avaient changé d'idée.

Pourquoi? Entre temps, un nouveau membre s'était joint au conseil d'administration: Daniel Langlois. C'était gagné, croyait-on, tout le monde s'entendait. Daniel Langlois et Alain Simard formaient un duo rêvé: l'organisateur du Festival de Jazz et le propriétaire d'Ex-Centris main dans la main. " L'arrivée de Daniel Langlois a laissé croire clairement aux administrateurs qu'il y avait regroupement ", a dit M. Chaput.

Le communiqué qui annonçait le gagnant du concours spécifiait d'ailleurs une collaboration entre les deux événements, ce qui ne s'est jamais avéré. Les deux festivals devaient se tenir en même temps, en 2005, et fusionner cette année. Rien de tout cela ne s'est produit: les deux festivals se sont tenus successivement. Devant les membres de la commission, Jean-Guy Chaput a affirmé que la SODEC n'avait jamais forcé la fusion souhaitée. Le premier FIFM sera probablement le dernier, puisque le Regroupement et Spectra ont déjà annoncé qu'il n'y aurait pas de festival cette année.

Le déficit de ce premier FIFM tourne autour de un million de dollars. La SODEC a versé 525 000 \$ à ce festival, mais ne versera pas d'aide d'urgence à Spectra. " La SODEC ne subventionne pas les déficits ", a tranché Jean-Guy Chaput.

On attend toujours les explications de Téléfilm Canada.

Illustration(s) :

Roberge, Alain

L'arrivée de Daniel Langlois au conseil d'administration de la SODEC n'a pas permis de dénouer l'impasse entre le FIFM et le FNC.

© 2006 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060224·LA·0068

La Presse

Arts et spectacles, vendredi, 24 février 2006, p. ARTS SPECTACLES3

Les frères ennemis

Petrowski, Nathalie

À Berlin, Claude Chamberlan était l'homme le plus heureux de la terre. Quand je l'ai croisé à la sortie du Palais des festivals, avec son Kanuk rouge pompier et sa dégainée un brin déjantée, il jubilait comme un enfant de 52 ans. Et pour cause. L'annonce de la suspension du Festival international des films de Montréal pour 2006 et du retrait du groupe Spectra de son organisation, lui laissait désormais la voie libre pour poursuivre l'épanouissement de SON festival, le Festival du nouveau cinéma qui fêtera en 2006 ses 35 ans.

À Berlin, Chamberlan jubilait mais, aujourd'hui, il doit littéralement léviter sur les trottoirs de Paris. C'est qu'une commission parlementaire tenue à Québec vient de révéler une mare d'irrégularités et de jeux de coulisses dans l'attribution, en décembre 2004, du nouveau festival de films au groupe Spectra.

Pis encore: on apprend que dans un premier temps c'est la proposition de Chamberlan et de Daniel Langlois qui a remporté le plus haut pointage auprès du conseil d'administration de la **SODEC**. Par conséquent, si tout s'était déroulé normalement et sans intervention " divine ", c'est leur festival qui aurait dû remporter l'appel d'offres, nous épargnant l'infamante et absurde saga qui en a découlé.

Que s'est-il passé entre le 13 et le 17 décembre pour que le conseil d'administration de la **SODEC** vire capot? On ne l'a pas vraiment su hier malgré les questions pressantes de Daniel Turp et d'Agnès Maltais au patron de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**. Peut-être ne le saura-t-on jamais. N'empêche. Le plus pénible dans cette affaire, outre qu'elle ait considérablement terni l'image de Montréal à l'étranger, c'est le massacre d'une belle et longue amitié entre trois pionniers de la vie culturelle montréalaise.

Car il y a une trentaine d'années, quand s'est mise en place la délicate structure qui allait faire de Montréal une métropole culturelle dynamique et vivante, les Simard, Ménard et Chamberlan s'entendaient comme larrons en foire. Chacun dans sa sphère visait les mêmes objectifs de créativité, d'imagination et de rayonnement et n'hésitait jamais à aider l'autre.

Bref une réelle convivialité- le mot fétiche d'Alain Simard- existait entre ces types de la même génération, déterminés à sortir Montréal de son sommeil culturel et d'en faire un point de référence à l'échelle internationale.

Et chacun dans leurs sphères respectives ont réussi. Brillamment, ajouterais-je. Simard et Ménard en mettant sur pied un formidable festival de jazz, adopté autant par les jazzmen que par le grand public et qui allait faire l'envie du monde entier. Puis en élargissant le spectre à d'autres musiques et à d'autres festivals comme les FrancoFolies et Montréal en lumière.

Chamberlan, pour sa part, n'avait pas la même ambition. Ce qui comptait pour lui ce n'était pas de grossir et de rassembler le plus de monde et de commanditaires possibles. Inspiré par le festival de Rotterdam, il cherchait avant tout à rester à la fine pointe de la création cinématographique en nous faisant découvrir les grands cinéastes de demain. Tant pis s'il y avait moins de monde à sa messe, ceux

qui y étaient pouvaient témoigner tant de sa qualité, de son intégrité que de son indépendance d'esprit. À cet égard, il a réussi aussi brillamment que Simard et Ménard en initiant les Montréalais aux oeuvres encore inconnues de Wim Wenders, Jim Jarmusch, Theo Angelopoulos, Mike Leigh, Atom Egoyan, Wong Kar Wai et j'en passe.

Sans doute parce que Simard, Ménard et Chamberlan étaient absorbés par leurs affaires respectives, ils n'ont pas vu un immense fossé idéologique se creuser entre eux au fil des ans, opposant le volume rassembleur des uns à la résistance culturelle et artistique de l'autre. Cet éloignement idéologique aurait pu être vivable, n'eut été de l'appel d'offre des institutions.

En voulant créer un nouveau festival et tuer au passage celui de Serge Losique, les institutions ont dans les faits déclenché une violente lutte fratricide entre de vieux amis qui avaient autrefois comparé leurs blessures et leurs médailles de guerre et qui maintenant ne pensent qu'à s'entretuer. Et la grande responsable de cet immense cafouillage, celle qui doit en prendre le premier blâme, c'est la **SODEC**.

Peu importe les raisons, la **SODEC** n'aurait jamais, jamais, dû revenir sur son pointage initial et accorder, pour Dieu sait quels motifs douteux, le festival à Spectra. Et Spectra pour sa part n'aurait jamais, jamais dû sous-estimer la force de résistance de Chamberlan qui, sous ses airs égarés et brouillons, est aussi obstiné que coriace. Tous auraient dû se douter que le cinéma s'était pas juste un projet d'expansion pour Chamberlan. C'était sa vie et il la défendrait avec la dernière énergie, quitte à perdre une première bataille pour mieux gagner la guerre.

Mais en même temps que je me réjouis de cette victoire méritée par Chamberlan, je n'ai pas envie d'applaudir la déconfiture tout aussi méritée de Spectra. Ils sont peut-être trop gros et trop puissants mais ils ont fait de Montréal une ville vibrante culturellement au même titre que Chamberlan.

Alors de grâce les *boys*, même si vous vous êtes trahis mutuellement en échangeant coups bas et sévices psychologiques, on n'est pas en Bosnie. Tâchez donc de passer l'éponge et d'enterrer la hache de guerre. Si ce n'est pas pour vous, faites-le au moins pour Montréal et l'avenir de sa vie culturelle.

© 2006 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060224·LA·0071

La Presse
Actualités, jeudi, 23 février 2006, p. A25

FIFM: Spectra favorisée indûment?
Le député Daniel Turp remet en question les choix de la SODEC et de Téléfilm Canada

Cassivi, Marc

Au moment où l'on croyait le dossier du Festival international de films de Montréal (FIFM) clos, de nouvelles informations remettent en cause les décisions prises par les institutions publiques dans l'allocation de subventions à cet événement né dans la controverse et dont l'avenir semble des plus incertains.

A-t-on attribué la gestion du nouveau festival au Regroupement de l'Équipe Spectra selon les règles de l'art? se demande le député péquiste Daniel Turp, porte-parole de l'opposition en matière de culture.

Le député de Mercier espère obtenir une réponse à cette question, aujourd'hui, du président de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), Jean-Guy Chaput, à l'occasion d'une session de la Commission de l'administration publique de l'Assemblée nationale.

Rappelons que la SODEC et Téléfilm Canada ont lancé un appel de propositions en septembre 2004 afin de créer un nouveau festival de films à Montréal. Le Regroupement de l'Équipe Spectra a remporté la mise et fondé le FIFM (dont Spectra a récemment abandonné la direction). Or, selon des informations obtenues par Daniel Turp grâce à des demandes d'accès à l'information, c'est le Festival du nouveau cinéma (FNC), et non le FIFM, qui a, dans un premier temps, obtenu l'aval du comité mis sur pied pour évaluer les propositions.

Au terme de cet examen, le 28 octobre 2004, le comité composé de trois membres de la SODEC et de trois membres de Téléfilm Canada a conclu d'après une grille d'évaluation détaillée que le projet du Festival du nouveau cinéma était supérieur (71 %) à celui du Regroupement de l'Équipe Spectra (61 %) et de ceux de Comedia (48 %) et de Fantasia (46 %), les deux autres candidats du concours.

Le comité d'examen ayant cependant jugé les propositions incomplètes, les candidats ont été renvoyés à leurs tables de travail. Les projets remaniés ont été présentés et évalués, début décembre, selon une toute nouvelle grille d'analyse mettant en évidence des critères tels " la vision d'avenir ", " la programmation ", " les activités professionnelles " et la " gestion performante ".

" Bien que le cadre et le processus d'analyse comportent une grille de pointage, les fiches d'évaluation du 1er décembre 2004 n'ont pas donné lieu à un pointage des propositions ", remarque Daniel Turp. En somme, l'évaluation chiffrée a laissé place à un certain flou artistique.

Le 13 décembre 2004, le comité d'examen a finalement recommandé que la proposition du Regroupement de l'Équipe Spectra soit retenue. Cependant, nous apprend le document préparé par Daniel Turp, le conseil d'administration de la SODEC a voté le même jour, à la quasi-unanimité (une abstention sur sept votes), contre cette recommandation. Le 17 décembre, le conseil d'administration de la SODEC a pourtant fait volte-face et accepté la recommandation telle qu'elle avait été proposée quatre jours plus tôt.

" Que s'est-il passé au cours de ces quatre jours? se demande Daniel Turp. J'espère que M. Chaput pourra nous offrir des éléments de réponse. "

Il semble que la possibilité d'une alliance entre le Regroupement et le Festival du nouveau cinéma ait fait basculer la décision de la SODEC en faveur du FIFM. Or, selon toute évidence, une telle alliance n'a jamais été conclue officiellement.

La chronologie des interventions de la SODEC dans le dossier des festivals de films, telle que présentée par Daniel Turp, laisse également entendre que des règlements ont pu être modifiés, tant par Téléfilm Canada que par la SODEC, afin de permettre l'admissibilité du FIFM et du Regroupement de l'Équipe Spectra à différents programmes d'allocations de subventions. Le FIFM a reçu près de 2 millions de dollars de fonds publics pour sa première édition, très peu fréquentée par le public.

L'audition de Jean-Guy Chaput, aujourd'hui à Québec, pourrait offrir des réponses à bien des questions qui restent en suspens dans ce dossier épineux. La SODEC, qui s'est fait discrète depuis le début de la " saga " des festivals, n'a pas voulu commenter le document de Daniel Turp, hier, sinon pour déclarer à *La Presse* qu'il reposait sur des informations parcellaires.

Illustration(s) :

Duguay, Steeve

A-t-on attribué la gestion du nouveau festival au Regroupement de l'Équipe Spectra selon les règles de l'art? se demande le péquiste Daniel Turp, qui a obtenu des documents sur le processus d'attribution de la gestion et sur le financement du nouveau festival de films.

© 2006 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060223·LA·0059

Le Devoir

LES ACTUALITÉS, jeudi, 23 février 2006, p. a8

Cinéma: la saga des festivals dégénère en scandale

Tremblay, Odile

Le Festival du nouveau cinéma, avec un programme jugé plus méritant, aurait été écarté au profit du FIFM dans des circonstances nébuleuses, lors de l'appel d'offres des institutions pour fonder une nouvelle manifestation à Montréal.

L'ahurissante saga des festivals de cinéma qui a empoisonné la ville de Montréal en 2005, avant de se clôturer par la mort d'un nouveau rendez-vous de cinéma qui avait raté sa première édition, le Festival international de films de Montréal (FIFM), dégénère en scandale et sera débattue aujourd'hui devant la Commission de l'administration publique de l'Assemblée nationale.

Daniel Turp, député de Mercier et porte-parole de l'Opposition officielle en matière de culture, a découvert, en mettant la main sur une série de documents de la SODEC, qu'il y eut de la houle derrière la décision de donner le feu vert à la création du FIFM et que le Festival du nouveau cinéma aurait été injustement écarté au profit de son rival.

Téléfilm et la SODEC avaient fait, rappelons-le, en 2004 un appel d'offres invitant les organismes à présenter un projet pour créer un nouveau rendez-vous de films à Montréal, destiné à succéder au Festival des films du monde, jugé moribond mais toujours debout. Le Festival du nouveau cinéma ainsi qu'un nouveau projet patronné par Spectra et un regroupement des huiles du milieu (FIFM) étaient en tête du peloton.

Selon les révélations de Daniel Turp, le conseil d'administration de la SODEC s'était opposé à l'unanimité (avec une abstention, celle de Charles Binamé), le 13 décembre dernier, à la décision du Comité d'examen des propositions d'appuyer le projet regroupement/Spectra qui allait accoucher du FIFM. Dès le 28 octobre, ce conseil d'administration, au moyen d'un système de pointage, donnait favori le Festival du nouveau cinéma avec 71,75 %, 10 points de plus que le projet du regroupement/Spectra. Or, quatre jours plus tard, il y eut revirement collectif en faveur de ce dernier.

Ces révélations mettent encore davantage dans l'embarras les institutions - Téléfilm et la SODEC - dans cet épineux dossier où elles ont enfanté un monstre. Le but initial était de créer un rendez-vous «rassembleur». Cuisant échec!

Daniel Turp s'apprête aujourd'hui à confronter Jean-Guy Chaput, président de la SODEC, devant la Commission de l'administration publique de l'Assemblée nationale du Québec, avec un lot de questions. «Qu'est-ce qui s'est passé entre le 13 et le 17 décembre, demande-t-il, pour que le vent tourne en faveur du projet du regroupement? Qu'est-ce que la SODEC a fait pour rallier Daniel Langlois, associé au FNC, au nouveau rendez-vous? Comment Téléfilm Canada a-t-il pu de son côté changer la donne? Aucun accord n'avait, semble-t-il, été conclu entre le regroupement et le Festival du nouveau cinéma pour une éventuelle fusion, mais le comité d'examen laissait entendre qu'il y avait eu proposition commune entre le regroupement et le FNC. Que de confusion!»

Daniel Turp a dans sa besace d'autres questions à poser au président de la SODEC. «Je vais aborder l'imputabilité, la gestion des fonds, le respect des droits et règlements. Toutes ces règles qui ont changé... Téléfilm a modifié ses règlements pour permettre à un nouveau venu de prendre la direction d'un festival financé par l'État. Mais, au Québec, c'est moins clair. Les règlements voulant qu'une manifestation ait à mener à terme deux précédentes éditions pour accéder au financement de l'État sont disparues le 1er avril 2005, mais les changements ne furent pas approuvés par la ministre avant le 6 juillet. Tout cela s'est fait en catastrophe.»

Daniel Turp s'étonne aussi que Daniel Boucher, de la SODEC, ait été chargé de rédiger un bilan sur l'aventure du FIFM, alors qu'il était juge et partie. Comme il s'étonne que son bilan n'aborde pas les contributions financières de la SODEC à cette aventure.

À la SODEC, on a refusé hier de commenter avant le déroulement des débats devant la Commission. Jean-Claude Mahé, directeur des affaires publiques et gouvernementales chez Téléfilm Canada, a plaidé la bonne foi. «De notre côté, nous avons appuyé le projet du regroupement/Spectra, a-t-il précisé. On s'est demandé: "Quel est le groupe le plus porteur?" Avec le FIFM, on alliait à la vision de Daniel Langlois le savoir-faire de Spectra. La décision ne relevait pas juste d'une question de pointage, mais de répondre [sic] aux critères. Le Festival du nouveau cinéma avait une super-vision mais pas de soutien de commandites. Après la première ronde, on a cru que les gens prendraient le temps de se parler. Il y avait de la bonne volonté au FNC comme au regroupement. Nous pensions qu'ils s'allieraient, mais rien n'était ficelé entre eux. Le 17 décembre, en rendant notre décision, on pensait avoir trouvé une formule gagnante. Hélas! Les résultats n'ont pas été ceux qu'on avait anticipés.»

© 2006 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20060223·LE·102758

Le Devoir
LES ACTUALITÉS, samedi, 15 octobre 2005, p. a5

Téléfilm Canada évaluera le dossier du FIFM au mérite

Tremblay, Odile

Le directeur général de Téléfilm Canada, Wayne Clarkson, affirme que le Festival international de films de Montréal (FIFM) devra faire sa demande comme les autres rendez-vous de films et sera évalué au projet en 2006.

Wayne Clarkson refusait hier de faire endosser à son organisme la paternité du nouveau rendez-vous, né le mois dernier parmi des salles dégarnies. Rappelons que le FIFM a bel et bien vu le jour à la suite d'un appel d'offres, l'an dernier, de Téléfilm et de la **SODEC** qui, insatisfaits des performances du Festival des films du monde, avaient invité des organismes à présenter des projets. Celui d'un regroupement de cinéma piloté par Alain Simard, de l'Équipe Spectra, avait remporté le morceau.

Hier, après le déjeuner-causerie de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision, Wayne Clarkson, mal à l'aise devant les questions des journalistes, n'a pas pour autant désavoué le FIFM, se disant impressionné... par la soirée d'ouverture et l'organisation. Il a précisé que les ratés vont souvent de pair avec les premiers pas d'une manifestation et qu'il avait connu sa part de déboires en fondant jadis le Festival de Toronto. Mais à l'époque, le rendez-vous de la Ville-reine ne gérait pas deux millions de dollars en fonds publics, comme le FIFM...

Le rapport attendu de Téléfilm Canada sur la crise des trois festivals pourrait ne jamais être rendu public. Un bilan doit être fait après le Festival du nouveau cinéma, qui prend fin le 23 octobre. Mais Wayne Clarkson affirme que c'est au FIFM, non à Téléfilm, de faire un rapport.

«Il y aura des changements positifs au cours des prochains mois - il le faut - et Téléfilm jouera un rôle constructif, au besoin.» Sur la part active de Téléfilm dans le dénouement de la crise, il est demeuré évasif. Wayne Clarkson avoue ne pas avoir de plan miracle, appelle à la réflexion et dit ignorer s'il y aura encore trois festivals à Montréal l'an prochain.

Les questions de billetterie et de cartes d'accès aux films devraient à ses yeux être améliorées ou corrigées. Il faudrait changer la sélection pour mélanger des premières aux meilleurs films des grands festivals. Quant aux dates du prochain FIFM, elles sont cruciales, oui, mais pas moyen d'en savoir davantage...

Le directeur de Téléfilm refuse pour l'heure de dire s'il épongera le déficit annoncé du premier FIFM et demande à voir le rapport du festival avant de se prononcer.

Seul point clair dans ce malaise institutionnel: pas question de refinancer le FFM de Serge Losique, désormais non grata. Quant au Festival du nouveau cinéma, il sera lui aussi jugé au projet. Wayne Clarkson se dit conscient de ne pas pouvoir imposer un mariage entre le FNC et le FIFM si les deux parties ne s'entendent pas. Il offre ses vœux de succès et ses félicitations au FNC, ne semblant pas vouloir saborder ce navire.

Interrogé la semaine dernière, **Jean-Guy Chaput**, directeur de la **SODEC**, se quant à lui humainement préoccupé par la triste fin du Festival de films du monde tout en reconnaissant qu'il ne pouvait plus le financer. Lui aussi attend la fin du FNC pour le bilan définitif mais paraît plus déterminé que son vis-à-vis de Téléfilm: «Il faut que cette crise des trois festivals se règle, dit-il. Je dois en répondre devant ma ministre. À la mi-novembre, on devrait livrer nos conclusions.»

© 2005 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20051015·LE·92703

La Presse
Arts et spectacles, vendredi, 20 mai 2005, p. ARTS SPECTACLES2

58e Festival de Cannes
Cannoiseries

L'EMBARRAS TORONTOIS

Robitaille, Louis-Bernard
Collaboration spéciale

La scène se passe à la chic Plage Royale, lors du déjeuner de presse organisé par Spectra et "le" Festival international de films de Montréal. À la table "anglophone" où Moritz de Hadeln officie avec son aplomb habituel, il y a les jeunes loups et les vieux routiers de la presse de Toronto. On rediscute pour la énième fois du positionnement du nouveau Festival - en juin-juillet ou en septembre ? - , les principaux concurrents dans ce créneau étant les festivals de Toronto et de Venise. Sans oublier les empiètements locaux, soit sur les FrancoFolies d'Alain Simard (président du Festival) et le Festival du nouveau cinéma de Claude Chamberlan. Question d'une journaliste ontarienne : "Est-ce que vous savez que cette année, en septembre, vous empièterez sur la festival de films de Halifax ?" De Hadeln fronce un souci perplexe : "Halifax, avez-vous dit ?" Elle insiste : " À Halifax, ils ne doivent pas être contents." Les caïds torontois baissent la tête ou répriment un rictus désespéré sur le mode *Who's that girl ?* Vérification faite, elle est originaire de London, Ontario. Ce qui, apparemment, change tout. Ou explique tout.

MCLAREN STATUFIÉ

L'Office national du film (ONF), autorité reconnue pour le documentaire et le court métrage, ne se défend pas trop mal à Cannes. Et joue de sa notoriété. Les principaux responsables du festival, Thierry Frémeaux et Véronique Cayla, ont accepté avec enthousiasme que le prix de la Caméra d'or du court métrage soit jumelé avec un prix Normand-McLaren, doté d'une bourse de 3000 euros par l'ONF. McLaren demeure une légende. Dans le magazine *Wired*, George Lucas explique qu'il est l'un des trois cinéastes qui l'ont le plus influencé dans sa jeunesse. À Cannes en 2006, il y aura, outre le lancement de l'intégrale McLaren sur DVD, une grande rétrospective en salle, officiellement patronnée par le Festival. Où le même McLaren avait remporté la Palme d'or du "court" en 1955.

JOYEUX NOËL SOUS DE BONS AUSPICES

Le distributeur Séville a peut-être eu du nez en préachetant (cher) sur scénario *Joyeux Noël*, au précédent festival de Cannes. Un film classique, humaniste et grand public sur un épisode de fraternisation sur le front pendant la guerre de 14-18. Variety l'annonçait hier à la une : Sony vient d'acheter les droits pour les États-Unis, l'Amérique latine, la Grande-Bretagne etc. Un deal à "plusieurs millions de dollars". Ce n'est pas tous les jours qu'un grand distributeur américain se jette sur une production européenne. Encore moins une superproduction à 23 millions US\$.

Illustration(s) :

Mailloux, Robert
Moritz de Haldeln

Diane Kruger, actrice dans Joyeux Noël

© 2005 La Presse. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20050520-LA-0082

Le Soleil

Arts et Vie, jeudi, 19 mai 2005, p. B7

Cannes

La guerre des festivals, épisode Croisette

De Hadeln : "Certains me demandent dans quelle galère je me suis embarqué"

Carignan, Gilles

Cannes - Il n'y a peut-être pas de films québécois en sélection au Festival de Cannes, mais ça ne signifie pas que, dans ses coulisses, il n'y a pas de Québécois en compétition.

Ils sont au moins trois. Trois festivals montréalais, cette année en concurrence directe, à magasiner les mêmes films, à renouveler leurs contacts et, plus simplement, à expliquer à un peu tout le monde ici ce qui se passe au Québec en matière de festivals de cinéma. Et ce n'est pas toujours simple à expliquer.

Moritz de Hadeln témoigne : "Certains me demandent dans quelle galère je me suis embarqué." Et lui aussi, parfois, semble se le demander. "C'est un jeu très délicat, je ne suis pas certain de toujours savoir comment manoeuvrer dans cette affaire."

Ancien grand manitou des festivals de Berlin et de Venise, habitué de Cannes, de Hadeln s'y promène pour la première fois à titre de délégué général du Festival international des films de Montréal, qui connaîtra son baptême du 18 au 25 septembre.

L'homme a un atout. L'expérience. "Je suis très heureux d'avoir dirigé Venise pendant deux ans, ça m'a donné l'habitude (de la controverse). À la question : le Québec est-il plus compliqué que l'Italie ? Je ne peux que répondre oui, ça semble possible." Compliquée la saga des festivals montréalais ? Certains observateurs parlent à Cannes de véritable *soap opera*. Le nouveau festival, créé à l'initiative de la SODEC et de Téléfilm Canada, sera lancé à l'automne bien coincé entre le Festival des films du monde de Serge Losique (présent à Cannes) et le doyen Festival du nouveau cinéma (dont son directeur de la programmation, Claude Chamberlan, est aussi en ville). De Hadeln a-t-il serré la pince de son ami Losique ? "Il m'arrive parfois d'être myope."

N'empêche, avec trois festivals se voulant d'envergure internationale en l'espace de deux mois à Montréal, on comprend les gens du cinéma mondial de s'y perdre un peu.

"On me demande souvent ici : mais qu'est-ce que c'est que cette bagarre de festivals ?" avoue de Hadeln, rencontré lors d'un dîner de presse organisé par le nouveau festival de l'Équipe Spectra. De Hadeln, tout "têtu" qu'il soit, a un défi de taille : il lui faut non seulement convaincre les étrangers de présenter leurs films à son festival plutôt qu'aux deux autres, mais il doit aussi tenter de les convaincre de préférer Montréal à Toronto et à Venise, qui le précède de peu dans le calendrier surchargé de la rentrée. "Il ne faut pas s'attendre à des miracles. C'est difficile d'obtenir des premières mondiales pour

un festival qui n'existe pas encore. On part de zéro, avec quelques gens d'expérience quand même, mais il faudra du temps pour nous établir. Il y aura certainement des ratés cette année. Vous aurez matière à critiquer", dit-il aux journalistes québécois réunis devant lui.

Écueil important dans le projet : les dates. Moritz de Hadeln ne s'en est jamais caché, il préférerait de beaucoup que le nouveau-né s'éloigne davantage de Toronto et de Venise, deux événements établis, dont il aura du mal à se sortir de l'ombre. "Il faut arrêter la guéguerre avec Toronto." Son choix : juin, ou au plus tard juillet. "Mais bon, ce n'est pas moi le capitaine du bateau."

Le capitaine, c'est Alain Simard, patron du groupe Spectra, débarqué mardi sur la Croisette pour serrer des mains et "espionner" un peu les rouages d'un festival comme celui de Cannes. Simard affirme que rien n'est arrêté pour les dates de l'événement en 2006 (la case de 2005, en septembre, est temporaire). Le hic toutefois, c'est qu'il ne reste plus beaucoup de plages au calendrier estival des festivals montréalais, qu'occupe beaucoup Spectra, avec les FrancoFolies et le Festival de jazz.

Alain Simard et son organisation jonglent avec trois scénarios. Mais Simard ne semble pas voir un problème majeur avec les dates. Toronto ne lui fait pas peur. "Quand on a commencé le Festival de Jazz, on s'est placé directement après celui de New York, et en même temps que Montreux. Ça ne l'a pas empêché de devenir ce qu'il est."

Simard et son groupe se donnent au moins cinq ans pour se faire un nom, en misant notamment sur sa nature de festival à l'euro-péenne, avec compétition internationale, ce que Toronto n'a pas (et ce qui ne l'a pas empêché de devenir ce qu'il est, doit-on ajouter). Montréal, souligne Simard, a une "occasion historique" de se repositionner sur la carte des grands festivals de la planète.

Moritz de Hadeln, dont le rôle est de bâtir la programmation, ne promet pas le coup du siècle pour la compétition de l'an un, qui regroupera 14 films seulement, en raison de la durée de l'événement, ramenée à huit jours. Il vise au moins des primeurs nord-américaines, annonce au total une centaine de films (en incluant les courts), un fort contingent d'oeuvres françaises. Des titres ? Ce sera pour la prochaine fois.

GCarignan@lesoleil.com

Illustration(s) :

Moritz de Hadeln

© 2005 *Le Soleil*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050519·LS·0067

La Presse

Arts et spectacles, dimanche, 15 mai 2005, p. ARTS SPECTACLES2

58e Festival de Cannes

La "guéguerre" des festivals

Robitaille, Louis-Bernard
Collaboration spéciale

Cannes - La " guéguerre " des festivals du film de Montréal, sans surprise, fait passablement jaser parmi les professionnels du cinéma québécois qui ont fait le déplacement à Cannes. Cela varie, selon les interlocuteurs, entre les ricanements et les protestations scandalisées.

Le distributeur Louis Dussault, spécialisé dans le cinéma d'auteur, lève les bras au ciel: " On en est au point où le Québec comptera davantage de festivals que de distributeurs! Déjà que le festival de Losique alignait un nombre pas possible de films, jusqu'à 350... Mais cette année, on aura je ne sais combien de films, peut-être 450 longs métrages en six semaines. Ça va provoquer une véritable overdose dans le public et tuer le cinéma en salle pour deux ou trois mois! Sans compter le fait que les trois événements vont se disputer les rares très bons films et se nuire mutuellement: il fallait absolument regrouper et coordonner les événements, comme ça se fait à Cannes entre la Sélection officielle, la Quinzaine, etc. "

Une autre personnalité, qui a occupé plusieurs fonctions dans le public et le privé: " Ce qui se passe est suicidaire pour le cinéma, pour les cinéastes. Il aurait fallu que la **Sodec** et Téléfilm prennent leurs responsabilités, qu'ils mettent le poing sur la table. Bref, qu'il y ait un vrai leadership qui impose un règlement à ce conflit. "

Le nouveau président de la **Sodec**, **Jean-Guy Chaput**, en poste depuis six mois seulement, n'est pas exactement de cet avis: " La **Sodec**, pour ne prendre que cet exemple, n'a pas à taper du poing ou à interdire tel ou tel festival, dit-il à *La Presse*. Nous avons clairement fait connaître nos choix en supprimant les subventions au Festival des films du monde. Mais nous n'avons pas à décider ou non de son existence. D'ailleurs, il ne faut pas faire des lois que nous n'avons pas les moyens de faire appliquer. Si Serge Losique décide de continuer le FFM, soit en en réduisant la voilure ou en trouvant des commanditaires nouveaux, c'est son choix. Cela dit, l'année prochaine au plus tard, je pense qu'il aura beaucoup de difficultés à renouveler les subventions qu'il touche de tel ou tel ministère ou de Montréal... "

Manifestement, la **Sodec** et Téléfilm auraient souhaité un arrangement à l'amiable: une vague présidence d'honneur pour Losique (âgé de 75 ans) et l'intégration du Festival du nouveau cinéma de Claude Chamberlan à la nouvelle manifestation, dans une section totalement autonome pour la programmation.

Comme l'arrangement ne s'est pas fait, bien au contraire, la **Sodec** a décidé de maintenir ses choix et ses préférences, mais sans intervention directe dans le processus: " Il était clair depuis huit mois que les subventions iraient à un nouveau festival montréalais de dimension internationale, dont on a maintenant l'opérateur et le programmeur, Moritz de Hadeln. Il était donc évident qu'on ne financerait plus le FFM. Cependant, vis-à-vis du FNC et de Claude Chamberlan, dont nous respectons le travail et la persévérance, il était normal qu'on renouvelle la subvention de 200 000 \$ pour 2005. Après, nous ferons une remise à plat complète, en ayant le souci de voir ces deux manifestations se coordonner et se compléter. On aurait souhaité que cette année de transition se passe mieux. Mais c'est une année de transition. "

De son côté, Moritz de Hadeln, rencontré dans son hôtel cannois, se déclare étranger à la guerre en cours, " qui a débuté avant même que je sois nommé délégué à la programmation ". Et pas particulièrement inquiet pour la mise en place de la première mouture du nouveau festival, du 18 au 25 septembre: " Je suis habitué, dit-il avec philosophie. J'ai été bombardé à la tête de la Mostra de Venise quatre mois avant son ouverture. Et je ne suis pas inquiet sur la réalisation de nos objectifs: une centaine de longs métrages ou événements avec une priorité aux exclusivités mondiales. Ici, je ne m'intéresse pas d'abord aux films terminés, mais à ceux qui sont dans les cartons, les bureaux et les salles de montage... "

© 2005 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050515·LA·0074

La Presse
Cinéma, samedi, 14 mai 2005, p. CINEMA15

Cannoseries

CANNES
LES QUASI SÉLECTIONNÉS

Robitaille, Louis-Bernard

Le mode de sélection des films à Cannes relève en bonne partie du mystère et de l'arbitraire. Qu'il s'agisse de la compétition officielle, de la section Un certain regard, de la Quinzaine des réalisateurs ou de la Semaine de la critique. Vous êtes présélectionné, quasi sélectionné, l'affaire est presque dans le sac. Et puis vous êtes éjecté dans le dernier virage, sans explication. C'est ainsi que *La Vie avec mon père*, produit par Roger Frappier, était encore dans la sélection officielle ? compétition ou pas ? à quelques jours du dévoilement de la liste définitive. "J'ai encore les derniers courriels", explique Frappier, qui reste philosophe. Bien que ces tractations soient par définition confidentielles, il se dit que deux films avec Roy Dupuis en vedette *Mémoires affectives* et *Manners of dying* ont également " failli " se trouver à la Semaine de la critique. Avant de se retrouver nulle part.

RENVERSEMENT D'ALLIANCE SUR LA CROISSETTE ?

La terrible " guerre des festivals " de Montréal est-elle en train de connaître de nouveaux rebondissements à Cannes ? En tout cas, le nouveau président de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**, affirme avoir aperçu jeudi soir sur la Croisette, en conversation amicale et pratiquement bras dessus bras dessous, deux patrons de festivals, Claude Chamberlan et Serge Losique, qui ne passaient pas jusqu'ici pour être les meilleurs amis du monde. Renversement d'alliance à la veille du débarquement cannois du " troisième homme ", Alain Simard, devenu l'homme fort du 7e art à Montréal ?

KUSTURICA LE BOLCHEVIK

Avec ses chapeaux manière Élisabeth II, l'inamovible cheftaine des Miss France, dont elle dirige le concours annuel, Geneviève de Fontenay a fini par devenir une héroïne kitsch du paysage culturel français : très vieille France et plutôt grande gueule. Et pas particulièrement impressionnée par Cannes, comme elle l'explique au Film français : " Toutes ces actrices sur les marches? décolleté par devant,

décolleté par derrière? Et toutes ces demoiselles bistouri? Elles se font passer pour des printemps, elles ont déjà passé la Toussaint. " Quant au président du jury, Emir Kusturica, elle le considère comme " un Wisigoth. En smoking, il a l'air d'un bolchevik. Pas rasé, les ongles pas faits, les cheveux longs et gras? " Et ses films ! "Des histoires de braillards, saoulographes, voleurs de poules? Vous appelez ça du cinéma ?" Il y a encore en France des gens pour défendre les bonnes manières.

INFLATION AU MAJESTIC

Le palace le plus proche du Festival demeure le lieu favori des stars et des vieux habitués de Cannes. L'activité qui s'y déploie pour assurer le standing de l'établissement y est en continuelle expansion : en 12 jours, on y sert 50 kg de caviar, 800 kg de langoustes, 2 tonnes de homard, 350 kg de foie gras, 10000 bouteilles de champagne, 250 kg de chocolat. Entre autres. Interviews au plus haut niveau, négociations commerciales et signatures de contrat : le central du Majestic reçoit 10 000 appels par jour et ? même si c'est un peu démodé ? 3000 fax. Question hygiène, il veille au grain : il s'écoule 1000 litres de bain moussant, 16 000 savonnettes. Et le nettoyage à sec voit passer 10 000 robes et smokings.

Illustration(s) :

AFP
Emir Kusturica

Tremblay, André
Claude Chamberlan

Christal Films
La Vie avec mon père

© 2005 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050514·LA·0111

La Presse
Arts et spectacles, mercredi, 11 mai 2005, p. ARTS SPECTACLES4

La direction du FNC était devenue trop lourde, affirme Claude Chamberlan

Robitaille, Louis-Bernard
Collaboration spéciale

Cannes - Le fondateur du Festival du nouveau cinéma (FNC) de Montréal, Claude Chamberlan, se porte bien. Il est vivant et, apparemment, tout à fait heureux... au Festival de Cannes, où il a fait sa réapparition après une sorte de plongée en apnée qui durait depuis le 28 avril dernier, date à laquelle on avait appris qu'il quittait ses fonctions, après les avoir exercées depuis 33 ans.

Le contexte était embrouillé: sa démission est survenue à la suite de ses sorties bruyantes à l'endroit d'Alain Simard, de Spectra, dont le nouveau festival de cinéma avait l'intention de s'installer à peu près aux mêmes dates que le FNC, et du " ralliement " au festival de Simard de Daniel Langlois, un

partenaire de longue date du FNC. Le directeur général du FNC, André Lamy, avait quant à lui laissé entendre que Chamberlan avait été tout simplement remercié.

Chamberlan n'a plus donné aucune nouvelle depuis ce 28 avril. Raison officielle avancée par ce dernier: " J'étais absent de Montréal, d'abord à un festival à Najac, dans le sud de la France. Puis chez des amis, également dans le sud. " Pendant ce temps, les versions données par le FNC à Montréal hésitaient entre le flou et le contradictoire. Et il existe des lignes de téléphone entre Montréal et la France, même à Najac.

Or voilà Chamberlan qui réapparaît à Cannes, dans la bonne humeur et la bonhomie: " Ce qu'il y a de flou dans cette affaire, dit-il sans entrer dans les détails, c'est simplement que j'étais absent de Montréal. Mais le principal, c'est que le communiqué du FNC est parfaitement clair: il y aura un nouveau directeur, et moi je reste responsable de la programmation, ce que je souhaitais. La direction du festival, que j'assumais en plus de la programmation, était devenue très lourde. En ce qui concerne Daniel Langlois, il est vrai qu'il n'est plus partenaire du FNC, mais je reste son collaborateur à Ex-Centris. "

Bref, on assisterait à un *happy end* après quelques épisodes plus confus: entre Chamberlan, Langlois, Simard et quelques autres, tout irait donc désormais pour le mieux dans le meilleur des mondes. " Disons que tout est bien qui finit bien ", conclut Claude Chamberlan dans un éclat de rire. Après une valse-hésitation, le Festival du nouveau cinéma conserve son fondateur en ce qui concerne le volet cinéma.

© 2005 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050511·LA·0120

Les Affaires

Entreprendre, samedi, 7 mai 2005, p. 41

La **SODEC** cherche des partenaires financiers

Son nouveau président, **Jean-Guy Chaput**, fait du démarchage auprès de banques et de promoteurs en région

Dansereau, Suzanne

L'arrivée de **Jean-Guy Chaput** il y a six mois à la barre de la **Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)** annonce un virage de la société d'État.

En entrevue aux AFFAIRES, cet ancien directeur d'une caisse populaire et ami de la ministre de la **Culture, Line Beauchamp**, parle de "donner plus d'aide remboursable que de subventions" aux demandeurs d'aide. Et il promet que la **SODEC** se comportera comme une "banque d'affaires".

"Mon objectif est de développer des entreprises solides et diversifiées pour qu'ensuite elles soutiennent la culture", explique-t-il.

Ainsi, M. **Chaput** a entrepris du démarchage auprès des banques traditionnelles pour les convaincre d'investir davantage dans des entreprises culturelles. "Je leur rappelle que c'est la **SODEC** qui, de toute façon, garantit les prêts", dit-il.

M. **Chaput** compte aussi sensibiliser les décideurs en région pour que les entreprises culturelles y soient mieux soutenues et y rayonnent davantage. Qu'il s'agisse de dénicher un artisan qui fait du verre soufflé ou encore de demander aux exploitants de salles de faire de la place aux bons documentaires québécois.

Dans son vocabulaire, le mot clé n'est pas "culture" ou "artiste", c'est "entrepreneur culturel".

"Sans l'entrepreneur culturel, rien n'est possible", martèle-t-il. C'est donc sur lui qu'il faut miser, et pas seulement sur les artistes.

Un champ d'action qui pourrait être élargi

Créée en 1995, la **SODEC** soutient les entreprises oeuvrant dans le livre, les métiers d'art, le disque, le spectacle, le cinéma et la télévision. Au cours de l'entrevue, M. **Chaput** a laissé entendre que son champ pourrait être revu : "Actuellement, nous ne sommes pas dans les arts du cirque", a-t-il dit.

En plus de la **SODEC**, qui a une dotation de 20 M\$, mais dont le budget atteint 40 M\$, d'autres organismes au sein desquels M. **Chaput** siège seront mis à contribution dans cette nouvelle vision du développement culturel : la **Financière des entreprises culturelles** (FIDEC), une société de capital de risque dotée de 45,5 M\$, de même que le **Fonds d'investissement dans la culture et les communications** (FICC), qui dispose de 30 M\$.

Aussi au menu de M. **Chaput** à la barre de la **SODEC** : favoriser les exportations des entreprises culturelles québécoises. En cinéma, il envisage une offensive du côté du festival des films de Berlin, et il veut élargir les débouchés des documentaires québécois.

Du côté de la coproduction, il fait des pressions pour que le Québec puisse signer lui-même ses traités, entre autres avec la Belgique.

Sous son règne, la **SODEC** étudiera par ailleurs toute la question de la relève dans les entreprises culturelles.

Précisons que c'est à la radio communautaire **CIBL**, dont il était président, que M. **Chaput** a connu la ministre Line Beauchamp, qui occupait alors la fonction de directrice de la station. M. **Chaput** a aussi siégé sur le comité de transition de *Une île, une ville* pour la Ville de Montréal. À la tête de la **Caisse populaire d'HochelagaMaisonneuve**, il fût l'un des premiers banquiers du *Festival international de Jazz de Montréal* et du groupe humoristique *Rock et Belles oreilles*.

Chicane de festivals

Par ailleurs, son entrée en poste a été marquée par la saga des festivals de cinéma à Montréal. Après avoir retiré leur appui au *Festival des films du monde* (FFM), fondé par **Serge Losique**, la **SODEC** et **Téléfilm Canada** ont choisi l'**Équipe Spectra** plutôt que le *Festival du nouveau cinéma* pour prendre la relève du FFM.

L'équipe du Festival du nouveau cinéma s'est ensuite déchirée : son principal bailleur de fonds et président, **Daniel Langlois**, joint le camp Spectra. Quelques semaines plus tard, le fondateur du Festival du nouveau cinéma, **Claude Chamberlan**, est aussi parti. Lors de notre entretien, qui s'est déroulé avant le départ de M. Chamberlan, M. **Chaput** prédisait qu'un jour, le mariage aurait lieu entre les deux festivals, tout en disant vouloir soutenir le Festival du nouveau cinéma. Quant au FFM et Serge Losique, ils ont intenté des poursuites et promettent de conserver leur festival.

suzanne.dansereau@transcontinental.ca

Illustration(s) :

"Sans l'entrepreneur culturel, rien n'est possible", dit **Jean-Guy Chaput**, qui est à la barre de la **SODEC** depuis six mois.

© 2005 *Les Affaires*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050507·ZL·0063

Le Devoir

CULTURE, samedi, 7 mai 2005, p. E9

Cinéma

Le FIFM fait son marché?

Bilodeau, Martin

Aux deux tiers d'un discours prononcé au congrès de l'Association des producteurs de film et de télévision du Québec, la semaine dernière à Gatineau, Wayne Clarkson, le nouveau directeur général de Téléfilm Canada, annonçait que Digimart, un marché consacré au cinéma et aux technologies numériques, venait de recevoir l'appui de l'institution publique. Du même souffle, Clarkson déclarait que l'événement aurait lieu pendant le Festival international de films de Montréal (FIFM), soit du 18 au 25 septembre. Et non plus pendant le Festival du nouveau cinéma, sous la bannière duquel Daniel Langlois avait d'abord prévu le développer.

Il y a trois mois, on aurait parlé de coup de théâtre. Dans l'état actuel des choses (recours du FFM en attente devant les tribunaux, destitution de Claude Chamberlan laissant présager la mort du FNC, guerres de dates entre les festivals, etc.), ça n'a rien de vraiment extraordinaire. De fait, Langlois, qui siège depuis décembre au conseil d'administration du FIFM (après avoir déserté celui du FNC), n'avait aucune raison de déménager sans ses meubles. Et vous conviendrez avec moi que ceux qu'il a laissés derrière sont tout aussi révélateurs que celui qu'il a pris avec lui. À savoir le Digimart, qui se veut un carrefour pour le développement des nouvelles technologies mais qui sera avant tout un tremplin pour DigiScreen, une nouvelle technologie de distribution numérique développée par Langlois.

Qu'est-ce que des gens comme Moritz De Hadeln et Alain Simard entendent aux technologies de pointe? On se le demande. Pour l'instant, il est uniquement question de faire coïncider les dates du Digimart et du FIFM. C'est du moins ce que laissent entendre les organisateurs de l'un et de l'autre. Et cela bien que la visite de Sheila de la Varende, cette semaine, dans les bureaux de Spectra (bateau

phare du FIFM), laisse présager une alliance plus formelle entre le festival sans marché et le marché sans bannière.

Jointe cette semaine à Philadelphie, où l'équipe du Festival de jazz faisait escale, la directrice des communications de Spectra, Myriam Achar, se montrait prudente. «C'est normal qu'il y ait des rencontres de ce genre, dit-elle. On explore des avenues.» Mais il semble déjà entendu, chez Spectra, qu'«il faut user d'arguments commerciaux pour convaincre l'industrie de se déplacer à Montréal». Lire: le FIFM a besoin d'un marché.

À Digimart, dont les bureaux sont situés à Ex-Centris, la consultante Sylvie Deslauriers, qui assiste Daniel Langlois et Sheila de la Varende, explique: «C'est une première édition pour le Digimart et pour le FIFM. Il y a des liens qui pourraient se former, mais Daniel Langlois et Sheila de la Varende sont clairs là-dessus: Digimart reste une entité entièrement indépendante du FIFM.»

Les détails de la première édition de Digimart seront donc dévoilés au retour du Festival de Cannes, en direction duquel Sheila de la Varende s'envole cette semaine afin d'y développer des liens d'affaires.

Elle risque bien sûr d'y rencontrer son ancien complice Claude Chamberlan, qui malgré sa démotion demeure une des têtes chercheuses du FNC. Elle risque également d'y croiser Serge Losique, qui me confiait cette semaine avoir déjà sept films inscrits dans sa prochaine compétition mais qui sur la Croisette aura fort à faire pour convaincre l'industrie que son château n'est pas en feu. Enfin, elle y retrouvera les huit membres de la délégation du FIFM, lesquels ratisseront eux aussi la Croisette en quête d'exposure, de films et de partenariats.

Pas de grande opération médiatique au programme, comme c'était le cas à Berlin. Plutôt, les dirigeants du FIFM, Alain Simard et Moritz De Hadeln en tête, prévoient offrir le lunch à quelques personnalités ciblées du domaine cinématographique, peut-être aussi donner des cocktails dans les pavillons du Canada et du Québec - équilibre oblige.

S'il est un lieu où il importe de faire naître le FIFM au regard du monde, c'est bien Cannes. Or, s'il est un lieu où la confusion entre FFM, FNC et FIFM pourrait s'aggraver, c'est aussi Cannes...

On compare souvent le Québec à la Suède. Pour le climat, pour la mentalité, pour sa population de semblable envergure (8,9 millions en Suède, 7,5 millions au Québec) et concentrée (comme ici) dans la partie septentrionale du pays. S'ajoute à la liste de ressemblances un cinéma national fort, sur les plans de la production et du box-office. Ainsi, en 2004, les Suédois ont réalisé 37 films, pour une part de marché de 23,3 %. C'est quand même 10 % de plus qu'au Québec, où 38 longs métrages produits en 2004 ont récolté 13,3 % des parts de marché - un record. Et comme chez nous, les films scandinaves les plus populaires sortent rarement de leurs frontières.

© 2005 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050507·LE·81111

La Presse

Arts et spectacles, mercredi, 4 mai 2005, p. ARTS SPECTACLES3

Le problème avec Claude...

Petrowski, Nathalie

Le communiqué ne faisait pas une page, mais ses deux paragraphes étaient aussi pesants qu'une bombe. Après 33 années de fidèles et loyaux services, nous apprenait-il, Claude Chamberlan, directeur et fondateur du Festival du nouveau cinéma, quitte ses fonctions.

Aucune explication. Aucun commentaire. Aucun faux prétexte. Rien. Il est parti. C'est fini. Merci, bonsoir.

La nouvelle a stupéfait tous ceux qui, depuis des mois suivent la guerre qui fait rage entre le nouveau festival de films piloté par le groupe Spectra et les deux festivals existants. Ceux-là étaient d'autant plus stupéfaits que la démission du fondateur du Festival du nouveau cinéma n'était absolument pas prévue au programme. Celle de Serge Losique, oui, peut-être un jour. Mais celle de Chamberlan, l'enfant terrible, bordélique et désorganisé à qui le Québec doit une large part de son émancipation cinématographique? Jamais en 100 ans.

Aujourd'hui, ce qui est encore plus stupéfiant, c'est le silence qui entoure l'affaire. Jusqu'à ce jour, aucun cinéaste, acteur ou artisan du monde du cinéma et des festivals, ne s'est levé pour déplorer le départ inattendu de Chamberlan ni pour demander des explications ou exiger son retour. À croire que Claude Chamberlan est mort et qu'il n'y a même plus lieu de constater son décès.

Pourtant, il y a à peine deux mois, un bataillon de cinéastes québécois, des noms comme Robert Lepage, Jean-Pierre Lefebvre, André Forcier et Francis Leclerc, est monté au front pour défendre la souveraineté du Festival du nouveau cinéma et par extension, celle de son flamboyant fondateur. Leur lettre, écrite au nom de la diversité culturelle, protestait vivement contre la décision de Spectra de tenir son festival aux mêmes dates que celles du FNC.

" Peut-être l'avenir offrira-t-il des occasions d'envisager une collaboration étroite entre David et Goliath. En attendant, nous demandons à l'équipe Spectra de revoir sa décision... Il en va de la santé de notre patrimoine cinématographique et culturel ", concluaient-ils.

Une semaine plus tard, c'était au tour du cinéaste François Girard de réagir publiquement. Comment a-t-on pu en arriver là? demandait-il dans une lettre ouverte et ardente. Comment le FNC a-t-il pu se retrouver dans la ligne de mire assassine des institutions alors que non seulement il n'était aucunement visé par le rapport Secor, mais que sa performance des dernières années est irréprochable? Comment peut-on mettre en péril un festival de 33 ans avec autant d'indifférence pour son intégrité artistique et la qualité indéniable de sa programmation?

À cette deuxième lettre s'est ajoutée celle d'un regroupement de cinéastes canadiens, dont le cinéaste Atom Egoyan, avec exactement le même parti pris.

Aujourd'hui, pourtant, tous ces gens dont les pressions ont fini par porter fruit demeurent étrangement silencieux. Sont-ils passés à un autre appel? Savent-ils quelque chose que nous ne savons pas? Ont-ils été achetés ou sont-ils à ce point sonnés qu'ils en ont perdu leurs anciens réflexes d'indignation?

Tout cela semble bien mystérieux, pour ne pas dire suspect.

En attendant, la question demeure entière. Qu'est-ce qui a bien pu se passer pour qu'un homme aussi tenace et entêté, qui tenait à son festival comme à la prune de ses yeux, puisse, après 33 années d'acharnement, lâcher prise aussi soudainement?

Et surtout, pourquoi le faire au moment où il venait d'obtenir gain de cause du groupe Spectra, qui a finalement accepté de changer ses dates et de tenir le nouveau festival du 18 au 25 septembre?

Officiellement, Claude Chamberlan aurait été congédié par André Lamy, le président du conseil d'administration du FNC. C'est du moins ce que le président a affirmé à mon collègue Marc Cassivi. Sous prétexte qu'ils n'avaient plus la même vision des choses, le président aurait montré la porte... à celui qui l'avait nommé président.

Si on était chez Bombardier, j'achèterais peut-être l'histoire, mais dans ce cas-ci, je n'en crois pas un mot.

Je ne crois pas que Lamy, vieux monsieur en fin carrière qui est allé au FNC par amitié pour son fondateur, ait fait un geste aussi hostile. Je crois plutôt qu'il a accepté de porter le blâme du départ de Chamberlan même si, dans les faits, il n'y est pour rien.

Pour comprendre pourquoi ce diable de Chamberlan a foutu le camp, il faut regarder ailleurs. Peut-être dans les coupures de presse qui s'accumulent depuis le début de la guerre. En les parcourant, je suis tombée sur une toute petite phrase de Moritz De Hadeln, le délégué général de la programmation du nouveau festival.

Pour bien la comprendre, il faut savoir que Chamberlan ne portait pas l'ancien directeur des festivals de Berlin et de Venise dans son cœur. Alors que toute la ville se réjouissait de la nomination de ce candidat de prestige, Chamberlan était le seul à ne pas applaudir. Chamberlan ne voyait pas chez le nouveau venu un sauveur qui, grâce à la profondeur de sa culture cinématographique et à la force de ses contacts internationaux, allait remettre Montréal sur la carte des festivals. En lui, il voyait un dictateur au style impérial, mais surtout, il voyait un rival. Chamberlan n'avait pas entièrement tort, comme le démontre cette petite phrase volée au *Devoir* à qui Moritz De Hadeln déclarait en mars: " Le problème avec Claude, c'est qu'on a les mêmes goûts, lui et moi. "

À mon avis, tout est là. Car aussi différents et opposés soient-ils, Chamberlan et De Hadeln ont souvent découvert et programmé les mêmes films. Tant que l'un était à Montréal et l'autre à Berlin ou Venise, ça allait. Mais dans la même ville, ils étaient condamnés à se disputer les mêmes titres en faisant jouer les mêmes cordes et les mêmes contacts. Peut-être que c'était déjà commencé. Peut-être que la semaine dernière, alors que tout baignait et que Chamberlan se sentait souverain, il a reçu un coup de fil d'un cinéaste ou d'un distributeur lui annonçant, désolé mon vieux, mais j'ai promis le film à Moritz.

Et peut-être que ce jour-là, Chamberlan a compris qu'il était moins bien armé et surtout moins souverain qu'il le croyait.

© 2005 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050504·LA·0077

Le Devoir
CULTURE, mardi, 3 mai 2005, p. B8

Saga des festivals de cinéma de Montréal
Un FNC avec et sans Claude Chamberlan
Daniel Langlois double le loyer des salles d'Ex-Centris et du Cinéma du Parc

Tremblay, Odile

Peu à peu, la lumière se fait autour du départ de Claude Chamberlan, le directeur artistique du Festival du nouveau cinéma (FNC) qui avait fondé le rendez-vous il y a 33 ans. Qu'il ait été mis à la porte de son poste de directeur jeudi dernier par André Lamy, le président du conseil d'administration et directeur général du FNC, un ami de trente ans qu'il avait recruté lui-même il y a deux mois en chantant ses louanges, semble bien cruel.

La réalité est toujours complexe. Une série de causes seraient à l'origine de ce renvoi. Attachant, généreux, rempli de fantaisie, excellent programmeur au demeurant, Claude Chamberlan, compose mal, c'est de notoriété publique, avec la gestion, parle souvent à tort et à travers et n'agit qu'à sa tête. De fait, on ne compte plus le nombre de ses collaborateurs qui ont claqué la porte, faute de pouvoir s'entendre avec lui: Bernard Boulad, Luc Bourdon, etc.

Sa dernière gaffe en date aurait été d'avoir décidé et annoncé de reporter à plus tard l'événement Magnifico, sans en avoir averti la direction générale.

Mais Claude Chamberlan ne quitte pas le FNC. Il demeure programmeur, gardera son salaire de directeur durant trois ans. Le but de l'opération était bien sûr de l'écarter des postes décisionnels, et des réunions du C.A. où il semait la confusion. Il paraît qu'il prend bien cette rétrogradation (il est en France), mais cela reste à vérifier.

Problèmes d'argent et d'images

Le Festival du nouveau cinéma, avec ou sans Claude Chamberlan à sa proue, a de gros problèmes. Un déficit de 400 000 \$, c'est déjà difficile à digérer. Ajoutez au tableau que Daniel Langlois, propriétaire d'Ex-Centris et du cinéma du Parc, a plus que doublé ces derniers jours le prix de ses salles de cinéma pour les événements spéciaux, y compris les festivals.

Cette révision des loyers à la hausse s'inscrirait dans un plan de restructuration financier, on veut bien. N'empêche que pareille escalade ressemble à une volonté de tasser le Festival du nouveau cinéma du chemin. Déjà que l'équipe du FNC quitte les locaux d'Ex-Centris (trop chers, trop étroits) dans deux mois. Pourra-t-il rouler encore à Ex-Centris et au Cinéma du Parc, à sa prochaine édition? À ce prix-là, non, ça semble évident.

Daniel Langlois acceptera-t-il de baisser ses loyers, et d'éponger une fois de plus le déficit du FNC? La question est là.

Sinon, le festival pourrait devoir s'exiler à Concordia, à l'Impérial de Serge Losique (ironie du sort, après tant d'années de guerre avec le FFM), à la Cinémathèque, ou ailleurs. Manifestement, il n'y aura pas de directeur artistique cette année au Festival du nouveau cinéma. Chaque programmeur fera ses choix, et vogue le navire!

Il est évident que l'année a été dure pour le FNC. Daniel Langlois, grand argentier, président du festival et propriétaire des salles a démissionné du conseil d'administration du FNC en février dernier. Il s'est associé de plus en plus étroitement au Festival international de films de Montréal (FIFM) dirigé par Alain Simard de l'Équipe Spectra. Sheila de la Varenne, directrice générale du FNC depuis septembre, a donné sa démission quelques jours après Daniel Langlois. Voici que Claude Chamberlan perd son poste de directeur artistique, alors que le rendez-vous a toujours été identifié à sa personne.

Ça ne fait pas une belle jambe au FNC, ni n'annonce des lendemains qui chantent. La bonne nouvelle, c'est que le FNC a déjà récolté à 80 son budget pour son édition d'octobre, (la SODEC vient d'ouvrir sa bourse) et que le reste des fonds devrait suivre: 1,7 M\$ de budget en tout. Après, qui vivra verra?

La balle est dans le camp de Daniel Langlois, mais il est à couteaux tirés avec Claude Chamberlan depuis que ce dernier a refusé de collaborer avec le FIFM, le nouveau festival piloté par Spectra. Bref, ça brasse, et la période semble bien houleuse pour tasser Chamberlan en une année de saga de festivals, où nul ne sait plus à quel rendez-vous se vouer.

© 2005 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050503·LE·80856

La Presse

Arts et spectacles, vendredi, 29 avril 2005, p. ARTS SPECTACLES1

FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA

Démission-surprise de Claude Chamberlan

Cassivi, Marc

Claude Chamberlan, directeur du Festival du nouveau cinéma de Montréal qu'il a fondé il y a 33 ans, a quitté ses fonctions. La nouvelle de sa démission, annoncée hier par le Festival, a pris tout le milieu du cinéma au dépourvu, à commencer par les proches collaborateurs de Chamberlan, qui n'a pas souhaité s'adresser aux médias.

" Pendant plus de trois décennies, Claude Chamberlan a contribué avec succès à la reconnaissance et au rayonnement d'un cinéma unique et de qualité. Il laisse une marque indélébile dans le paysage culturel québécois ", a déclaré l'équipe du Festival dans un communiqué laconique. Il a été impossible hier d'en savoir davantage sur les motifs de son départ. Ni les porte-parole de l'événement ni son directeur général, André Lamy, n'ont voulu commenter la nouvelle.

La démission-surprise de Claude Chamberlan, personnage parmi les plus colorés du cinéma québécois, survient dans un contexte de guerre larvée entre les nombreux festivals de films internationaux. Depuis que Téléfilm Canada et la SODEC ont lancé un concours pour la mise sur pied d'un nouveau festival international de film, les organisateurs de festivals sont à couteaux tirés. Le Festival international de films de Montréal (FIFM), choisi par les institutions pour rassembler le milieu, est poursuivi en justice par le Festival des films du monde, de Serge Losique. Il a aussi soulevé l'ire de Claude Chamberlan et de son Festival du nouveau cinéma (FNC) lorsqu'il a été annoncé que les deux événements auraient lieu simultanément en 2005.

Des raisons multiples

Il y a trois semaines, le FIFM se ravisait, fixant ses dates du 18 au 25 septembre plutôt que du 12 au 24 octobre. Claude Chamberlan remportait une bataille. Selon nos informations, il n'avait plus le coeur à la guerre. Le report, plus tôt cette semaine, de l'événement Magnifico, un micro-festival de cinéma en plein air organisé par l'équipe d'Ex-Centris, serait l'un des éléments ayant poussé Chamberlan à quitter le FNC. Mais les raisons de son départ seraient multiples.

Il n'est pas question pour l'instant, par ailleurs, que le fondateur du Festival du nouveau cinéma quitte son poste de programmeur des cinémas d'Ex-Centris. Le complexe du boulevard Saint-Laurent appartient à Daniel Langlois, qui a démissionné de son poste de président du Festival du nouveau cinéma en février, après sept ans, pour se joindre au Conseil d'administration du FIFM, chapeauté par l'Équipe Spectra. Dans le cadre du nouveau festival, Langlois pourra développer son concept de marché du cinéma numérique.

Alain Simard, président-directeur général du FIFM, avait offert à Claude Chamberlan il y a plusieurs mois la codirection d'une section parallèle du nouveau festival, à l'image de la Quinzaine des réalisateurs de Cannes, dans une optique de fusion de leurs événements. Cette solution, souhaitée par un certain nombre d'intervenants du milieu, n'a pas été retenue, Claude Chamberlan ne voulant pas saborder le FNC. Il avait reçu, en ce sens, l'appui de plusieurs cinéastes québécois et canadiens de renom, dont François Girard, Atom Egoyan et Robert Lepage... qui s'est à son tour rallié au festival d'Équipe Spectra.

On savait depuis quelques mois que l'équipe du FNC devait déménager d'Ex-Centris vers un local un peu plus au nord, boulevard Saint-Laurent. Il n'est pas clair que le déménagement aura lieu sans Claude Chamberlan. Le Festival du nouveau cinéma, assure-t-on, doit survivre au départ de son fondateur. C'est André Lamy, nommé il y a quelques mois à la direction générale de l'événement- à la suite du départ de Sheila de la Varenne- qui doit assurer l'intérim pour l'instant. Fin mars, André Lamy, s'en prenait à la SODEC et Téléfilm Canada en discréditant le processus menant à la sélection du festival de l'Équipe Spectra. La guerre, visiblement, est loin d'être terminée.

Illustration(s) :

Tremblay, André

Claude Chamberlan a fondé le Festival du nouveau cinéma de Montréal il y a 33 ans. Il n'est pas question pour l'instant qu'il quitte son poste de programmeur des cinémas d'Ex-Centris.

© 2005 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050429·LA·0053

Le Soleil

Arts et Vie, vendredi, 29 avril 2005, p. B2

Le patron du Festival du nouveau cinéma de Montréal démissionne

PC

Montréal - Nouveau rebondissement dans l'ahurissante saga des rendez-vous de films montréalais: Claude Chamberlan quitte la direction du Festival du nouveau cinéma (FNC) de Montréal, qu'il dirigeait depuis 33 ans. Hier, par la voie d'un communiqué publié par le Festival du nouveau cinéma, les médias ont appris la nouvelle en se heurtant à des fins de non-recevoir quant aux raisons de ce départ.

Claude Chamberlan aurait peut-être "été démissionné", comme on dit, pour des motifs encore obscurs. Des voix proches de lui assurent qu'il demeurera programmateur pour le Festival ainsi que pour les salles d'Ex-Centris.

Hier midi, Claude Chamberlan s'envolait pour la France, un voyage prévu depuis longtemps. Il y restera deux mois avec, au milieu, un séjour au Festival de Cannes, en principe afin de trouver des films pour le FNC.

En février dernier, Daniel Langlois, président du Festival du nouveau cinéma, avait quitté le conseil d'administration du FNC. Son départ faisait suite au refus de Claude Chamberlan de cohabiter ou de fusionner avec le Festival international de films de Montréal (FIFM), patronné par l'Équipe Spectra et Alain Simard. Daniel Langlois a continué de siéger au conseil d'administration du FIFM.

Aux dernières nouvelles, le 34e Festival du nouveau cinéma se déroulera bel et bien à l'automne, du 13 au 23 octobre. Reste à trouver un nouveau directeur artistique.

Claude Chamberlan avait eu à subir des stress répétés cette année. Le Festival du nouveau cinéma (FNC) n'avait pas obtenu le feu vert des institutions pour bâtir le rendez-vous "rassembleur" destiné à succéder au Festival des films du monde, en disgrâce.

Un "mariage" avait été envisagé entre le FNC et le Festival international de films de Montréal (FIFM), patronné par Spectra, l'Élu de Téléfilm et de la SODEC. Mais Claude Chamberlan avait retiré ses billes, refusé l'accord et accusé Spectra et son regroupement d'empiéter sur ses dates.

© 2005 *Le Soleil*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050429·LS·0056

La Presse

Arts et spectacles, mercredi, 6 avril 2005, p. ARTS SPECTACLES3

Le Festival international de films changera de dates

Bérubé, Stéphanie

Tout indique que le nouveau festival de cinéma organisé par l'Équipe Spectra sera présenté, pour sa grande première, à la mi-septembre 2005 plutôt qu'au mois d'octobre.

Le Festival international de films de Montréal (FIFM) devait être présenté, pour sa première année, en même temps que le Festival de nouveau cinéma de Montréal. Au départ, les directions des deux organisations ont discuté ensemble afin de collaborer et peut-être même de fusionner leurs deux événements. Les négociations ont été rompues et l'organisation du Festival du nouveau cinéma,

notamment son directeur Claude Chamberlan, voyait d'un très mauvais oeil la présentation simultanée des deux événements en 2005.

Après avoir évalué la situation, le conseil d'administration du FIFM aurait choisi la mi-septembre, afin de calmer les esprits. Le nouveau festival serait donc présenté en même temps que celui de Sudbury, entre le Festival des films du monde de Montréal et le Festival du nouveau cinéma de Montréal. La nouvelle, qui devrait être confirmée vendredi par Spectra, fera certainement encore jaser beaucoup...

© 2005 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050406·LA·0064

Le Devoir
CULTURE, mercredi, 30 mars 2005, p. c8

Saga des festivals de films à Montréal
Le FNC roulera, quoi qu'il advienne

Tremblay, Odile

Le rendez-vous de cinéma mis sur pied cette année et patronné par Alain Simard, de l'équipe Spectra, ne changerait pas ses dates pour le moment, comme le désiraient pourtant les dirigeants du Festival du nouveau cinéma (FNC), qui y voient un dangereux empiètement sur leur cour. Le conseil d'administration du nouvel événement, réuni à la fin de la semaine dernière, n'a pas décidé de déplacer ses dates, comme l'indiquait une relationniste de l'Équipe Spectra. Cinéphiles, journalistes, producteurs et autres devront, à moins d'une volte-face, se partager entre deux rendez-vous de films qui rouleront en même temps dans le centre-ville de Montréal.

Rappelons que le FNC roule depuis 34 ans avec Claude Chamberlan à sa proue artistique. André Lamy en a pris la direction générale il y a peu de temps.

Son équipe ne jette pas l'éponge malgré le chevauchement en question. Du 13 au 23 octobre, le festival se promet de rouler avec près de 200 films, tous formats et genres unis, répartis en six sections. Composée de sept membres, l'équipe du festival accueillera cette année deux programmeurs invités à qui ils offriront carte blanche: le cinéaste mexicain Alfonso Cuarón, à qui on doit *Y tu mamá también* ainsi que le troisième volet des aventures d'Harry Potter (et le meilleur) et qui présentera une sélection du meilleur cinéma d'Amérique latine, ainsi que le Français Nicolas Philibert, le documentariste d'Être et avoir, qui sélectionnera des documentaires.

L'équipe du FNC rappelle ses bons coups de la programmation 2004. *Mémoires Affectives*, de Francis Leclerc (appelé à rafler une moisson de Jutra et de Génie), *Ryan*, de Chris Landreth, qui récolta par la suite l'Oscar du meilleur court métrage d'animation, et *L'Esquive*, d'Abdellatif Kechiche, qui devait être le grand gagnant des Césars français.

Claude Chamberlan précise qu'il veut aller de l'avant et consacrer désormais ses forces surtout sur la programmation de son rendez-vous.

Chose certaine, cette saga des festivals ne donne pas une image très reluisante de Montréal sur la scène internationale. Le Monde de mercredi dernier, sous le titre La Guerre des festivals déchire Montréal, remontait le cours de ce rocambolesque feuilleton en concluant: «En 2005, la diversité sera plus qu'assurée, avec trois festivals internationaux de cinéma à Montréal, mais à quel prix pour le futur?»

© 2005 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050330·LE·78168

Voir, no. Vol: 19 NO: 11
Arts et Spectacles, jeudi, 17 mars 2005, p. 16

Moritz de Hadeln
Pour qui sonne le glas?

Dumais, Manon

Moritz de Hadeln, délégué général à la programmation du nouveau Festival international de films de Montréal, s'amène chez nous dans la controverse. Mais cela n'a pas l'air de déranger le vieux lion qui en a vu bien d'autres. Court entretien écorchant.

s'exclame en riant celui qui a surnommé Serge Losique "Al Capone".

On nous avait promis à chacun une demi-heure d'entrevue avec Moritz de Hadeln afin que ce dernier prouve à la presse montréalaise qu'il n'est pas le monstre décrié dans les médias. Malheureusement, celui que l'on considère comme une sommité dans le merveilleux monde du cinéma depuis plus de 45 ans semblait, lui, avoir envie de faire autre chose que d'amadouer les journalistes. Visiblement éreinté par les sempiternelles questions, ce Suisse polyglotte (on raconte qu'il s'exprime dans sept langues), fondateur du Festival international du cinéma documentaire de Nyon (aujourd'hui, Visions du réel) et du European Film Market, nous annonce tout de go que l'interview ne durera qu'un quart d'heure. Et vlan!

Ceci dit, cette brève rencontre se fera tout de même sous le signe de la convivialité, de Hadeln se cherchant à la blague un sobriquet de gangster pour égaler celui qu'il a donné à Serge Losique.

Interrogé à propos de la poursuite de 2 M\$ intentée par le fondateur du FFM, il esquisse en riant un geste de la main. Vraisemblablement, les ennuis de son ennemi juré, qui n'a pas digéré que le Regroupement pour un festival de cinéma à Montréal et l'Équipe Spectra aient choisi un nom sensiblement semblable à son cher FFM pour le nouveau festival de cinéma, ne l'empêchent pas de dormir: "Je suis habitué à tous ces prétendus scandales et je trouve cela un peu bête..., d'avouer d'un ton quelque peu las l'ex-directeur des plus grands festivals de cinéma (Locarno, Berlin et Venise), mais laissons la justice faire son boulot. Je trouve cela absurde, cet homme qui fait à tout bout de champ des procès à Téléfilm, à ceci, à cela: c'est ça, un directeur de festival?"

Avez-vous l'impression que Serge Losique joue à l'enfant martyr?

"Il joue au vieillard qui devrait savoir qu'à un moment donné, il faut se retirer... si on n'est plus capable de faire un festival valable. Pourquoi je suis ici? Ce festival est né parce que tout le monde s'est énervé

avec lui; tous ceux qui sont dans mon conseil d'administration sont les mêmes qui le soutenaient il y a cinq ans."

Plusieurs s'entendaient pour dire que le FFM était moribond; or, on ne pouvait pas en dire autant du FCMM devenu le FCN... qui souffrira sûrement puisque le FIFM se déroulera aux mêmes dates.

"Il ne faut pas mélanger les deux choses: le festival de Claude Chamberlan, c'est un petit festival très pointu mené par quelqu'un de très engagé. Ensuite, c'est Téléfilm Canada et la SODEC qui ont demandé ces dates; au départ, le nouveau festival devait se tenir l'été et tout le monde semblait d'accord là-dessus. C'est regrettable que Chamberlan refuse de se joindre, d'une manière ou d'une autre, à nous, car je trouve qu'il aurait tout à gagner sans rien perdre de son autonomie."

Vous parlez d'une association semblable au Festival de Cannes et à la Quinzaine des réalisateurs?

"Par exemple, mais il ne veut rien entendre; il est borné et il fait le martyr. Ça me fait un peu mal au coeur pour lui, mais que voulez-vous que j'y fasse..."

Il est encore trop tôt pour soutirer quoi que ce soit à propos de la programmation. Une chose est sûre, on ne misera pas sur la quantité mais sur la qualité, contrairement à ce que l'on reprochait à Losique. Mais quel sort réservera-t-il donc au cinéma québécois qu'il connaît à peine? Celui qui croit qu'il y a assez de place pour deux grands festivals au Canada, celui de Toronto et le FIFM, nous rassure: "Ce n'est pas mon rôle d'être une encyclopédie du cinéma; mon rôle, c'est d'avoir une équipe qui rassemble toutes les connaissances. Cela dit, j'ai demandé à un ami de me faire découvrir le cinéma québécois que je ne connais qu'à travers les festivals internationaux."

Enfin, qu'est-ce qui peut bien motiver de Hadeln à apposer sa griffe sur un festival montréalais? "D'abord, le Québec a la même population que la Suisse et Montréal, que Berlin. Ensuite, je crois que le FIFM sera un grand festival; si je n'y croyais pas, je ne serais pas ici! Je n'accepte jamais les trucs pour l'argent, j'ai accepté de faire partie de cette aventure parce que j'aime le challenge."

Illustration(s) :

"Je pourrais peut-être me faire appeler Dillinger!"

© 2005 Voir. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050317·VR·0024

Le Devoir
CULTURE, mercredi, 16 mars 2005, p. c7

Saga des festivals de films à Montréal
Le nouveau p.-d.g. du FNC réplique à Alain Simard

Tremblay, Odile

Dans l'interminable saga des festivals de cinéma de Montréal, les attaques et les ripostes se succèdent comme des coups d'estoc. Hier, André Lamy, le nouveau p.-d.g. du Festival du nouveau cinéma (FNC)

- succédant à Daniel Langlois -, répliquait aux déclarations publiques d'Alain Simard de l'Équipe Spectra, qui chapeaute le nouveau festival de Montréal, voulant que les deux rendez-vous se soient bel et bien entendus pour s'unir, avant que Claude Chamberlan ne fasse volte-face.

André Lamy admet qu'il y a eu discussions entre les deux groupes, dans le but d'un éventuel mariage, mais qu'au grand jamais ces discussions n'ont débouché sur un accord formel.

Et de brandir hier la lettre de l'accord de principe du 9 février 2004, entre les deux festivals: «Compte tenu de la situation financière du FNC, de la perte de certaines contributions et de la conjoncture qui fait suite à l'appel de propositions de Téléfilm Canada et de la SODEC, les parties souhaitent mettre en place une solution qui permette au FNC d'assurer sa pérennité par une intégration dans le festival du regroupement» peut-on y lire.

Le document parle de créer une section spéciale à l'intérieur du nouveau festival pour le FNC et d'éviter les compétitions inutiles entre les sections. Le chevauchement des dates est bel et bien prévu pour l'automne prochain, etc. Bref, tout est en place pour une éventuelle fusion mais... seuls les membres du Regroupement pour un festival de cinéma à Montréal ont signé, alors que les cases réservées aux délégués du FNC demeurent vides. Rien ne fut paraphé.

André Lamy assure que le chevauchement des dates des deux rendez-vous au coeur du litige n'a jamais été accepté, ni par les mandataires du FNC ni par Daniel Langlois ni par le conseil d'administration du Festival du nouveau cinéma. «La vérité, c'est que ces négociations ont échoué.» Il estime qu'en l'absence d'entente formelle, l'Équipe Spectra n'avait pas le droit de dévoiler les dates de sa manifestation lors de sa conférence de presse du 10 février dernier.

Autre irritant: l'entrevue accordée par Alain Simard à René Homier-Roy, le 10 mars dernier. «Nous déplorons qu'au cours de l'émission de radio [...], Alain Simard ait pris l'initiative, et de façon unilatérale, sans consulter le FNC, de porter un jugement sur la situation financière du Festival du nouveau cinéma», lance André Lamy.

Alain Simard a dévoilé en ondes que le déficit du Festival du nouveau cinéma atteignait 200 000 \$. «Des règlements financiers font l'objet d'ententes avec Daniel Langlois, rétorque André Lamy. De toute façon, ces informations étaient confidentielles et ne devaient pas être divulguées publiquement.»

Les dirigeants du FNC souhaitent de tout coeur une révision par les institutions des dates du festival chapeauté par Spectra, histoire d'éviter de prendre la critique, les cinéphiles, les distributeurs en otages dans une guerre de territoire cinéphilique qui fait de Montréal la risée de tous.

© 2005 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050316·LE·77124

Le Devoir
CULTURE, mardi, 15 mars 2005, p. B8

Le FFM réclame de l'argent

Tremblay, Odile

Le feuilleton des festivals de cinéma se nourrit d'une nouvelle lettre de Serge Losique, le p.-d.g. du Festival des films du monde. Écarté au profit du nouveau rendez-vous de films dirigé par l'Équipe Spectra, il désire toujours tenir sa manifestation en août et réclame des fonds publics à cet effet.

Dans une lettre ouverte adressée à Jean Charest, Line Beauchamp et Bernard Landry, publiée aujourd'hui dans *Le Devoir* et cosignée par la vice-présidente du FFM, Danièle Cauchard, il somme l'État québécois de revoir ses positions à son endroit. Serge Losique se sent d'autant plus spolié que les institutions ont finalement accepté de financer le Festival du nouveau cinéma (FNC).

«La ministre de la Culture du Québec devrait d'urgence se pencher sur l'injustice commise envers notre plus grand événement cinématographique en rétablissant la subvention du FFM, comme elle vient de le faire pour le Festival du nouveau cinéma, et déclarer un moratoire sur les décisions de la SODEC. Un arbitrage neutre et objectif devrait prendre en main le cas du FFM.»

Ajoutant que cette lettre aurait pu être signée par les milliers de personnes qui ont manifesté leur appui au FFM, les dirigeants du FFM lancent de nouvelles clameurs dans la mare festivalière qui n'en est plus à un cri près.

«Une situation absurde s'est développée suite à la décision de Téléfilm et de la SODEC de lancer un "appel d'offres" pour créer un "nouveau" festival dont le but avoué est de remplacer le FFM, écrivent-ils. On n'a encore jamais vu cela dans le domaine artistique et le Québec est devenu la risée du monde avec ce gâchis.»

Précisant que le projet «rassembleur» a divisé le milieu plus que jamais, la lettre lance une nouvelle bordée sur le navire Spectra «spécialiste de la convergence, vendeur de contenants plus que de contenus» et sur Moritz de Hadeln, «le nouveau directeur artistique dont les festivals de Berlin et de Venise ne voulaient plus».

«Depuis le mois de septembre, de nombreuses voix se sont élevées contre le traitement inacceptable dont le FFM a été l'objet de la part de la SODEC qui s'est faite l'alliée circonstancielle de Téléfilm dont l'objectif était de favoriser le Festival de Toronto», poursuit la missive. Aux yeux de Serge Losique et de Danièle Cauchard, «le problème du Festival des films du monde est qu'il est une fiancée trop séduisante pour toutes sortes de prédateurs» (sic!).

«On va déposer la demande de subventions dès la semaine prochaine, affirmait hier Serge Losique au *Devoir*. Pour l'heure, il exhorte l'État québécois à lui expliquer les vraies raisons pour lesquelles le FFM a été écarté de la carte des festivals.

© 2005 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20050315-LE-77008

Le Devoir
IDÉES, mardi, 15 mars 2005, p. A7

Il faut financer le FFM sans tarder

Serge Losique; Danièle Cauchard

Lettre ouverte à Jean Charest, Line Beauchamp, Bernard Landry

Une situation absurde s'est développée à la suite de la décision de Téléfilm et de la SODEC de lancer un «appel d'offres» pour créer un «nouveau» festival dont le but avoué est de remplacer le FFM. On n'a encore jamais vu cela dans le domaine artistique, et le Québec est devenu la risée du monde avec ce gâchis.

Personne ne sait encore ce qui se cachait sous cet «appel d'offres». Que veut-on au juste? Un festival hollywoodien? Des reprises du Festival de Toronto? Il est évident qu'aucun des groupes ayant fait des propositions n'avait quoi que ce soit de mieux à offrir en matière de diversité culturelle que ce que fait le FFM chaque année depuis 28 ans. Nous avons reçu des milliers de lettres et courriels de soutien du grand public qui nous appuie massivement ainsi que de professionnels d'ici et d'ailleurs.

Au lieu du projet «rassembleur» (mot futile dans le domaine artistique!) et d'un seul «grand festival» qu'on prétendait nous proposer, on a eu droit à une belle démonstration d'improvisation, de combines, d'opportunisme, de manque de transparence et de vision. Le «milieu» est plus divisé que jamais, et nombreux sont ceux qui contestent cet interventionnisme des agences gouvernementales qui favorisent le groupe Spectra, spécialiste de la convergence, vendeur de contenants plus que de contenus. [...]

Une combine

Le Festival du «nouveau» cinéma qui, à la suite des tractations en coulisses de la SODEC et de Téléfilm lors de «l'appel d'offres», semblait se réjouir d'une entente avec Spectra pour créer «un seul grand festival à Montréal», a retiré ses billes et préfère faire cavalier seul à l'automne, dès qu'il a su que Moritz de Hadeln était nommé par Spectra.

Il préfère continuer à l'automne, alors qu'il a la partie facile en reprenant beaucoup de films déjà présentés au Festival de Toronto (44 meilleurs longs métrages en 2004!). Cela arrange Toronto, car cela maintient Montréal dans une situation d'infériorité, mais on ne peut créer à Montréal un festival international digne de ce nom en reprenant des films déjà présentés au Canada un mois avant et sans aucune première mondiale.

Le FFM n'a jamais été contre l'aide au Festival de nouveau cinéma à condition qu'il reste à l'intérieur de son créneau. Un festival en devenir de Spectra se déroulant aux mêmes dates que le Festival du nouveau cinéma en 2005, a pour but d'écraser ce dernier et, en 2006, de s'attaquer aux dates du FFM avec l'espoir de l'éliminer. Le déplacement des FrancoFolies en juin est l'ultime but de cette opération.

La SODEC et Téléfilm viennent de donner leur appui au Festival du nouveau cinéma, cela prouve que «l'appel d'offres» est caduc et n'était qu'une combine afin d'éliminer le FFM.

Spectra ne peut réinventer la roue, même en important un directeur artistique dont les festivals de Berlin et Venise ne voulaient plus. Il veut proposer un «festival de style européen» sans expliquer ce que cela veut dire! [...] D'une manière générale, ce qui différencie les festivals européens des festivals nord-américains est le niveau de financement public qui est beaucoup plus important pour les principaux festivals européens. Nos gouvernants sont-ils d'accord avec cela?

Le représentant importé de Spectra nous dit qu'il présentera des films d'Asie, d'Afrique, de la francophonie et de l'univers latin, de la Roumanie à la Terre de Feu. En fait, il s'agit de la programmation du Festival des films du monde. En somme, on vole le concept du FFM, son nom (Festival international du film de Montréal) et on envisage de lui voler ses dates. Où est le projet novateur?

Équité et respect

Pendant que nos ministres parlent de diversité culturelle sur les tribunes internationales, le Festival des films du monde l'a mise en pratique depuis 28 ans, plus qu'aucun autre événement au pays. Soixante-douze pays ont officiellement participé en 2004, c'est cela la vraie «ouverture sur le monde». [...]

On semble oublier que le public qui participe en masse au Festival des films du monde a le droit de garder son festival. Nos ministres viennent de se raviser et d'accepter de continuer de subventionner le Festival du «nouveau» cinéma en dehors de Spectra et de «l'appel d'offres». On ne voit pas pourquoi le Festival des films du monde, le plus important au Québec, qui plaît au public en ayant une programmation véritablement internationale et qui présente plus de premières mondiales que tout autre festival au Canada, n'aurait pas les mêmes droits aux subventions. C'est une question d'équité et de respect de notre public. Le problème du Festival des films du monde est qu'il est une fiancée trop séduisante pour toutes sortes de prédateurs.

La ministre de la Culture du Québec devrait d'urgence se pencher sur l'injustice commise envers notre plus grand événement cinématographique en rétablissant la subvention du FFM, comme elle vient de le faire pour le Festival du nouveau cinéma, et déclarer un moratoire sur les décisions de la SODEC. Un arbitrage neutre et objectif devrait prendre en main le cas du FFM.

Laissons le public cinéphile décider quels festivals méritent d'être soutenus par les subventions des contribuables. Cette lettre aurait pu être signée par les milliers de personnes qui nous ont témoigné leur soutien et leur désarroi devant l'injustice commise envers le Festival des films du monde. Le FFM ne mérite pas d'être exproprié de cette façon, alors que la SODEC avait pris l'engagement auprès de l'Assemblée nationale il y a trois ans, d'assurer la «pérennité financière» du Festival.

Serge Losique : Président, Festival des films du monde

Danièle Cauchard : Vice-présidente, Festival des films du monde

© 2005 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20050315-LE-76990

La Presse

Arts et spectacles, mardi, 15 mars 2005, p. ARTS SPECTACLES1

Chronique

Une chicane de p'tits gars

Cassivi, Marc

C'était trop beau pour être vrai. Le 17 décembre dernier, Téléfilm Canada et la **SODEC** annonçaient après moult tergiversations l'attribution du nouveau festival international du film à l'Équipe Spectra et son Regroupement pour un festival de cinéma à Montréal. Parmi les membres du conseil d'administration, un invité-surprise, Daniel Langlois, alors président du Festival du nouveau cinéma et rival de Spectra dans l'appel d'offres lancé par les organismes gouvernementaux.

La grande collaboration souhaitée par le milieu du cinéma semblait enfin prendre forme. À en croire les belles paroles du président de Téléfilm, Charles Bélanger, les deux festivals le nouveau et celui du nouveau cinéma auraient lieu simultanément à l'automne 2005, puis pourraient se fondre en un seul événement dès l'été suivant. Bref, tout le monde il semblait heureux, tout le monde il semblait ravi, tous sauf ce cher Serge Losique, abandonné à lui-même et fourbissant son arsenal judiciaire.

On imaginait déjà Montréal de retour en force sur l'échiquier mondial du cinéma, avec un festival d'envergure ralliant des acteurs de tous les secteurs (comédiens, cinéastes, distributeurs, producteurs) et offrant parallèlement un contrepoids avant-gardiste, sorte de Off-Festival de premier plan, sous la houlette de ce bohème iconoclaste Claude Chamberlan. Tout ça en même temps, pour le plus grand bonheur des cinéphiles d'ici et d'ailleurs.

En moins de temps qu'il n'en faut pour dire " bonne idée ", la chicane avait pris dans la cabane. Claude Chamberlan, d'abord ouvert à la proposition (" dans un esprit rassembleur, nous voulons collaborer au rayonnement que Montréal et le Québec méritent à l'international "), dénonçait bientôt cette " inacceptable appropriation " de ses dates. L'Équipe Spectra, de son côté, malgré les négociations rompues, décidait d'ouvrir son premier Festival international de films de Montréal (FIFM)... la veille du Festival du nouveau cinéma (" pour ne pas faire d'ombre " au FNC!). Bonjour la collaboration.

On connaît plus ou moins la suite (selon son degré d'intérêt pour les tragédies grecques) : démissions du président et de la directrice générale du Festival du nouveau cinéma, Daniel Langlois et Sheila de la Varenne ; lettres d'appui de cinéastes à Claude Chamberlan ; échanges épistolaires entre tout ce beau monde et, bien sûr, poursuites de quelques millions intentées par Serge Losique. Résultat des courses: Montréal présentera trois festivals internationaux de cinéma en moins de deux mois, l'automne prochain.

Résultat des courses: Montréal présentera trois festivals internationaux de cinéma en moins de deux mois, l'automne prochain. Une situation pour le moins risible qui suscite une telle confusion à l'étranger que les producteurs et distributeurs hésitent désormais à présenter leurs films chez nous. Il y a des limites à être la " ville des festivals ". L'une de ces limites étant le ridicule. " Montréal, qui rêvait de stars et de glamour, voit désormais le scénario virer à la tragicomédie ", écrivait avec justesse Stéphanie Pertuiset de l'Agence France-Presse, il y a 15 jours. Encore une belle image de Montréal à l'étranger. On appelle le bon maire Tremblay à la rescousse?

On est en droit de se demander ce qui a pu transformer un projet jugé enthousiasmant à la mi-décembre en hérésie cinématographique deux mois plus tard. Un élément de réponse se trouve dans la nomination de Moritz de Hadeln comme délégué général à la programmation du FIFM. L'ancien directeur de la Berlinale et de la Mostra ne fait pas l'unanimité. Certains le jugent trop " Vieille Europe " alors que d'autres vantent son expérience et la valeur de son carnet d'adresses.

On a compris la semaine dernière que Claude Chamberlan et lui ne seront jamais partenaires de bridge...

Il ne faut pas forcer les mariages, déclarait la semaine dernière à ma collègue Stéphanie Bérubé le nouveau président de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**. Soit. On sait ce que donnent les fusions forcées. Sauf qu'on n'a pas affaire ici à un mariage " obligé ", plutôt à une guéguerre de cour d'école entre p'tits gars de 50 ans. On sait depuis décembre que le FIFM et le FNC auront lieu en même temps à l'automne. Le nouveau festival ne changera pas ses dates, annoncées en grande pompe à Berlin comme à Toronto. Moritz de Hadeln compte sillonner la planète pour répandre sa bonne nouvelle.

La cohabitation entre les deux festivals n'est prévue, du reste, que pour cet automne seulement. Pendant 10 jours. Est-ce bien une raison de faire rire de nous ici comme à l'étranger avec du crêpage de chignon qui ne mène nulle part?

Claude Chamberlan a raison de vouloir protéger son festival, qui doit célébrer en octobre son 34^e anniversaire. L'équilibre d'un festival est fragile. Le Festival du nouveau cinéma a reçu son financement de Téléfilm et de la **SODEC** pour 2005, mais qu'en sera-t-il pour les années à venir? Le FNC doit survivre et les institutions ont le devoir de s'en assurer, surtout depuis le départ mystérieux de Daniel Langlois. La contribution de Claude Chamberlan et de son festival à la diffusion du cinéma d'auteur chez nous est indéniable. Mais Chamberlan devra cesser de camper sur ses positions s'il souhaite réellement " collaborer au rayonnement que Montréal et le Québec méritent à l'international ". De la même façon, Spectra devra mettre de l'eau dans son vin si sa volonté de " ne pas porter ombrage " au Festival du nouveau cinéma est réelle.

On peut remettre en question les stratégies et pratiques de Téléfilm et de la **SODEC** dans l'épineux dossier de la relève du Festival des films du monde. On peut regretter l'emprise de l'Équipe Spectra sur la majorité des festivals. Il reste que Montréal a besoin d'un festival international de cinéma digne de ce nom. On compte sur vous, les p'tits gars.

© 2005 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050315·LA·0070

Le Soleil

Cinéma, samedi, 12 mars 2005, p. G9

Cinéma entrevue

Nouveau festival à Montréal

Accouchement dans le malaise

Carignan, Gilles

Autant la création d'un nouveau festival à Montréal était réclamée par une large faction du milieu, autant son accouchement, sous l'impulsion de Téléfilm Canada et de la SODEC, donne parfois des impressions de mauvais vaudeville.

Depuis l'automne, pas une semaine ne passe sans qu'un nouveau rebondissement vienne s'ajouter à la saga, qui divise de plus en plus. Montréal aura-t-elle son grand rendez-vous de cinéma à l'automne ? Pour le moment, elle en aura... trois, dont deux annoncés exactement aux mêmes dates !

L'arrivée du nouveau joueur sur l'échiquier, baptisé le Festival international des films de Montréal (FIFM), soutenu par l'Équipe Spectra et un regroupement de représentants du milieu, provoque autant d'enthousiasme que de grincements de dents. Et de plus en plus de voix s'élèvent pour le manifester.

Drôle de scénario pour la métropole, qui souhaite rattraper l'écart qui ne cesse de se creuser, en termes de rayonnement, avec le Festival de Toronto.

Tout est parti de là. D'un mécontentement envers le Festival des films du monde (FFM) et son organisation, présidée par Serge Losique. Un mécontentement qui ne date pas d'hier, mais qu'a cristallisé une étude commandée par Téléfilm et la SODEC. L'étude, publiée l'été dernier, n'était pas tendre à l'endroit du FFM et de Losique, accusé de manquer de transparence et de travailler en vase clos (on notera que Losique a refusé d'y participer).

Forts de ces conclusions - qui n'ont surpris personne - , les deux organismes publics ont décidé de retirer leurs billes au FFM (1,1 million \$ annuellement, soit moins de 20 % de son budget) et de lancer un appel d'offres pour l'organisation d'un nouvel événement, plus transparent, plus rassembleur. Du moins, on le souhaitait.

Question de dates

Quatre groupes ont déposé des projets, dont le Festival du nouveau cinéma, le doyen des festivals montréalais, ainsi que Spectra, déjà organisateur des FrancoFolies et du Festival de jazz, dont le président Alain Simard a pris la tête d'un regroupement de producteurs, de distributeurs, de cinéastes et d'acteurs du milieu. Alain Simard affirme avoir tendu la main à Serge Losique pour qu'il s'associe à son projet. En vain.

N'empêche, Spectra a finalement remporté la mise. Daniel Langlois, président du Festival du nouveau cinéma, a du coup accepté un siège au conseil d'administration du FIFM. Une association semblait dès lors probable entre son festival et la nouvelle créature, qui prévoyait son démarrage en 2006, en période estivale.

Mais en annonçant finalement la tenue d'une première présentation pour octobre 2005, exactement aux mêmes dates que le Festival du nouveau cinéma, le FIFM ne s'est pas fait que des amis. De toute évidence, l'idée de partenariat entre les deux festivals ne s'est jamais matérialisée.

Dans un geste-surprise, Daniel Langlois a tourné le dos au Festival du nouveau cinéma. Son directeur et cofondateur, Claude Chamberlan, déplore depuis l'attitude du FIFM, qui place des nuages noirs au-dessus de son événement, même si la SODEC a confirmé dernièrement qu'elle continuerait de l'appuyer !

Pendant ce temps, Serge Losique dépose poursuite sur poursuite. Contre Téléfilm Canada, qu'il accuse d'outrepasser son mandat. Contre le Regroupement pour un festival de cinéma. Et même contre son nouveau délégué général, Moritz de Hadeln, qui l'a jadis accusé d'être "le Al Capone de Montréal".

Tout en transportant l'affaire devant les tribunaux, Losique annonce la tenue d'un 29e FFM en août, comme prévu, avec ou sans subvention, publicisant l'appui renouvelé de trois de ses commanditaires majeurs. Est-ce faisable ? On verra. Chose sûre, pas question pour lui de laisser le terrain à d'autres sans se battre.

Le défi de de Hadeln

Avec le résultat qu'au moment d'écrire ces lignes, Montréal est convié à non pas un, non pas deux, mais trois gros rendez-vous cinéma dans les prochains mois (sans compter tous les autres, Fant-Asia par exemple) ! Le 29e Festival des films du monde se tiendra du 25 août au 5 septembre, le 34e Festival du nouveau cinéma du 13 au 23 octobre et le 1er Festival international de films du 12 au 23 octobre ! Y aura-t-il vraiment un gagnant dans tout ça ?

Moritz de Hadeln, qui doit composer en peu de temps le menu du 1er FIFM, convient qu'il débarque dans un contexte bouillant. L'homme est habitué à affronter la tempête. Il a dirigé pendant une vingtaine d'années le Festival de Berlin, et pendant deux ans la Mostra de Venise, avant d'être remercié.

Drôle de retour de situation pour ce vétéran de la scène des festivals. Il y a deux ans, lorsque LE SOLEIL l'avait rencontré à Venise, de Hadeln n'avait pas été tendre à l'endroit de Serge Losique, qui, cette année-là, avait retenu les mêmes dates que la Mostra pour la tenue de son FFM. Le chevauchement au calendrier entre trois festivals importants - Venise, Montréal et Toronto - avait fait dire à de Hadeln que Losique s'organisait un "hara kiri" en s'entêtant à jouer sur le même terrain que ses rivaux. De là à s'imaginer qu'il serait lui-même aux commandes du festival créé pour remplacer le FFM...

De passage cette semaine à Montréal, de Hadeln dit avoir accepté le défi que le producteur Roger Frappier est venu lui proposer au nom du Regroupement par désir de s'attaquer à du neuf. "C'est la première fois de ma vie que j'ai l'occasion de participer à la naissance d'un tel événement", dit-il en entrevue.

Mais l'homme, qui débarque avec son épouse Erika, nommée directrice adjointe, se montre prudent. Il ne veut pas créer de fausses attentes pour l'an un. Montréal ne pourra prétendre rivaliser avec Venise ou Berlin dès le début. Encore moins avec Cannes. "Un jour peut-être, mais pas demain, ni après-demain. Il faudra du temps."

Pour se distinguer de Toronto, le FIFM, qui présentera ses soirées de gala au théâtre Saint-Denis, sera un "festival à l'européenne", dit-il, avec compétition officielle internationale (comme le FFM). Le mot d'ordre de la programmation : la qualité avant la quantité. Son objectif : attirer des primeurs à Montréal (et les vedettes qui viennent avec), question de créer un événement qui aura un rayonnement international. L'inédit, convient-il, est la clé pour susciter l'intérêt de la presse étrangère pour Montréal. Ce qui ne signifie pas que le cinéma québécois ne trouvera pas de place dans la grille.

Vu les délais actuels, Moritz de Hadeln convient qu'il est plus réaliste pour l'an un de parler de "primeurs nord-américaines. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y aura pas de premières mondiales. C'est une question d'intérêt. Personne ne nous fera de cadeau. Les gens placent leurs films dans les festivals où il trouve leur intérêt".

D'où l'importance, pour lui, de monter un événement qui se distinguera par son accueil, par sa convivialité, par la qualité de son organisation. Une organisation, lui souligne-t-on, qui compte à son bord nombre de producteurs et de distributeurs québécois, qui eux aussi ont leurs intérêts. "J'ai carte blanche", assure au sujet de la programmation de Hadeln, qui ne s'en fait pas avec la pression des uns et des autres pour placer leurs films. "Des pressions, il y en avait partout où je suis passé. Même Cannes n'y échappe pas."

Jamais facile pour un festival d'attirer les gros films. La présence de trois événements en l'espace de deux mois dans la métropole risque de diviser. De Hadeln, qui dit miser sur un bon réseau de contacts, ne se défile pas : il y a "malaise". Lui qui a vertement condamné le chevauchement de dates entre Venise et le FFM se retrouve aujourd'hui aux commandes d'un événement venu se superposer au Festival du nouveau cinéma. "Ce n'est pas moi qui l'ai voulu", dit-il.

De Hadeln affirme avoir rencontré mardi André Lamy et Claude Chamberlan, respectivement président et directeur du Festival du nouveau cinéma, afin de dénouer l'impasse.

De Hadeln continue de penser que les deux événements pourraient travailler main dans la main, estimant que le Festival du nouveau cinéma pourrait devenir pour le nouveau-né l'équivalent de ce qu'est la Quinzaine des réalisateurs pour Cannes. C'est-à-dire une section parallèle forte et autonome dans ses choix de programmation, qui profite néanmoins de la présence du plus grand. "On n'a rien à gagner à nous faire la guerre", dit-il.

N'est-ce pas néanmoins un peu cavalier de voir un nouveau-né s'installer sur le terrain d'un événement en selle depuis 33 ans ? De Hadeln dit qu'il "déploie" la situation, et reste confiant de trouver un terrain d'entente. "On s'est laissé hier (mardi) en se disant qu'on se reparlerait. Je n'ai pas envie de me battre avec Claude Chamberlan."

Problème temporaire

Cette superposition des deux événements, du reste, risque de n'être que temporaire. Car le FIFM a toujours affirmé pour 2006 viser une case estivale. Alain Simard a parlé à quelques reprises du mois d'août, présumant sans doute le départ de Losique. Moritz de Halden voit toutefois un écueil à trop vouloir se rapprocher des dates de Venise et de Toronto.

"Juin ou juillet serait l'idéal, dit-il. Il y a des sorties américaines importantes le 4 juillet. Et il y a beaucoup de films qui ne sont pas retenus par Cannes (en mai) qu'on pourrait récupérer. C'est ce qui se passe présentement à Venise, qui profite de la situation."

Gros hic : "Je sais bien qu'il y a beaucoup d'autres festivals à Montréal pendant cette période. On est en train de travailler là-dessus, pour voir les possibilités. C'est le conseil d'administration qui prendra la décision."

En attendant l'annonce des premiers films, le malaise persiste. En tentant de sortir Serge Losique de l'échiquier, Téléfilm Canada donne l'impression d'avoir pour le moment tout aussi nui au Festival du nouveau cinéma. À suivre.

GCarignan@lesoleil.com

Illustration(s) :

Moritz de Hadeln a accepté le défi par désir de s'attaquer à du neuf.

© 2005 *Le Soleil*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050312·LS·0187

Le Devoir
CINÉMA, samedi, 12 mars 2005, p. E8

Cinéma
Un lunch en Moritzie

Bilodeau, Martin

On s'était déjà habitué à parler de lui en son absence, voilà que Moritz De Hadeln, délégué général à la programmation du nouveau Festival international des films de Montréal (FIFM), s'est matérialisé à Montréal cette semaine. L'objectif de sa visite: se réunir avec les membres du Regroupement pour un festival de cinéma à Montréal, qui lui ont confié un mandat de trois ans, régler des détails avec l'Équipe Spectra, société qui chapeautera l'événement - «uniquement sur le plan logistique; ils n'ont rien à dire sur le contenu», m'assure-t-il -, établir les premiers barèmes pour la sélection des films (il espère 150 longs métrages pour la première édition), enfin, rencontrer la presse montréalaise, histoire de faire plus ample connaissance... puis de calmer le jeu.

On se serait d'ailleurs attendu à le trouver crispé ou abattu devant un tel matraquage. Pensez-vous! Moritz De Hadeln a dirigé le Festival de Berlin pendant la guerre froide, puis celui de Venise sous l'emprise de Berlusconi. C'est dire qu'il a connu bien pire que les guerres de clochers qui secouent présentement le petit monde des festivals montréalais, avec d'un côté Serge Losique qui tire à boulets rouges sur le FIFM à coups de poursuites judiciaires, de l'autre Claude Chamberlan (amiral du Festival du nouveau cinéma) qui se sent lésé et trahi dans toute cette affaire.

Jeudi, à la veille de rentrer à Berlin, où son épouse Erika soigne une fracture de la cheville, Moritz De Hadeln a accepté de luncher avec moi, à l'initiative de la directrice des communications de Spectra, Myriam Achar. Mes propos de la semaine dernière n'ayant pas été des plus flatteurs à son endroit, je m'attendais, de sa part, à une certaine réserve, sinon à une froideur catégorique. Je l'ai découvert au contraire avenant et d'excellente humeur, désireux de répondre à toutes mes questions, content, même, pour reprendre ses paroles, de «parler enfin des choses dont je veux parler». À savoir ses projets pour la programmation du FIFM, à laquelle il compte donner un caractère latin, pour se rapprocher du public d'ici. Je me dis qu'il faut vraiment être d'ascendance germanique pour nous trouver latins, mais laissons courir. Le filon, après tout, est aussi bon qu'un autre.

J'ai de plus gros soucis à lui confier. À savoir la présence incongrue à son conseil d'administration d'exploitants, de distributeurs, de producteurs, bref, de gens qui voudront certainement tirer profit de cette grande tribune internationale, puisque c'est l'objectif du FIFM d'en être une. Le lobbying, il connaît. Mais qu'en est-il du lobbying qui se joue à l'intérieur même de la structure de son événement?

Rappelons que c'est Denise Robert (*Les Invasions barbares*) qui, la première, a eu l'idée de Moritz De Hadeln comme délégué général. Puis Roger Frappier (*La Grande Séduction*) s'est rendu à Berlin où il est allé lui proposer le job. Ces deux producteurs, pour ne nommer qu'eux, attendront-ils un éventuel retour d'ascenseur? De Hadeln hésite un instant puis répond: «Ça pourrait poser problème si je n'avais pas un contrat très clair. Il y a des statuts qui garantissent que je ne subirai pas ce genre de pression. Le vrai problème, c'est ce qui va se passer après qu'on aura refusé un film. Est-ce que le producteur ou le distributeur va démissionner avec fracas du conseil d'administration en décrétant que ce con-là ne comprend rien?» Va pour la théorie. Pas de doute qu'en ce jeudi d'hiver, Moritz De Hadeln y croit.

L'automne est encore loin. «C'est trop tôt pour en parler. Mais bon, Roger Frappier ou pas, c'est le film qui va parler. Je crois bien qu'on tiendra le coup.»

Dans sa première version, le FIFM prendra la forme d'un festival international compétitif, plus ou moins calqué sur les modèles existants, avec sélection hors concours et volets thématiques. C'est pas compliqué à penser, mais c'est complexe à organiser. Les règlements - à expédier partout dans le monde afin d'appeler les soumissions - ne sont pas terminés, des détails restent à régler. «Mais ce sera prêt pour Cannes», assure le grand chef, qui voit dans le FIFM un grand festival populaire, capable de rassembler plusieurs générations sous un même chapiteau.

Sa principale préoccupation: les jeunes, qu'il sent coupés de l'héritage cinéphilique et qu'il faut attirer en dehors des multiplexes. Pour cette raison, il espère rassembler une programmation où les films populaires, plus accessibles, auront leur place. Il reconnaît cependant que l'écart entre l'art et le commerce est plus grand ici qu'en Europe. Il lui faudra s'ajuster à cette réalité socioculturelle, qui a en partie causé la perte du FFM. «Serge Losique a donné à Montréal un excellent festival pendant les années 70 et 80. Après ç'a chuté. [...] Le festival a vieilli parce que son directeur a vieilli. Il n'a pas eu la rigueur de faire une sélection qui sache attirer les jeunes publics. Claude Chamberlan, au contraire, n'est pas tout jeune, mais il est resté très ouvert. Le problème avec Claude, c'est qu'on a les mêmes goûts, lui et moi.»

Pourquoi ne pas lui offrir une position au sein de son comité, alors? «Il a son festival, je ne peux pas faire ça. Je l'aime bien comme personne, mais je ne sais pas si je pourrais travailler avec lui», avance timidement celui qui se dit peiné par la querelle de dates qui s'envenime entre le FIFM et le FNC. «Je n'ai pas voulu ça. Avant même que je sois approché, la SODEC et Téléfilm Canada ont voulu ce chevauchement, avec dans l'idée une collaboration éventuelle entre les deux événements.» La collaboration n'a pas eu lieu et le FNC se retrouve bien isolé, malgré l'appui répété de cinéastes d'ici. «Ça m'a fait un peu mal au coeur, cette lettre des cinéastes [publiée la semaine dernière dans *Le Devoir*]. Il y a un malentendu, un manque de dialogue. Mais je ne peux pas être le seul à faire le dialogue.» D'autant que la faute - De Hadeln opine du bonnet en m'entendant la formuler - réside moins du côté de Spectra que de celui de Téléfilm Canada et de la SODEC, qui ont maladroitement commandité la révolution.

Moritz De Hadeln n'avait pas que des amis en arrivant à Montréal. Est-il l'homme de la situation? Seul l'avenir nous le dira. Cela dit, son entêtement à rappeler que la programmation du FIFM sera l'oeuvre d'un groupe nous incite à croire qu'il veut rompre avec la réputation d'empereur autoritaire qui l'a précédé chez nous. Restera-t-il longtemps? Réponse: «Le temps nécessaire pour faire démarrer ce truc. J'espère qu'en chemin j'aiderai à faire découvrir quelqu'un de chez vous qui pourra reprendre les choses en main.» Il sait ce qu'il faut dire pour plaire, ce cher Moritz.

© 2005 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050312·LE·76812

Le Soleil
Cinéma, samedi, 12 mars 2005, p. G8

Nouveau festival à Montréal

Le film de la saga

Carignan, Gilles
Le Devoir; La Presse; PC

27 juillet 2004 : grosse tuile sur la tête de Serge Losique et du Festival des films du monde (FFM), sévèrement critiqués dans une étude. Commandée à Secor par Téléfilm Canada et la SODEC, l'étude - qui visait aussi les festivals de Vancouver, de Toronto et de Halifax - fait ressortir diverses plaintes du milieu en regard du FFM et de l'attitude de sa direction. Un appel de propositions sera lancé en septembre pour doter Montréal d'un nouveau festival.

- 26 août : malgré l'incertitude quant à son avenir, le 28e Festival des films du monde démarre. Serge Losique demeure muet au sujet de l'étude Secor.

- 1er septembre : alors que la rumeur s'emballe quant aux candidats potentiels pour l'organisation d'un nouveau festival, Alain Simard, président de l'Équipe Spectra, déclare au *Devoir* avoir offert à Serge Losique de s'unir à son groupe pour présenter un nouveau projet : "Je persiste à croire qu'il existe une solution pacifique et raisonnable pour l'avenir du FFM."

- 6 septembre : le rideau tombe sur le FFM. Malgré la tourmente, Serge Losique donne rendez-vous aux cinéphiles du 25 août au 5 septembre 2005.

- 7 septembre 2004 : à Québec pour clore le Festival du film, succursale de son FFM, Losique commente pour la première fois l'étude, qu'il dit n'avoir pas lue. "Téléfilm Canada et la SODEC s'arrogent des droits qu'ils n'ont pas. Ce ne sont pas eux qui vont décider de l'avenir du Festival." Le même jour, les deux organismes rendent public leur *Appel de propositions pour un événement cinématographique à Montréal*. La transparence de l'organisation et son potentiel rassembleur sont parmi les critères. "Le financement d'un événement n'est pas un droit acquis, mais un privilège", mentionne le directeur de la SODEC, Pierre Lafleur.

- 30 septembre : alors que Serge Losique annonce que ses principaux commanditaires seront de retour en 2005, Pierre Lafleur quitte la présidence de la SODEC.

- 8 octobre : finalement, quatre groupes répondent à l'appel de Téléfilm et de la SODEC avant l'échéance fixée à 16 h : Daniel Langlois et le Festival du nouveau cinéma, Gilbert Rozon du Festival Juste pour rire, l'Équipe Spectra appuyée par plusieurs joueurs de l'industrie, et Vision Globale. Spectra indique que Serge Losique sera invité à joindre l'organisation si leur projet est accepté. Losique affirme qu'on ne lui a fait aucune proposition.

- 29 octobre : coup de théâtre, Téléfilm et la SODEC ne retiennent aucun des projets soumis, demandant aux quatre groupes de soumettre une nouvelle offre d'ici le 1er décembre. "Les propositions que nous avons reçues n'étaient pas complètes", a expliqué le nouveau patron de la SODEC, Jean-Guy Chaput.

- 10 décembre : Serge Losique et le FFM se lancent dans l'arène judiciaire. Une poursuite est déposée en Cour supérieure contre Téléfilm, réclamant à l'institution 2 millions \$ en dommages moraux et 500 000 \$ en dommages exemplaires. Téléfilm est accusé d'avoir causé "un tort considérable au FFM en favorisant la mise sur pied d'un deuxième festival qui entrera directement en concurrence" avec lui.

- 17 décembre : et le gagnant est... l'Équipe Spectra, tranchent Téléfilm et la SODEC. "Finies les querelles de clochers qui nous ridiculisaient à l'étranger", commente Alain Simard. Daniel Langlois accepte de se joindre au c.a. de la nouvelle équipe. Des pourparlers sont engagés pour un partenariat avec le Festival du nouveau cinéma. Le nouveau festival verra le jour en 2006.

- 14 janvier 2005 : le FFM demande à la Cour supérieure de déclarer nuls et illégaux tous les actes de Téléfilm depuis le début de la saga.

- 9 février : le nouveau festival a un nom : Festival international de films de Montréal. Serge Losique affirme que l'appellation lui appartient. Le groupe Spectra l'a déjà enregistrée.

- 10 février : Alain Simard confirme la nomination de Moritz de Hadeln comme délégué général à la programmation et annonce les dates du festival : du 12 au 23 octobre... 2005 ! Absent remarqué à la conférence de presse, Claude Chamberlan, du Festival du nouveau cinéma, dont les dates prévues sont du 13 au 23 octobre... "Ce grand festival rassembleur nous fait revivre le même climat (...) de manque de respect que le FFM", déclare-t-il au *Devoir*. Losique publie un communiqué pour égratigner la réputation de de Hadeln.

- 15 février : Daniel Langlois démissionne de la présidence du Festival du nouveau cinéma.

- 21 février : le FFM dépose devant la Cour supérieure une requête en dommages et intérêts de 2 millions \$ avec demande d'injonction permanente contre Spectra et son festival. Le même jour, Alain Simard commente l'imbroglio avec Claude Chamberlan : "Nous voulons que le Festival du nouveau cinéma vive."

- 1er mars : *Le Devoir* publie la lettre de cinéastes tels Francis Leclerc, Hugo Latulippe, Robert Lepage, Denis Villeneuve, André Forcier, Philippe Falardeau, qui demandent à Spectra de revoir "sa décision de programmer son événement en même temps que le Festival du nouveau cinéma".

- 8 mars : Serge Losique continue la valse de ses poursuites, cette fois en Cour supérieure du Québec contre *La Presse* et Moritz de Hadeln, à qui il réclame 200 000 \$ pour atteinte à sa réputation, après s'être fait taxé de "Al Capone de Montréal".

Recherches : Gilles Carignan

Illustration(s) :

Serge Losique annonce le retour du FFM, quoiqu'il adienne.

Claude Chamberlan, du Festival du nouveau cinéma

© 2005 *Le Soleil*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050312·LS·0186

La Presse
Cinéma, samedi, 12 mars 2005, p. CINEMA2

JEAN-GUY CHAPUT

Le pacificateur

Bérubé, Stéphanie

Il est le joueur que l'on n'attendait plus. Dans un monde où les dirigeants de sociétés publiques culturelles se réfugient souvent dans le " pas de commentaire ", le nouveau président de la SODEC, Jean-Guy Chaput, détonne.

" Il ne faut pas forcer deux personnes à se marier! " lance d'entrée de jeu le président de la SODEC, Jean-Guy Chaput, à propos du Festival du nouveau cinéma dirigé par Claude Chamberlan et du nouveau festival de cinéma dirigé par Alain Simard, qui devraient être présentés simultanément à l'automne 2005.

Au début de cette histoire, Téléfilm Canada et son président, Charles Bélanger, avaient pris les devants. Avec l'arrivée de Jean-Guy Chaput, les choses risquent de changer. Car le monsieur n'a pas l'habitude de rester dans l'ombre. Et comme il a le respect des gens du milieu, tous se sont rués pour avoir une conversation avec lui. Pour lui donner leur version des faits. Lorsque la ministre québécoise de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, veut être au parfum de la situation, c'est son ami de longue date, Jean-Guy Chaput, qu'elle appelle. Il est sur la ligne de front, a eu des rencontres avec Alain Simard, Serge Losique, Claude Chamberlan. Il a pris le temps d'écouter les histoires de chacun et a confirmé au Festival du nouveau cinéma l'appui financier de la SODEC pour cette année.

" On ne veut pas la fin du Festival du nouveau cinéma, dit-il. Leur mariage (avec l'autre festival, celui de Spectra), je ne le souhaite pas. S'ils veulent le faire, tant mieux. S'ils ne le font pas, c'est correct aussi. Mais pour l'histoire des dates, nous ne pouvons rien faire pour cette année, car nous avons déjà dit oui (à la présentation simultanée). "

Entre la première de *Kà* à Las Vegas et l'ouverture de salon du livre de Paris, Jean-Guy Chaput a accepté de rencontrer *La Presse* dans les bureaux de la SODEC, après quelques demandes d'entrevue. Le nouveau président voulait bien connaître ses dossiers avant d'en discuter publiquement. Vraisemblablement, en quatre mois, Chaput a eu droit à un cours accéléré.

Ce qu'il déplore le plus, c'est que cette histoire de festivals a viré au conflit ouvert dans les médias. " Je comprends qu'il n'y a pas moyen de se réconcilier pour le moment, mais est-ce que c'est possible de ne pas faire la guerre? "

À défaut de jouer un rôle de médiateur entre deux parties qui ne se parlent plus vraiment, Chaput a hérité d'un rôle de pacificateur. Un rôle qui lui va parfaitement, lui qui n'a pas la langue dans sa poche.

Le dernier chèque au FFM

La SODEC vient de signer un chèque destiné au Festival des films du monde de Montréal (FFM) de Serge Losique pour compléter les sommes promises en 2004. Selon Jean-Guy Chaput, c'est le dernier chèque que recevra Serge Losique de la part de la SODEC, à moins qu'il n'y ait des changements profonds dans la nature et l'organisation de l'événement.

" Ce qu'est le FFM en ce moment ne recevra pas notre aide, déclare Chaput. Nous allons financer un seul festival de cinéma d'envergure et ce sera celui du Regroupement, sous la coupe de Spectra. "

Il y a une quinzaine de festivals de cinéma sérieux, à Montréal seulement. Maintenant, selon les institutions publiques, ils sont divisés en deux catégories: le grand et les autres. Le grand, c'est bien sûr le Festival international de films de Montréal organisé par Spectra. Et parmi les autres, il y a le Festival de nouveau cinéma qui recevra 200 000 \$ de la SODEC en 2005.

Et si le FFM se présentait autrement, dans une formule plus modeste, et demandait moins d'argent? "*Too late*, tranche Jean-Guy Chaput, sans hésiter. Ils n'ont pas répondu à notre appel d'offre à l'automne, c'est trop tard. (...) Moi je n'en veux pas personnellement à Losique, dit-il. Mais un festival international, nous avons décidé d'en soutenir un seul. Et ce sera celui de Spectra. "

Et Téléfilm Canada?

Depuis le 25 novembre dernier, Téléfilm Canada a un nouveau directeur général, Wayne Clarkson, un homme très respecté du milieu du cinéma canadien. Toutefois, M. Clarkson refuse de s'impliquer dans cet épineux dossier des festivals montréalais. Raison évoquée, une amitié pour Serge Losique qui lui impose un droit de réserve. La situation a toutefois beaucoup évolué et n'implique pas que Serge Losique.

Toujours pas de commentaire de la part de M. Clarkson, qui refuse de répondre aux questions de *La Presse*. Le dossier est entre les mains de Charles Bélanger, le président de Téléfilm Canada, indique la porte-parole de la société d'État, qui précise du même souffle que M. Bélanger n'a pas de commentaire à faire relativement à cette affaire.

MORITZ DE HADELN

Délégué général à la programmation du Festival international de films de Montréal

CLAUDE CHAMBERLAN

Co-fondateur et directeur du Festival du nouveau cinéma de Montréal

CHARLES BÉLANGER

Président de Téléfilm Canada

ALAIN SIMARD

Président de L'Équipe Spectra et directeur général du Festival international de films de Montréal

SERGE LOSIQUE

Fondateur et président-directeur général du Festival des films du monde de Montréal

DANIEL LANGLOIS

Membre du conseil d'administration du Festival international de films de Montréal

JEAN-GUY CHAPUT

Président de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec, la SODEC

ANDRÉ LAMY

Président du Festival du nouveau cinéma de Montréal

Chronologie des événements

27 juillet 2004

En plein été, Téléfilm Canada et la SODEC dévoilent les conclusions d'une étude réalisée par la firme Secor portant sur quatre grands festivals de cinéma. Le FFM n'y fait pas belle figure. On déplore notamment que le FFM faille à réunir les gens de l'industrie et on note un rendement financier qui laisse à désirer.

7 septembre 2004

Téléfilm Canada et la SODEC lancent un appel de propositions pour l'organisation d'un nouveau grand festival de cinéma à Montréal.

1 er octobre 2004

Le président de la SODEC, Pierre Lafleur, quitte son poste avant la fin de son mandat. Il est rappelé d'urgence au ministère de la Culture et des Communications à Québec où, depuis, il fait partie d'un comité d'étude sur le financement des arts. Jean-Guy Chaput le remplace.

29 octobre 2004

Téléfilm et la SODEC annoncent qu'ils accordent un délai aux participants à l'appel d'offres afin qu'ils peaufinent leurs projets. Quatre groupes participent au concours : le Festival du nouveau cinéma, le Groupe Rozon, Fantasia et L'Équipe Spectra et son regroupement de professionnels de l'industrie.

10 décembre 2004

Le FFM dépose une poursuite de 2,5 millions contre Téléfilm Canada parce que, soutient le Festival, l'agence gouvernementale lui a causé du tort en favorisant la naissance d'un nouveau festival de cinéma à Montréal.

17 décembre 2004

C'est annoncé : l'Équipe Spectra organisera un nouveau festival de cinéma à Montréal.

10 février 2005

Spectra présente sa nouvelle équipe. La direction artistique de son Festival international de films de Montréal sera assurée par Moritz de Hadeln, qui a travaillé à Berlin et Venise. L'équipe compte aussi Léa Pool, Louis Bélanger, Charles Binamé, Jacques Bensimon, Christian Larouche, Guy Gagnon, Pierre Brousseau et plusieurs autres noms bien connus dans le milieu du cinéma.

21 février 2005

Le FFM poursuit L'Équipe Spectra et le Regroupement pour le festival de cinéma de Montréal pour atteinte à son image et à sa réputation, entrave à la réalisation de sa mission et entrave à son rayonnement.

Illustration(s) :

Pichette, André

Le président de la SODEC, Jean-Guy Chaput, n'a pas l'habitude de rester dans l'ombre.

© 2005 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050312·LA·0178

La Presse

Cinéma, samedi, 12 mars 2005, p. CINEMA1

Festivals montréalais

Le plan a déraillé

Bérubé, Stéphanie

Le cinéaste François Girard estime que Téléfilm Canada et la SODEC, qui ont favorisé la naissance d'un nouveau festival de cinéma à Montréal, doivent maintenant réparer les pots cassés dans cette saga qui oppose plusieurs organisateurs d'événements.

"De la destitution de Serge Losique à la création d'un nouveau festival que vous avez téléguidé avec une maladresse peu commune, nous en sommes maintenant à discuter de la survie du Festival du nouveau cinéma, qui se retrouve à l'agonie à la suite d'une étourdissante tournure des événements", écrit le réalisateur du Violon rouge dans une lettre destinée aux deux institutions publiques et aux médias.

Girard constate, avec regret, que la tenue de trois grands festivals de cinéma cette année à Montréal, le Festival des films du monde (FFM), le Festival du nouveau cinéma de Montréal (FNC) et le Festival international de films de Montréal (FIFM), cause une confusion, surtout que les deux derniers se tiendront simultanément cette année, en octobre. Au grand dam du directeur du FNC, Claude Chamberlan.

"Le conflit qui oppose aujourd'hui les trois organisations est la conséquence d'un plan qui a déraillé et d'une suite de décisions mal réfléchies", poursuit-il dans cette lettre d'autant plus audacieuse que les films des cinéastes québécois dépendent très souvent du financement de ces deux institutions publiques, la SODEC et Téléfilm.

François Girard siège sur le conseil d'administration de Festival du nouveau cinéma depuis une dizaine d'années. Avec cette lettre, il joint sa voix à celle de nombreuses personnalités du monde du cinéma qui ont récemment livré un plaidoyer en faveur du Festival du nouveau cinéma et son directeur Claude Chamberlan.

Jeudi, des cinéastes canadiens, dont Atom Egoyan, signaient une lettre vantant les mérites du festival de Claude Chamberlan. La semaine dernière, un groupe incluant les cinéastes Robert Lepage, André Forcier, Philippe Falardeau et Francis Leclerc a aussi écrit une lettre appuyant le Festival du nouveau cinéma et condamnant la tenue de deux festivals en même temps, contre le gré de Chamberlan. À propos du nouveau festival de cinéma de Spectra, les cinéastes écrivaient: "rassembler un aréopage de gens compétents et bien en vue n'équivaut cependant pas à rallier tout le milieu." Denis Villeneuve et André Turpin signent aussi cette lettre, eux dont les derniers films ont été produits par Max Films, la boîte de Roger Frappier... qui fait partie du regroupement qui organise le nouveau festival de cinéma avec Spectra! Au lieu d'être rassemblé derrière un projet commun, le milieu du cinéma québécois aura rarement été si divisé.

Le Festival du nouveau cinéma est sain et sauf

Selon Jean-Guy Chaput, le président de la SODEC, il n'est pas question de forcer l'union des deux festivals, contre la volonté de Claude Chamberlan (lire autre texte en page 2). La semaine dernière, la SODEC et Téléfilm Canada ont confirmé qu'ils continuent de soutenir financièrement le Festival du nouveau cinéma de Montréal. "Les deux mis ensemble, ça représente environ 400 000\$, explique André Lamy, le nouveau président du Festival. Ça représente environ le tiers de notre budget, ce qui est considérable."

D'autant plus que le mécène Daniel Langlois a annoncé qu'il cessait de soutenir financièrement l'événement. " Il y a 12 mois, Daniel Langlois nous a dit: j'ai donné suffisamment au Festival et je vous demande de préparer un plan pour que je puisse me retirer dans l'harmonie et ne pas mettre en péril la survie du Festival ", raconte André Lamy, qui a accepté la présidence du conseil d'administration du Festival du nouveau cinéma, après la démission de Daniel Langlois.

Lamy aime et défend le côté sympathique du FNC. D'ailleurs, lui-même était contre l'idée de participer à l'appel d'offre de la SODEC et Téléfilm et préférerait que le Festival du nouveau cinéma reste plus petit. Et plus excentrique.

" Le monde qui vient à l'Ex-Centris vient aux *vues* en chandail de laine et en jeans, lance-t-il, en entrevue. On présente du cinéma marginal. Souvent, on ne peut même plus voir le film le lendemain du Festival! Ce n'est pas du tout la même nature ou la même facture que les gros festivals internationaux. Nous, c'est nous. Et on aime ça comme ça. "

Mais la SODEC et Téléfilm Canada ont incité les organisateurs du Festival du nouveau cinéma à participer au concours. Les institutions leur ont même fait parvenir tous les documents pour qu'ils déposent un projet, confie André Lamy. Et comme les organisateurs savaient déjà qu'ils perdaient le financement de Daniel Langlois, ils ont décidé de tenter leur chance dans la cour des grands. Langlois,

alors président du conseil, était pleinement d'accord avec cette décision, d'autant qu'à cette époque, il n'était pas question qu'il quitte son poste de président. Il avait indiqué qu'il cessait de donner de l'argent, mais qu'il resterait impliqué et que le Festival continuerait de bénéficier des installations du complexe Ex-Centris.

Daniel Langlois a finalement quitté le conseil d'administration du festival, après que Claude Chamberlan eut publiquement dit qu'il n'était pas d'accord avec la tenue simultanée de deux festivals de cinéma, en octobre.

" Je pense que c'est une bonne décision que Spectra organise un grand festival et je pense que l'idée qu'il y ait une synergie entre nous est une bonne idée ", dit André Lamy. Alors pourquoi la fusion prédite n'est-elle pas possible? L'arrivée de Moritz de Hadeln avec l'Équipe Spectra a un peu bousculé les choses, confie André Lamy.

" On s'est posé la question si on pouvait travailler avec Moritz de Hadeln ", explique André Lamy, qui a bien sûr consulté son programmateur en chef, Chamberlan. " Et je suis arrivé à la conclusion que ce n'était pas un mariage souhaitable. " Pour l'instant. Car Lamy n'exclut pas une collaboration éventuelle, lorsque Spectra et son festival auront fait leurs preuves.

" On collabore de façon magistrale avec Toronto, dit-il. Il n'y a pas de raison qu'on ne collabore pas avec Spectra. Mais pour le moment, je veux savoir qui ils sont. Je veux savoir ce qu'ils ont dans le ventre, ce qu'ils pensent du cinéma et ce qu'ils pensent de notre marginalité. On est rendu là. "

© 2005 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20050312-LA-0177

Le Devoir
WEEK-END CULTURE, vendredi, 11 mars 2005, p. b2

Des réalisateurs canadiens défendent le FNC

Baillargeon, Stéphane

Des réalisateurs canadiens-anglais s'unissent à certains de leurs collègues du Québec pour défendre le Festival du nouveau cinéma (FNC). Ils reprochent notamment au nouveau Festival international des films de Montréal (FIFM) d'organiser sa première présentation en même temps que celle du FNC, en octobre prochain.

«À titre de réalisateurs indépendants, nous croyons qu'il est capital d'affirmer à quel point le FNC est vital et primordial pour les soussignés autant que pour des centaines d'autres réalisateurs canadiens et internationaux», écrivent John L'Écuyer, Bruce McDonald, Ryan Larkin, Peter Witonick, John Pozer, Ron Mann, Manfred Becker et Jerry Ciccoritti. «Le Festival du nouveau cinéma doit être protégé et maintenu tel qu'il est afin de défendre son intégrité artistique.» L'événement est d'ailleurs qualifié de «chef-d'oeuvre».

Une dizaine de réalisateurs québécois ont fait paraître dans *Le Devoir* la semaine dernière leur propre défense et leur illustration des mérites du FNC contre la nouvelle proposition festivalière de l'empire Spectra. La charge pro-FNC était notamment menée par Robert Lepage et Philippe Falardeau.

La nouvelle missive publique en provenance du ROC se présente comme une démarche «pour le soutien» du FNC pendant 33 autres années. Elle affirme que «la plus grande surprise» de la saga des festivals montréalais vient de ce que le nouveau concurrent commencera un jour avant le FNC et aura la même durée, «créant ainsi un conflit évident» tout en signalant «possiblement la fin de la présence de Montréal au sein de la communauté cinématographique, mondiale et canadienne, écartant ainsi le public cinéphile déjà confus».

En fait, la SODEC et Téléfilm, bailleurs de fonds du FIFM comme du FNC, n'ont jamais caché leur intention de tenir le nouveau festival aux dates du vieux. En plus, au moins un des deux organismes gouvernementaux souhaitait que le FNC remporte la mise pour la création d'un événement devant se substituer à l'exsangue Festival des films du monde de Serge Losique.

Le bulletin d'hier de CTVM.info traite aussi de ce problème de chevauchement, mais par un tout autre chemin. L'article central du «quotidien des professionnels de l'audiovisuel» rappelle le dépôt en Cour supérieure, le 8 mars, d'une requête amendée contre La Presse et Moritz de Hadeln, le nouveau directeur du FIFM. La poursuite en diffamation porte sur la formule «Al Capone de Montréal» attribuée à M. de Hadeln, alors à la tête de la Mostra de Venise, dans une chronique de Marc Cassivi publiée en mai 2003 par le quotidien.

«L'ironie de cette poursuite, c'est qu'elle vient nous rappeler un incident, parmi d'autres, qui déclenchera l'ire de nos institutions contre le FFM, écrit Jean-Pierre Tadros. Le Festival de Montréal avait décidé en 2003 de choisir des dates qui [chevauchaient celles du] Festival de Venise (alors repris en main par Moritz de Hadeln) tout en chevauchant de quelques jours celui de Toronto. [...] Aujourd'hui, on se retrouve par le plus grand des hasards avec le même Moritz de Hadeln qui, avec l'appui de Spectra, trouve tout à fait naturel que "son" nouveau festival se déroule en même temps - aux mêmes dates... comment le dire plus clairement! - que le Festival du nouveau cinéma dont ce sera la 34^e présentation cette année.»

© 2005 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050311·LE·76734

La Presse
Arts et spectacles, jeudi, 10 mars 2005, p. ACTUEL5

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE MONTRÉAL
Les organisateurs en désaccord sur les dates

Cassivi, Marc

Les principaux dirigeants du Festival international de films de Montréal (FIFM) ne s'entendent pas sur les dates à donner à l'événement à partir de 2006.

Le délégué général Moritz de Hadeln souhaite que le FIFM se déroule en juin ou juillet, alors qu'Alain Simard, le président de Spectra qui chapeaute le nouveau festival, privilégie toujours le déménagement des FrancoFolies de fin juillet à juin, ce qui ne permettrait pas au FIFM de s'intégrer au calendrier des festivals avant août (juillet étant occupé par le Festival de jazz et Juste pour rire). La première édition du FIFM aura lieu du 12 au 23 octobre prochain.

" Les dates ne sont pas choisies pour 2006, mais il n'est pas question qu'elles demeurent à l'automne, dit Moritz de Hadeln. On pourrait aller plus ou moins vers les dates de Serge Losique (fin août-début septembre), mais je suis absolument contre. Ce n'est pas la peine d'aller se casser la gueule contre le Festival de Toronto. L'idéal du point de vue international serait juin-juillet. Mais cela pose de sérieux problèmes ici. Ce sera au conseil d'administration et à Alain Simard de prendre la décision. "

Moritz de Hadeln, qui a dirigé la Berlinale et la Mostra de Venise (les deux plus grands festivals de cinéma après Cannes), estime que la tenue du FIFM en juin favoriserait entre autres la présentation en primeur à Montréal d'oeuvres non sélectionnées par Cannes et de films hollywoodiens lancés aux États-Unis le week-end du 4 juillet. " Alain (Simard) n'est pas très content que je parle de juin, avoue-t-il. Mais il ne s'agit pas d'un conflit. Alain a aussi ses raisons de dire que ça ne va pas. C'est un débat qui est ouvert. "

En voulant fixer ses dates l'été dès l'an prochain, le nouveau festival semble tenir pour acquis la disparition du FFM de Serge Losique, auquel Téléfilm Canada et la SODEC ont retiré leurs subventions. Serge Losique, qui poursuit déjà pour 2 millions Spectra et le Regroupement pour un festival de cinéma à Montréal, à l'origine du FIFM, a déposé mardi en Cour supérieure une poursuite en diffamation de 250 000 \$ contre Moritz de Hadeln. Le Berlinoise d'origine suisse avait traité Losique de Al Capone de Montréal en 2003, après que ce dernier eut modifié les dates du FFM pour qu'elles entrent en conflit avec celles de la Mostra, qu'il dirigeait alors.

" Je ne vais pas spéculer sur l'avenir de Serge Losique, dit Moritz de Hadeln. On sait que l'homme est têtue. Sa voie, c'est de faire des procès à tout bout de champ. Losique peut dire ce qu'il veut, à l'étranger son festival n'est pas du tout considéré. En Allemagne, c'est très clair. Lorsque les distributeurs allemands n'arrivent pas à placer leurs films dans un festival, ils les envoient à Losique en sachant qu'ils seront sélectionnés. "

Le cas du FNC

Moritz de Hadeln s'attendait sans doute, en acceptant la proposition du FIFM, à ce conflit larvé avec son " ancien ami " Serge Losique. Il s'attendait moins à un affrontement avec Claude Chamberlan, le directeur du Festival du nouveau cinéma, qu'il a rencontré mardi. Chamberlan n'accepte pas que le FIFM se déroule cette année au même moment que son Festival du nouveau cinéma, même si cette concomitance de dates, souhaitée par Téléfilm Canada et la SODEC, est connue depuis décembre dernier. Chamberlan refuse en outre pour l'instant d'envisager que son Festival du nouveau cinéma soit transformé en section parallèle du nouveau festival, à la manière de la Quinzaine des réalisateurs de Cannes.

" Je respecte Claude, on se connaît depuis longtemps, dit de Hadeln. Il se sent profondément attaqué par cette histoire de dates. J'ai eu un peu l'impression d'un culte du martyr. J'ai l'impression qu'il y a un pessimisme chez lui qui n'est pas justifié. Je l'ai trouvé très amer. "

Au-delà des conflits de dates, tous s'entendent dans le milieu du cinéma pour dire que Montréal projette en ce moment une très mauvaise image à l'étranger, qui nuira à tous les festivals. Cela pose évidemment des problèmes pour obtenir les films, croit Moritz de Hadeln. " L'union fait la force, dit-il. J'espère que la communauté cinématographique québécoise va bientôt dire: *Maintenant, ça suffit!* "

Illustration(s) :

Mailloux, Robert

Le délégué général du Festival international de cinéma de Montréal, Moritz de Hadeln, croit que des films non sélectionnés à Cannes et de grosses productions américaines pourraient être présentés en primeur dans la métropole si la nouvelle fête du cinéma a lieu en juin.

© 2005 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050310·LA·0061

Le Soleil

Arts et Vie, jeudi, 10 mars 2005, p. B2

Il n'a pas aimé être présenté comme le "Al Capone de Montréal"

Serge Losique intente une poursuite contre La Presse et Moritz de Hadeln

PC

Montréal - Le président du Festival des films du monde (FFM), Serge Losique, poursuit le journal *La Presse* et le directeur du nouveau festival du cinéma à Montréal, Moritz de Hadeln, qui l'ont présenté comme le "Al Capone de Montréal". La requête, déposée hier devant la Cour supérieure du Québec, réclame 200 000 \$ pour atteinte à la dignité, à l'honneur, à la réputation, et pour diffamation. Elle demande encore 50 000 \$ pour dommages exemplaires.

L'affaire remonte à il y a presque deux ans. *La Presse* publiait le 31 mai 2003 une chronique de Marc Cassivi portant le titre *Al Capone de Montréal*. Ce titre reprenait une formule citée dans le texte et attribuée à Moritz de Hadeln, alors président de la Mostra de Venise. Une photo de la une de la section Arts et spectacles reproduisait une photo de M. Losique accompagnée de la même expression. Le président du FFM aurait tenté, en vain, d'obtenir une rétractation de *La Presse* en juin 2003. "Le dénommé Al Capone était un gangster américain notoire, dirigeant célèbre du crime organisé à Chicago, auteur également de nombreux meurtres sanglants et identifié par le FBI et les autorités américaines comme l'ennemi public no 1", dit la requête. "La comparaison du demandeur avec Al Capone effectuée par Moritz de Hadeln avait manifestement comme objectif de l'assimiler à un criminel notoire dans le but de porter atteinte à sa réputation, à sa dignité, à sa vie privée et à ses droits fondamentaux."

Serge Losique a entamé le mois dernier une autre poursuite, cette fois contre l'Équipe Spectra et le regroupement qui est derrière le nouveau festival. Il leur réclame 2 millions \$ en dommages. Dans ce cas, le nom du nouvel événement se retrouve au coeur du litige. Serge Losique prétend que le nom Festival international du film de Montréal lui appartient et qu'en choisissant pratiquement le même nom, Spectra et son regroupement veulent délibérément causer de la confusion.

© 2005 *Le Soleil*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050310·LS·0068

Le Devoir
CULTURE, mercredi, 9 mars 2005, p. b6

Serge Losique poursuit La Presse et Moritz de Hadeln

Baillargeon, Stéphane

Le président du Festival des films du monde (FFM), Serge Losique, poursuit le journal La Presse et le directeur artistique du nouveau Festival international des films de Montréal, qui l'ont présenté comme le «Al Capone de Montréal». La requête, déposée hier devant la Cour supérieure du Québec, réclame 200 000 \$ pour atteinte à la dignité, à l'honneur, à la réputation et pour diffamation. Elle demande encore 50 000 \$ pour dommages exemplaires.

L'affaire remonte à il y a presque deux ans. La Presse publiait le 31 mai 2003 une chronique de Marc Cassivi portant le titre «Al Capone de Montréal». Ce titre reprenait une formule citée dans le texte et attribuée à Moritz de Hadeln, alors président de la Mostra de Venise. Une photo de la une de la section Arts et spectacles reproduisait une photo de M. Losique accompagnée de la même expression. Le président du FFM aurait tenté, en vain, d'obtenir une rétractation de La Presse en juin 2003.

«Le dénommé Al Capone était un gangster américain notoire, dirigeant célèbre du crime organisé à Chicago, auteur également de nombreux meurtres sanglants et identifié par le FBI et les autorités américaines comme l'ennemi public no 1», dit la requête préparée par les procureurs du cabinet montréalais Robinson Sheppard Shapiro. «La comparaison du demandeur avec Al Capone effectuée par Moritz de Hadeln avait manifestement comme objectif de l'assimiler à un criminel notoire dans le but de porter atteinte à sa réputation, à sa dignité, à sa vie privée et à ses droits fondamentaux.»

La poursuite est déposée alors que Moritz de Hadeln multiplie les apparitions dans les médias québécois. Il doit encore accorder plusieurs entrevues aujourd'hui même.

Rappelons que Serge Losique a entamé le mois dernier une autre poursuite, cette fois contre l'Équipe Spectra et le regroupement qui est derrière le nouveau festival. Il leur réclame deux millions de dollars en dommages. Dans ce cas, le nom du nouvel événement se retrouve au coeur du litige. Serge Losique prétend que le nom Festival international du film de Montréal lui appartient et qu'en choisissant pratiquement le même nom, Spectra et son regroupement veulent délibérément causer de la confusion.

© 2005 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050309·LE·76553

Le Devoir
ÉDITORIAL, lundi, 7 mars 2005, p. A6

Libre opinion

Réplique aux cinéastes

Moritz de Hadeln

Chers amis, en guise d'accueil au Québec, je reçois copie de votre lettre ouverte de soutien au Festival du nouveau cinéma (Quelle diversité culturelle? Le Devoir, jeudi 3 mars). Vous devez savoir, comme je l'ai déjà dit à Claude Chamberlan, que je ne n'ai pas accepté d'offrir ma contribution pour la création d'un festival international d'envergure à Montréal pour y jouer ensuite au samouraï ou y faire office de bulldozer! Je n'ai pas non plus l'impression que cela soit l'intention de L'Équipe Spectra, que vous me semblez placer bien injustement au banc des accusés.

En me confiant ce mandat, le Regroupement pour un nouveau festival de cinéma à Montréal m'a garanti que le futur festival serait totalement autonome dans ses choix artistiques, comme de son équipe de programmation. S'il en avait été autrement, je n'aurais certainement pas accepté de participer à cette folle aventure. En réalité, le rôle de L'Équipe Spectra est limité à celui d'un maître d'oeuvre, nous permettant de profiter de son expérience pour l'organisation de l'événement.

La création d'un nouveau grand festival d'envergure à Montréal devrait être dans l'intérêt de tous. L'entreprise est périlleuse et pleine d'incertitudes. Un tel événement ne peut être réalisé sans votre contribution. Plus nous sommes solidaires les uns avec les autres en visant le même but, plus nous avons une chance de réussir. Même au sein d'un grand événement rassembleur, la diversité et le pluralisme culturel peuvent et doivent être garantis. Ceux d'entre vous qui me connaissent savent à quel point j'ai toujours respecté cela, tant à Berlin qu'à Venise.

Quel est le fond du problème? Il est, si je comprends bien, largement basé sur un procès d'intention et un manque d'information. Il ne fait aucun doute que le travail fait année après année par Claude Chamberlan doit être poursuivi et, pour ma part je m'engage à le respecter. Mais, dans l'organisation d'un festival, il y a aussi de nombreux aspects qui n'ont rien à voir avec le choix des oeuvres, leur programmation ou l'animation de l'événement et qui pourraient parfaitement être faits de façon plus rationnelle si nous mettions certaines de nos ressources en commun. C'est ce qui s'est passé à Berlin avec le Forum du jeune cinéma et, d'une certaine manière, à Cannes avec la Semaine de la critique ou la Quinzaine des réalisateurs. C'est cela que visait, selon ma compréhension, le communiqué du 17 décembre dernier de Téléfilm Canada et de la SODEC à l'origine du chevauchement de nos dates cet automne. Mais le choix final d'une collaboration plus structurée, au-delà de l'amitié et du respect mutuel, reste évidemment entre les seules mains des organisateurs du Festival du Nouveau Cinéma et de Claude Chamberlan.

Déjà convoquée de longue date, demain, à 17 h 30, se tiendra la première réunion du Comité conseil à la programmation dont le rôle est, entre autres, de se prononcer sur les projets et orientations du nouveau festival. Je vous invite vivement à y participer en tant qu'observateurs, car ce serait là une occasion pour vous de vous informer davantage sur nos intentions, nos structures, les buts que nous poursuivons et peut-être, je le souhaite, de mieux nous connaître.

Ces malentendus et prises de position par voie de presse qui font actuellement la joie des médias n'aident ni les uns ni les autres à faire de Montréal un lieu d'accueil pour la communauté cinématographique internationale. Il sera toujours temps de juger à partir des faits, plutôt que des intentions. C'est à cela que je vous invite.

Moritz de Hadeln : Délégué général à la programmation, Festival international de films de Montréal

Numéro de document : news·20050307·LE·76373

Le Devoir

CINÉMA, samedi, 5 mars 2005, p. E9

Cinéma

Un festival peut en cacher un autre

Bilodeau, Martin

La saga des festivals de cinéma montréalais se poursuit. Au cours des dernières semaines, un joueur qu'on croyait majeur, soit le Festival des films du monde (FFM), est devenu un quasi-figurant dans une guerre qui oppose le Festival du nouveau cinéma (FNC) au Festival international de films de Montréal (FIFM), chapeauté par l'Équipe Spectra.

«On avait pourtant l'impression qu'ils voulaient travailler ensemble», lance Danièle Cauchard, vice-présidente du FFM, jointe par téléphone cette semaine. Le moral chez eux est au beau fixe. L'organisation du prochain FFM, à qui Téléfilm Canada (TFC) et la SODEC ont promis de couper les vivres, suit son cours. Danièle Cauchard maintient que son prochain rendez-vous aura lieu en août, subventions de l'État ou pas.

En pleine tempête, qu'il a alimentée en alignant les demandes d'injonction et les poursuites en dommages et intérêts à l'endroit de Spectra et de Téléfilm, Serge Losique avait maintenu qu'il déposerait ses demandes de subvention, «comme chaque année, fin décembre». Vérification faite auprès de Téléfilm Canada, ladite demande n'a pas encore été déposée. D'où mon coup de fil à Danièle Cauchard, qui me répond que les demandes seront déposées comme d'habitude au printemps. «De toute façon, ils ne donnent jamais leur réponse avant juillet. Même qu'ils nous ont déjà appelés en juin pour nous demander de leur renvoyer notre demande, qu'ils avaient perdue. Ça ne sert à rien de s'y prendre trop tôt.»

Étant donné la conjoncture, si peu favorable à la tenue, ou du moins à la santé financière d'un prochain FFM, la bonne humeur de ses organisateurs frise le jovialisme et leur espoir de financement, l'éсотérisme: «Je ne vois pas comment ils [TFC et SODEC] pourraient ne pas nous financer alors qu'ils continuent de reconduire des aides à plusieurs autres festivals, dont le Festival du nouveau cinéma», soutient Danièle Cauchard.

Pour l'instant, le FNC, dirigé par Claude Chamberlan, n'a reçu l'appui que de la SODEC. Rappelons qu'à l'issue du premier dépôt de projets, en octobre dernier, la SODEC privilégiait la proposition du Festival du nouveau cinéma revu, amélioré et élargi par rapport à celle déposée par le regroupement réuni sous la bannière Spectra. TFC, de son côté, préférait la proposition de Spectra.

Improvisation

Pour mieux mystifier le public, les deux agences gouvernementales les ont renvoyé à leur table de travail sous des prétextes vaseux. En coulisse, ils ont créé artificiellement, avec les deux demandeurs, les conditions d'une alliance qui satisferait les deux institutions, mais sans grand souci pour la satisfaction des deux parties. On connaît la suite: le mariage entre Spectra et le FNC, avec Daniel

Langlois dans le rôle de Cupidon, n'a pas eu lieu. Claude Chamberlan (du FNC) s'est braqué dans ses positions; Langlois, attiré au conseil d'administration du FIFM, a abandonné le FNC à son sort; Spectra, à qui Téléfilm et la SODEC avaient attribué le mandat, fait cavalier seul et maintient ses dates - les mêmes que celles du FNC. Les conditions qui auraient permis d'éviter ce chevauchement n'ont pas été établies dans les négos en coulisse, ce qui témoigne de leur caractère hautement improvisé.

Tout ce récapitulatif pour dire que la SODEC se sent aujourd'hui bien aise de reconduire son soutien financier à un festival qui concurrence et se déroule en même temps que le FIFM, à la condition que Téléfilm en fasse autant. Autant dire que la SODEC laisse à Téléfilm l'odieuse de régler son compte au FNC.

Eussent-ils privilégié le contenu au contenant, le FNC aurait obtenu gain de cause l'automne dernier. Les organismes ont favorisé des organisateurs plutôt que des programmeurs, se disant sans doute qu'il serait plus facile pour les premiers de trouver les seconds que l'inverse. Chemin faisant, ils ont cassé le mouvement naturel et sentimental qui prévaut à la création d'un festival artistique - c'est-à-dire le désir de programmer pour ceux qui l'organisent et le désir de voir pour ceux qui le fréquentent, autour desquels une organisation se crée, se raffermi et, dans le meilleur des mondes, survit.

Cueillir les dividendes

Le FNC a survécu à 30 ans de vents, de marées. Une structure, pas toujours bien droite, s'est bâtie autour d'une communion qui s'est créée naturellement entre les films et le public. Coauteur d'une missive envoyée aux médias cette semaine (publiée intégralement jeudi dans *Le Devoir*) enjoignant à Spectra et à son FIFM de ne pas asphyxier le FNC, le cinéaste Philippe Falardeau (*La Moitié gauche du frigo*) me faisait remarquer qu'«il y a des gens [tels les organisateurs du FNC] qui prennent des risques, qui font un travail de fond et de longue haleine. Quand ça marche enfin, ça m'embête de voir les grosses entreprises [telle que Spectra] cueillir les dividendes».

Ses propos m'ont rappelé les efforts du distributeur Louis Dussault, de K-Films Amérique, qui pendant des années a acheté les films d'un petit cinéaste marseillais du nom de Robert Guédiguian. L'année où ce dernier a été «découvert» à la Quinzaine des réalisateurs avec *Marius et Jeannette*, Alliance Atlantis Vivafilm a offert pour le distribuer au Québec une somme que Dussault ne pouvait pas payer. Résultat: K-Films a pris les risques, Alliance a empoché les dividendes.

Revenons à cette organisation spectrale qu'est le FIFM. Celle-ci étant chapeauté par ceux qui font les FrancoFolies, le Festival de jazz et Montréal en lumière, on est à peu près certain que le party va prendre... dans la rue. Mais dans les salles, que pouvons-nous attendre, sachant que la programmation a été confiée à Moritz De Hadeln, un empereur très Vieille Europe, réputé tyrannique, issu de la même école que Serge Losique? Entouré de sous-fifres, européens pour la plupart, celui-ci - ma main au feu - va composer son menu depuis le Vieux Continent (bonjour le regard francophone de l'Amérique du Nord!), puis va venir fouler le tapis rouge le moment venu. Un fournisseur de services, en somme, qui va apporter la lumière du monde dans notre petite province de paysans.

Qu'on se comprenne: je ne déplore pas que le directeur d'un festival international de cinéma soit recruté à l'étranger. Je m'étonne simplement qu'un festival qui se veut nouveau et jeune, culturellement défini par son environnement socioculturel, aille chercher quelqu'un qui symbolise la Vieille Europe dans tout ce qu'elle a de guindé, de protocolaire, bref d'étranger à ce que nous sommes.

Vous me direz qu'on a le directeur qu'on peut se payer. Sera-t-il trop payé? Sûrement pas. C'est là tout le problème. Il aurait mieux valu payer plus cher un directeur dans le vent qu'à rabais un empereur déchu.

© 2005 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050305·LE·76178

Le Devoir
CULTURE, mardi, 1 mars 2005, p. B8

La **SODEC** confirme son appui au FNC de Montréal

Baillargeon, Stéphane

Un demi-pas est franchi pour le maintien en vie du Festival du nouveau cinéma (FNC) avec la décision de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (**SODEC**) de lui maintenir son appui. Le Festival a dévoilé hier l'allocation de 200 000 \$ pour l'organisation de sa 34e édition, l'automne prochain. La Société a également confirmé son intention d'appuyer les éditions futures.

La faveur a été confirmée vendredi dernier par **Jean-Guy Chaput**, président de la **SODEC**, lors d'une rencontre avec André Lamy, nouveau p.-d.g. du Festival. L'accord implique que le FNC, tout en demeurant autonome, sera dorénavant redevable à la **SODEC** sur le plan budgétaire.

La viabilité de l'événement ne s'en trouve pas assurée pour autant. Le Festival doit encore recevoir un soutien sonnante et rébuchant de Téléfilm Canada. L'organisme fédéral a lui aussi souligné son intention d'appuyer le FNC, dans un communiqué commun diffusé il y a environ trois semaines. Par contre, Téléfilm n'a pas encore précisé s'il lui accorderait à nouveau une subvention. Elle dépassait légèrement la barre des 200 000 \$ au cours des dernières années.

«Notre situation demeure précaire, explique le président André Lamy. Nous n'avons plus que trois employés qui font du bénévolat. Il faut de l'argent pour relancer la machine.»

C'est que la **SODEC** et Téléfilm avancent en cordée: si l'un tombe, l'autre sera automatiquement entraîné dans la chute. M. Lamy attend toujours un rendez-vous avec la haute direction de l'autre partie.

«La question se pose sous l'angle de la faisabilité, commente Bernard Boucher, porte-parole de la **SODEC**. L'organisme soutenu doit démontrer que son budget est réaliste.» Bref, l'argent de Téléfilm est nécessaire pour équilibrer les comptes. Sans lui, la **SODEC** retirera ses billes et ses billets.

Si tout se passe bien, la 34e édition du FNC se tiendra à Montréal en octobre prochain. Le Festival du nouveau cinéma se veut «un tremplin pour la découverte d'oeuvres originales et de qualité et explore les formes émergentes du cinéma».

Une interminable saga secoue le milieu des festivals québécois depuis des mois et même des années. La **SODEC** et Téléfilm ont décidé d'appuyer la création d'une nouvelle vitrine internationale en remplacement du Festival des films du monde. Leur choix a favorisé une créature du groupe Spectra, même si la **SODEC** aurait vraisemblablement préféré faire gonfler le FNC.

© 2005 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050301·LE·75928

La Presse

Arts et spectacles, jeudi, 17 février 2005, p. ACTUEL6

SOS tournages

Opération séduction de Montréal à Hollywood

Bérubé, Stéphanie

Un des rares tournages étrangers à Montréal, *Last Hour*, risque d'être stoppé aujourd'hui si les producteurs ne règlent pas leurs problèmes financiers. En ces temps de disette, l'industrie québécoise se prépare à une nouvelle offensive et pourrait s'installer en permanence à Los Angeles pour mieux séduire les producteurs américains, dans leur cour.

Au début du mois, un groupe de gens de l'industrie, incluant Daniel Bissonnette, commissaire du Bureau du cinéma de Montréal, se sont rendus à Los Angeles pour faire une tournée des grands ducs. Ils voulaient rappeler aux producteurs que les crédits d'impôt pour tourner au Québec ont été bonifiés durant le temps des Fêtes, passant de 11 à 20 %.

Le 1er avril prochain, un organisme à but non lucratif doit voir le jour à Montréal, rassemblant les forces vives de l'industrie des tournages et, ainsi, faciliter la vie aux producteurs étrangers, surtout américains, qui s'intéressent au Québec.

La Société de développement des entreprises culturelles du Québec, la **SODEC**, annonce qu'elle prêtera un bureau à l'organisme, en Californie. " Nous avons négocié avec le ministère des Relations internationales pour avoir un bureau à Los Angeles, explique le président de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**. Si cet organisme veut avoir une présence là-bas, on leur prêtera le bureau qui se trouve à la délégation du Québec à Los Angeles. "

La **SODEC** va aussi céder le BAPE, le Bureau d'accueil aux producteurs étrangers, qui compte environ 6000 photographies numérisées de lieux de tournage. Le nouvel organisme recevra également le budget annuel qui était réservé au BAPE, soit 200 000 \$.

© 2005 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20050217·LA·0057

La Presse

Arts et spectacles, mardi, 30 novembre 2004, p. ARTS SPECTACLES1

SUCCESSION DU FFM

Trois groupes déposent des projets "améliorés"

Bérubé, Stéphanie

Téléfilm Canada recevra aujourd'hui et demain les propositions améliorées des trois groupes qui veulent organiser un grand festival de cinéma à Montréal. Il s'agit du Groupe Rozon (Festival Juste pour rire), qui fait équipe avec Vision Globale (Fantasia), du Festival du nouveau cinéma, chapeauté par Daniel Langlois, qui veut prendre de l'expansion, et d'un regroupement entourant l'Équipe Spectra (Festival de jazz, FrancoFolies), qui dépose un projet, mais cette fois, sans Serge Losique.

Les dirigeants de l'Équipe Spectra n'ont vraisemblablement pas apprécié les nombreuses remarques négatives du président du Festival des films du monde de Montréal, Serge Losique, à propos de leur entreprise. Une entreprise qui donne dans le commerce et non dans le cinéma, a dit et redit Serge Losique aux journalistes.

Le mois dernier, Spectra a réuni quelques dizaines de professionnels du cinéma autour d'un projet de festival qui serait dirigé par Serge Losique, en tant que président d'honneur. Une lettre a été envoyée à Losique, lui proposant de se joindre au groupe. Une quinzaine de professionnels ont signé cette lettre, cinéastes, producteurs et gens du milieu. Losique a refusé net. Le groupe a quand même déposé son projet aux bureaux de Téléfilm, en mentionnant que le FFM serait de nouveau sollicité, si le projet était retenu. L'appel d'offres a été prolongé d'un mois, jusqu'à demain, le temps de permettre aux participants de peaufiner leurs projets. Spectra a mis sur pied une structure semblable à celle de son festival Montréal en lumière avec un bureau des gouverneurs, qui comprendrait notamment le président du conseil d'administration d'Astral Média, André Bureau, et la productrice Denise Robert, et un conseil d'administration réunissant des représentants des principaux distributeurs de films québécois. Le projet compte aussi un comité de programmation.

Un appel d'offres " illégal ", selon Losique

Spectra redéposera son projet demain, mais sans main tendue au FFM. " Le FFM n'a jamais été " dans le portrait " avec Spectra. Il n'y a jamais eu de " main tendue ", mais plutôt une " main tordue " de Spectra. Le but de Spectra est de s'approprier les acquis du FFM et rien d'autre ", affirme Serge Losique, qui considère que cet appel d'offres, orchestré par deux sociétés d'État, Téléfilm et la **SODEC**, est illégal.

Les fonctionnaires de Téléfilm Canada et de la **SODEC** prendront deux semaines pour étudier les nouvelles propositions.

Leur décision sera rendue publique avant le 15 décembre.

Le grand manitou du rire, Gilbert Rozon, fait équipe avec Fantasia, et propose un festival de genre. Un événement original réuni autour du cinéma de comédie et du cinéma fantastique. Un festival qui se tiendrait en été.

De son côté, l'équipe de direction du Festival du nouveau cinéma de Montréal, dirigée par Claude Chamberlan et Sheila de la Varenne, fraîchement arrivée des bureaux de Téléfilm Canada, propose un plan d'expansion de son festival. Il est évidemment question de mettre la diffusion numérique au centre de l'événement. " On veut carrément révolutionner le monde du cinéma, faire avancer le cinéma au Québec ", a laissé tomber, très enthousiaste, Claude Chamberlan, rencontré lors d'un colloque il y a 15 jours. Mais dans le cas du Festival du nouveau cinéma, il n'est pas question de travestir la programmation pour donner dans le cinéma populaire. Le projet de l'Équipe Spectra, en revanche, donne carrément dans la lignée du FFM.

Collaboration potentielle

Spectra et le Festival du nouveau cinéma n'excluent pas une collaboration potentielle, dans le cas où Spectra remporterait la mise. Chacun des événements aurait une personnalité propre et différente. Et les dates des deux festivals ne seraient pas conflictuelles. Le nouveau festival se tiendrait en été, ce qui permettrait à Spectra de maximiser ses installations de festivals déjà en place autour de la Place des Arts. On pourrait voir apparaître ce nouveau festival au calendrier des événements estivaux en juin, ouvrant le bal des festivals montréalais, avant le Festival de jazz. Sur le plan international, il suivrait Cannes. Ou peut-être fermerait-il le bal des festivités estivales, après les Francofolies, en août.

Selon des gens près de ce dossier, le projet de Spectra est très avancé et le nouveau festival serait prêt à entrer en scène dès 2005. Des professionnels s'affairent d'ailleurs à établir des contacts avec des distributeurs étrangers pour présenter un aperçu de la programmation.

Le FFM de retour

Quoi que décide la **SODEC** et Téléfilm Canada, le Festival des films du monde, toujours dirigé par Serge Losique, sera de retour l'année prochaine, du 28 août au 4 septembre 2005.

Le mois dernier, les présidents de Téléfilm Canada, Charles Bélanger, et de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**, avaient été sans équivoque: leurs organismes ne financeront plus le FFM. Et ils ne financeront pas un FFM déguisé en nouveau festival.

Des précisions ont été apportées aux propos des présidents par Téléfilm Canada. Le FFM pourra bel et bien recevoir des subventions, si ses dirigeants respectent les nouvelles normes établies par Téléfilm. Mais le FFM ne pourra plus être financé à la même hauteur, puisqu'il n'a pas participé à l'appel d'offres pour devenir, ou rester, LE grand festival de cinéma de Montréal. Aux yeux de ces deux organismes, le FFM n'est plus ce grand festival.

© 2004 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20041130·LA·0075

Le Devoir
CAHIER SPÉCIAL, samedi, 20 novembre 2004, p. H4

québec international

Prix d'excellence à l'exportation de la **SODEC**
Tout pour séduire
«On n'a pas besoin de se transformer pour s'internationaliser»

Bergeron, Ulysse

La Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**) dévoilait, le 11 novembre dernier, les noms des lauréats 2004 des prix d'excellence à l'exportation. Ces prix, qui s'accompagnent d'une bourse d'une valeur de 10 000 \$, ont été remis à cinq entreprises s'étant particulièrement illustrées sur le marché international.

L'événement de la remise des prix de la **SODEC**, qui se déroulait au Monument National, tenait, d'une part, à encourager les entreprises s'étant distinguées dans les domaines de la production télévisuelle, du livre, du disque, des oeuvres numériques, ainsi que dans le domaine des métiers d'art. Toutefois, comme le souligne son nouveau président, **Jean-Guy Chaput**, «outre le fait de souligner les réalisations de ces entreprises, les prix récompensent davantage la manière dont une entreprise culturelle prévoit son exportation: sa vision, sa planification, son plan d'affaires». Les distinctions mettent donc en évidence les stratégies créées et déployées par ces entreprises afin de se tailler une place sur les marchés internationaux. Ce que le président résume à la blague de la façon suivante: «On exploite les lauréats afin qu'ils servent de guides pour les autres.» M. **Chaput** souligne, entre autres choses, la vitalité de la culture québécoise à l'extérieur des frontières du Québec, affirmant au passage que les entreprises d'ici réussissaient à s'imposer sur la scène internationale sans pour autant travestir leur originalité propre. «On est nous et c'est ce qui intéresse. On n'a pas besoin de se transformer pour s'internationaliser», lance-t-il, citant à titre d'exemples de récentes réussites dans le secteur cinématographique comme *Les Invasions barbares* et *La Grande Séduction*. «Notre force, c'est de rester nous-mêmes. Je ne pense pas qu'on doive modifier nos contenus. Par contre, les véhicules utilisés, eux, peuvent l'être», affirme M. **Chaput**. Selon lui, la culture québécoise a réussi, au cours des dernières années, à dépasser l'étape de promotion. Il y a aujourd'hui une réelle demande pour ce qui est produit au Québec. «Et pour la **SODEC**, il s'agit de faciliter l'accès à ces produits», conclut-il.

Sodexport et les producteurs Pour soutenir les entreprises dans leur démarche à l'étranger, la **SODEC** déploie son programme Sodexport afin de soutenir les initiatives québécoises. «On soutient les entreprises qui font preuve d'une vision et d'une imagination, qui font preuve de stratégie et qui ont un certain réseau», explique le directeur général à la politique, aux communications et aux relations internationales de la **SODEC**. «On ne s'improvise pas exportateur. C'est un métier que d'exporter», ajoute-t-il. Au cours des dernières années, les lauréats étaient majoritairement des entreprises fortement expérimentées qui détenaient déjà une imposante feuille de route. Toutefois, cette année, quelques-unes d'entre elles enregistraient moins de six ans d'expérience à l'international. La **SODEC** a donc profité de l'occasion pour souligner les réussites des Éditions de la Courte Échelle, de Québec Amérique, de Mosaïka Art & Design, de Forum 5 ainsi que de Disques Effendi. *** Oeuvres numériques - Retour d'images pour Québec Amérique Depuis la publication de son premier livre, il y a 35 ans, Québec Amérique s'est développée. La maison d'édition a, entre autres, conquis le marché international. Le secret de son succès à l'étranger: élaborer un contenu qu'il est possible de transposer sur des supports numériques. Plus qu'une maison d'édition, Québec Amérique est devenue au fil du temps une entreprise majeure dans l'élaboration de contenus destinés aux nouvelles technologies. Pour saisir l'évolution de la maison fondée par l'éditeur Jacques Fortin, un retour en arrière s'impose. En 1986, à la suite du succès du désormais célèbre Dictionnaire visuel, la maison d'édition a mis sur pied Québec Amérique international (QA-I), une division vouée, comme son nom l'indique, au développement de produits destinés aux marchés étrangers. La conquête du numérique est tout d'abord venue de l'informatisation du Dictionnaire visuel, réel point de départ de l'aventure technologique de la maison. Il s'agissait de concevoir un système qui allait permettre l'élaboration d'une base de données, le montage automatisé, la création et l'informatisation des illustrations pour pouvoir, finalement, faire des éditions étrangères multilingues de l'ouvrage. Depuis, QA-I s'est davantage investie dans le numérique. «Aujourd'hui, presque la totalité de la production qu'on élabore se retrouve soit sur cédérom soit sur Internet», avance le fils du fondateur de l'entreprise et directeur de QA-I, François Fortin. L'intégration de l'informatique a amené la maison d'édition, au fil des années, à miser de plus en plus sur des produits conçus spécialement pour ce secteur d'activité. Plus de 90 % de ces contenus se retrouvent aujourd'hui sur du numérique. QA-I élabore à Montréal les livres et les cédéroms destinés à l'international. La maison d'édition garde ainsi le contrôle sur ses productions, ce qui ne serait pas nécessairement le cas si elle vendait ses droits. On estime actuellement à environ 50 % le revenu provenant de l'extérieur de la

province. «Les marchés les plus importants se trouvent aux États-Unis et dans des pays européens comme l'Allemagne, la France et l'Espagne», détaille M. Fortin. De plus, l'entreprise collabore avec plusieurs journaux sud-américains afin d'élaborer et de mettre en ligne du contenu. «Le marché international est devenu en quelque sorte essentiel pour nous», ajoute-t-il. L'aventure du numérique permet à QA-I d'embaucher une cinquantaine d'employés - graphistes, correcteurs, programmeurs, concepteurs - qui travaillent directement ou indirectement à la mise en forme de ce qui se retrouvera sur le marché international. *** Métiers d'art - Une belle tuile pour Mosaïka! «On souhaite devenir un des "success story" du Québec», ont lancé à la blague Kori Smyth et Saskia Siebrand, fondatrices et propriétaires de Mosaïka, lorsqu'elles ont accepté le prix Madeleine-Dansereau que leur remettait la **SODEC**, le 11 novembre dernier. «Mosaïka Art & Design a conquis les marchés internationaux en moins de cinq années d'existence. D'ailleurs, la majorité de leurs ventes se fait à l'extérieur de la province. «Actuellement, on estime que 90 % des revenus liés à notre travail proviennent d'ailleurs qu'au Québec. Environ 75 % des ventes se font à l'extérieur du Canada, ce qui est énorme», admet Kori Smyth. Mosaïka exploite un filon peu commun. L'atelier conçoit, fabrique et installe des mosaïques monumentales. Leur savoir-faire est manifeste et transcende leurs ouvrages, généralement composés en céramique, en marbre et en verre. «On est très perfectionnistes. On aborde chacune de nos mosaïques comme s'il s'agissait d'une véritable oeuvre d'art. On est conscientes que ce que l'on conçoit est là pour rester. Il s'agit d'oeuvres décoratives qui seront encore là dans une centaine d'années», explique-t-elle. On retrouve aujourd'hui leurs mosaïques aux États-Unis, dans les Émirats arabes unis et dans quelques pays européens. Leurs projets sont de grande envergure. «Nos mosaïques sont principalement exécutées pour des lieux commerciaux comme les hôtels, par exemple», note la propriétaire. On retrouve leurs oeuvres dans des emplacements publics aussi passants que le métro de New York, l'hôtel Saint-James à Montréal, le casino de Hull ou le Palladium de West Palm Beach. Toutefois, Mosaïka souhaite, au cours des prochaines années, vendre à des particuliers «des mosaïques qui seraient de plus petite taille». Un nouveau marché à séduire qui n'est pas sans représenter un défi de (grande!) taille pour les deux femmes d'affaires, en raison de l'intérêt peu développé dans la province pour ce type d'art. «On désire travailler en collaboration avec les acheteurs pour faire un design qui leur plairait vraiment. Il ne nous resterait, après cela, qu'à fabriquer la mosaïque», affirme-t-elle avec confiance. Présentement, l'atelier conçoit et réalise annuellement de cinq à six oeuvres de grande taille et une vingtaine de mosaïques de petite taille. Saskia Siebrand en conçoit les designs et travaille avec les techniciens employés contractuellement pour chacune des mosaïques. Pour sa part, Kori Smyth assure la gestion et l'administration de l'entreprise. L'histoire de Mosaïka est inusitée. L'amitié qui unit les deux propriétaires remonte à l'enfance. «On s'est connues au primaire, lorsqu'on avait environ 6 ans. Depuis, les choses ont bien changé», admet Kori Smyth. L'entreprise a pris son envol. Lorsqu'on lui demande ce que signifie, à ses yeux, le prix Madeleine-Dansereau, Kori Smyth répond: «C'est vraiment encourageant. Mais ça marque surtout une étape importante dans l'évolution de notre entreprise. On a le sentiment que c'est la fin du début. ou plutôt qu'on commence vraiment, aujourd'hui, à détenir un rôle de premier plan sur le marché», conclut-elle. Mosaïka était finaliste avec Sleech Design, une entreprise créée par deux artisans qui conçoivent des objets-sculptures, et Option Art, une boutique virtuelle d'oeuvres d'art qui offre également des services de consultation pour la décoration. *** Livres - Succès de la Courte Échelle Au cours des dernières décennies, les Éditions de la Courte Échelle ont bouleversé les façons de faire dans le secteur de l'édition jeunesse au Québec. Si leurs romans sont incontestablement appréciés des enfants et des adolescents, leurs activités à l'extérieur du pays restent pour plusieurs un mystère. Et pourtant. La maison d'édition, qui fête cette année son 26e anniversaire d'existence, connaît une expansion notable à l'extérieur de la province. Près de 240 de ses livres sont présentement en circulation aux quatre coins de la planète, ce qui représente presque la moitié de son catalogue. «On est traduit en 18 langues et il y a environ 450 versions de nos livres», affirme la vice-présidente au développement et responsable des droits, Louise Mongeau. Il faut tout d'abord saisir le fonctionnement mis en place expressément pour le marché extérieur. La Courte Échelle a su

développer une façon de faire qui se caractérise par une intégration en deux volets aux marchés étrangers. «On agit sur deux marchés à la fois. Le premier concerne la vente de produits. En parallèle, il y a les cessions de droits», explique Mme Mongeau. La stratégie semble fonctionner car les activités étrangères représentent aujourd'hui «15 % à 20 % du chiffre global de nos ventes». La conquête de l'international a débuté il y a 20 ans, lorsque les Éditions de la Courte Échelle ont diffusé en France, en collaboration avec l'éditeur français Hachette, L'Alphabet de Roger Paré, un ouvrage aujourd'hui considéré par plusieurs comme un classique de la littérature jeunesse québécoise. L'an dernier, la maison d'édition traduisait et vendait au ministère de l'Éducation du Mexique Plaisirs de voyage, du même auteur. Parmi les bons coups de la maison, on peut également noter le livre Polo et le Rouloboulou, qui a atteint le chiffre impressionnant de 80 000 exemplaires vendus. Malgré le succès à l'étranger, Louise Mongeau assure que les créations qu'ils éditent restent foncièrement rattachées au Québec: «Les auteurs de chez nous n'écrivent pas leurs livres en se disant qu'ils se retrouveront à l'étranger. Cent pour cent du contenu qu'on diffuse est québécois. Les romans qu'on publie sont avant tout destinés au public d'ici.» La Courte Échelle se trouvait en nomination avec Les Allusifs, maison d'édition de romans, ainsi que les Éditions de l'Homme, éditeur s'étant fait connaître avec la publication du retentissant pamphlet Coffin est innocent. En acceptant le prix au nom de l'entreprise, l'éditrice Hélène Derome soulignait le privilège de travailler auprès des auteurs: «Être éditeur, c'est être un témoin privilégié de leur création.»

© 2004 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20041120·LE·68924

La Presse

Arts et spectacles, vendredi, 12 novembre 2004, p. ARTS SPECTACLES2

Remise des prix **SODEC**

Beaunoyer, **Jean**

Jean-Guy Chaput, nouveau président de la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**), dévoilait, hier, les noms des lauréats 2004 des cinq prix **SODEC** d'excellence à l'exportation. Ces prix, d'une valeur de 10 000\$ chacun, ont été remis pour une quatrième année lors d'une rencontre avec 150 représentants des milieux culturels.

Dans le domaine du cinéma et de la télévision, le jury a choisi Forum 5, un holding d'entreprises dont Cineflix international, produit et distribue des émissions de télévision et des films documentaires partout dans le monde. Dans le domaine du livre, ce sont Les Éditions de la courte échelle qui récoltent les honneurs. Vingt-six ans après sa fondation, la courte échelle a fait sa marque sur la scène internationale avec 500 titres distribués dans toute la francophonie.

Dans le domaine du disque et du spectacle de variétés, la palme va à Disques Effendi. Fondée en 1999 par deux jeunes musiciens de jazz, cette entreprise se classe parmi les meilleurs labels de jazz indépendants du Canada et à l'étranger.

Dans le domaine des métiers d'art, le prix Madeleine-Dansereau/**SODEC** a été remis à l'atelier Mosaïka Art & Design.

Finalement, Québec Amérique reçoit le prix d'excellence à l'exportation dans le domaine des oeuvres numériques interactives.

© 2004 La Presse. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20041112·LA·0052

La Presse
Actualités, samedi, 30 octobre 2004, p. A6

La **SODEC** et Téléfilm accordent un délai aux organisateurs
La succession du FFM n'est pas encore réglée

Bérubé, Stéphanie

Et le grand gagnant est.... personne. On attendait avec impatience que Téléfilm Canada et la **SODEC** dévoilent le nom de l'organisateur du grand festival de cinéma qu'ils appuieront l'année prochaine. En fin d'après-midi hier, un communiqué est arrivé, annonçant qu'il n'y avait pas de gagnant et que les quatre groupes qui ont fait des propositions obtenaient un délai.

" Cependant, les organismes s'entendent pour offrir aux proposeurs la possibilité de présenter de nouveau leur projet avant le 1er décembre 2004 ", mentionne le communiqué. Autrement dit, les projets déposés ce mois-ci n'étaient pas assez complets et la **SODEC** et Téléfilm ne pouvaient se permettre de proclamer un vainqueur sur leur bonne foi.

Rappelons que les délais dans toute cette histoire étaient extrêmement serrés. Les conclusions de l'étude sur les festivals de cinéma canadiens faites par la firme Secor ont été publiées au milieu du mois de juillet. Au lendemain de la cérémonie de clôture du FFM, les deux organismes ont lancé cet appel d'offres qui se terminait un mois plus tard. Les organisateurs du Festival Juste pour rire, de Fantasia, du Festival du nouveau cinéma de Montréal et du Festival international de jazz de Montréal ont tous présenté des projets.

Pour la deuxième ronde, les organismes gouvernementaux n'auront pas plus de trois dossiers à étudier car les organisateurs de Fantasia et du Festival Juste pour rire déposeront un projet commun: un festival estival de cinéma de fantaisie, de genre et de comédie. La directrice du Festival du nouveau cinéma de Montréal, Sheila de la Varenne, n'a pas voulu confirmer hier que son projet sera modifié puis représenté. " Nous en discuterons au prochain conseil ", a-t-elle dit.

Son de cloche semblable du côté de L'Équipe Spectra, qui organise le Festival de jazz. Les dirigeants de Spectra avaient réuni des professionnels du milieu du cinéma pour proposer un festival qui inclurait le président du Festival des films du monde de Montréal, Serge Losique. " Les professionnels de l'industrie ont ainsi pu tendre la main à M. Losique qui s'est malheureusement exclu lui-même en refusant publiquement toute forme de collaboration avec le milieu ", écrit L'Équipe Spectra dans un communiqué.

En fait, Serge Losique a plutôt refusé de collaborer avec Spectra qui, selon lui, donne dans le commerce et non dans l'art. Si le groupe, composé de gens du milieu, représentait sa proposition de festival et gagnait ce concours, c'est Spectra qui aura le mandat d'organiser le festival de cinéma.

Plus d'argent pour le FFM!

Le président de Téléfilm Canada, Charles Bélanger, et celui de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**, ont décidé d'expliquer leur décision hier après-midi, lors d'une conférence téléphonique avec les médias montréalais. Les deux hommes ont dû répondre à plusieurs questions concernant le FFM et son président qui considère que les deux organismes outrepassent leur mandat en lançant un tel appel d'offres. " On se sent en terrain solide juridiquement, a dit M. Bélanger. Nous agissons à l'intérieur de notre mandat. (...) Je ne crains pas les recours juridiques. "

Le président de Téléfilm a aussi affirmé qu'il n'était plus question de financer le Festival des films du monde de Montréal parce que son organisation n'avait pas participé à l'appel d'offres. " Et si c'est un FFM déguisé qui nous apparaissait, nous en prendrions bonne note ", a-t-il dit à propos des projets de festival, sans plus de détail.

Jean-Guy Chaput, de la **SODEC**, a précisé que si certaines personnes voulaient s'associer au FFM pour déposer un projet, libres à elles. " Bonne chance ", a-t-il laissé tomber. Il a toutefois été rassurant en disant que d'autres festivals québécois, de différentes tailles, continueraient d'être soutenus par les deux organismes publics. Il n'est pas question de couper les vivres à tout le monde mais, pour Montréal, les deux organismes veulent miser sur un seul " grand " événement cinématographique. Et les présidents ont bon espoir de désigner un gagnant, un seul, au mois de décembre.

" C'est une saga qui n'en finira jamais ", a dit une journaliste avant la conférence de presse téléphonique. Chose certaine, Serge Losique n'a pas dit son dernier mot dans toute cette histoire.

Illustration(s) :

Malgré le nouveau délai accordé aux promoteurs d'un nouveau festival de films, Serge Losique semble toujours aussi isolé. Les porte-parole de Téléfilm et de la **SODEC** ont fermé la porte à une nouvelle présentation du Festival des films du monde. " Si c'est un FFM déguisé qui nous apparaissait (dans les projets qui seront déposés), nous en prendrions bonne note ", a déclaré le président de Téléfilm Canada, Charles Bélanger.

© 2004 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20041030·LA·0012

Le Devoir
LES ACTUALITÉS, samedi, 30 octobre 2004, p. a1

Nouveau festival de cinéma à Montréal
Rendez-vous dans un mois

Tremblay, Odile

Aucun des quatre candidats qui ont soumis des propositions de nouveau festival de cinéma montréalais à la **SODEC** et à Téléfilm n'a vu hier son projet retenu par les comités d'examen des institutions. Ce rebondissant feuillet ne se dénoue pas pour autant. Les soumissionnaires (le Festival Juste pour rire, Vision globale, un groupe derrière l'Équipe Spectra et le Festival du nouveau cinéma) sont renvoyés à

leur table de travail. Ils ont jusqu'au 1er décembre pour soumettre une seconde proposition enrichie. Aucun nouveau joueur ne pourra entrer dans cette course.

Rappelons que ce rendez-vous de cinéma montréalais est destiné à remplacer tôt ou tard le Festival des films du monde, sévèrement égratigné par les conclusions du rapport SECOR, rendues publiques en juillet dernier.

Serge Losique, le président du FFM, compte soumettre sa demande de subventions à la fin de décembre comme d'habitude, mais son chien serait bel et bien mort du côté du financement public.

«Le FFM est en dehors du processus. À cette étape-ci, il n'est plus possible de le réinsérer, affirmait hier le président de Téléfilm, Charles Bélanger, qui dirigeait hier une conférence de presse téléphonique au côté de son homologue de la **SODEC**, **Jean-Guy Chaput**. Nous ne voulons pas non plus d'un FFM déguisé en autre chose.»

Chose certaine, la volonté qu'avaient manifestée les sociétés d'État d'aller rapidement de l'avant avec ce projet de nouveau festival frappe un os.

«On a dû constater que les gens n'étaient pas prêts», a reconnu le président de Téléfilm en défendant la légitimité et le sérieux d'une démarche d'État remise en cause par plusieurs. «Le processus n'a pas été précipité. On a pris un peu de retard parce qu'on visait à y faire participer le Festival des films du monde. Or celui-ci a mis beaucoup de temps à se faire une tête définitive.»

«Les propositions que nous avons reçues n'étaient pas complètes, a renchéri **Jean-Guy Chaput**, le nouveau président de la **SODEC**. À chacune, il manquait un élément, différent pour les autres concurrents. En étirant le processus d'un mois, on ne peut qu'enrichir les projets. Nous sommes très confiants de trouver en décembre une proposition qui va inclure tous les éléments d'un grand festival rassembleur pour Montréal. Certains soumissionnaires sont très près du but.» Chaque soumissionnaire a rencontré les membres du comité d'évaluation pour se faire expliquer où ça boitait.

Tant du côté de l'Équipe Spectra, qui pilote un regroupement du milieu du cinéma, que de celui du Groupe Rozon, on affichait hier un soulagement devant ce délai, qui devrait leur permettre de figoler des propositions ayant été rédigées à la onzième heure.

Deux des soumissionnaires, le Festival Juste pour rire (à la tête de Comedia, rendez-vous de films d'humour) et Vision globale (qui chapeaute le festival Fant-Asia d'oeuvres de genre), présenteront une proposition conjointe, comme l'expliquait hier la directrice des communications du Groupe Rozon, Michèle Bazin, en précisant qu'il était question aussi d'ajouter un autre créneau à leurs sphères thématiques respectives.

La directrice du Festival du nouveau cinéma, Sheila de la Varende, assurait hier que leur conseil d'administration allait rapidement se pencher sur les conséquences d'une seconde proposition d'étape. Dans les locaux d'Ex-Centris, on se dit déterminés à garder le cap sur un plan triennal pour croître de manière organique, sans bousculer l'échéancier. Dès la semaine prochaine, Daniel Langlois et Sheila de la Varende devraient annoncer leur décision d'aller ou non de l'avant en la matière.

En tout cas, hier, le président de Téléfilm a déclaré qu'une proposition étendue sur trois ans n'était pas incompatible avec les objectifs de l'État.

Charles Bélanger assure que leurs sociétés d'État étaient dans leur droit en lançant des appels d'offres pour créer un festival de cinéma montréalais d'envergure, ajoutant avoir agi avec l'avis de leurs conseillers juridiques.

On sait que Claude-Armand Sheppard, l'avocat du FFM, estime de son côté que les institutions ont outrepassé leur mandat. Des poursuites devraient suivre.

Hier, mis au fait des récents soubresauts du dossier, Serge Losique, le président du FFM, continuait d'assurer qu'il allait déposer sa demande de subvention comme prévu, fin décembre. «Ils peuvent jurer qu'ils ne nous subventionneront pas, mais il existe des lois, des programmes. Les gens font bien des promesses, en politique comme en amour, et finissent souvent par aller à l'encontre.»

Devant ce nouveau délai apporté à la création d'un festival, Serge Losique précise: «Si les soumissionnaires ne sont pas capables de faire une proposition, imaginez ce que ce serait à l'heure de mettre leurs projets en pratique. Il est difficile de faire un festival dans notre petit coin francophone d'Amérique du Nord. À l'intérieur de ces comités, certains commencent à s'en apercevoir... »

Sans vouloir trop évoquer un plan B, en cas de retrait radical de l'aide gouvernementale, pourtant annoncé, Serge Losique persiste à dire que son FFM aura lieu en 2005, bon vent, mauvais vent. «Il existe d'autres partenaires financiers. Je continue, et d'autres annonces suivront bientôt pour notre prochain festival. On s'est engagés à faire une 29^e édition et on va la faire.»

© 2004 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20041030·LE·67425

La Presse

Arts et spectacles, vendredi, 1 octobre 2004, p. ARTS SPECTACLES1

Pierre Lafleur quitte la **SODEC** aujourd'hui

Bérubé, Stéphanie

Le président de la **SODEC**, Pierre Lafleur, quitte son poste. Tel qu'annoncé mardi dans *La Presse*, il sera remplacé lundi matin par **Jean-Guy Chaput**, qui se retrouve avec le dossier chaud du Festival des films du monde (FFM) et de l'appel d'offres pour l'organisation d'un nouveau festival de cinéma à Montréal. Mais il n'y a aucun lien à faire entre le départ prématuré de M. Lafleur et cette histoire affirme-t-on tant à la **SODEC** qu'au bureau de la ministre de la Culture.

" Très honnêtement, le départ de M. Lafleur n'a aucun lien avec l'affaire du FFM ", a prévenu, sans qu'on le lui demande, Isabelle Melançon, l'attachée de presse de la ministre de la Culture, Line Beauchamp. Même son de cloche à la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**). Tout se poursuivra comme prévu et le nouveau président prendra le relais. Il évaluera les dossiers des organisations intéressées à organiser un grand festival de cinéma à Montréal. S'il y en a. Car aux dernières nouvelles, on ne s'était pas précipité.

" On attend toujours les propositions ", disait en fin d'après-midi, hier, Nancy Bélanger, porte-parole de la **SODEC**. Le groupe Rozon est le seul, pour le moment, qui a confirmé qu'il présentera un projet. La date limite pour le faire est le 8 octobre.

Rappelons que cet appel d'offres fait suite au dépôt au mois de juillet du rapport de la firme Secor qui a étudié quatre festivals de cinéma canadien. Le FFM était critiqué dans ce rapport commandé, et payé, par Téléfilm Canada et la **SODEC**. À la suite de cela, les dirigeants des deux organismes avaient aussi émis de sérieuses réserves quant à l'organisation du FFM. L'année prochaine, le soutien de Téléfilm Canada et de la **SODEC** ira à l'organisme qui aura présenté le meilleur projet, selon leurs critères.

De bons mots...

Les dirigeants du FFM ont depuis écrit deux lettres virulentes dans lesquelles ils attaquent les deux organismes publics et leurs présidents. Contre toute attente, hier le président du FFM, Serge Losique, avait de bons mots pour Pierre Lafleur lorsqu'il a appris son départ prématuré.

" C'est une décision de la ministre que je ne peux pas commenter, que je peux seulement respecter ", a affirmé Serge Losique, qui n'a pas l'habitude de parler directement aux journalistes.

" Nous allons collaborer avec le nouveau président comme nous avons collaboré avec Pierre Lafleur, a-t-il ajouté. Nos rapports avec M. Lafleur ont toujours été très bons jusqu'à cette affaire. " M. Losique espère que le nouveau président laissera tomber cet appel d'offres pour la tenue d'un festival. " Un appel d'offres en culture, ça ne devrait pas exister. On ne construit pas des ponts tout de même! "

Le mandat de Pierre Lafleur à la tête de la **SODEC** durait cinq ans. Il se terminait officiellement le 30 novembre prochain. Mardi, au ministère de la Culture et des Communications, on affirmait que M. Lafleur terminerait son mandat, comme prévu. Que s'est-il passé en deux jours? Pierre Lafleur, fonctionnaire de carrière, a été rappelé au ministère de la Culture pour s'occuper d'un dossier urgent et très important. Lequel? Mystère, pour le moment.

Jean-Guy Chaput, un homme qui aime les artistes

Jean-Guy Chaput a été nommé officiellement par le Conseil des ministres, hier après-midi. M. **Chaput** et sa patronne, la ministre de la Culture Line Beauchamp, ne devraient pas avoir de mal à s'entendre: ils sont amis depuis des années. Au début des années 90, **Jean-Guy Chaput** était président de l'organisme Pro-Est alors que Line Beauchamp en était la directrice. **Jean-Guy Chaput** a aussi été directeur de la caisse populaire de Maisonneuve de 1981 jusqu'à 1995, où il a démissionné de son poste après que la Fédération des caisses populaires de Montréal eut constaté des irrégularités dans sa gestion.

M. **Chaput** a aussi été producteur de spectacles et membre de nombreux conseils d'administration d'organismes culturels, et président de CIBL durant 10 ans.

Il a été nommé, par la ministre péquiste Louise Harel, membre du comité de transition de la Ville de Montréal en 2001. Il travaillait à son compte depuis quatre ans, comme consultant spécialisé notamment dans des cas de succession.

Jean-Guy Chaput côtoie le monde des arts et du spectacle depuis les années 60. Il était un habitué de la Comédie canadienne où il a entendu Maurice Chevalier et se vante d'avoir vu le dernier spectacle de Jacques Brel à Montréal. Et maintenant? Au moment où nous l'avons appelé hier, M. **Chaput** s'apprêtait à aller acheter la bande sonore du film de Yves Pelletier, *Les Aimants*. " Dans ma voiture, j'ai six disques dont un de Plume et un de Pavarotti, a-t-il confié. Ça vous donne une idée de la variété de mes goûts musicaux. "

Et le rapport Secor? Pas de commentaires officiels. " Tout ce que je connais du rapport Secor, c'est ce que j'ai lu dans les médias, a-t-il dit. Je vais le lire lundi, après avoir salué tout le monde et demandé où sont les toilettes. D'ailleurs, j'ai eu plein d'appels aujourd'hui, ça n'arrête pas, mais personne ne m'a donné l'adresse de la **SODEC** et je ne sais pas où c'est! " **Jean-Guy Chaput** commence aux bureaux montréalais de la **SODEC** lundi matin. Si on lui donne l'adresse...

© 2004 *La Presse*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20041001·LA·0064

Le Devoir

WEEK-END CULTURE, vendredi, 1 octobre 2004, p. b2

La **SODEC** change de tête

Jean-Guy Chaput remplace Pierre Lafleur, qui s'occupera dorénavant du divertissement des modes de financement de la culture

Baillargeon, Stéphane

L'ère Pierre Lafleur est terminée à la Société de développement des entreprises culturelles (**SODEC**). Le conseil des ministres a approuvé hier la nomination de **Jean-Guy Chaput** à la présidence de cette société d'État chargée du financement des industries de la culture au Québec, notamment dans les domaines du cinéma et de la télévision.

Le nouveau président entrera en fonction le 4 octobre. Il pilotera donc le délicat dossier de la recherche d'un nouveau festival de cinéma à Montréal.

M. **Chaput**, identifié comme consultant chez **Jean G-1** dans les documents gouvernementaux, avait été surnommé «le banquier des artistes» quand il dirigeait la caisse populaire de Maisonneuve, il y a une vingtaine d'années. Il s'agit également d'un proche de la ministre de la Culture, Line Beauchamp. Elle et lui se sont croisés dans les années 80 à Pro-Est, une société de concertation socioéconomique de l'est de Montréal. De 1982 à 1992, **Jean-Guy Chaput** a aussi agi comme président de la radio communautaire CIBL, où Mme Beauchamp a également travaillé.

«La ministre connaît beaucoup de gens dans le domaine de la culture et c'est tout à fait normal, a répliqué l'attachée de presse du ministère, Isabelle Melançon. Personne ne peut dire que M. **Chaput** est un mauvais choix pour diriger la **SODEC**.» Elle a souligné que le gouvernement péquiste précédent avait choisi le même homme comme membre du comité de transition de la nouvelle ville de Montréal.

Par ailleurs, Pierre Lafleur ne quittera pas l'État culturel comme tel. La ministre de la Culture lui confiera sous peu le mandat de se pencher sur les modes de financement de la culture au Québec. «Le budget annuel du ministère de la Culture est de 530 millions», a expliqué Mme Melançon lorsqu'on l'a interrogée sur le futur mandat du conseiller ad hoc. «Les demandes de financement arrivent de partout. Il faut trouver des solutions. Comment peut-on financer ce secteur? Quelles sont les solutions imaginées ailleurs?»

La porte-parole a cependant refusé de dire quelle forme prendra l'intervention de Pierre Lafleur. Une commission? Un groupe-conseil? Une enquête? Impossible de le savoir.

Quoi qu'il en soit, son départ signifie qu'il ne mènera pas à terme le dossier de l'avenir du Festival des films du monde. La **SODEC** et Téléfilm Canada viennent en effet de lancer un appel d'offres pour la tenue d'un nouvel événement de cinéma à Montréal.

Selon ses propres affirmations, Pierre Lafleur devait quitter la **SODEC** le 30 novembre, à la fin de son mandat. Il prévoyait donc être à la barre de la société pour recevoir les propositions festivalières le 8 octobre, les étudier et choisir le festival qui recevrait l'appui de son organisme. Comme il part plus tôt que prévu, la patate chaude sera manipulée par son successeur.

Mme Melançon a finalement rappelé que le nouveau président de la **SODEC** a été lavé des étranges accusations qui ont pesé sur lui il y a une dizaine d'années. **Jean-Guy Chaput** avait dû quitter son poste de directeur de caisse populaire en 1995 parce qu'on l'accusait de vol d'électricité à son domicile. Il avait aussi momentanément laissé son poste à la présidence de Pro-Est, où la directrice Line Beauchamp l'avait remplacé par Pierre Bibeau, l'actuel vice-président de Loto-Québec et conjoint de la ministre de la Culture. «M. **Chaput** a reçu une quittance, a dit l'attachée de presse. Il est blanc comme neige.»

© 2004 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20041001·LE·65187

LesAffaires.com

PME, vendredi, 1 octobre 2004

Jean-Guy Chaput devient président de la **SODEC**

Dany Rousseau

À Québec, le conseil des ministres vient de procéder à la nomination de **Jean-Guy Chaput** à titre président du conseil d'administration de la Société de développement des entreprises culturelles.

M. **Chaput** est actuellement président de **Jean G-1**. Par le passé, il a été successivement directeur général du Conseil canadien de la compétitivité et président-directeur général de la Société de promotion et de concertation de l'Est de l'Île de Montréal.

Il succède à Pierre Lafleur.

© 2004 *LesAffaires.com*. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20041001·ZW·215428

La Presse

Arts et spectacles, mardi, 28 septembre 2004, p. ARTS SPECTACLES1

Branle-bas à la **SODEC**

Jean-Guy Chaput remplace Pierre Lafleur

Bérubé, Stéphanie; Perreault, Luc

Namur - On l'attendait à Namur pour le dîner offert par la **SODEC** mercredi soir, mais Pierre Lafleur n'y sera pas, retenu à Montréal " pour des raisons personnelles ", confirmait hier à La Presse sa collègue Joëlle Levie. En réalité, selon une source bien informée, Pierre Lafleur, président de la **SODEC**, quitterait son poste prématurément et le gouvernement nommerait son successeur dans quelques jours.

Un seul nom circule, **Jean-Guy Chaput**, celui que l'on surnommait le banquier des artistes lorsqu'il dirigeait la caisse populaire de Maisonneuve, de 1983 à 1995. **Jean-Guy Chaput** est un proche de la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, responsable de la **SODEC** (Société de développement des entreprises culturelles). M. **Chaput** et M^{me} Beauchamp se sont notamment croisés dans les années 80 à Pro-Est, une société de concertation socio-économique de l'Est de Montréal. **Jean-Guy Chaput** a aussi été président de CIBL, de 1982 à 1992 et impliqué dans plusieurs autres institutions culturelles. **Guy A. Lepage**, animateur de Tout le monde en parle, a déjà dit de lui : " C'est un des hommes les plus flyés que je connaisse ", ce qui n'est pas peu dire.

En 1995, **Jean-Guy Chaput** quitte son poste de directeur à la caisse populaire, lorsqu'il est accusé de vol d'électricité, à son domicile. Il doit aussi laisser, momentanément, son poste à la présidence de Pro-Est où la directrice Line Beauchamp le remplace par Pierre Bibeau, l'actuel vice-président de Loto-Québec et conjoint de la ministre de la Culture. Tant au ministère de la Culture et des Communications qu'à la **SODEC**, hier, on affirmait que l'actuel président terminerait son mandat tel que prévu le 30 novembre. Pierre Lafleur avait annoncé en juin qu'il ne souhaitait pas renouveler son mandat de cinq ans.

Une absence remarquée

À Namur, dans l'entourage du festival, on s'interrogeait toutefois le week-end dernier sur son absence. Après tout, la **SODEC** joue un rôle important dans cette manifestation, coordonnant l'ensemble de la représentation québécoise. Qui plus est, les invitations au dîner de la **SODEC** étaient faites au nom de Pierre Lafleur. Pour plusieurs, son absence revêt toutes les apparences d'un limogeage.

Interrogée sur les raisons de cette absence, la directrice générale du cinéma à la **SODEC**, M^{me} Levie, n'avait pas d'explications à donner. Elle avait toutefois eu vent de la rumeur du départ précipité de M. Lafleur.

La **SODEC** est présentement au coeur de l'actualité : l'organisme a, en partie, financé une étude faite par la firme Secor sur les festivals de cinéma canadiens. À la suite de ce que l'on appelle maintenant le rapport Secor, la **SODEC** et Téléfilm Canada ont lancé un appel d'offres pour la tenue d'un nouvel événement de cinéma à Montréal. Pierre Lafleur devait être à la barre de la **SODEC** pour recevoir les propositions le 8 octobre, les étudier et choisir le festival qui recevrait l'appui de son organisme. S'il part plus tôt que prévu, ce dossier chaud sera repris par son successeur.

Une stratégie critiquée

Chez les producteurs et les distributeurs québécois qui participent au Festival de Namur, on ne se cache pas pour critiquer la stratégie utilisée depuis la publication du rapport Secor. Certains critiquent l'idée d'un appel d'offres pour lancer un nouveau festival.

" Pourquoi ne pas avoir décidé purement et simplement de bloquer la subvention de la **SODEC** et de Téléfilm à Losique ? " demande-t-on. D'autres par ailleurs allèguent la légendaire combativité de Serge Losique. Menacé de perdre son festival, il était prévisible qu'il n'allait pas se laisser dépecer.

" On aurait mieux fait de lui offrir une promotion et de lui faire accepter l'idée d'une équipe rajeunie, comme ça se fait dans d'autres milieux ", suggère un réalisateur qui préfère conserver l'anonymat.

Chose certaine, la question du FFM continue ici à alimenter les conversations entre deux films.

Les frais de ce reportage ont été payés par le Festival de Namur.

© **2004 La Presse. Tous droits réservés.**

Numéro de document : news·20040928·LA·0118